J
103
H44
1872

CANADA. PARLEMENT.
C. des C.

Procès-verbaux.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES,

PUISSANCE DU CANADA.

SESSION DE 1872.

CINQUIÈME SESSION DU PREMIER PARLEMENT,

DU 11 AVRIL AU 14 JUIN INCLUSIVEMENT.

OTTAWA:
IMPRIMÉS PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33, RUE RIDEAU.

1872.

INDEX.

A

INDEX.

A

ACTE 31 VICT., CH. 33 :—Pour amender l'—(Bill No. 137), Sir *J. A. Macdonald*, 181. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 244. Adopté par le Sénat, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 20.

ACTE 32, 33 VICT., CH. 8 :—Pour amender l'—(Bill No. 138), Sir *J. A, Macdonald*, 181. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 244. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 21.

ACTIONS DE GRACE, RETOUR A LA SANTÉ DU PRINCE DE GALLES :—Motion de Sir *J. A. Macdonald*, et ajournement de la Chambre pour permettre à ses Membres de prendre part à cette fête d'actions de grâce, 3.

AGRICULTURE :—Rapport du Ministre de l'—pour 1871, page 225. Devant être imprimé, 248.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX DE LA CHAMBRE :—Actions de grâces à l'occasion du rétablissement de la santé de S. A. R. le Prince de *Galles*, 3. Ascension, 100. Fête de la Reine, 155. Fête-Dieu, 168.

AMÉLIORATION DU CANADA, COMP. D' :—(Bill No. 124), M. *Ryan*, (Montréal),—renvoyé au comité des banques, etc., 153. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Adopté par le Sénat, 248. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 110.

ANTICOSTI, COMPAGNIE D' :—(Bill No. 76), M. *Workman*, renvoyé au comité des bills privés, 77. Rapporté amendé, 172. Deuxième lecture, considéré et amendé, 184. Amendements, considérés et adoptés, 198. Ordre pour la troisième lecture, rescindé, Bill renvoyé de nouveau à un comité général, amendé de nouveau, Rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 204. Passé par le Sénat avec des amendements, qui sont adoptés, 244. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 115.

APPEL, COUR D' :—Adresse demandant un état de toutes les causes portées devant la,—dans Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse,—et des causes portées devant le Conseil Privé de Sa Majesté. Hon. M. *Dorion*, 25. Réponse, 124. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

APPEL EN MATIÈRES CRIMINELLES :—(Bill No. 19), M. *Harrison*, 38. Retiré et ordre rescindé, 249.

AQUEDUCS DU CANADA, COMPAGNIE D' :—(Bill No. 56), Hon. M. *Wood*,—renvoyé au comité des bills privés, 77. Rapporté amendé, 119. Deuxième lecture, 125. Considéré et amendé ; réimpression, 134. Amendements considérés et adoptés, 157. Troisième lecture et passé, 167. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 212. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 114.

ARBITRES FÉDÉRAUX :—Adresse demandant un état de toutes leurs décisions. M. *McDougall* (Renfrew), 33. Réponse, 225.

ARCHER, JOSEPH E. :—Brevet. (*Voir* Machine à tricoter Hollen-Robert, etc.)

ARMEMENTS ET MUNITIONS ACHETÉS DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL PAR LE CANADA :—Adresse, Hon. M. *Blake*, 185.

ARMES DANGEREUSES :—Pour étendre la loi relative au port d' —(Bill No. 18), M. *Harrison*, 38. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 197.

ARTICLES DE PROVENANCE CANADIENNE :—La Chambre devant se former en Comité sur une résolution à ce sujet,—Sir *F. Hincks*, 61. En Comité ; résolution adoptée, 69. Rapportée, adoptée et Bill (No. 100) présenté, 95. Deuxième lecture et renvoyé au comité des banques, etc., 130.

ARTILLERIE, TERRES DE L' :—Adresse,—sommes exigées et reçues par le département de la justice, etc., sous forme de frais, etc., M. *Metcalfe*, 38.

ASSURANCE, COMPAGNIES D' :—Etats de leurs affaires transmis conformément à l'acte 31 *Victoria*, ch. 48, sec. 14, page 108.

ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA, COMP. D' :—(Bill No. 82.) M. *Baker*,—renvoyé au comité des banques, etc., 104. Rapporté amendé, 165. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 175. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont adoptés, 220. Sanction royale, 256. 35 *Victoria*, ch. 104.

ASSURANCE DE L'OUEST, COMP. D' :—(Bill No. 71). M. *Morrison* (*Niagara*),—renvoyé au comité des banques, etc., 68. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé. 205. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 99.

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU CANADA, COMPAGNIE D' :—(Bill No. 126). Hon. M. *Abbott;* 60e règle suspendue, et bill renvoyé au comité des banques, etc., 153. Rapporté amendé, 165. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 175. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont adoptés, 226. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 105.

ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DU CANADA :—(Bill No. 37), M. *Magill*,—renvoyé au comité des banques, etc., 68. Rapporté, 123. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 134. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 101.

ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU, COMPAGNIE D' :—(Bill No. 72), M. *Kirkpatrick*,—renvoyé au comité des banques, etc., 68. Rapporté amendé, 140. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 148. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 204. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 100.

ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, COMP. D' :—(Bill No. 23). M. *Street*.—51e règle suspendue—renvoyé au comité des banques, etc., 60. Rapporté amendé, 123. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 134. Adopté par le Sénat, 191. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 98.

ASSURANCE MARITIME, COMP. DITE ANCHOR :—(Bill No. 95). M. *Gibbs*—renvoyé au comité des banques, etc., 94. Rapporté amendé, 140. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 148. Adopté par le Sénat, 191. Sanction royale, 256. 35 *Victoria*, ch. 103.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE TORONTO, COMPAGNIE DITE BEAVER :—Rapport annuel pour 1871, page 247.

AUTEUR, DROITS D' :—Bill du Sénat (No. 142) reçu et lu première fois, 204. Deuxième lecture et résolution adoptée en comité général, 227. Considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 244. Amendements adoptés par le Sénat et bill de nouveau amendé par la Chambre, etc., 250. Sanction royale réservée, 257.

AVARIES DANS LES PRINCIPAUX PORTS DU CANADA, AJUSTEURS DES :—(Bill No. 87), Hon. M. *Abbott*, 90. Retiré et ordre rescindé, 227.

B

BAIE DU TONNERRE, BANQUE DES MINES D'ARGENT DE LA :—(Bill No. 59), Hon. M. *Gray*,—renvoyé au comité des banques, etc., 64. Honoraire remis, 147.

BAIE DU TONNERRE, COMP. DE TÉLÉGRAPHE DES MINES D'ARGENT DE LA :—(Bill No. 60), Hon. M. *Gray*, renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 64. Rapporté amendé, 111. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 167. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 97.

BAIE DU TONNERRE, COMP. DU CHEMIN DE FER DES MINES D'ARGENT DE LA :— (Bill No. 75), Hon. M. *Gray*, renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 77. Rapporté amendé, 226. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, *idem*. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 80.

BAIE VERTE, CANAL DE LA :—Adresse demandant un rapport et des estimations,—M. *Grant*, 154. Réponse, 184. Devant être imprimée, 247.

BANQUE, LISTES D'ACTIONNAIRES DE :—Banque de l'A. B. du Nord et d'Yarmouth, N.-E., 5. Banque du Nouveau-Brunswick, 17. Banque du district de Niagara, 31. Banque fédérale, 37. Banques de Montréal et de la cité de Montréal, 43. Banque de la Nouvelle-Ecosse, Banque métropolitaine, Banque royale canadienne, Banque canadienne de commerce et Banque d'Ontario, 49. Banque de St. Stephen, N.-B., 56. Banque du Peuple et Banque de Toronto, 59. Banque des Cantons de l'Est et de Québec, 63. Banque d'Union du Bas-Canada, 67. Banque des Marchands, Halifax, 86, et Banque Jacques-Cartier, 93. Devant être imprimées, 247.

BANQUE MARITIME DE LA PUISSANCE :—(Bill No. 91), Hon. M. *Tilley*,—renvoyé au comité des banques, etc., 93. Rapporté amendé, 140. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 148. Passé par le Sénat avec des amendements, 173. Amendements adoptés, 184. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 58.

BANQUE CENTRALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—(Bill No. 143), M. *Pickard*,—renvoyé au comité des banques, etc., 220. Rapporté, 233. Deuxième lecture le même jour, *idem*. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 234. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257. —35 *Victoria*, ch. 57.

BANQUE SUPÉRIEURE DU CANADA :—(Bill No. 117), M. *Kirkpatrick*,—renvoyé au comité des banques, etc., 140. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 59.

BANQUE DE L'ACADIE :—(Bill No. 41), M. *Forbes*,—renvoyé au comité des banques, etc., 86. Rapporté amendé, 140. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 148. Passé par le Sénat, avec des amendements, 173. Amendements adoptés. 184. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 55.

BANQUE DU CANADA :—(Bill No. 16), M. *Beaty*,—renvoyé au comité des banques, etc., 50. Rapporté amendé, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé sous le nouveau titre de Banque du St. Laurent, 124. Passé par le Sénat, avec des amendements, 173. Amendements adoptés, 184. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 52.

BANQUE D'HAMILTON:—(Bill No. 11), M. *Magill*,—renvoyé au comité des banques, etc., 32. Rapporté, 100. Deuxième lecture, 105. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat, avec des amendements, 173. Amendements adoptés, 184. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 53.

BANQUE DE MANITOBA:—(Bill No. 108), M. *Smith* (Selkirk),—renvoyé au comité des banques, etc., 111. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 60.

BANQUE DE ST. JEAN:—(Bill No. 90), Hon. M. *Tilley*,—renvoyé au comité des banques, etc., 93. Rapporté amendé, 140. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 148. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 181. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 56.

BANQUE DU HAUT-CANADA:—Etat de ses affaires le 31 mars 1872, comparé avec l'état de juin 1871, page 38. Devant être imprimé, 77.

BANQUE VILLE-MARIE:—(Bill No. 134), M. *Pâquet*, 51e règle suspendue et bill renvoyé au comité des banques, etc., 179. Rapporté amendé, 197. Remise de l'honoraire, *idem*. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Adopté par le Sénat, 248. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch, 51.

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA:—(Bill No. 22), M. *Workman*,—renvoyé au comité des banques, etc., 50, Rapporté amendé, 100. Deuxième lecture, 105. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat avec des amendements, 173. Amendements adoptés, 184. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 50

BANQUES ET COMMERCE DE BANQUE:—La Chambre en comité sur certaines résolutions amendant l'acte concernant les banques d'épargne du gouvernement, les actes relatifs aux banques et l'émission des billets fédéraux, etc.,—Sir *F. Hincks*, 25. En comité, 4. Résolutions adoptées, 32. Rapportées et résolutions 1 et 2 adoptées. Résolution 3 lue; M. *Cartwright* propose un amendement qui est rejeté et la résolution 3 est adoptée, 44. Résolutions renvoyées aux comités généraux des différents bills, 130.

BANQUES ET COMMERCE DE BANQUE:—Pour corriger une erreur cléricale dans l'acte y relatif.—(Bill No. 32). Sir F. *Hincks*, 44. Lu la deuxième fois et renvoyé au comité des banques, etc., 69. Rapporté amendé, 123. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 140. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 181. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 8.

BANQUES ET DU COMMERCE, COMITÉ DES:—Comité spécial à nommer, 3. Rapport, 19. Adopté, 27. Premier rapport (réduction de quorum) 38. Second rapport, 100. Troisième rapport, 104. Quatrième, 123. Cinquième, 140. Sixième, 165. Septième, 190. Huitième, 197. Neuvième, 205, et dixième, 233.

BALLOTTAGE, ELECTIONS PARLEMENTAIRES PAR:—(Bill No. 63). M. *Tremblay*, 64. Motion pour la deuxième lecture, rejetée 197.

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES:—Etats Généraux—de Montmagny, Kamouraska et Québec, pour 1871.—de Joliette, pour 1870; de Bedford, pour 1871, et état supplémentaire pour 1870, page 5. D'Arthabaska, Beauce, Beauharnois, Berthier, Bonaventure, Chicoutimi, Iberville, Ottawa, Richelieu, Saguenay, St. Hyacinthe, Terrebonne et Trois-Rivières, pour 1871, page 11. De St. François, 67; de Joliette, 1871, page 147.

BIBLIOTHÉCAIRE, RAPPORT DU, 3.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:—Comité spécial nommé et message envoyé au Sénat, 27. Message du Sénat désignant ses membres, 33.

BILLETS DE LA PUISSANCE:—Pour amender l'acte qui en règle l'émission—(Bill No. 33), Sir *F. Hincks*, 45. Deuxième lecture, 61. Considéré et rapporté, 83. Motion pour troisième lecture et amendements de MM. *Holton*, *Young* et *Gibbs*, rejetés,—bill lu troisième fois et passé, 94 et 95. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 148. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 7.

BILLETS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX:—Etat de leur circulation jusqu'au 31 mars 1872, page 38. Pas imprimé, 77.

BILLS (PRIVÉS) PLACÉS SUR LES ORDRES LE JOUR DE LEUR RAPPORT:—Nos. 68 et 69, page 211. Nos. 65 et 75, page 226.

BILLS PRIVÉS:—Pétitions et rapports à leur sujet—délai prolongé, 68. Affichage—temps réduit de 10 à 3 jours pour le reste de la session, 165.

BILLS PRIVÉS:—Nomination du comité permanent des, 3. Rapporté, 18. Adopté, 26. Premier rapport (quorum réduit), 31. Second rapport, 89. Troisième, 100. Quatrième 115. Cinquième, 119. Sixième, 134. Septième, 165. Huitième, 172. Neuvième, 183.

BONNEMENT, EMILE,—NATURALISATION:—(Bill No. 88). Hon. M. *Archambeault*,—renvoyé au comité des bills privés, 90.

BOSSÉ, JUGE:—Adresse demandant la correspondance au sujet de son refus de se conformer à l'ordre de résider à Montmagny. M. *Fournier*, 12. Réponse, 94. Devant être imprimée seulement pour la distribution, 196.

BREVETS D'INVENTION :—Chambre en comité sur une résolution à ce sujet, laquelle est adoptée, rapportée, adoptée, et bill (No. 98) présenté, Hon. M. *Pope*, 94. Deuxième lecture, considéré, résolution adoptée, renvoyée, amendé, rapporté et adopté, 130. Motion pour troisième lecture, et les deux amendements de M. *Chauveau* rejetés ; Bill lu troisième fois et passé, 212. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 244. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 26.

BUDGET :—Message du G. G. transmettant le budget pour l'année fiscale 1873, page 50. Budget supplémentaire pour 1872, page 68. Budget supplémentaire pour 1873, page 139.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC :—Adresse—Soumissions reçues pour ses appareils de chauffage, M. *Robitaille*, 135. Réponse, 220. Pas imprimée, 248.

C

CAISSE D'ECONOMIE NOTRE-DAME DE QUÉBEC :—Etat de ses opérations pour l'année expirée le 31 mai 1871, page 67.

CANAL A NAVIRES DE CAUGHNAWAGA, COMP. DU :—(Bill No. 27), M. *Shanly*—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 44. Rapporté, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 92.

CANAUX DU CANADA :—La Chambre devant se former en comité sur certaines résolutions relatives à leur amélioration et agrandissement. Sir *F. Hincks*, 60. En comité ; résolutions adoptées, rapportées et adoptées, 191.

CARTER, E. :—Certificat d'élection—Brome, 1. Il prête serment et prend son siége en Chambre, *idem*.

CHAMBRE DES COMMUNES, SES COMPTES :—Du 30 juin 1870 au 30 juin 1871 ; et du 30 juin au 31 décembre 1871, page 140.

CHAMBRE DES COMMUNES :—Résolution relative au salaire de ses officiers et serviteurs, Hon. M. *McDougall*, (Lanark) 249.

CHARRUES :—Adresse pour un état des charrues à double soc entrées au port de Guelph, M. *Ross* (Wellington), 64. Réponse, 203. Pas imprimée, 248.

CHATHAM, CHAMBRE DE COMMERCE DE :—(Bill No. 4) M. *Stephenson*,—renvoyé au comité des banques, etc., 134. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 198. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 235 Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 47.

CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL, COMP. DU :—(Bill No. 45), Hon. M. *Abbott*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 68.

CHEMIN DE FER CENTRAL DE MANITOBA, COMP. DU :—(Bill No. 70), M. *Gibbs*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 68. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 226. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 77.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Rapport par *S. Fleming*, écr., ingénieur en chef, 86. Devant être imprimé, 247.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Que la Chambre se forme en comité sur certaines résolutions concernant le—Sir *G. Cartier*, 61. En comité et résolutions adoptées, 95. Résolutions renvoyée de nouveau au comité pour être amendées de nouveau. Amendées en conséquence et rapportées. Motion pour la deuxième lecture et amendements proposés par MM. *Macdonald* (Glengarry), *Mackenzie* et *Young*, lesquels sont rejetés. Résolutions lues la deuxième fois et adoptées, pages 142, 143 et 144, et renvoyées et comité du Bill (No. 52) sur le même sujet, 162.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—(Bill No. 52), Sir *G. Cartier*, 60. Deuxième lecture, considéré et résolutions ci-dessus à lui renvoyées, amendé, rapporté, et réimpression du bill tel qu'amendé, ordonnée, 162. Renvoyé de nouveau à un comité général et amendé de nouveau, 173. Motion pour la deuxième lecture des amendements, 175. Amendements des Hon. MM. *Blake*, *Dorion*, *Mackenzie* et *Wood* a ce sujet, rejetés, pages 175, 176 et 177. Amendements lus et adoptés, 177. Motion de troisième lecture et amendements de MM. *Wood* et *Mills*, rejetés ; Bill lu la troisième fois et passé, 179, 180. Passé par le Sénat, avec des amendements, 235. Amendements adoptés, 244. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 71.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE DU CANADA, COMP. DU :—(Bill No. 68), M. *Grant*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 68. Rapporté amendé, 211. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 213. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 73.

CHEMIN DE FER DE JONCTION DU PACIFIQUE, COMP. DU :—(Bill No. 47), M. *Harrison*, (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 89.

CHEMIN DE FER INTER-OCÉANIQUE, COMP, DU :—(Bill No. 69), M. *Morrison*, (Niagara),—renvoyé au Comité des Chemins de Fer, etc., 68. Rapporté amendé, 211. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 213. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 72.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité permanent des, à nommer, 3. Rapporté, 18. Adopté, 26. Premier rapport, 77. Deuxième, 93. Troisième, 104. Quatrième, 111. Cinquième, 115. Sixième, 119. Septième, 154. Huitième, 190. Neuvième, 197. Dixième, 211. Onzième, 212. Douzième, 220. Treizième 226. Ce dernier adopté, 244.

CHEMINS DE FER, LARGEUR DE LEUR VOIE :—Motion pour une Adresse concernant la largeur de la voie des chemins de fer Grand Tronc et Intercolonial,—M. *Bodwell*, retirée, 38.

CHEMINS DE FER, CARTES DES :—Rapport du comité des chemins de fer sur ce sujet, 226.

CHEMINS DE FER DU NORD DU CANADA :—(Bill No. 50), M. *Morrison*, (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté, 119. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 66.

COLBORNE, HAVRE DE PORT :—Adresse pour les soumissions au sujet de ce havre, M. *McCallum*, 135. Réponse, 225.

COLLINGWOOD :—Pour étendre l'acte 33 *Vict.*, ch. 20, au Port de *Collingwood*. La Chambre devant se former en comité sur l'opportunité de rendre cet acte ainsi applicable, Hon. M. *Tilley*, 220. En comité, résolution adoptée, rapportée, adoptée et Bill (No. 146), présenté, 227. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 250. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 41.

COLOMBIE BRITANNIQUE :—Rapport du Ministre des Travaux Publics, Hon. M. *Langevin*, 60.

COMMERCE ET NAVIGATION DU CANADA, TABLEAUX :—Pour 1871, page 11.

COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS A NOMMER :—Comité spécial chargé de préparer et faire rapport des listes de membres de ces comités, 11. Rapport, 18 et 19. Adopté, 25.

COMITÉS PERMANENTS A NOMMER, 3. Rapport, 18.

COMMIS ET OFFICIERS DES DÉPARTEMENTS :—Adresse demandant un état du montant à eux payé pour travail surnuméraire, M. *Metcalfe*, 38. Réponse, 124. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

COMPAGNIE DE DÉPÔTS DU CANADA :—(Bill No. 110), M. *Gibbs*,—51e règle suspendue et renvoyé au comité des banques, etc., 111. Rapporté, amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, amendé rapporté. Troisième lecture et passé, 198. Passé par le Sénat, 248. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 106.

COMPTES PUBLICS POUR 1871,—page 11. Renvoyés au comité des comptes publics, 32.

COMPTES PUBLICS :—Nomination du comité permanent, 3. Rapporté, 19. Adopté, 27. Comptes publics pour 1871 à lui renvoyés, 32. Premier rapport (quorum réduit), 38. Second rapport, 86. Troisième rapport, communiqué au Sénat par message, 134. Quatrième rapport, 166. Réponse à une adresse—réclamation de *John Schultz* et rapport de l'Hon. *F. G. Johnson* à lui renvoyés, 204. Cinquième rapport, 226. Sixième, 244.

CONSEILS DE LA REINE, PROVINCE D'ONTARIO :—Adresse demandant la correspondance relative au droit de nommer les conseils de la Reine,—Débats, motion retirée. M. *O'Connor*, 148.

CONSEILLERS LÉGISLATIFS ET DÉPUTÉS AUX ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES INÉLIGIBLES POUR LES COMMUNES :—(Bill No. 12), M. *Mills*, 32. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 154.

COOKE, W., GARDE-PÊCHE, BONAVENTURE :—Adresse relative à sa demission,—M. *Robitaille*, 38. Réponse, 64. Pas imprimée, 77.

CÔTÉ, C. :—Adresse—non paiement de la somme à lui adjugée par des arbitres officiels. M. *Fournier*, 78.

CÔTEAU ET LIGNE PROVINCIALE, CHEMIN DE FER ET PONT DU :—(Bill No. 92) M. *Macdonald* (Glengarry—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 94. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 83.

CÔTEAU DU LAC, FORT DU :—Adresse demandant la correspondance à ce sujet entre les héritiers de *de Beaujeu* et le gouvernement. M. *Masson* (Soulanges), 227.

CRÉDIT FONCIER DU CANADA, COMP. DE :—Liste de ses actionnaires le 31 décembre 1871, page 17.

CRIMINELS FUGITIFS, PROMPTE APPRÉHENSION DES :—(Bill No. 79.) M. *Harrison*, 82. Retiré, 250.

CUMBERLAND, F. W. :—Certificat de son élection comme député d'Algoma, 1. Il prête serment et prend son siége, 5.

D

DÉBITEUR ET CRÉANCIER :—(Bill No. 80) pour faciliter les arrangements entre, etc.,—M. *Carter*, 82.—*Ordonné* que 2,000 exemplaires du bill soient imprimés, et motion renvoyée au comité des impressions, 220. Ordre pour la deuxième lecture, rescindé, 250.

DECOSMOS, A. :—Certificat de son élection comme député de Victoria, Colombie Britannique, 1. Il prête serment et prend son siége, 2.

DELORME, P. ;—Pétition contre, renvoyé au comité des priviléges et élection, 32. Rapport recommandant qu'il soit passé outre, adopté, 123 et 124.

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat de ces dépenses, 17.

DETTE DE LA CI-DEVANT PROVINCE DU CANADA :—Adresse demandant la correspondance au sujet de la division du surplus. Hon. M. *Holton*, 39. Réponse, 90. Pas imprimée, 196.

DETTE PUBLIQUE :—Bill (No. 34) relatif à la, et au prélèvement d'emprunts autorisés par le parlement, Sir *F. Hincks*, 45. Deuxième lecture, 69. Considéré (résolution adoptée en comité sur le sujet renvoyé) amendé, rapporté et adopté, 130. Troisième lecture et passé, 140. Adopté par le Sénat, 162. Sanction royale, 256. 35 *Victoria*, ch. 6.

DISCOURS DU TRÔNE :—Lu, 2. La prise en considération, 3. Résolution pour une adresse, 5. Adopté, 6. Comité spécial chargé de rédiger l'adresse ; il fait rapport d'un projet d'adresse, qui est lu la deuxième fois et adopté ; ordre de le grossoyer et présenter, 6, 7 et 8. Réponse de Son Excellence, 20. Discours de clôture, 258.

DIVISIONS ELECTORALES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE ET DE MANITOBA :—Ordre de la Chambre pour un état des votes inscrits dans chaque division. M. *Bodwell*, 135. Réponse, 172. Imprimée dans les deux langues, 196.

DODGE, A. G. P., NATURALISATION :—(Bill No. 25), M. *Morrison* (Niagara),—renvoyé au comité des bills privés, 44. Rapporté, 100. Deuxième lecture, 125. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256. —35 *Victoria*, ch. 109.

DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ :—(Bill No. 15), Sir *J. A. Macdonald*, 32. Deuxième lecture, considéré et rapporté, 45. Troisième lecture et passé, 50. Adopté par le Sénat, 74. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 34.

DOUBLE MANDAT—DANS LES PROVINCES OU IL N'EST PAS PERMIS, LES MEMBRES DES LÉGISLATURES LOCALES DOIVENT RÉSIGNER AVANT DE SE FAIRE CANDIDATS POUR LE PARLEMENT FÉDÉRAL :—(Bill No. 26) M. *Costigan*, 44. Motion pour deuxième lecture et amendement de M. *Geoffrion*, rejeté ; deuxième lecture, 155. Considéré, amendé, rapporté, 158. Renvoyé de nouveau à un comité général, amendé de nouveau et rapporté. Motion pour la prise en considération des amendements ; amendements de MM. *Blake*, *Bodwell* et *Geoffrion*, rejetés ; amendements lus deuxième fois et adoptée. Motion pour troisième lecture,—amendement de M. *Geoffrion*, rejeté, objection de M. *Mills* écartée, et bill lu troisième fois et passé, de 185 à 187. Adopté par le Sénat, 248. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 15.

DROITS DE DOUANE PERÇUS AU PORT DE LA BAIE D'HUDSON, DE 1869 A 1871, INCLUSIVEMENT :—Adresse demandant un état à ce sujet, M. *Young*, 24. Réponse, 94. Pas imprimée, 196.

DROITS DE DOUANE ET D'EXCISE :—La Chambre en comité sur une résolution à l'effet d'étendre la loi relative à ces droits à la Colombie Britannique, et elle adopte une résolution qui est rapporté et adoptée, et le bill No. 145 est présenté par l'Hon. M. *Morris*, 220. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 250. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 37.

DUFRESNE, J. :—Avis de vacance—Sa résignation et nouveau bref émis pour Montcalm, 1.

DUGAS, P. :—Certificat de son élection pour Montcalm, 1. Il prête serment et prend son siége, 11.

DUNKIN, HON. C. :—Avis de vacance, ayant accepté la charge de juge puïné de la cour supérieure du B.-C.—et nouveau bref émis pour Brome, 1.

E

EFFETS VOLÉS :—Pour amender la loi relative aux annonces à ce sujet (Bill No. 50), M. *Harrison*, 60. Motion pour deuxième lecture et débats sur icelle ajournés, 197. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 250. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 35.

ELECTIONS PARLEMENTAIRES, ACTE PROVISOIRE POUR LES, 1871 :—(Bill No. 147), Sir *J. A. Macdonald*, 231. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, et question de concours aux amendements, et amendement de l'Hon. M. *Chauveau*, rejeté, 250. Amendements adoptés, *idem*. Ordre pour la troisième lecture, rescindé, et bill renvoyé de nouveau au comité général, amendé de nouveau, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 254. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 14.

ELECTIONS :—Pour qu'elles aient lieu le même jour (Bill No. 8), Hon. M. *Blake*, 24. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 149.

ELECTIONS DES DÉPUTÉS AUX COMMUNES :—Pour la nomination d'officiers-rapporteurs pour les prochaines élections générales.—(Bill No. 104), M. *Fournier*, 104. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 198.

ELECTIONS DES DÉPUTÉS AUX COMMUNES :—Revision des listes électorales du district de Victoria, N.-E.—(Bill No. 120), M. *Ross*, (Victoria, N.-E.,) 147. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 16.

ELECTIONS PROTESTÉES DÉCIDÉES PAR DES JUGES :—(Bill No. 17), Hon. M. *Blake*, 38. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 154.

ELGIN ET INVERHURAN, HAVRES DU PORT :—Adresse pour rapports, etc., relatifs à ces havres, M. *Sproat*, 157.

EMIGRANTS A FORT GARRY :—Ordre de la Chambre pour un état des dépenses pour voitures et hommes au débarcadère de Prince *Arthur*,—M. *Stirton*, 39. Réponse, 195. Imprimée, 247.

EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL :—Réponse à une adresse du 4 mai 1870, demandant les noms, origine, croyance, position et salaire de ces employés, 94. Imprimée, 196.

ENGAGEMENT DE MATELOTS, BUREAU D', N.-E. :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à ce sujet,—Hon. M. *Tupper*, 161. Approbation de Son Excellence signifiée, résolution adoptée en comité, laquelle est rapportée et adoptée, et Bill (No. 132) y relatif présenté, 175. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 212. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 39.

EQUIPEMENT DE CHEMINS DE FER, COMPAGNIE CANADIENNE D' :—(Bill No. 21), Hon. M. *Irvine*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 44. Rapporté amendé, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Par le Sénat, 167. Sanction royale, 250.—35 *Victoria*, ch. 82.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à ce sujet, Hon. M. *Howe*, 24. En comité; résolution adoptée et Bill (No. 30) y relatif, présenté, 44. Deuxième lecture, 69. Considéré (résolution adoptée en comité renvoyée) rapporté, adopté tel qu'amendé, 130. Bill renvoyé de nouveau au comité général, amendé de nouveau, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 141 et 142. Adopté par le Sénat, 162. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 22.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—Compte des dépenses pour ce service pendant l'année fiscale 1871, page 81. Rapport de progrès pour 1870-71, page 108. Et rapport sommaire d'explorations géologiques le 20 mai 1872, page 166. Imprimés comme documents de la session seulement, 195.

EXPÉDITION MILITAIRE, MANITOBA :—Motion pour une adresse à ce sujet—M. *Schultz*—retirée, 254.

EXPLORATION DU PACIFIQUE PAR LE CANADA :—Adresses concernant certaines divisions de cett eexploration.—M. *McDougall*, (Renfrew), 54. Réponse, 249.

F

FAILLITE, LOIS DE :—(Bill No. 3), M. *Colby*, 11. Motion pour deuxième lecture, suivie de débats, 45. Amendement de l'Hon. M. *Cameron* (Peel) pour renvoyer le bill au comité des banques, etc., suivi de débats, 50. Amenment de M. *Bellerose*, rejeté, ainsi que celui de l'Hon. M. *Cameron*. Bill lu deuxième fois, 55 et 56. Motion pour que la Chambre se forme en comité sur le bill, et motion de M. *Savary* déclarée hors d'ordre ; amendement de l'Hon. M. *Anglin* rejeté, et motion de M. *Harrison* déclarée hors d'ordre, 82. Bill considéré en comité et rapporté, 83. Motion pour troisième lecture, à laquelle M. *Harrison* fait objection ; objection rejetée par M. l'Orateur. Amendement de MM. *Jones* (Halifax), *Gibbs* et *Bellerose*, rejetés, et bill lu troisième fois et passé, 125 et 126.

FAILLITE, ACTE DE, 1869 :—(Bill No. 62), M. *Harrison*, 64. Retiré et renvoyé au comité des impressions, 250.

FRAIS DE ROUTE—MEMBRES DU SÉNAT ET DES COMMUNES—1867-68 :—Ordre de la Chambre pour un état de ces frais, M. *Bodwell*, 148. Réponse, 161.

G

GANANOQUE ET WILTSIE, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE :—(Bill No. 119) M. *Shanly*—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 147. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 94.

GARANTIE IMPÉRIALE ET SOCIÉTÉ DE PRÊT :—(Bill No. 83), M. *Morrison* (Niagara)—renvoyé au comité des banques, etc., 86. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 205. Passé par le Sénat avec des amendements, qui sont adoptés, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 107.

GOUVERNEMENT,—POUR LE RENDRE INDEMNE AU SUJET DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE MANITOBA :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à ce sujet—Sir *F. Hincks*, 61. En comité ; résolution adoptée, 69. Rapportée, adoptée et bill (No. 99) présenté, 95. Lu deuxième et troisième fois et passé, 130. Adopté par le Sénat, 162. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 4.

GOUVERNEMENT, ORDRES ET AFFAIRES DU, devant avoir la priorité le jeudi, 161.

GOUVERNEMENT, BANQUES D'EPARGNE DU :—Bill (No. 31) Sir *F. Hincks*, 44. Deuxième lecture, 61. Considéré (résolution adopté en comité général, renvoyé) amendé, rapporté et adopté, 130. Troisième lecture et passé, 140. Adopté par le Sénat, 167. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 9.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Invitant les Communes à se rendre au Sénat, 1. Lecture de son discours, 2. Résolution pour une adresse en réponse, 5. Résolution adoptée, 6. Renvoyée au comité spécial, qui fait rapport d'un projet d'adresse, qui est lu et adopté, et qui doit être grossoyé et présenté, pages 6, 7 et 8. Réponse de Son Excellence, 20.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Adresse exprimant nos regrets sur son départ comme gouverneur du Canada, renvoyé à un comité spécial chargé d'un projet d'adresse,—rapport et adoption du projet après deuxième lecture, grossoyé, et message au Sénat demandant son concours, 234. Message du Sénat adoptant l'adresse, qui sera présentée par les membres du conseil privé, 249.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, recommandant certaines matières, etc., 50, 68, 86, 95, 105, 175.

GRAND OCCIDENTAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—(Bill No. 58), Hon. M. *Cameron* (Peel),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 64. Rapporté amendé, 115. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 212. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 65.

GRAND TRONC, MONTRÉAL ET CHAMPLAIN, COMPAGNIES DES CHEMINS DE FER :—(Bill No. 5), Hon. M. *Irvine*, renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté amendé, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat avec des amendements, qui sont adoptés, 181. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 64.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA ET DU PONT INTERNATIONAL, COMPAGNIES DU :—(Bill No. 6), M. *Street*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 32. Rapporté, 77. Deuxième lecture, 90. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 100. Adopté par le Sénat, 148. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 63.

GRAND TRONC, COMPAGNIE DU, ET LA VILLE DE GALT :—(Bill No. 57), M. *Young*, renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 86. Rapporté, 115. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—33 *Victoria*, ch. 62.

GRANT, J. A., député du comté de Russell, attire l'attention de la Chambre sur le fait que son nom a été inscrit par erreur pour l'affirmative au lieu de la négative, 179.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Devant se présenter avec le bref d'élection et rapport pour Marquette. Il se présente et il lui est ordonné d'amender ce rapport, 54. Il annonce l'avoir amendé, *idem*.

GRENVILLE, CANAL DE :—Adresse demandant copie des soumissions pour son agrandissement, etc., M. *Metcalfe*, 54 Réponse, 148. Pas imprimée, 248.

H

HALIFAX, COMPAGNIE DE BANQUE D' :—(Bill No. 42), M. *Jones* (Halifax),—renvoyé au comité des banques, etc., 64. Rapporté, 100. Deuxième lecture, 105. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 226. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 54.

HALIFAX, SENTENCE ARBITRALE A L'ÉGARD DE L'ÉDIFICE PROVINCIAL D' :—Page 68. Seulement imprimée comme document de la session, 195.

HAMILTON ET PORT DOVER, CHEMIN D' :—Adresse au sujet des conditions de sa vente, etc., M. *Thompson* (Haldimand,) 185.

HANSARD CANADIEN :—Instructions à la commission administrative de la Chambre des Communes de prendre les mesures pour acheter 600 exemplaires de cet ouvrage. Sir *J. A. Macdonald*, 253.

HAUT-COMMISSAIRE :—Adresse demandant les dépêches du gouvernement impérial sur la question de savoir si un membre du ministère canadien voudrait accepter cette charge. Hon. M. *Mackenzie*, 25. Réponse, 54. Pas imprimée, 77.

HAVRE D'HALIFAX, N.-E., MAITRE DU :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution relative à la nomination de cet officier, Hon. M. *Tupper*, 161. Adhésion de Son Excellence signifiée ; résolution adoptée en comité, rapportée, adoptée, et bill (No. 133) présenté, 175. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 212. Adopté par le Sénat, 240. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 42.

HOLLEN-ROBERTS, MACHINE A TRICOTER DITE :—Pour autoriser *Jos. E. Archer* à prendre un brevet pour cette machine, (Bill No. 66), Hon. M. *Chauveau*,—renvoyé au comité des bills privés, 68. Rapporté amendé, 183. Motion pour deuxième lecture, suivie de débats, 212. Motion pour deuxième lecture rejetée, 226. Remise de l'honoraire, 249.

HONORAIRES EXIGÉS PAR LES OFFICIERS AMÉRICAINS :—Adresse relative aux marchandises passant par les Etats-Unis,—M. *Oliver*, 77. Réponse, 203. Imprimée, 248.

HONORAIRES DE CERTAINS BILLS PRIVÉS, REMISE D' :—Pour le Bill No. 59, page 147. Pour le Bill No. 114, page 197. Pour le Bill No. 112, page 205. Pour le Bill No. 60, page 249, et pour le Bill No. 113, page 253.

HORTON, H. C. :—Adresse demandant la correspondance au sujet de l'enlèvement illégal de la goëlette de pêche de ce nom, Hon. M. *Gray*, 39. Réponse, 68. Imprimée, 195.

HOUGHTON, C. F. :—Certificat de son élection pour Yale, (C. B.) 1. Il prête serment et prend son siège, 2.

HOULTON, COMP. DU CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE :—Pour rendre justice à ses actionnaires, (Bill No. 94), Hon. M. *Gray*,—renvoyé au comité des bills privés, 94. Rapporté amendé, 134. Deuxième lecture, 157. La Chambre devant se former en comité sur ce bill ; proposition de l'Hon. M. *Gray*, donnant instruction au Comité, suivie de débats, lesquels sont ajournés, 204 et 205. Bill retiré, 226.

HUDSON, PRÊT A LA COMP. DE LA BAIE D' :—La Chambre devant se former en comité sur la résolution pour amender l'Acte 34 *Vict.*, ch. 3, concernant le prêt à cette compagnie, Sir *F. Hincks*, 173. En comité, résolution adoptée, rapportée, adoptée et Bill (No. 136), présenté, 180. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 213. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 5.

HUILE DE CHARBON POUR LES PHARES :—Adresse à ce sujet, M. *Oliver*, 134. Réponse, 165. Pas imprimée, 248.

I

IMMIGRATION, ACTE CONCERNANT L', DE 1869 :—(Bill No. 85), Hon. M. *Pope*, 86. La Chambre devant se former en comité sur une résolution amendant cette loi ; résolution adoptée, 105 (après sa recommandation par Son Excellence), etc. Deuxième lecture du Bill et résolution renvoyée; 130. Considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 213. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 238. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 28

IMMIGRATION, SOCIÉTÉS D' :—(Bill No. 127), du Sénat, reçu et lu première fois, 154. Deuxième lecture, 175. Considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 212. Amendements adoptés par le Sénat, 235. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 29.

IMMIGRATION :—Adresse demandant les noms des agents nommés depuis janvier 1869. M. *Lawson*, 78.

IMMIGRATION ET COLONISATION :—Comité spécial à nommer, 3. Rapporté, 19. Adopté, 27. Rapport (et quorum réduit), 81.

INDEMNITÉ ET FRAIS DE ROUTE DES DÉPUTÉS :—Rapport du comité des comptes publics à ce sujet,—communiqué au Sénat par Message, 134. Message du Sénat en réponse, 141.

INDEX DES JOURNAUX :—Pour autoriser M. l'Orateur à faire continuer cet index.—Sur motion de l'Hon. M. *Cameron* (Peel), 211.

IMPRESSIONS CONFIDENTIELLES ET DES DÉPARTEMENTS :—Adresse demandant les comptes payés pour ce et pour reliure. M. *Young*, 24. Réponse, 134. Imprimée seulement comme document de la session, 196.

IMPRESSIONS, COMITÉ COLLECTIT DES :—Devant être nommé, 3. Rapporté, 19. Adopté, 26. Message du Sénat, désignant ses membres, 27. Message du Sénat, désignant ses membres, 33. Premier rapport (quorum réduit), 38. Second rapport, 50. Troisième rapport, 74. Quatrième, 77. Nombre extra d'exemplaires du traité de Washington, 82. Pétition de *P. Têtu* à lui renvoyée, 148. Pétition de *J. U. Bédard*, à lui renvoyée, 183. Pétition de *J. Sharples*, à lui renvoyée, 189. Cinquième rapport, 195. Second rapport, sur les intérêts manufacturiers, à lui renvoyé, 211. Impression de l'acte relatif aux débiteurs et créanciers à lui renvoyée, 220. Pétitions de *R. R. Dobell* et *W. Power* à lui renvoyées, 219. Sixième rapport, 247. Impression de l'acte de faillite de 1869 à lui renvoyée, 250. Troisième, quatrième, cinquième et sixième rapports adoptés, 249.

INSURRECTION A LA RIVIÈRE-ROUGE :—Motion pour une adresse, demandant que certaines demandes des plaignants soient prises en considération,—débats,—motion retirée. M. *Schultz*, 249.

INSURRECTION, TERRE DE RUPERT :—Adresse demandant les réclamations faites à ce sujet en 1869-70. M. *Drew*, 165.

INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS, HONORAIRES DES, EXIGÉS DES FABRICANTS DE BOIS :—Adresse demandant le tarif des, etc., M. *McDougall* (*Renfrew*), 154. Réponse, 220. Imprimée seulement pour la distribution, 248.

INTERCOLONIAL, RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DU CHEMIN DE FER :—Depuis le 9 mars 1871, page 50. Imprimé, 77.

INTERCOLONIAL, PONT DU CHEMIN DE FER, SUR LA RIVIERE MIRAMICHI :—Adresse demandant la correspondance entre le Gouvernement et autres à ce sujet.—M. *Jones* (Leeds et Grenville), 25. Réponse, 68.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :—Adresse demandant un état des dépenses se rattachant au tracé et à l'administion du,—M. *Jones* (Leeds et Grenville), 64. Réponse, 77.

INTERCOLONIAL, COMMISSION DU CHEMIN DE FER :—Adresse demandant les estimations soumises par l'ingénieur en chef à la commission, M. *Stirton*, 134.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :—Adresse demandant la correspondance entre les commissaires et l'ingénieur en chef et autres, au sujet de la nomination ou démission d'aucun ingénieur. Hon. M. *Smith* (Westmoreland), 135.

INTERCOLONIAL, TERMINUS A HALIFAX :—Adresse concernant l'arrangement proposé pour obtenir une partie du chantier de Sa Majesté pour un terminus. M. *Jones* (Halifax), 135. Réponse, 225. Pas imprimée, 248.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :—Motion pour que la Chambre se forme en comité sur une résolution affirmant l'utilité d'adopter la jauge de 4 pieds 8½ pouces dans la construction du—M. *Bodwell*—Débats—Odre des bills publics appelés à 7 heures 30 p. m., 55. Débats repris et ajournés, 126. Débats de nouveau repris et motion rejetée, 149.

INTÉRET, BILL CONCERNANT L' :—Pour assimiler la loi de la Nouvelle-Ecosse concernant l'intérêt—(Bill No. 74), M. *Jones* (Halifax), 77. Retiré, 198.

INTÉRÊTS AGRICOLES DE LA CONFÉDÉRATION :—Comité spécial chargé de s'enquérir de la condition des,—M. *Jones* (Leeds et Grenville), 50. Rapport, 134.

INTERETS MANUFACTURIERS DU CANADA :—Motion pour un comité spécial devant s'enquérir des—M. *Magill*, et amendement de M. *Jones*, (Leeds et Grenville) pour ajouter les mots " et agricoles ".—Débats,—Amendement retiré et motion originale adoptée, 17 et 18. Permission de faire rapport de temps à autre, 38. Premier rapport, 43. Pétition de *J. Robinson* et autres, renvoyée, 104. Second rapport, que 1000 exemplaires soient imprimés—renvoyé au comité des impressions, 211.

INVASION DU CANADA PAR LES FÉNIENS :—Adresse demandant les dépêches et correspondance relatives aux demandes d'indemnité occasionnées par cette invasion, Hon. M. *Mackenzie*, 25. Réponse, 60. Imprimée, 77.

INVASIONS FÉNIENNES :—Motion que la Chambre se forme en comité à l'effet de considérer certaines résolutions relatives au retrait des réclamations du Canada contre les Etats-Unis pour compensation des pertes causées par ces invasions, M. *Cartwright*. Et motion d'amendement de M. *Harrison*, et amendement del'Hon. M. *Blake* rejetée ; motion de M. *Harrison* adoptée, ainsi que la motion principale, telle qu'amendée, 90 et 91.

INVERNESS, (N.-E.) DISTRICTS ÉLECTORAUX DANS LE COMTÉ D' :—Pour pourvoir aux listes électorales de ce comté. (Bill No. 103), M. *Cameron* (Inverness), 104. Deuxième lecture, 159. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 197. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 17.

IROQUOIS, CHEFS :—Adresse relative à leur conduite.—Hon. M. *Holton*, 78. Réponse, 134. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

J

JOHNSON, HON. F. G. :—Motion pour l'adoption d'une résolution au sujet de sa nomination au poste de Lieutenant Gouverneur de Manitoba,—Hon. M. *Holton*,—suivie de débats ; M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 heures p. m. 82. Ordre de reprise en considération, rescindé, 187.

JOHNSON, HON. F. G. :—Adresse demandant un état des réclamations résultant de l'insurrection sur la Terre de *Rupert* et réglées par lui comme recorder, etc., 185. Réponse, renvoyée au comité des comptes publics, 204. Pas imprimée, 248.

JOHNSON, HON. F. G. :—Adresse pour copie de sa commission comme juge de la cour supérieure de la province de Québec ; comme Recorder de Manitoba, comme Lieutenant-Gouverneur de Manitoba, etc.—M. *Fournier*, 185.

JUGE POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, QUÉBEC :—Adresse demandant la correspondance relative à la nécessité de nommer un juge domicilié dans chaque district judiciaire. M. *Fournier*, 124. Réponse, 134.

JUGES ET MAGISTRATS STIPENDIAIRES, QUÉBEC, NOUVELLE-ECOSSE, MANITOBA ET COLOMBIE BRITANNIQUE :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution concernant leur traitement, etc.,—Sir *J. A. Macdonald* 172. En comité : résolution adoptée, rapportée, adoptée et renvoyée au comité général des bills Nos. 137 et 138, pages 180 et 181.

JUGES DE PAIX EN DEHORS DES SESSIONS :—(Bill No. 73), M. *Street*, 68. Retiré, 227.

JUGEMENTS, COUR D'APPEL :—Voir *appel.*

JUSTICE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, ADMINISTRATION DE LA :—Adresse à ce sujet,—Hon. M. *Dorion*, 25. Réponse, 134.

L

LEMOINE, P. H. ET A. :—Adresse relative aux réclamations au sujet du lot de terre, concession nord-ouest, rivière du Pot-au-Beurre, comté de Richelieu. M. *Barthe*, 248.

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS PROMISSOIRES :—(Bill No. 115), Hon. M. *Cameron* (Peel), 129. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 198. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 238. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 10.

LETTRES CHARGÉES SOUSTRAITES DE LA POSTE D'HALIFAX :—Adresse demandant la correspondance à ce sujet, Hon. M. *Hutchison*, 39. Réponse, 94. Pas imprimée, 196.

LÉVIS, CHAMBRE DE COMMERCE DE :—(Bill No. 89), Hon. M. *Blanchet*,—renvoyé au comité des banques, etc., 93. Rapporté, 165. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 175. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 220. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 48.

LIMITES DE LA PROVINCE D'ONTARIO :—Adresse au sujet des limites nord et ouest de cette province.—M. *Mills*, 227.

LIQUEURS ENIVRANTES, ETC. :—Adresse demandant la correspondance relative à l'introduction de ces liqueurs sur le territoire du Nord-Ouest par des étrangers.—M. *Smith*, (Selkirk), 154. Réponse, 166. Pas imprimée, 196.

LOI SCOLAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—Adresse demandant la correspondance y relative, M. *Renaud*, 64. Réponse, 90. Imprimée, 196.

LOI SCOLAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—Voir *Nouveau-Brunswick.*

LOIS EXPIRANTES :—Comité spécial à nommer, 3. Rapport, 18. Adopté, 26. Rapport (et quorum réduit), 43.

LONDRES ET DU CANADA, COMPAGNIE DE PRÊT ET D'AGENCE DE (responsabilité limitée) :—(Bill No. 55), M. *Gibbs*, —renvoyé au comité des banques, etc., 77. Rapporté amendé, 123. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 134. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 204. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 108.

LYNCH, JAMES S. :—Sa pétition renvoyé au comité des priviléges et élections, 50. Rapporté, 53. Il prête serment et prend son siége ; lecture du 54e ordre sessionnel. M. *Lynch* se retire, *idem.* Le comité fait rapport que le pétitionnaire demande un ajournement de six semaines, 129.

M

MACHINES A COUDRE :—Adresse demandant un état du nombre de ces machines entrées dans le pays, etc., M. *Stirton*, 135.

MCKAY, ANGUS, DÉPUTÉ DE MARQUETTE :—Prend son siège. Lecture de l'ordre sessionnel concernant les doubles élections ; il se retire, 107. Sa pétition, pour que le rapport spécial soit amendé, renvoyée au comité des priviléges et élections, 124. Le comité fait rapport que le pétitionnaire demande un ajournement de six semaines, 129.

"MAIL," COMPAGNIE D'IMPRESSION ET DE PUBLICATION DU JOURNAL :—Bill (No. 7), M. *Harrison*,—renvoyé au comité des bills privés, 38. Rapporté amendé, 89. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 167. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 111.

MAÎTRE GÉNÉRAL DES POSTES, RAPPORT DU, POUR 1871 :—Page 24.

MANITOBA, BANQUE CENTRALE :—Voir *Banque.*

MANITOBA, TERRES DE LA COURONNE :—Adresse pour la correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur au sujet de la disposition de ces terres. Hon. M. *Mackenzie*, 11.

MANITOBA, EXPÉDITION DE :—Etat de cette dépense faite en vertu d'un mandat spécial, 17. Imprimé dans la forme ordinaire, 77.

MANITOBA, CORPS EXPÉDITIONAIRE DE :—Crédit pour faire face à cette dépense, 17.

MANITOBA, INVASION FÉNIENNE DE :—Adresse pour la correspondance avec le lieutenant-gouverneur *Archibald* et M. *McMicken*, commissaire des terres, etc. Hon. M. *Mackenzie*, 12. Réponse, 60. Imprimée, 77.

MANITOBA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION :—(Bill No. 84), Sir *A. T. Galt*—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 86. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 75.

MANITOBA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE :— (Bill No. 109), M. *Smith*, (Selkirk)—renvoyé au comité des banque, etc., 111. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 212. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 102.

MANITOBA, INSURRECTION DE :—Cédule des réclamations en résultant et dont le recorder a fait rapport, 38. Imprimée, 77.

MANITOBA, LOIS DE :—Adresse au sujet du droit électoral et de la constitution d'une cour suprême. M. *Mills*, 134. Réponse, 166. Imprimée pour la distribution seulement, 196.

MANITOBA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD-OUEST DE :—Voir *chemin de fer*.

MARINE ET DES PÊCHERIES, DÉPARTEMENT DE LA :—Rapport annuel pour 1871, page 54.

MARQUES DE MARCHANDISES, FAUSSES :—(Bill No. 28), Sir *J. A. Macdonald*, 44. Deuxième lecture, 69. Considéré et rapport de progrès, 130. Considéré de nouveau, amendé, rapporté, adopté, 162. Troisième lecture et passé, 173. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 32.

MARQUETTE, DISTRICT DE, MANITOBA :—Rapport spécial de l'officier-rapporteur renvoyé au comité des priviléges et élections, 32. Rapport de ce comité concernant la dernière élection, adopté,—greffier de la couronne en chancellerie appelé ; il se présente et amende le rapport en insérant les noms de MM. *McKay* et *Lynch* comme dûment élus, etc. M. *Lynch* prend son siége. Ordre sessionnel au sujet d'une double élection, M. *Lynch* se retire, 54. M. *McKay* prend son siége. Ordre sessionnel au même sujet, M. *McKay* se retire, 107.

MARTIN, JOHN ROBERT :—Bill (No. 131), du Sénat, pour lui venir en aide. Reçu avec un message communiquant les témoignages, etc., 173. Première lecture et renvoyé, après division, à un comité spécial, 183. Témoignages, etc., renvoyés à ce comité (sur division), 184. Rapport favorable quant à l'avis, 195. Bill rapporté sans amendement 203. Hon. M. *Gray* propose sa deuxième lecture ; amendement de l'Hon. M. *Dorion*,—qu'il soit lu la deuxième fois dans trois mois,—adopté, 212.

MATELOTS, DÉSERTION DES, ETC. :—Adresse pour la correspondance à ce sujet, M. *Bolton*, 135. Réponse, 211. Pas imprimée, 248.

MEMBRES DEVANT SE RETIRER EN CERTAINS CAS :—Ordres sessionnels, 3.

MESSAGES DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Transmettant les rapports du recensement, 17. Documents relatifs au traité de Washington, 24. Budget, 50. Documents relatifs aux articles des pêcheries du traité de Washington, 64. Sentence arbitrale au sujet de l'édifice provincial d'Halifax, 68. Budget supplémentaire, *idem*. Accusant réception de l'adresse au sujet du retour à la santé du Prince de Galles, 189. Autre budget supplémentaire, *idem*. Désirant la présence, etc., à la sanction des lois et à son discours de clôture du parlement, de 255 à 258.

MILICE DU CANADA :—Rapport annuel pour 1871, page 32.

MONNAIE AMÉRICAINE :—Adresse demandant quelle somme a été retirée de la circulation et quelle somme de nouvelle monnaie d'argent a été mise en circulation. M. *Oliver*, 39.

MONTRÉAL, COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE :—(Bill No. 2), Hon. M. *Holton*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 32. Rapporté amendé, 93. Deuxième lecture, 100. Considéré, amendé, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 236. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 95.

MOULIN-À-VENT, POINTE DU, HAVRE DE MONTRÉAL :—Adresse au sujet de l'interruption de travaux d'amélioration à cet endroit, M. *Workman*, 185.

MUD, DIGUE DU LAC :—Adresse demandant la correspondance relative à sa construction.—M. *Lapum*, 135. Réponse, 233.

N

NATHAN, JR., HENRY :—Certificat de son élection pour Victoria, C. B., 1. Il prête serment et prend son siège, *idem*.

NAVIGATION ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC, AMÉLIORATION DE LA :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à ce sujet, Sir. *F. Hincks*, 198. En comité : résolution adoptée, rapportée, adoptée et Bill (No. 144), pour élever les droits de tonnage, etc., présenté, 213. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 244. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 40.

NAVIGATION, COLOMBIE BRITANNIQUE :—La Chambrr devant se former en comité sur une résolution pour étendre à cette province les lois relatives aux eaux navigables ; résolution adoptée, rapportée, adoptée 233. Bill y relatif (No. 148), présenté, Hon. M. *Tupper*, 234. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé 250. Adopté par le Sénat, 255 Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 38.

NAVIRES NAVIGUANT SUR CERTAINS LACS ET RIVIÈRES DU CANADA :—La chambre en comité sur une résolution à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement de créances contre ces navires ; rapport de progrès ; comité devant siéger de nouveau (M. *Kirkpatrick*), 50. De nouveau en comité ; résolution adoptée, rapportée, adoptée, et Bill (y relatif) No. 128, présenté, 158. Retiré, 227.

NAVIRES NAVIGUANT SUR LES EAUX INTÉRIEURES D'ONTARIO ET QUÉBEC :—Adresse demandant la liste de leurs noms, etc. M. *Lawson*, 134.

NELSON, HUGH :—Certificat de son élection pour New Westminster, C. B., 1. Il prête serment et prend son siége, 2.

NORD-OUEST, COMP. DU :—(Bill No. 113), M. *O'Connor* ; 60e règle suspendue, et renvoyé au comité des banques, etc., 153. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Honoraires remis, 253.

NORD-OUEST DE MANITOBA, COMP. DU CHEMIN DE FER DU :—(Bill No. 65), M. *Bowen*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 68. Rapporté amendé, 226. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 226. Par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 78.

NOTRE-DAME-DES-ANGES, POUR DÉTACHER UNE PARTIE DE CETTE PAROISSE DU COMTÉ DE MISSISQUOI :—(Bill No. 40), M. *Béchard*, 54. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 158.

NOUVEAU-BRUNSWICK, LOI SCOLAIRE DU :—Motion pour une adresse à l'effet de la faire désavouer, M. *Costigan*, 135. Débats,—ajournés, 136. Débats repris ; amendement de l'Hon. M. *Gray*, et sous-amendement de l'Hon. M. *Chauveau*. Débats ajournés au mercredi suivant pour être alors le premier ordre du jour, 149. Débats repris, 166. Amendement de l'Hon. M. *Chauveau*, rejeté. M. *Colby* propose ensuite un amendement à la motion de l'Hon. M. *Gray*, lequel est adopté. Amendement de l'Hon. M. *Dorion*, rejeté. La motion principale, telle qu'amendée, étant mise aux voix, l'Hon. M. *Mackenzie* propose un amendement, qui est adopté, etc., 167 et 168.

NOUVELLE-ECOSSE, COMP. DU TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE DE LA :—Sa pétition renvoyée au comité des chemins de fer, etc., 78.

O

ORDRE DES AFFAIRES A LA PROCHAINE SÉANCE :—Devant être le même que pour le mercredi, 121.

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES :—Adresse demandant la correspondance à ce sujet, M. *Jones* (Halifax), 135. Réponse, 249.

OFFENSES CONTRE LES PERSONNES :—(Bill No. 61), M. *Harrison*, 64. Retiré, 250.

OFFICIERS DU CANADA, GARANTIES QU'ILS DOIVENT DONNER :—(Bill No. 14), Sir *J. A. Macdonald*, 32. Deuxième lecture, considéré et rapporté, 61. Troisième lecture et passé, 68. Adopté par le Sénat, 141. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 19.

ONTARIO ET ERIÉ, COMPAGNIE D' :—(Bill No. 49), M. *Harrison* (Niagara)—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté, 212. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 93.

ONTARIO, COMPAGNIE DE NAVIGATION ET DE TRANSPORT D' :—(Bill No. 102) Hon. M. *Cameron* (Peel)—renvoyé au comité des banques, etc., 104. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 198. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 235. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 113.

ONTARIO, LIMITES NORD-OUEST D' :—Adresse à ce sujet, M. *Jones* (Leeds et Grenville), 25. Réponse, 124. Imprimée, 196.

ORATEUR, DÉCISIONS DE L' ,—Compilées par *A Laperrière*,—devant être publiées, 248.

ORATEUR, DÉCISIONS DE L' :—A l'égard de pétitions, pages, 49, 59, 74, 85, 100, 104, 111, 129, 133, 171, 172, 203, 255. Relativement à l'objection de M. *Harrison* au sujet de la loi de faillite, 125 ; de M. *Joly*, à l'égard du fonds de retraite, 158 ; de M. *Mills* à l'égard du bill No. 26, page 186. Relativement à une motion de M. *McConkey* (par l'Orateur temporaire *Forbes*), 244.

ORDRES PERMANENTS, COMITÉ DES :—Sa nomination, 3. Rapporté, 19. Adopté, 26. Premier rapport (quorum réduit), 32. Second rapport, 43. Troisième rapport, 59. Quatrième, 67. Cinquième, 85. Sixième, 93. Septième, 104. Huitième, 111. Neuvième, 129. Pétitions de Sir *A. T. Galt* et *John Shultz*, à lui renvoyées 139. Dixième rapport, 139. Onzième, 147. Douzième, 153. Pétition de *D. E. Papineau* à lui renvoyée, 172. Treizième rapport, 179. Quatorzième, 195. Quinzième, 219.

ORDRES SESSIONNELS ;—Page 3. Lus à l'occasion du rapport d'une élection, 54 et 107.

OTTAWA, VAUDREUIL ET MONTRÉAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D' :—(Bill No. 101) M. *Shanly*—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 100. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Adopté par le Sénat, 248. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 69.

P

PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DU :—Adresse pour un état des frais d'exploration, etc., M. *Jones* (Leeds et Grenville), 38.

PARLEMENT DU CANADA :—Adresse pour la correspondance avec le gouvernement impérial au sujet de sa convocation, en 1872, Hon. M. *Blake*, 39. Réponse, 54. Imprimée dans la forme ordinaire, 77.

PASPEBIAC, HAVRE DE :—Adresse pour les rapports, plans, etc., y relatifs, M. *Robitaille*, 78. Réponse, 100. Imprimée, 196.

PÊCHE AU PHOQUE DU CANADA ET DE TERRENEUVE, COMPAGNIE DE :—(Bill No. 77), Hon. M. *Abbott*,—renvoyé au comité des bills privés, 77. Rapporté amendé, 115. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria* ch. 112.

PÊCHERIES :—Adresse demandant copie des rapports du ministre de la marine et des pêcheries sur ce sujet ; *mémoire*, etc., préparé pour l'Hon. M. *Campbell* lors de sa mission en Angleterre, etc., Hon. M. *Blake*, 25. Réponse, 54. Pas imprimée, 77.

PÉNITENCIERS :—Rapport des directeurs pour 1871, page 64. Imprimé, 77.

PÉTITIONS REÇUES ET LUES, ETC :—Voir liste alphabétique à la fin de cet index.

PILOTES, COMMISSAIRES DES COMTÉ DE CHARLOTTE, N. B. :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à cet égard, Hon. M. Tilley, 129. En comité : résolution adoptée et bill (No. 130) présenté, 162. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 212. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 43.

POISSON EXPORTÉ DU CANADA :—Adresse demandant un état de la quantité et valeur de cet article exporté aux Etats-Unis et autres pays étrangers. M. *Fortin*, 39.

POMPES A VAPEUR :—Adresse pour un état du nombre de ces pompes importées,—M. *Stephenson*, 78.

PONTS :—(Bill No. 140), Hon. M. *Langevin*, 184. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 213. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 25.

PONT DE CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE DÉTROIT, COMP. DU :—(Bill No. 29), M. *Morrison* (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 44. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture, et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 91.

PONT ET TUNNEL DU CANADA ET DE NEW-YORK, COMP. DU :—(Bill No. 117). Hon. M. *Carling*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 111. Rapport amendé, 212. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale. 257.—35 *Victoria*, ch. 83.

POPE, HON. JOHN HENRY :—Avis de vacance ; nouveau bref émis et certificat de son élection pour Compton, 1. Il prête serment et prend son siége, *idem.*

POSTES DU CANADA, MATIÈRES AFFRANCHIES OU LITRES DE DROITS DE PORT DÉPOSÉES OU REÇUES DANS LES BUREAUX DE :—Réponse à l'ordre la Chambre du 8 mars 1871, demandant un état à ce sujet, 63.

PRINCE DE GALLES :—Message du Sénat avec une adresse à S. M. la Reine, la félicitant sur le retour à la santé de S. A. R. le prince de Galles, et demandant le concours, 17. Concours donné et message envoyé en conséquence. Adresse à Son Excellence le priant de la transmettre ; adresse grossoyée et message envoyé au Sénat demandant son concours, 27. Message du Sénat adhérant à l'adresse à Son Excellence, 33. Accusé de réception de l'adresse par dépêche, 189.

PRIVILÉGES ET ÉLECTIONS :—Nomination du comité permanent des, 3. Rapporté, 18. Adopté, 25. Hon. M. *McDougall* (Lanark) ajouté, 32. Rapport spécial de Marquette, et les pétitions contre *D. A. Smith* et *P. De-Lorme* à lui renvoyés, 32. Pétition de *J. S. Lynch* à lui renvoyé, 50. Premier rapport, 53. Adopté, 54. Second rapport, 123. Adopté, 124. Pétition d'*A. McKay* à lui renvoyée, *idem.* Troisième rapport, 129.

Q

QUAIS,—BAS DU FLEUVE ST. LAURENT :—Motion pour une adresse à ce sujet—M. *Fournier*—retirée, 135.

QUARANTAINE, ACTE CONCERNANT LA :—Bill (No. 129) du Sénat, reçu et lu première fois, 158. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 180. Amendements adoptés par le Sénat, 197. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 27.

QUÉBEC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE FRONTIÈRE DE :—(Bill No. 44), M. *Scriver*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté amendé, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Passé par le Sénat, avec des amendements, 197. Amendements adoptés et bill amendé de nouveau, 205. Le Sénat accepte les modifications faites à ses amendements, 225. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 81.

QUÉBEC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE DE :—Bill (No. 35) M. *Currier*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 50. Rapporté amendé, 197. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, troisième lecture et passé, 205. Par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 74.

QUEENSTON, COMPAGNIE DU PONT SUSPENDU DE :—(Bill No. 111), M. *Morrison* (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 112. Rapporté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 84.

R

RECENSEMENT :—Motion à l'effet que la Chambre fasse présenter un état des paiements faits pour le recensement,—M. *Stirton*,—Motion retirée, 39.

RECENSEMENT POUR L'ANNÉE 1871, RAPPORT DU :—Page 17. Ne devant pas être imprimé, 248. Rapport des opérations en vertu de l'acte du recensement, 60. Ne devant pas être imprimé, 248.

RECETTES ET DÉPENSES DU CANADA :—Du 1er juillet 1871 au 31 mars 1872, page 50.

RÈGLES DE LA CHAMBRE SUSPENDUES :—Pour le bill No. 23, page 60. Voir aussi pages 111 et 153.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES ANTILLES :—Adresse pour la correspondance, etc., à ce sujet, Hon. M. *Gray*, 148. Réponse, 172. Imprimée, 196. Réponse supplémentaire, 203. Pas imprimée, 248.

REPRÉSENTATION AUX COMMUNES :—(Bill No. 135), Sir *J. A. Macdonald*, 179. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, et amendements lus première fois, 213. Motion pour deuxième lecture des amendements à icelle, par MM. *Mackenzie*, *Mills*, *Thompson* (Haldimand), *Power*, *Cameron* (Huron), *Carmichael*, *McConkey* et *Dorion*, rejetés séparément, et les amendements lus deuxième fois et adoptés, pages 220 à 224. Motion pour troisième lecture, et amendement de M. *Workman* rejeté ; Bill lu troisième fois et passé, 227 et 228. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 254.—Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 13.

RETRAITE, FONDS DE :—Motion pour que la chambre se forme en comité sur une résolution relative à ce fonds, M. *Joly*—débats—ils sont ajournés, 78. Débats repris et de nouveau ajournés, 83. Débats repris ; amendement de M. *Jackson* ; objection soulevée par M. *Joly*, écartée par l'Orateur et amendement de M. *Jackson* adopté ; motion principale, telle qu'amendée, aussi adoptée, 158.

RETRAITE, FONDS DE :—Etat des allocations et gratifications accordées en vertu de cet acte, 24. Aussi, du nombre de cas où l'on a ajouté au nombre réel d'années de service, etc., *idem*. Imprimés, 77.

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, Etats et Statistiques sur le, pour 1871, page 11.

REVENUS, CÔTES ET HAVRES DE LA NOUVELLE-ECOSSE :—Adresse au sujet de la protection des,—M. *Coffin*, 157.

RIDER, ALBERT :—Adresse, rapports, etc., relatif à sa mort par accident, M. *Savary*, 20. Réponse, 77. Pas imprimée, 196.

RIVIÈRES ET COURS D'EAU NAVIGABLES :—(Bill No. 9), M. *Cartwright*, 24. Motion pour sa deuxième lecture—amendement de M. *Currier*—débats,—amendement retiré ; ordre pour deuxième lecture, rescindé, et bill retiré, 154.

RIVIÈRES ET COURS D'EAU :—Pour amender le chapitre 47 des statuts refondus du Haut-Canada y relatif (Bill No. 36),—M. *Stephenson*, 50. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 158. Adopté par le Sénat, 191. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 36.

RYLAND, G. H. :—Adresse relative à ses réclamations auprès du gouvernement de Sa Majesté.—M. *Workman*, 184.

S

ST. JEAN, CHAMBRE DE COMMERCE DE :—(Bill No. 123), Hon. M. *Tilley ;* 51e règle suspendue, et bill renvoyé au comité des banques, etc., 153. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 225. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 44.

STE. CATHERINE, (ONTARIO), CHAMBRE DE COMMERCE DE :—(Bill No. 43), M. *Merritt*—renvoyé au comité des banques, etc., 64. Rapporté, 123. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 134. Adopté par le Sénat, 198. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 46.

Ste. Claire, Canal des battures :—Adresse pour les rapports d'ingénieurs et autres sur la position de ce canal, etc., Hon. M. *Mackenzie*, 12. Réponse, 100. Imprimée, 196.

St. Colomban (Paroisse) :—(Bill No. 121), M. *Fournier*, 148. Retiré, 254.

St. Félix du Cap-Rouge, Paroisse :—Bill (No. 81), Hon. M. *Chauveau*, 81. Retiré, 227.

St. Francois et Mégantic, Chemin de fer :—(Bill No. 122) du Sénat ; reçu et lu première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 148. Rapporté, 212. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 70.

St. Laurent, Banque du :—Voir *Banque du Canada.*

St. Laurent, Compagnie du pont international du :—(Bill No. 67), M. *Shanly*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 68. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 90.

St. Laurent et Ottawa, Chemin de fer :—(Bill No. 46), M. *Shanly*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 60. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 67.

St. Laurent, Pilotes du :—Adresse y relative,—M. *Fortin*, 226. Réponse, 255.

St. Ours, Ecluse de :—Adresse—correspondance entre *Lévi Larue*, contrôleur, etc., M. *Barthe*, 197.

St. Jean, N.-B., Rivière :—Adresse demandant les rapports de M. *Perley*, I. C., sur la navigation de,—M. *Burpee*, 33. Réponse, 82. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

Ste. Claire, Compagnie du chemin de fer, Pont et tunnel de la rivière :—(Bill No. 24) M. *Morrison* (Niagara), —renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 43. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 87.

Saisie de navires, Propriété de H. Little, par des douaniers des Etats-Unis :—Adresse pour la correspondance à ce sujet, M. *Stephenson*, 135.

Saisie de marchandises, propriété de J. Hamel et Frères :—Adresse pour la correspondance y relative, M. *Pelletier*, 78. Réponse, 94. Réponse supplémentaire, 184. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

Samedi, Séances du :—De 1 à 6 heures p. m. ordre des affaires ce jour-là, le même que le vendredi, 121. La Chambre devant siéger tous les samedis depuis 1 heure p. m. ; pendant le reste de la session, et suivre le même ordre que pour le jeudi, 161.

Sarnia, Réserve des Sauvages de, Lot No. 51 :—Adresse demandant la correspondance y relative, M. *Stephenson*, 135. Réponse, 172. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

Sault Ste. Marie, Compagnie de chemin de fer et de pont du :—(Bill No. 116), M. *Morrison* (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 129. Rapport amendé, 212. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226. Adopté par le Sénat, 250. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 86.

Sauvages, Division des, Département du secrétaire d'état pour les provinces :—Rapport, 247.

Sauvages de Northumberland, N.-B. :—Adresse relative à la nomination d'un commissaire des,—Hon. M. *Hutchison*, 39. Réponse, 64. Pas imprimée, 77.

Sauvages du township de Tyendinaga, Réserve des :—Motion à ce sujet,—M. *White* (Hasting Est), retirée, 248.

Schultz, John :—Adresse pour ses réclamations, M. *Delorme* (Provencher), 154. Réponse, 204. Renvoyé au comité des comptes publics, *idem*. Pas imprimée, 248.

Sénat, Indépendance du :—(Bill No. 10), Hon. M. *Blake*, 24. Motion pour deuxième lecture, rejetée, 149.

Sénat :—Motion pour que la Chambre se forme en comité sur une résolution déclarant la constitution actuelle du Sénat incompatible avec le principe de gouvernement fédéral, M. *Mills*,—motion retirée, 64 et 65.

Sergent-d'Armes :—Il nomme *H. R. Smith* pour le remplacer pendant son indisposition temporaire, 17.

Serment d'office :—Administration du (bill No. 1), Sir *J. A. Macdonald*, 2.

Service civil du Canada :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution concernant le,—Hon. M. *Tilley*, 60. En comité ; résolution adoptée, rapportée, adoptée, et bill No. 53 présenté et lu la première fois, 60. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 130. Adopté par le Sénat, 162. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 18.

SERVICE POSTAL, COMTÉ DE JOLIETTE :—Adresse demandant les pétitions, etc., M. *Godin*, 78. Réponse, 124. Pas imprimée, 196.

SHIPPEGAN, GOULET DE :—Adresse relative à son approfondissement,—Hon. M. *Anglin*, 148. Réponse, 196. Imprimée pour la distribution seulement, 204.

SIMPSON, WEMYS MACKENZIE :—Avis de vacance par résignation et nouveau bref émis pour Algoma, 1.

SKINNER, COLONEL :—Motion pour une adresse concernant les accusations portées contre lui pendant qu'il agissait comme capitaine des tireurs Wimbledon,—M. *Oliver*, motion retirée, 38.

SMITH, D. A. :—Pétition contre,—renvoyée au comité des priviléges et élections, 32. Rapport recommandant qu'il ne soit pas procédé davantage sur cette pétition, adopté, 123 et 124.

SMITH, H. R. :—Il remplace le sergent-d'armes pendant son indisposition temporaire, 17.

SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL :—(Bill No. 114), M. *Pâquet*,—renvoyé au comité des banques, etc., 124. Rapporté amendé, 190. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture, et passé, 198. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 109.

SOREL, CHAMBRE DE COMMERCE :—(Bill No. 54), M. *Barthe*,—renvoyé au comité des banques, etc., 104. Rapporté, 165. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 175. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 220. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 49.

SOUS-CHEFS ET OFFICIERS DES DÉPARTEMENTS A OTTAWA:—Adresse demandant un état des deniers portés ou reçus à compte de salaire, travail surnuméraire, frais de route, etc. M. *Metcalfe*, 38. Réponse, 124. Imprimée pour la distribution seulement, 196.

STATISTIQUES DU CANADA, 1869-70 :—Partie I, renfermant les rapports municipaux, Ontario, 17.

STATISTIQUE CRIMINELLE :—(Bill No. 78). M. *Harrison*, 82. Ordre rescindé et bill retiré, 158.

STATUTS DU CANADA :—Bill du Sénat (No. 38) pour amender l'acte y relatif; reçu, 53. Première, 81. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 130. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 1.

STATUTS 34 VICTORIA :—Rapport de leur distribution, 50. Pas imprimé, 77.

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES CONFORMÉMENT A LA 35 VIC., CH. 20 :—Adresse demandant la correspondance à ce sujet, M. *Fournier*, 135. Réponse, 153.

SUBSIDES :—Discours de Son Excellence (relativement aux subsides) considéré, 32. Résolution adoptée : "Que des subsides soient accordés à Sa Majesté," etc., et renvoyé au comité des subsides, *idem*. En comité, résolution adoptée. "Qu'un subside soit accordé à Sa Majesté;" à rapporter, 45. Rapportée et adoptée, 61. La Chambre en comité lundi, *idem*. Message de Son Excellence et budget renvoyés, 61. En comité: résolutions 2 et 3 adoptées, 65. Budget supplémentaire, etc., renvoyé, 68. Résolutions 2 et 3 rapportées et adoptées, 68. En comité: résolutions 1 et de 4 à 45, adoptées, 140 et 141. Résolutions 1 et de 4 à 22 rapportées et adoptées, 173 et 174. Résolutions de 24 à 45 rapportées et adoptées, 174. Autre budget supplémentaire, etc., renvoyé, 189. En comité: résolutions de 46 à 104 adoptées, 190 et 191. En comité: résolutions 105, 106, 107, et de 109 122, adoptées, 192 et 193. Considération de résolution 23 et montant réduit, etc., 109. Résolutions de 46 à 104, rapportées, 199 et 200. Résolutions de 46 à 57. Résolution 58 adoptée sur division. Résolutions de 59 à 103, rapportées. Résolution 104 différée, 200. Résolutions 105, 106, 107 et de 109 à 122, rapportées, 200 et 201. Résolutions 105, 106 et 107 adoptées, 201. Résolutions de 109 à 121 adoptées, 202. Résolution 122 différée, 202. Motion pour que la Chambre se forme de nouveau en comité,—amendement de M. *Holton* rejeté, 204. En comité: résolutions de 123 à 166, adoptées, 205 et 206. En comité: résolutions de 167 à 222, adoptées, de 213 à 215. En comité: résolutions de 223 à 265, et 108, adoptées, de 228 à 231. Résolution 104 adoptée sur division, 235. Résolution 122, aussi adoptée sur division, *idem*. Résolutions de 123 à 166, rapportées, 236 et 237. Résolutions de 123 à 124, adoptées. Résolutions 125 adoptée après le rejet de l'amendement de l'Hon. M. *Mackenzie*. Résolutions de 126 à 146, adoptées, 237. Résolution 147 adoptée après le rejet de l'amendement de M. *Fournier*, de 148 à 165. Résolution 166 adoptée, 238. Résolutions de 167 à 222 rapportées, de 238 à 240 Résolutions 167 et 168 adoptées. Résolution 169 adoptée après le rejet de l'amendement de l'Hon. M. *Mackenzie*. Résolutions de 170 à 222 adoptées, 240. Résolutions de 223 à 265, rapportées, de 240 à 244. Résolutions de 223 à 265, adoptées. Résolutions 108 adoptée après que l'amendement de M. *McConkey* est retiré.—Les dites résolutions sont ensuite renvoyées au comité des voies et moyens, qui en adopte deux, en vertu desquelles le bill (No. 150) des subsides est présenté par Sir *F. Hincks;* bill lu première fois, 244. Deuxième lecture, 250. Troisième lecture et passé, 254. Adopté par le Sénat, 255. Saction royale, 258.—35 *Victoria*, ch. 3.

SUCRE DE BETTERAVE, COMPAGNIE DE FABRICANTS DE:—(Bill No. 112), M. *Harrison*—renvoyé au comité des banques, etc., 115. Rapport.—que les promoteurs du bill ne désirent pas procéder d'avantage, 205. Honoraire remis, *idem*.

SUPÉRIEUR ET MANITOBA, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU LAC:—(Bill No. 64), M. *Morrison* (Niagara),—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 64. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 326. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 76

SUPÉRIEUR ET WINNIPIG, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU LAC :—(Bill No. 125), M. *Cartwright*,—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 153. Rapporté amendé, 220. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 226 Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 253. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 79.

T

TARIF DES HONORAIRES DEMANDÉS AUX FABRICANTS DE BOIS, ETC. :—Adresse. M. *Macdougall* (Renfrew), 154. Réponse, 220. Imprimée seulement pour la distribution, 248.

TÉLÉGRAPHES :—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1871, pour un état des sommes payées pour télégrammes par tout officier de cette Chambre, etc., 93.

TÉLÉGRAPHE CANADIEN ET EUROPÉEN, COMP. DU :—Bill (No. 105), M. *Fortin*.—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 104. Rapporté amendé; 154. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 157. Adopté par le Sénat, 211. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 96.

TERRES PUBLIQUES DU CANADA :—Bill (No. 139) du Sénat, reçu et lu première fois, 181. Deuxième lecture, considéré et rapport de progrès, 212. Considéré de nouveau amendé, rapporté et adopté, 250. Bill renvoyé de nouveau à un comité général, amendé de nouveau, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 254. Amendements adoptés par le Sénat; Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 23.

THAMES ET SYDENHAM, RIVIÈRES :—Adresse demandant les plans, etc., pour leur amélioration, M. *Mills*, 78. Réponse, 100. Imprimée seulement pour la distribution, 196.

THÉ ET CAFÉ, RÉVOCATION DES DROITS DE DOUANE SUR LE :—La Chambre devant se former en comité sur une résolution à cet égard, etc., Sir *F. Hincks*, 104. En comité, résolution adoptée, rapportée, adoptée et bill (No. 118) présenté, 140. Deuxième et troisième lecture, et passé, 162. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 238. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 11.

THÉ ET CAFÉ, REVOCATION DES DROITS DE DOUANE SUR LE :—La chambre se forme en comité et adopte une résolution à ce sujet, laquelle est rapportée et adoptée, et le bill (149) est présenté, à l'effet de permettre au gouverneur en conseil d'imposer un droit sur le thé et le café importés des Etats-Unis.—Sir *F. Hincks*, 234. Dexième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 250. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 12.

THOMPSON, J. S. :—Certificat de son élection pour Caribou, C. B., 1. Il prête serment et prend son siége, 2.

TIMBRES, VOL DE :—(Bill No. 13), Sir *J. A. Macdonald*, 32. Deuxième lecture, considéré et rapporté, 45. Troisième lecture et passé, 50. Passé par le Sénat, avec des amendements, lesquels sont lus une première, 86. Lus la deuxième fois et adoptés, 130. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 33.

TORONTO, BOURSE DES CÉRÉRALES DE :—(Bill No. 20), M. *Beaty*,—renvoyé au comité des banques, etc., 54. Rapporté amendé, 165. Deuxième lecture, considéré et rapporté, 175. Troisième lecture et passé, 184. Adopté par le Sénat, 235. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 45.

TORONTO, BANQUE D'ÉPARGNE DE :—(Bill No. 106) M. *Harrison*—renvoyé au comité des banques, etc., 107. Rapporté amendé, 123. Deuxième lecture, rapporté, troisième lecture et passé, 134. Passé par le Sénat, avec des amendements, qui sont adoptés, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 61.

TRAVAUX PUBLICS DU CANADA :—Rapport général du ministre des, pour 1871, page 32.

TRAVAUX PUBLICS DU CANADA :—Pour faire disparaître certains doutes à l'égard des—(Bill No. 141)—Hon. M. *Langevin*, 203. Deuxième lecture, considéré, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 213. Adopté par le Sénat, 249. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 24.

TUNNEL DE LA RIVIÈRE DÉTROIT, COMPAGNIE DU :—(Bill No. 39) Hon. M. *Cameron* (Peel—renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 54. Rapporté, 104. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 85.

U

UNION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD ET DE TERRENEUVE :—Motion pour une adresse demandant la correspondance, etc., à ce sujet, M. *Bodwell*.—Motion retirée, 38.

UNIONS OUVRIÈRES :—(Bill No. 96), Sir *J. A. Macdonald*, 94. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 245. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 30.

V

VEUVES ET ORPHELINS DE MINISTRES PRESBYTERIENS, FONDS DES :—(Bill No. 48), Hon. M. *Morris*—renvoyé au comité des bills privés, 60. Rapporté amendé, 100. Deuxième lecture, 105. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 124. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 116.

VILLE-MARIE, BANQUE :—Voir *Banque Ville-Marie*.

VIOLENCE, MENACE, ETC. :—Pour amender la loi criminelle à ce sujet, (Bill No. 97), Sir *J. A. Macdonald*, 94. Deuxième lecture, considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 245. Adopté par le Sénat, 255. Sanction royale, 257.—35 *Victoria*, ch. 31

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS,—leur impression, 3.

VOIES ET MOYENS :—La Chambre devant se former en comité, Sir *F. Hincks*, 65. En comité ; résolution adopté ; devant être rapportée, 69. Ordre de réception du rapport, rescindé ; Chambre de nouveau en comité, qui adopte deux résolutions dont il est fait rapport et qui sont adoptées ; (Bill No. 150) des subsides, présenté, 244. Pour plus amples détails, voir *Subsides*.

W

WALLACE, ROBERT :—Certificat de son élection pour l'Ile Vancouver, 1. Il prête serment et prend son siége, 1.

WASHINGTON, TRAITÉ DE :—Message de Son Excellence transmettant les dépêches et minutes du conseil privé à ce sujet, 24. Imprimé, et règle suspendue quant au renvoi au comité des impressions, *idem*. Message transmettant les dépêches, etc., des gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terreneuve, avec le gouvernement impérial, concernant les articles des pêcheries dans le dit traité, 64. Imprimés, 71.

WASHINGTON, TRAITÉ DE :—Pour mettre à effet les dispositions de ce traité, (Bill No. 86), Sir *J. A. Macdonald*, 86. Motion pour deuxième lecture ; amendement de l'Hon. M. *Blake*, débats commencés et ajournés, 100. Débats repris et ajournés encore, 105. Repris et ajournés, 112. Repris et encore ajournés, 116. Débats repris, 119. Amendements de MM. *Bodwell* et *Blake*, rejetés, et bill lu deuxième fois, 120 et 121. Considéré, rapporté, troisième lecture et passé, 140. Adopté par le Sénat, 173. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 2.

WELLAND, CANAL :—Adresse demandant les rapports faits par l'ingénieur chargé du relevé de ce canal en 1871, M. *McCallum*, 135. Réponse, 153. Pas imprimée, 196.

WESLEYENNE, SOCIÉTÉ DE MISSION DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE :—(Bill No. 93), M. *Gibbs*,—renvoyé au comité des bills privés, 94. Rapporté amendé, 165. Deuxième lecture, considéré et rapport de progrès, 175. Considéré de nouveau, amendé, rapporté, adopté, troisième lecture et passé, 184. Adopté par le Sénat, 225. Sanction royale, 256.—35 *Victoria*, ch. 117.

WINDSOR ET ANNAPOLIS, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Adresse pour la correspondance, etc., M. *Savary*, 20. Réponse, 89. Imprimée comme document de la session, 247.

ERREURS

QUI SE TROUVENT DANS LES VOTES ET DÉLIBÉRATIONS.

Page 56.—L'amendement de l'honorable M. *Cameron*, (Peel), à la seconde lecture du Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite, dans les votes et délibérations d'hier, page 50, doit se lire comme suit :—

L'honorable M. *Cameron* (Peel), propose comme amendement que le dit bill ne soit pas maintenant lu une seconde fois, mais que le comité des banques et du commerce reçoive instruction de s'enquérir sur les lois de faillite et de faire rapport à cette Chambre par bill ou autrement.

Page 85.—Ce qui suit a été omis dans les votes et délibérations de mardi dernier, 30 avril, page 69 :—

Le bill (No. 33) pour amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, est examiné en comité général et rapporté ; troisième lecture, vendredi prochain.

Page 91.—Dans les votes et délibérations de mardi, 30 avril dernier (page 69), le bill (No. 31) pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, chap. des statuts de 1871, a été, par erreur, entré comme ayant été, examiné en comité général et comme fixé pour subir sa troisième lecture. Il aurait dû rester sur les Ordres du Jour comme devant être pris en considération en comité général.

Page 126.—Dans la division sur l'amendement de M. *Bodwell*, hier, page 120, le nom de M. *Morrison* (Victoria O.) a été par erreur omis dans la liste des membres qui ont voté pour l'*affirmative*.

La division était comme suit :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron, (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Delorme, (St. Hyacinthe), Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones, (Halifax), Kempt, Macdonald, (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall, (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison, (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Ross, (Dundas), Ross, (Prince Edouard), Ross, (Victoria, N. E.), Ross, (Wellington, D.C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson, (Haldimand), Thompson, (Ontario), Wells, White, (Halton), White, (Hastings Est), Wright, (York, Ontario, D. O.), et Young—51.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron, (Inverness), Cameron, (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford, (Brockville), Crawford, (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos DeLorme, (Provencher), Dobbie, Dorion, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Galt, Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hincks, Sir F., Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald, Sir J.A., McDonald, (Antigonish), McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Masson, (Soulanges), Masson, (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Lanark), McDougall, (Tris-Rivières), McGreevy, McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison, (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Robitaille, Ross, (Champlain), Ryan, (King's N. B.) Ryan, (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Simard, Smith, (Selkirk), Smith, (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson, (Cariboo), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace, (Albert), Wallace, (Ile de Vancouver), Walsh, Webb, Whitehead), Willson, Wood, Workman et Wright, (Comté d'Ottawa.)—125.

Page 162.—Dans la division prise, jeudi dernier, le 23 du courant, sur l'amendement de M. *Geoffrion* à la seconde lecture du Bill (No. 26) de M. *Costigan* à l'effet d'obliger les membres des législatures locales, dans toutes province où le double mandat n'est pas autorisé, de résigner leurs siéges avant de devenir candidat à la représentation dans le Parlement de la Puissance (page 155), le nom de l'honorable Sir *George E. Cartier* ne devrait pas paraître. La division doit être comme suit :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Bodwell, Bourassa, Bowman, Coupal, DeCosmos, Drew, Fournier, Geoffrion, Godin, Langevin, Lawson, MacFarlane, Mackenzie Magill, Masson, (Terrebonne), McDougall, (Renfrew), Mills, Munroe, Oliver, Pelletier, Redford, Ross, (Dundas), Ross, (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Tourangeau, Tremblay, Wells, White, (Halton), Whitehead, Willson, Wood, Wright, (York, Ontario, D. C.), et Young.—39.

Contre :

Messieurs Baker, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blake, Bolton, Cameron, (Inverness), Campbell, Caron, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Currier, Dobbie, Dugas, Fortin, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langlois, McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), McKeagney, Moffatt, Morris, Morrison, (Niagara), O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross, (Champlain), Ross, (Victoria, N.E.), Ryan, (Montréal Ouest), Savary, Shanly, Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson, (Caribou), Tilley, Tupper, Wallace, (Albert), Walsh, White, (Hastings Est), et Wright, (Comté d'Ottawa).—63.

Page 177.—Dans les votes et délibérations de mercredi dernier, 29 du courant, le nom de M. *Drew* a été par erreur omis dans la division sur l'amendement de l'honorable M. *Chauveau* au sujet de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick (page 167).—M. *Drew* a voté pour la *négative*, et la division doit se lire comme suit :—

Pour :

Messieurs Abbott, Anglin, Archambeault, Beaubien, Bertrand, Cameron, (Huron), Cameron, (Inverness), Cayley, Chauveau, Currier, DeLorme, (Provencher), Dugas, Gendron, Grant, Irvine, Kempt, Macdonald, (Glengarry), Magill, Masson, (Soulanges), McConkey, McGreevy, McKeagney, O'Connor, Pouliot, Power, Renaud, Ryan, (Montréal Ouest), Scatcherd, Thompson, (Haldimand), Thompson, (Ontario), Webb, Whitehead, Workman, et Wright, (Comté d'Ottawa).—34.

Contre :

Messieurs Ault, Baker, Barthe, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Bown, Burpee, Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Coupal, Crawford, (Brockville), Crawford, (Leeds), Cumberland, DeCosmos, Delorme, (St. Hyacinthe), Dobbie, Dorion, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortier, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gibbs, Godin, Gray, Grover, Hagar, Hincks, Sir F., Holton, Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Joly, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Mackenzie, Masson, (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Lanark), McDougall, (Renfrew), McDougall, (Trois-Rivières), McMillan, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison, (Victoria, O.), Morrison, (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, Oliver, Pâquet, Pelletier, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pozer, Ray, Redford, Robitaille, Ross, (Champlain), Ross, (Prince Edouard), Ross, (Victoria, N. E.), Ross, (Wellington, D. C.), Ryan, (King's, N. B.) Rymal, Schultz, Scriver, Shanly, Smith, (Westmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson, (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace, (Albert), Wallace, (Ile de Vancouver), Walsh, Wells, White, (Halton), Willson, Wood, Wright, (York, Ontario, D. O.) et Young,—127.

Et page 168 (le même jour) les noms de MM. *Bowman* et *Carmichael* ont été omis dans la division sur l'amendement de l'honorable M. *Dorion* (sur le même sujet). Ils ont voté pour la négative, et la division doit se lire comme suit :

Pour :

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Bellerose, Benoit, Bourassa, Cameron, (Inverness), Caron, Cayley, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, DeLorme, (Provencher), DeLorme, (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortier, Fournier, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Joly, Lacerte, Masson, (Terrebonne), McDougall, (Trois-Rivières), Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Power, Pozer, Renaud, Ross, (Champlain), Ryan, (Montréal Ouest), Tremblay, et Wright, (Comté d'Ottawa).—38.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Beaubien, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bowell, Bowman, Bown, Burpee, Cameron, (Huron), Campbell, Carling, Carmichael, Carter, Cartier, Sir G. Cartwright, Chauveau, Chipman, Coffin, Colby, Connell, Crawford, (Brockville), Crawford, (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Gaucher, Gibbs. Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Howe, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Kirkpatrick, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, (Glengarry), Macdonald, Sir J. A., McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson, (Soulanges), McCallum, McDougall, (Lanark), McDougall, (Renfrew), McGreevy, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison, (Victoria, O.), Morrison, (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Oliver, Perry, Pickard, Pope, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross, (Victoria, N. E.), Ross, (Wellington, D. C.), Ryan, (King's, N. B.), Rymal, Savary, Scatcherd, Scriver, Shanly, Smith, (Westmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson, (Caribou), Thompson, (Haldimand), Thompson, (Ontario), Tilley. Tourangeau, Tupper, Wallace, (Albert), Wallace, (Ile de Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White, (Halton), Whitehead, Willson, Wood, Workman, Wright, (York, Ontario, D. O.), et Young.—119.

Page 187.—Dans les votes de vendredi dernier 31 ultimo, lors du concours dans les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, 21 ultimo, page 174, la 23e résolution, savoir :—Pour faire face au montant probable pour les augmentations de salaires en vertu de l'acte du service civil ou pour des nominations nouvelles probables exigées par l'augmentation du personnel, ou par tout autre changement, $25,000.00 ont été par erreur insérées comme ayant été adoptées tandis que la considération de cette résolution a été remise à mardi (demain.)

Et page 181. dans les votes de samedi dernier, 1er du courant, le blanc à la fin de la ligne dans l'item relatif à la nomination, dans la cédule des salaires de juges, savoir : " Et un autre juge Puïné, avec un salaire de.....doit-être rempli en insérant $3,200 par année.

Page 207.—Dans les votes et délibérations d'hier, page 198, le nom de *Ryan* (King's) a été inséré par erreur à la place de celui de M. *Rymal* dans la liste des votes négatifs, sur la motion à l'effet que le bill (No. 104) pour pourvoir à la nomination d'officiers rapporteurs pour la prochaine élection générale de membres de la Chambre des Communes du Canada, soit lu une seconde fois d'hui en trois mois. La division doit être comme suit :—

Pour :

Messieurs. Abbott, Archambeault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet Bown, Brousseau, Brown, Burpee, Cameron, (Inverness), Cameron, (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Colby, Connell, Costigan, Crawford, (Brockville), Crawford, (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeLorme, (Provencher) Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Holmes, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones, (Leeds et Grenville), Kirkpatrick, Lacerte. Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Masson, (Soulanges), Masson, (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Lanark), McGreevy, McKeagney, Merritt, Morris, Morrison, (Niagara), Munroe, Nathan, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross, (Dundas), Ryan, (Montréal Ouest), Scriver, Simard, Stephenson, Street, Thompson, (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace, (Albert), Wallace, (Ile de Vancouver), Walsh, Webb, White, (Holton), Willson et Wright, (Comté d'Ottawa)—95

Contre :

Messieurs. Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron, (Huron), Carmichael, Cheval, Chipman, Coffin, Coupal, Delorme, (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Joly, Kempt, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall, (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morison, (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross, (Prince Edouard), Ross, (Victoria, N. E.), Ross, (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson, (Haldimand), Thompson, (Ontario), Tremblay, Wells, White, (Hastings Est), Wood, Wright, (York, Ontario, D O.), et Young—52.

Et page 201, la 109e résolution : " Amélioration de la navigation du fleuve entre Québec et Montréal, etc.," telle que rapportée du comité des subsides, a été par erreur insérée comme ayant été remise, tandis que cette résolution a été lue une seconde fois et adoptée.

Dans les votes et délibérations d'hier, pages 204, 205, la motion de l'hon. M. *Gray* pour une instruction au comité général sur le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, etc., devrait avoir été insérée comme suit :

L'honorable M. *Gray* propose qu'il soit donné instruction au dit comité d'insérer ce qui suit dans le dit bill : " Il sera loisible à la compagnie de chemin de fer d'embranchement de Houlton d'accepter et recevoir, et de faire accepter et recevoir par les habitants de la ville de St. Stephens, dans le comté de Charlotte, ou de toute partie de la dite ville, une subvention ou aide en argent, ou en débentures, ou en effets publics payables aux époques, aux termes et conditions et aux endroits, dans St. Stephens, ou ailleurs, qui seront prescrits ou qui pourront avoir été prescrits par la législature du Nouveau-Brunswick, par un acte passé dans la 33e année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour autoriser l'émission de débentures sur le crédit du district de ville dans la paroisse de St. Stephens, dans le comté de Charlotte," ou par tout autre acte qui pourra à l'avenir être passé par la dite législature du Nouveau-Brunswick y relatif, pour rendre telles subventions, telle aide, ou tels effets publics valables en loi."

Et page 206, les items relatifs à la milice, 149, 154 et 155, devraient se lire comme suit :

149. Allocations pour l'instruction militaire étendues jusqu'au 1er novembre 1873, vu l'impossibilité de se procvrer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année fiscale..... $50,000.00

154. Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasin, gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux étendues jusqu'au 1er novembre 1873, vu l'impossibilité de se procurer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année fiscale..... 60,600.00

155. Solde des exercices, frais de campement, et autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice, y compris les dépenses pour les exercices de 23,000 hommes en camps spéciaux de brigade durant 16 jours, $500,000 et pour les exercices de 10,000 autres hommes en camp de brigade durant 16 jours, $50,000, étendues jusqu'au 1er novembre 1873, vu l'impossibilité de se procurer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année fiscale..... 550,000.0

Page 245. Le nom de M. *Oliver* a été omis de la liste des votes affirmatifs dans la division prise sur l'amendement de M. *Pewer* au bill (No 132) pour réorganiser la représentation de la Chambre des Communes, dans les votes de samedi dernier, page 222. La division devrait se lire comme suit :

Pour :

Messieurs Anglin, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmicheal, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Holton, Mackenzie, McConkey, Metcalfe, Mills, O'Connor, Oliver, Pâquet, Power, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Wells, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—33.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Delorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heate, Hincks, Sir F., Hurdon, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Morriss, Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer. Ray, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, White (Halton), White (Hastings Est) et Willson.—90.

Page 251. Le nom de l'honorable M. *Mackenzie*, a été omis par erreur dans les votes d'hier (page 234) du comité spécial auquel a été renvoyée une résolution pour servir de base à un projet d'adresse à Son Excellence.

La motion doit se lire comme suit :

La dite résolution est alors renvoyée à un comité spécial composé des honorables Sir *J. A. Macdonald*, Sir *Geo. E. Cartier*, *Mackenzie*, *Blake*, *Tilley*, *Holton* et *Tupper*, pour préparer le projet d'une adresse à Son Excellence basée sur la dite résolution.

Et page 244, les résolutions adoptées en comité des voies et moyens ont été incorrectement entrées ; elles doivent se lire comme suit :

1. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1872 (comprenant certaines sommes qui peuvent être en parties dépensées durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1872) la somme de $688,999.37 soit accordée a même le fonds de revenu consolidé du Canada.

2. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1873, la somme de $20,729,060.85 soit accordée à même le fonds consolidé de revenu du Canada.

Page 254. Ce qui suit a été omis, page 227 des votes de lundi dernier, 10 du courant.

" L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No. 121) pour détacher la paroisse de St. Colomban, qui fait maintenant partie du comté de Québec, de ce comté, et l'annexer à la division électorale de Québec Ouest, est déchargé, et le bill est retiré.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PÉTITIONS
RECUES ET LUES.

A.

Adams, M., *et al*, 157.
Agence et de prêt, comp. d', de Londres et du Canada, 24. Rapportée, 43.
Allan, Sir Hugh, *et al*, 31. Rapportée, 43. 2e pétition, 63. Rapportée, 67. 3e pétition, 247.
Allan, J. et A., *et al*, 74.
Archer, J. E., 49. Rapportée, 67.
Asher, J., *et al*, 225.
Assurance de l'A.-B., Comp. d', 38. Rapportée, 59.
Audet, Rév. A., *et al*, 115.
Auger, Rév. J. J., *et al*, 115.

B.

Banque Centrale du N.-B., 89. Rapportée, 219.
Banque de Toronto, et autres banques de ce lieu, 171.
Bédard, J. U., *et al*, 183. *Idem* renvoyée. Imprimée, 196.
Belleville, Maire et corporation de, 31.
Berlin, W., *et al*, 74.
Bonnemant, E., 81. Rapportée, 85.
Bossé, Rév. F. X., *et al*, 157.
Bourgeau, A., *et al*, 157.
Bown, J. Y., procureur de J. Schultz, 63.
Braith, A., *et al*, 225.
Brantford, Chambre de commerce de, 99.
Britannique, Cie. d'Assur. de l'Amérique, 38. Rapp., 59.
Bremner et Hart, *et al*, 73.
Brouillet, T., *et al*, 107.
Bruff, W. F., *et al*, 23 (trois). Rapportée, 31.
Burland, B., *et al*, 171.
Burstall, L., *et al*, 74.

C.

Calcutt, K., *et al*, 53.
Calvin et Breck, *et al*, 31.
Campbell, G. W., *et al*, 49. Rapportée, 67.
Campbell, J. J., *et al*, 89. Rapportée, 111.
Campbell, T. J., *et al*, 63.
Canada, Cie. du chemin de fer central du, 37. Rapp., 43.
Canada, Cie. du chemin de fer du sud du, 24. Rapp., 31.
Cass, J. F., *et al*, 63.
Cassells, W. E., *et al*, 81. Rapportée, 85.
Caughnawaga, Cie. du canal à navires de, 23. Rapp., 43.
Chambre de commerce de la Puissance, 31, 49, et 59.
Champeaux, Rév. J. B., *et al*, 103.
Chatham, Chambre de commerce de, 103.
Chatham, Municipalité de, 99.
Chisholm, T. C., *et al*, 24. Rapportée, 32.
Chouinard, Rév. A., de Nouvelle, *et al*, 171.
Chouinard, Rév. A. de Paspébiac, *et al*, 171.
Clarke, J. H., *et al*, (deux) 81.
Clarkson, A., *et al*, 24.
Clifton, Corporation de la ville de, 74. Rapportée, 85.
Collven, J. W., *et al*, 115.
Compagnie du Grand Chemin de fer de l'Ouest, 38. Rapportée, 43 ; aussi, 53.
Cormier, A., *et al*, (quatre) 74.
Corry et Cie., *et al*, 74.
Courtright, M. *et al*, 24. Rapportée, 31.
Crooks, Kingsmill et Cattenach *pour J. Dick, 133.*

D.

David, S., *et al*, 49.
Dessaulles, Hon. L. A., *et al*, 85.
Detroit, Cie. du tunnel de la rivière, 37. Rapportée, 43.
De Wolf et Cie., *et al*, 74.
Dick, J., *et al*, 133. Rapportée, 139.
Dobell et Cie., *et al*, 219. *Idem* renvoyée. Pas imprimée, 248.
Dodge, A. G. P., 24. Rapportée, 31.
Domville et Cie., *et al*, 37. Rapportée, 93.
Dow, J., *et al*, 99.
Dow et Cie., Mmes. Wm., *et al*, 63.
Duranceau, P. C., *et al*, 133.

E.

Erie et Ontario, Cie. du canal à navir. d', 53. Rapp., 59.
Esdaile, Mmes. J. et R., *et al*, 129.
Essex, Conseil municipal d', 23 *et* 37.

F.

Fairweather, C. H., *et al* 31. Rapportée, 139.
Feeney, D., *et al*, 73.
Fitch, J. C., *et al*, 31. Rapportée, 43.
Forsyth, W. L., *et al*, 59. Rapportée, 67.
Foster, Hon. A. B., *et al*, 89. Rapportée, 93.
Fraser, J., *et al*, 171.
Fulsome, G., *et al*, 115.
Fumy, D., *et al*, 133.

G.

Galbraith, W., *et al*, 99. Rapportée, 104.
Galt, Sir A. T., *et al*, (deux) 139. Renvoyée, *idem*. Rapportée, 147.
Galt, Corporation de la ville de, 73.
Garth, C., *et al*, 123. Rapportée, 129.
Gault, M. H., *et al*, 31. Rapportée, 43.
Gérants du fonds des veuves et orphelins de ministres de Synode de l'Eglise Presbytérienne du Cnadaa, 53. Rapportée, 59.
Gibb, Lane et Cie., *et al*, 195.
Gilmour, G., *et al*, 49.
Gooderham et Worts, *et al*, 24. Rapportée, 31.
Grand Tronc du Canada, Compagnie du chemin de fer, 23, 24, 73. Rapportée, 31, 59, 85.
Gray, Hon. J. H., *et al*, (trois) 23. Rapportée, 31.
Green, J., *et al*, 59.
Greenock, Chambre de commerce de, 74.
Grieve, Fils et Cie., *et al*, 74.
Grindon, T. E., 31. Rapportée, 59.
Guelph, Chambre de commerce de, 74.

H.

Halifax, Chambre de commerce d', 73.
Hall et Cie., *et al*, 74.
Hamilton, Chambre de commerce d', 74 et 103.
Hamilton, E. J., *et al*, 73.
Hamilton, J., *et al*, 115.
Harper, L. G., *et al*, 63.
Harvey, G., 103. Rapportée, 111.
Hendershot, P., *et al*, 225.
Holmes, D. C., *et al*, 115.
Holton, Hon. L. H., *et al*, 53. Rapportée, 59.
Howard, *M.D.*, Henry, *et al*, 38.
Howland, H. S., *et al*, 37. Rapportée, 43.

Howland, W. P., *et al*, 85. Rapportée, 93.
Huron et Ontario, comp. du canal de, 73.
Hyman, W., *et al*, 211.

J.

International, Compagnie de pont, 23. Rapportée, 31.
Jobin, J., *et al.*, 89. Rapportée, 93.
Jones et Cie., *et al.*, 74.
Jone, D. F., *et al.*, 104. Rapportée, 129.
Jones et Miller, *et al.*, 24.

K.

Kennedy, J., *et al.*, 115.
Kidd, T., *et al.*, 89.
Kidston, W., 104.
Kingston, Chambre de commerce de, 49 et 103.

L.

Labelle, Rév. A., *et al.*, 103.
Laidlaw, G., *et al.*, 24. Rapportée, 59.
Lamont, J., *et al.*, 24. Rapportée.
Le Brun, C. M., *et al.*, 183.
Logan, F.R.S., Sir W. E., *et al.*, 23.
Lynch, J. S., 37. Renvoyée, 50.

M.

Mandwek, E., *et al*,, 74,
Martin, Sr., T., *et al.*, 103.
Martin et Fils, *et al.*, 74.
Martineau, E., *et al.*, 23. Rapportée, 43.
Masson, M.P., L. H., *et al.*, 107.
Meagher, J., *et al.*, 157.
Mellish, E., *et al.*, 225.
Michie, J., *et al.*, 107.
Middleton, A., *et al.*, 115.
Miller, W., *et al.*, 104.
Moffatt, W., *et al.*, 157.
Moore, Semple et Hachette, *et al.*, 98.
Montgomery, R. H., *et al.*, 123.
Montréal, Association de banque de, 89.
Montréal, Chambre de commerce de, 23, 38, 63, 98, 104.
Montréal, Chambly et Sorel, Compagnie du chemin de fer de, 53. Rapportée, 59.
Montréal et Champlain, Compagnie du chemin de fer de, 24. Rapportée, 59.
Montréal, marchands et manufacturiers de, 89.
Montréal, Compagnie de télégraphe de, 11. Rapportée, 31.
Mulligan, J., et J. O'Donnell, 133.
Munro, W., *et al.*, 115.
Mutuelle, Compagnie d'assurance sur la vie du Canada, 63. Rapportée, 167.
Myshrall, J., 63.

Mc.

Macdonald, D. A., *et al.*, 74. Rapportée, 93.
MacDougall, D. L., *et al.*, 89
MacFarlane, Jr., D., *et al.*, 104.
Macpherson, Hon. D. L., *et al.*, 63. Rapportée, 67.
McBride, J., *et al.*, 37.
McDowell, W., *et al.*, 103.
McGaw, T., *et al*, 63. Rapportée, 67.
McGie, B., *et al.*, 171.
McGivern, Messrs. W., *ht al.*, 99.
McInnes, D., *et al.*, 81. Rapportée, 85. 2me pétition, 89. Rapportée, 93.
McKay, A., 124. Renvoyée, *idem.*
McMaster, Hon. W., *et al.*, 104. Rapportée, 111.
McMullen, A. et Cie., *et al.*, 147.

N.

Napanee, conseil municipal de la ville de, 73.
Normandin, Rév. J. O,, *et al.*, 115.
Nord, Cie. du chemin du Canada du, 37. Rapportée, 43.
Nouvelle-Ecosse, Cie. de télégraphe électrique de la, 53. Renvoyée, 78.

O.

Oakley, W., 247.
Oatman, J., *et al*,, 171.
Ontario et Erié, Cie. de canal à navire d', 53. Rapportée, 59.
Osborne et Fils, *et al.*, 38.
Ottawa, corporation de la cité d', 103.
Ottawa, Vaudreuil et Montréal, Cie. du chemin de fer d', 73. Rapportée, 85.
Owen et Eley, *et al.*, (trois), 23. Rapportée, 31.

P.

Painchaud, A., *et al.*, 89.
Palmer, A. L., *et al.*, 24. Rapportée, 93.
Papineau, D. E., *et al.*, 85. Rapportée, 104. 2me Pétition, 172. Rapportée, 179. 3me Pétition, *idem.*
Paxton, T., *ei al.*, 63.
Pelham, corporation du township de, 107.
Pelletier, Rév. J. B., *et al.*, 99.
Pembroke, corporation de la ville de, 115.
Perreault, M., *et al.*, 31.
Pipon, J., *et al.*, 157.
Poirier, A., *et al.*, 115.
Power, W., *et al.*, 219. Renvoyée, *idem.* Non imprimé, 248.
Power et Cie., MM. Wm., *et al.*, 59.
Proctor J., *et al.*, 11. Rapportée, 31.
Pryor, W., *et al.*, 53. Rapportée, 59.
Punshon, Rév. M., 85. Rapportée, 93.

Q.

Québec, Chambre de commerce de, 64, 81 et 171.
Queenston, Cie. du pont suspendu, 85. Rapportée, 104.

R.

Reekie, R. J., *et al.*, 37. Rapportée, 67.
Reynolds, T., *et al.*, 63. Rapportée, 67.
Rice, W. M., *et al.*, 107.
Robinson, J., *et al.*, 104. Renvoyée, *idem.*
Robitaille, M. P., Théodore, *et al.*, 215.
Roney, J. Mc. G., *et al.*, 103.
Rowland, J., *et al.*, 74.
Roy, L., *et al.*, 49.
Russell, W., *et al.*, 115.

S.

Saucier, Rév. P. S., *et al.*, 74.
Sault Ste. Marie, Cie. du pont et du chemin de fer du, 123. Rapportée, 129.
Schultz, J., 63. Rapportée. 67. Deux autres pétitions, 138. Renvoyée, *idem.* Rapportée, 147.
Sharples, J., 189. Renvoyée, *idem.*
Short, J., *et al.*, 104.
Skead, Hon. J., *et al.*, 103.

Smith, M.P., D. A., *et al.*, (deux), 104. Rapportée toutes deux, 111.
Smith, James, *et al.*, 183.
Smith, W., *et al.*, 103.
Sorel, Chambre de commerce de, 63. Rapportée, 67.
Spaight, J., *et al.*, 74.
Stephenson, E. F., *et al.*, 219.
Stratford, Chambre de commerce de, 123.
Sutherland, Rév. A., 85. Rapportée, 93.

St.

St. Bonaventure, Conseil municipal de, 219.
Ste. Catherine, Chambre de commerce de, 24. Rapportée 59. Seconde pétition, 119.
St. François et Mégantic, Compagnie du Chemin de fer International de, 81. Rapportée, 104.
St. Guillaume d'Upton, Conseil municipal de, 219.
St. Jean, Chambre de commerce de, 85. Rapportée, 139. Seconde pétition, 171.
St. Laurent et Ottawa, Compagnie du chemin de fer du, 23. Rapportée, 59.

T.

Taylor, H., *et al*, 49.
Taylor, J. S., *et al*, 115.
Télégraphe, Comp. du, de la N.-E., 53. Renvoyée, 78.
Temperley, Carter et Darke, *et al*, 74.
Tétu, P., *et al*, 119. Reférée aux Com. des impressions pour la traduction, et à être imprimée, 148. Imprimée pour la distribution seulement, 196.
Thewlis, A. W., *et al*, 73.
Tiffin, H. J., *et al*, 49.
Toronto, Cie. d'Assurance de l'Ouest de, 23. Rapp., 59.
Toronto, Chambre de commerce de (deux), 64, 99 et 107.
Toronto, Bourse des céréales de, 73 et 247.
Toronto, Syndics de la banque d'épargne de, 37.
Trunun, C., *et al.* 115.
Tupper, S. C., *et al*, 31. Rapportée, 43.

V.

Vanvliet, W. H., *et al*, 133.

W.

Waddington, F., 157.
Wambuck, P., *et al*, 99.
Wanless, M., *et al*, 53.
Waterloo, Corporation du village de, 81.
Waterous. C. H., *et al*, 49. Rapportée, 67.
Waterous et Cie., Mmes. C. H., *et al*, 119.
Watson, R., *et al*, 63.
Whitwill et fils, *et al*, 74.
Wiggins, S. G., *et al*, 115.
Woodington, H., 107.
Woodstock, Conseil municipal de la ville de, 23.

Y.

Young, Hon. J., 63. Rapportée, 93.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PÉTITIONS REJETÉES.

Abbott, R., *et al*, 49.
Bernard, Major, 74.
Bowker, John, 113.
Charlevoix, préfet et maires, Conseil municipal du comté de, 100.
Cobourg, Corporation de la ville de, 255.
Dimon, H. W., *et al*, 171.
Galt, Sir A. T., *et al*, 133. Recindée, 147.
Gingras, Rév. J. N., *et al*, 104.
Gunn, M., 203.
Harwich, Lions, 111.
Lilly, Maria, 104.
Mackay, A. E., *et al*, 74.
Mackenzie, D., *et al*, 74.
McLachlan, L. J., 129.
O'Donnell, J. H., *M. D.*, 85.
Préfet et maires du comté de Charlevoix, 100.
Schultz, John, *M. P.*, *et al*, 133. Recindée, 147.
Toronto, Conseil de la municipalité de, 49.
Treadwell, Charles P., 59.

No. 1.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL 1872.

La Chambre étant réunie,

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur Général désirant la présence immédiate de la Chambre à la Salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, et de retour,

M. l'Orateur informe la Chambre que, durant la vacance, il a reçu des lettres de divers membres le notifiant que les siéges pour les places suivantes sont devenus vacants, savoir :—

De *Wemyss Mackenzie Simpson*, ecuyer, député du district électoral (du district judiciaire provisoire) d'Algoma, en conséquence de sa résignation.

De *Joseph Dufresne*, écuyer, député du district électoral de Montcalm, en conséquence de sa résignation.

De l'Honorable *Christopher Dunkin*, député du district électoral de Brome, par suite de l'acceptation de la charge de Juge Puiné de la Cour Supérieure pour la Province de Québec.

De *John Henry Pope*, écuyer, député du district électoral de Compton, en conséquence de son acceptation de la charge de Ministre d'Agriculture,—et que j'ai adressé mes divers mandats au Greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer de nouveaux Brefs d'élection pour les dits endroits respectivement.

Il informe aussi la chambre que durant la vacance, le greffier a reçu du greffier de la couronne en chancellerie des certificats de l'élection des membres suivants, savoir :—

De *Frederic William Cumberland*, écuyer, pour le district électoral (du district judiciaire provisoire) d'Algoma.

De *Philémon Dugas*, écuyer, pour le district électoral de Montcalm,

De l'honorable *John Henry Pope*, pour le district électoral de Compton.

De *Edward Carter*, écuyer, pour le district électoral de Brome.

De *Henry Nathan*, jr., écuyer, et *Amor Decosmos*, écuyer, pour le district électoral de Victoria, (B. C.)

De *Charles Frederick Houghton*, écuyer, pour le district électoral de Yale.

De *Hugh Nelson*, écuyer, pour le district électoral de New Westminster.

De *Robert Wallace*, écuyer, pour le district électoral de l'île de Vancouver, et

De *Joshua Spencer Thompson*, écuyer, pour le district électoral de Cariboo.

Les membres suivants ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, prennent leurs siéges, savoir :

L'hon. *John Henry Pope*, député de Compton ; *Henry Nathan*, jr., écr., député de Victoria, (Colombie Anglaise) ; *Edward Carter*, écuyer, député de Brome ; *Robert Wallace*, écuyer, député de l'île de Vancouver ; *Joshua Spencer Thompson*, écuyer, député de Cariboo ; *Charles Frederick Houghton*, écuyer, député de Yale ; *Amor Decosmos*, écuyer, député de Victoria, (Colombie Anglaise) ; et *Hugh Nelson*, député de New Westminster.

L'hon. Sir *John A. Macdonald* présente un bill (No. 1) relatif à l'administration des serments d'office, lequel est lu une première fois.

M. l'Orateur rapporte le discours du trône et en fait la lecture comme suit à la Chambre :—

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

L'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire.

Toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien aimée dans des actions de grâce publiques, qui ont produi- par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus imprest sive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire. Je vous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois.

Il a été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et j'ai l'assurance que les membres des deux Chambres, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Notre réunion a elle même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

La jeune Province de Manitoba fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des Etats-Unis. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Pour rassurer le peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, j'ordonnai l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens.

Malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus l'excellence de la route à travers notre propre territoire,

Les comptes de la dépense qu'a entrainée cette expédition seront mis devant vous, et vous serez priés de passer un Bill pour indemniser le Gouvernement.

Une copie du traité fait à Wishington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les Etats-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant vous.

Tous les papiers et correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'empire ou du Canada, vous seront aussi soumis de suite pour votre information, et vous serez appelés à prendre en considération cet important sujet.

Il fut tenu à Ottawa en septembre dernier une Conférence sur le sujet de l'Immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance, ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés. On en vint provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel j'appelle votre attention. Je ne doute pas de votre disposition à pourvoir amplement à l'encouragement de l'Immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du Canada, est si vitalement lié.

Depuis la dernière Session s'est heureusement consommée l'Union de la Colombie Britannique avec le Canada, et ses représentants prennent maintenant part à vos délibérations.

Pour ouvrir et établir les fertiles Territotres du Nord-Ouest, et y relier la Colombie Britannique, il sera nécessaire que vous pourvoyiez à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en conseil, unisant la Colombie Britannique à la Puissance. Il fut fait à la dernière Session une appropriation pour l'exploration et arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer. L'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et il sera mis devant vous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Je me flatte que vous partagerai avec moi la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivie avec vigueur.

L'accroissement rapide du commerce du Canada, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

J'ai à vous prier de donner votre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de votre devoir maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'Acte d'Union. Il sera en conséquence soumis à votre considération une mesure à cet effet.

Entre autres mesures, il vous sera présenté des Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la règlementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier.

Il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le reveuu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excèderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite, et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

Le Budget pour l'année qui suit vous sera soumis, et je me flatte que vous serez d'avis que les Subsides, que mon Gouvernement vous demandera de voter pour le service de Sa Majesté pourront être accordés sans inconvénient pour Ses Sujets Canadiens.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai d'autant plus de satisfaction en recourant à vos avis et votre assistance en ce moment, que je puis vous féléciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

J'ai l'assurance que vous continuerez à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de votre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et je prie Dieu instamment que vos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien être durable de toutes les classes de ses habitants.

Sur motion de l'hon. Sir *John A. Macdonald*, il est ordonné que le discours du trône soit pris en considération demain.

Résolu, Que les votes et délibérations de cette chambre soient imprimés, aprés avoir été examinés par M. l'Orateur, et que M. l'Orateur nomme la personne qui devra les imprimer, et que nulle autre personne que celle qu'il aura ainsi nommée ne pourra les imprimer.

Résolu, Que des comités permanents de cette chambre, pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1o Priviléges et élections.—2o Lois expirantes.—3o Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4o Bills privés.—5o Ordres permanents.—6o Impressions.—7o Comptes publics.—8o Banques et commerce.—9o Immigration et colonisation—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leurs seront renvoyés par la chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses et à envoyer quérir personnes et papiers.

Résolu, 1. Que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'élection d'un membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'en suivront : et si deux membres sont élus pour la même division électorale, ils devront s'absenter jusqu'à ce que l'élection soit décidée.

Résolu, 2. Que s'il appert qu'une personne a été élus membre de cette Chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues ou de menées, la Chambre procèdera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui auront pris une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.

Résolu, 3. Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un membre de la Chambre des Communes, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendera du Parlement de la Puissance du Canada, ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la constitution.

Sur motion de l'hon. Sir *John A. Macdonald*, il est *résolu* : Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle le soit jusqu'à mardi prochain, afin de donner aux membres l'occasion d'assister à la célébration de la fête d'actions de grâces, lundi prochain, à l'occasion de l'heureux recouvrement de la santé de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement, le quel est lu comme suit :

Le rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement.

Expose respectueusement,

Que depuis le rapport de l'année dernière, les travaux de construction du nouvel édifice destiné à la bibliothèque ont été continués sans interruption, mais qu'il est encore impossible de dire avec certitude à quelle époque ils seront terminés. En attendant, il a fallu, pour loger les livres reçus durant l'année qui vient de s'écouler, tirer le meilleur parti possible de l'espace offert par les appartements occupés temporairement comme bibliothèque.

Les acquisitions faites cette année ont été plus considérables qu'à l'ordinaire, par suite de la nécessité de remplir les lacunes laissées inévitablement dans la partie française durant la guerre franco-prussienne. La somme employée à l'achat de livres français durant les derniers douze mois a par conséquent dépassé l'appropriation ordinaire pour cette partie, et a occasionné une dépense excédant le montant approprié l'année dernière pour l'augmentation de la Bibliothèque ; déficit auquel il sera d'ailleurs facilement remédié par une plus grande économie durant l'année qui commence.

Conformément aux instructions contenues dans un rapport du comité conjoint de la Bibliothèque durant la dernière session, approuvé par les deux Chambres, le Bibliothécaire e demandé au Secrétaire d'Etat un certain nombre d'exemplaires d'ouvrages récemment publiés en Canada, pour être envoyés aux Bibliothèquas étrangères et aux bibliothèques des colonies avec lesquelles la Bibliothèque du Parlement fait des échanges ; et il a reçu à cet effet les ouvrages suivants :

Report of the Geological Survey of Canada from 1866 to 1869.
Lovell's Dominion Directory for 1871.
Report of the Commissioners on Inland.
Navigation in Canada.
Les Œuvres de Champlain.
Le Journal des Jésuites.

Ces volumes ont été expédiés aux bibliothèques auxquelles ils étaient destinés, en même temps que les Statuts, les Journaux et les Documents de la dernière Session du Parlement.

Le Bibliothécaire regrette qu'une demande faite par lui, par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général au Bureau Colonial dans le but d'obtenir certaines cartes de l'Ordnance, publiées par le Gouvernement impérial depuis 1856 (faisant suite à une série de cartes présentées cette année là à la Bibliothèque) n'ait pas eu de succès. Les Lords de la Trésorerie déclarent qu'ils n'ont pu accéder à cette demande, " en conséquence de règlements qui ont été en force depuis quelque temps et en vertu desquels ces cartes ne peuvent être procurées aux frais du gouvernement, excepté dans des circonstances tout-à-fait spéciales."

Néanmoins la Bibliothèque s'est enrichie durant l'année de quelques dons d'une valeur considérable, et en particulier de divers ouvrages historiques et artistiques publiés sous les auspices du Musée britannique et qui lui on été présentés par les Syndics de cette Institution : on en trouvera la liste ci-dessous. Par une faveur spéciale, ils ont inclus dans ce magnifique cadeau un exemplaire du fac simile du Codex Alexandrinus qui a été exécuté aux frais du Gouvernement britannique et imprimé à 250 exemplaires seulement : aussi, un exemplaire de fac-simile photographiques des Epitres de Clément à Rome. Il est aujourd'hui excessivement difficile de se procurer ces volumes, et les Syndics qui ont eu la bonté de les présenter à la Bibliothèque du Canada ont certainement droit à notre reconnaissance.

Le Bibliothécaire doit aussi mentionner qu'il a reçu de la Corporation de la Cité de Londres une médaille en bronze frappée en commémoration de la visite de Sa Majesté la Reine à Londres, le 6 novembre 1869, pour ouvrir le Pont de Blackfriars et le viaduc de la Valley d'Holborn.

Une liste complète des dons reçus et des livres et gravures déposés en vertu de la loi des droits d'auteur, depuis le 15 février 1871 est annexée à ce Rapport.

Le nombre de volumes dans la Bibliothèque l'année dernière était estimé à 65,150. Depuis cette époque, environ 2,600 ont été ajoutés, ce qui fait un total de 67,750 volumes.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement,
11 Avril 1872.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

—o—

M. *Robitaille*—Mardi prochain—adresse priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre toute la correspondance et tous les papiers relatifs à la conduite, la suspension et la démission de *W. Cook*, garde-pêche dans le comté de Bonaventure.

1. M. *Colby*—Mardi—Bill pour abroger les lois de faillite maintenant en force dans cette Puissance.

2o. M. *Magill*—Mardi—Comité chargé de s'enquérir et faire rapport à cette chambre au sujet de l'étendue et de la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de soumettre à cette chambre les recommandations qui, dans son opinion pourront tendre à promouvoir ces intérêts importants, à donner de l'emploi à notre population croissante, et à procurer un marché avantageux pour nos produits.

No. 1.

OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.
1872.

No. 2.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des états généraux des baptêmes, mariages et sépultures, pour les districts de Joliette, Montmagny, Kamouraska, Québec et Bedford, pour l'année 1871, et un état supplémentaire pour Bedford, pour l'année 1870.

Aussi, des listes des actionnaires de la banque de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, à la date du 23 janvier 1872, et de la banque de l'Amérique Britannique du Nord à la date du 1er janvier 1872, en conformité de l'Acte 34 Vic., ch. 5, section 12.

Frederick William Cumberland, Ecr., député du district électoral (du district judiciaire provisoire) d'Algoma ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, prend son siége en Chambre.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La Chambre procède à la prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session.

M. *Nathan* propose, secondé par M. *Carter*,

1. Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le remerier de son gracieux discours prononcé à l'ouverture de la présente Session, et de plus pour assurer Son Excellence que c'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que l'heureuses guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du *Prince de Galles* a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire ; et que toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâce publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'hunanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus impressive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire.

2. Que nous nous empresserons de suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois et que nous croyons avec Son Excellence qu'il était à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et que Son Excellence peut être convaincu que les membres de cette Chambre, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

3. Que nous recevons avec respect l'intimation du fait que notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

4. Nous savons que la jeune province de Manitoba fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des Etats-Unis, et que les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats. Que nous avons appris avec la plus grande satisfaction que, pour rassurer le peuple de la province et prévenir le retour d'un semblable outrage, Son Excellence avait ordonné l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens ; et que malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus, de l'excellence de la route à travers notre propre territoire, Que nous sommes heureux d'apprendre que les comptes de la dépense qu'a entraînée cette expédition seront mis devant nous, et que nous prendrons respectueusement en considération tout Bill pour indemniser le Gouvernement.

5. Nous remercions Son Excellence d'avoir daigné nous informer qu'une copie du traité fait à Washington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les Etats-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant nous, et que tous les papiers et correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du Canada, nous seront aussi soumis de suite pour notre information ; et que nous prendrons mûrement en considération cet important sujet.

6. Que nous apprenons avec plaisir qu'il a été tenu à Ottawa, en septembre dernier, une Conférence sur le sujet de l'immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés, et qu'on en est venu provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel Son Excellance appelle notre attention, et nous ne doutons pas que nous le trouverons de nature à nous engager à pourvoir amplement à l'encouragement de l'Immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du Canada est si vitalement lié.

7. Que c'est avec la plus grande satisfaction que nous apprenons que depuis la dernière Session s'est heureusement consommée l'Union de la Colombie Britannique avec le Canada, et que ses réprésentants prennent maintenant part à nos délibérations.

8. Que nous sommes d'avis avec Son Excellencee que pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la Colombie Britannique, il sera nécessaire que nous pourvoyions à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la Colombie Britannique à la Puissance ; et ayant fait à la dernière Session une appropriation pour l'exploration et arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer, nous sommes heureux d'apprendre que l'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et qu'il sera mis devant nout un rapport des progrès faite jusqu'à ce jour.

9. Que nous partageons avec Son Excellence la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivies avec vigueur. L'accroissement rapide du commerce du Canada. et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles. Nous donnerons notre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy.

10. Que nous savons que le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de notre devoir maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'Union, et que nous considèrerons attentivement toute mesure qui pourra nous être soumise ainsi que tous bills qui nous seront présentés, relatifs aux juges des Cours Supérieures,—à la réglémentation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

11. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant nous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier ; et que nous nous réjouissons d'apprendre que Son Excellence est en mesure de pouvoir nous annoncer que le revenu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante,, excèderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiatement des améliorations publiques projetées.

12. Que nous donnerons notre plus sérieuse attention au Budget qui nous sera soumis, et que nous nous flattons que les Subsides qu'il nous sera demandé de voter pour le service de Sa Majesté, pourront être accordés sans inconvénient pour ses sujets Canadiens.

13. Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a d'autant plus de satisfaction en recourant à nos avis et à notre assistance en ce moment, qu'elle peut nous féliciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

14. Que Son Excellence a raison d'exprimer l'assurance que nous continuerons à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de notre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et que nous nous unissons sincèrement à Son Excellence pour prier Dieu instamment que nos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durables de toutes les classes de ses habitants.

Les paragraphes un à quatorze inclusivement du dit projet d'adresse étant lus une seconde fois, sont adoptés.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, la résolution pour une adresse est renvoyée à un comité spécial composé de l'honorable Sir *George E. Cartier*, l'honorable M. *Howe*, M. *Nathan* et de l'auteur de la motion.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* rapporte alors le projet d'une adresse, lequel étant lu une seconde fois, est adopté et est comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable John, Baron Lisgar, de Lisgar et Baillieborough, dans le Comté de Cavan, Irlande, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Baronnet, l'un des membres du Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint George, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Isle du Prince-Edouard.

Plaise à Votre Excellence,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session du Parlement.

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que l'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire; et que toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâce publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus impressive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire.

Nous nous empresserons de suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois; nous croyons avec Votre Excellence qu'il était à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et Votre Excellence peut être convaincue que les membres de cette Chambre, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Nous recevons avec respect l'intimation du fait que notre réunion a elle même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

Nous savons que la jeune Province de Manitoba fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des Etats-Unis. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Nous avons appris avec la plus grande satisfaction que pour rassurer le peuple de la province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, Votre Excellence avait ordonné l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens; et que malgré l'inclémencede la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus l'excellence de la route à travers notre propre territoire.

Nous sommes heureux d'apprendre que les comptes de la dépense qu'a entrainée cette expédition seront mis devant nous, et nous prendrons respectueusement en considération tout bill pour indemniser le gouvernement.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir daigné nous informer qu'une copie du traité fait à Wishington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les Etats-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant nous, et que tous les papiers et correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'empire ou du Canada, nous seront aussi soumis de suite pour votre information : et nous prendrons en mûrement en considération cet important sujet.

Nous apprenons avec plaisir qu'il a été tenu à Ottawa en septembre dernier une Conférence sur le sujet de l'Immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance, ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés. Et qu'on en est venu provisoirement à un projet pourune action conjointe et séparée, auquel Votre Excellence appelle notre attention, et nous ne doutons pas que nous le trouverons de nature à nous engager à pourvoir amplement à l'encouragement de l'Immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du Canada, est si vitalement lié.

C'est avec la plus grande satisfaction que nous apprenons que depuis la dernière session s'est heureusement consommée l'Union de la Colombie Britannique avec le Canada, et ses représentants prennent maintenant part à nos délibérations.

Nous sommes d'avis avec Votre Excellence que pour ouvrir et établir les fertiles Territotres du Nord-Ouest, et y relier la Colombie Britannique, il sera nécessaire que nous pourvoyons à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en conseil, unissant la Colombie Britannique à la Puissance; et ayant fait à la dernière Session une appropriation pour l'exploration et arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer, nous sommes heureux d'apprendre que l'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et qu'il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Nous partageons avec Votre Excellence la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivie avec vigueur. L'accroissement rapide du commerce du Canada, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles. Nous donnerons notre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy.

Nous savons que le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de notre devoir maintenant de ré-ajuster la la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'Acte d'Union, et nous considèrerons attentivement toute mesure qui pourra nous être soumise ainsi que tous bills qui nous seront présentés, relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la règlementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans Manitoba, et les territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant nous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin dumois dernier; et que nous nous réjouissons d'apprendre que Son Excellence est en mesure de pouvoir nous annoncer que le reveuu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excèderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite, et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention au budget qui nous sera soumis, nous nous flattons que les Subsides qu'il nous sera demandé de voter pour le service de Sa Majesté pourront, être accordés sans inconvénient pour Ses Sujets Canadiens.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a d'autant plus de satisfaction en recourant à nos avis et à notre assistance en ce moment, qu'elle peut nous féléciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

Votre Excellence a raison d'exprimer l'assurance que nous continuerons à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de notre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et nous nous unissons sincèrement à Votre Excellence pour prier Dieu instamment que nos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durable de toutes les classes de ses habitants.

Il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui sont du Conseil Privé.

La Chambre alors s'ajourne à mardi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

—c—

L'hon. M. *Mackenzie*—Mardi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba, au sujet de la disposition des terres de la couronne au moyen d'octrois et de ventes, avec copie des mémoires ou pétitions adressés aux autorités locales ou au gouvernement général sur ce sujet et les réponses qui y ont été faites ; aussi, copie de toutes proclamations ou ordres en conseil sur le même sujet et des rapports de M. *McMicken*, commissaire des terres, et de la correspondance échangée avec lui.

L'hon M. *Mackenzie*—Mardi prochain—adresse demandant copie de toutes commissions ou propositions faites au gouvernement pour la construction du chemin de fer du Pacifique, et copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance et autres documents y relatifs.

L'hon. M. *Mackenzie*—Mardi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le Lieutenant-Gouverneur, *A. G. Archibald* de Manitoba, et avec M. *McMicken*, commissaire des terres, au sujet de l'invasion de Manitoba par les féniens, et de l'entrevue du dit Lieutenant-gouverneur avec *Louis Riel*, le chef de la rébellion dans le Territoire et l'une des personnes accusées du meurtre de *Thomas Scott*.

L'hon. M. *Mackenzie*—Mardi prochain—Adresse demandant copie des rapports d'ingénieurs ou autres personnes nommées pour s'enquérir de la localisation du canal à la batture de St. Clair, du côté canadien du chenal, par le gouvernement des Etats-Unis, avec copie de tous ordres en conseil et de la correspondance avec le gouvernement impérial ou avec toutes autres parties sur le sujet.

M. *Fournier*—Mardi prochain—Adresse demandant toute la correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la Province de Québec, et l'hon. juge *Bossé* au sujet du refus de cet honorable juge de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec lui enjoignant de résider a Montmagny, dans le district de Montmagny.

M. *Hurdon*—Mardi prochain—Si c'est l'intention du Gouvernement d'imposer des droits sur les articles suivants, savoir : Farine, blé, maïs, orge, avoine et sel.

M. *Savary*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, y compris tous mémoires ou protestations adressés au gouvernement par la compagnie, et copie de tous arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie relativement à l'usage par la compagnie du chemin de fer du gouvernement entre Windsor et Halifax, ou au privilége de se servir du dit chemin.

M. *Savary*—Mercredi prochain—Adresse demandant le rapport ou les rapports officiels relatifs à la mort par suite d'un accident sur le chemin de fer du gouvernement, entre Windsor et Halifax, d'*Albert Prider*, employé sur le dit chemin, et surtout les procédures à l'enquête du coroner, et la décision du jury ; aussi, un état de tous les accidents survenus sur le dit chemin, et de tous dommages encourus par qui que ce soit, ou causés à la propriété par tels accidents durant l'année dernière, donnant les causes de ces accidents.

M. *Savary*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention d'inclure dans le budget pour l'année courante une somme pour l'établissement d'une bouée à l'endroit appelé *Trinity Ledge*, à l'embouchure de la Baie Ste. Marie, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, endroit ou des pertes de vie et de propriété ont lieu chaque année d'autant plus fréquemment que le commerce et la navigation augmentent d'avantage dans cette partie des eaux navigables de la Puissance.

M. *Savary*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention d'inclure dans le budget pour l'année courante une somme pour la construction d'un nouveau phare à l'entrée d'*Annapolis Gut*, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse à la place du phare actuel que ridiculise le "*Blomts American Coast Pilot*" comme étant l'objet d'une économie pitoyable et inutile.

M. *Bolton*--Mardi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la présente Session quelque mesure pour pourvoir à des arrangements financiers plus équitables pour la Province du Nouveau-Brunswick'

L'hon. M. *Connell*—Mardi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le Gouvernement de la Province du Nouveau-Brunswick et le Gouvernement de la Puissance au sujet de la demande par la Province d'arrangements financiers plus équitables avec la Puissance ; aussi, copie de tous ordres en conseil ou autres documents sur ce sujet, ou se rapportant à la mission des délégués du Nouveau-Brunswick sur le même sujet, avec un état détaillé du compte entre la Puissance et la Province jusqu'au 1er avril 1872.

M. *Kirkpatrick*—Mardi prochain—Bill pour rendre les navires saisissables pour dettes.

L'Hon. M. *Blake*—Mardi prochain—si c'est l'intention du Gouvernement de présenter, durant la présente session, une mesure pour la décision des élections, contestées par des juges.

No. 2.

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Viet., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau,

1872.

10

No. 3.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des états généraux des baptêmes, mariages et sépultures pour les districts d'Arthabaska, Beauce, Beauharnois, Chicoutimi, Iberville, Ottawa, Richelieu, Saguenay, St. Hyacinthe, Terrebonne et Trois-Rivières, et pour les comtés de Berthier et Bonaventure, pour l'année 1871.

Philémon Dugas, écuyer, député de Montcalm, ayant préalablement prêté serment, prend son siége en Chambre.

Vingt-six pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues:—

De la compagnie du télégraphe de Montréal ; demandant certains amendements aux actes qui l'incorporent.

De *John Proctor*, et autres, de la cité d'Hamilton ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Banque d'Hamilton."

L'honorable M. *Tilley* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1871.

L'honorable M. *Morris* met devant la Chambre par ordre de Son Excellence un rapport, des états et statistiques sur le revenu intérieur de la Puissance, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1871.

M. *Colby* présente un Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite ; seconde lecture, jeudi prochain.

L'honorable Sir *Francis Hincks* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, les comptes publics du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1871.

Sur motion l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est nommé un comité spécial composé des honorables Sir *John A. Macdonald*, Sir *George E. Cartier*, Sir *Francis Hincks*, *Tilley*, *Langevin*, *Howe*, *Holton*, *Chauveau*, *McKeayney*, *Dorion* et *McKenzie*, et de MM. *Burpee*, *Walsh*, *Morrison*, (Niagara), *Gendron*, *Bolton*, *Houghton* et *DeLorme* (de Provencher) pour préparer et rapporter des listes des membres devant composés les comités permanents ordonnés par cette Chambre jeudi dernier, le 11 du courant.

Sur motion de l'honorable M. *McKenzie*, il est voté une Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba, au sujet de la disposition des terres de la couronne dans cette province au moyen d'octrois et de ventes, avec copie des mémoires ou pétitions adressés aux autorités locales ou au gouvernement général sur ce sujet et les réponses qui y ont été faites ; aussi, copie de toutes proclamations ou ordres en conseil sur le même sujet et des rapports de M. *McMicken*, commissaire des terres, et de la correspondance échangée avec lui.

Aussi une autre Adresse demandant copie de toute correspondance avec le Lieutenant-Gouverneur, *A. G. Archibald* de Manitoba, et avec M. *McMicken*, commissaire des terres, au sujet de l'invasion de Manitoba par les féniens, et de l'entrevue du dit Lieutenant-gouverneur avec *Louis Riel*, le chef de la rébellion dans le Territoire et l'une des personnes accusées du meurtre de *Thomas Scott*.

Et aussi une autre Adresse demandant copie des rapports d'ingénieurs ou autres personnes nommées pour s'enquérir de la localisation du canal à la batture de St. Clair, du côté canadien du chenal, par le gouvernement des Etats-Unis, avec copie de tous ordres en conseil et de la correspondance avec le gouvernement impérial ou avec toutes autres parties sur le sujet.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une Adresse demandant toute la correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la Province de Québec, et l'hon. juge *Bossé* au sujet du refus de cet honorable juge de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec lui enjoignant de résider a Montmagny, dans le district de Montmagny.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

L'hon. Sir *John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Bill pour amender de nouveau l'acte relatif au cautionnement à donner par les officiers du Canada.

L'hon. Sir *John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Bill pour lever tous doutes quant au vol de timbres.

L'hon. Sir *John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Bill pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux dommages malicieux causés à la propriété.

M. *Masson* (Terrebonne)—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement, depuis janvier 1870, relativement à toutes infractions aux lois de pêche commises par des étrangers et autres sur les lacs et les rivières dans les comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier, depuis cette époque.

M. *Masson* (Terrebonne)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la présente session, un Bill pour amender les lois concernant les brevets d'invention, de manière à permettre à tout sujet britannique de prendre des brevets d'invention dans la Puissance, sans être soumis à la clause de la loi actuelle qui exige une année de résidence au préalable ; aussi, pour amender cette loi en exigeant que le concessionnaire commence la fabrication de l'article breveté dans un an à compter de l'octroi de la patente au lieu de trois ans.

M. *Masson* (Terrebonne)—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de nommer un officier des pêcheries revêtu des pouvoirs des majistrats pour cette partie de la Province de Québec comprenant les comtés d'Argenteuil, Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier.

M. *Merritt*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir un Bureau Météorologique de manière que le système de rapport des changements de temps et des signes d'orage trouvé si utile dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis soit étendu à tous les bons ports dans la Puissance, et si oui, quand ?

L'Hon. Sir *Francis Hincks*—Vendredi prochain—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération.

M. *Merritt*—Jeudi prochain—Proposera la première lecture d'un Bill pour incorporer la chambre de commerce de Ste. Catherine.

M. *Young*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de tous comptes payés ou reçus pour impressions confidentielles depuis la date du dernier état soumis, avec copie des ordre en conseil y relatifs, et de tous comptes payés ou reçus pour reliure depuis que l'ouvrage a été donné sans soumissions au présent entrepreneur.

M. *Young*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder durant cette année à la construction ou s'il a abandonné la construction des fortifications pour lesquelles il s'est fait autoriser à emprunter £1,000,000 sterling, durant la 1ère session de ce parlement.

M. *Young*—Jeudi prochain—Adresse demandant un état de tous les droits de douane perçus aux ports de la Baie d'Hudson, sur la Baie d'Hudson, durant les années 1867-8, 1868-9, 1869-70 et 1871-1.

M. *Oliver*—Jeudi prochain—Adresse demandant un état de toutes les sommes payées ou qu'on est convenu de payer pour dommages encourus par suite de la rébellion dans la province de Manitoba jusqu'à ce jour, et à qui elles ont été payées.

M. *Young*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire des modifications aux lois d'élection durant la présente session, et d'amender les lois actuelles de manière que les élections soient faites dans chaque Province le même jour.

M. *Young*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie du rapport fait par le Juge Johnson, le Lieutenant-Gouverneur actuel de Manitoba, et de toute correspondance reçue ou envoyée par le gouvernement au sujet des réclamations résultant de l'insurrection à la Rivière Rouge, avec un état des sentences d'arbitres rendues ou des montants payés, s'il en est, à des réclamants.

M. *Stephenson*—Jeudi prochain—Proposera la première lecture d'un Bill pour incorporer la chambre de commerce de Chatham.

L'honorable M. *Howe*—Jeudi prochain—Que la Chambre se forme en comité vendredi prochain pour prendre en considération la résolution suivante :

Résolu : Qu'à même toute appropriation de deniers formant partie du fonds consolidé de revenu, la somme de quarante cinq mille piastres soit annuellement affectée, pendant l'espace de cinq années, à compter du 1er jour de

juillet 1872, pour faire face aux dépenses de l'exploration géologique du Canada durant la dite période, et que cette somme sera payée en tels temps, de telle manière, à telles personnes, et pour telles fins se rapportant à la dite exploration géologique, que le gouverneur en conseil pourra au besoin prescrire et désigner, en se conformant aux dispositions de l'Acte 31 Vic., ch. 67, lequel continuera à s'appliquer à la dite exploration géologique comme ci-devant, et que toute balance restant sur la somme affectée pour une année quelconque qui n'aura pas été dépensée pourra être employée dans toute année suivante ou subséquente, en sus de la somme affectée pour telle année suivante et subséquente.

M. *Oliver*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session, une mesure pour amender les lois des brevets d'invention conformément à la promesse faite à la dernière session par le ministre de l'Agriculture.

M. *Savary*—Lors de la motion pour la seconde lecture du Bill pour abroger les lois de faillite maintenant en force dans la Puissance, proposera pour amendement: " Qu'il n'est pas expédient que le dit Bill soit lu une seconde fois, mais que l'acte de la faillite de 1869 et les amendements à cet acte soient renvoyés à un comité spécial chargé d'examiner et rapporter à cette Chambre tels amendements au dit acte que les intérêts commerciaux du pays sembleront exiger, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et que ce comité se compose de MM.—

M. *Magill*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, en vue des améliorations et de l'extention projetées de notre système de canaux auxquelles il est fait allusion dans le discours du trône, de mettre à effet les recommandations contenues dans le rapport des commissaires des canaux, présenté au secrétaire d'Etat en date du 24 février 1871.

M. *Webb*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'amender, durant la présente session, les lois des brevets d'invention de la Puissance de manière à réduire les honoraires payables par les étrangers lors de l'émission des brevets d'invention, et par là d'aider puissamment à l'établissement des manufactures et de l'industrie parmi nous.

M. *Jones* (Leeds)—Jeudi prochain—Comité chargé de s'enquérir sur l'état des intérêts agricoles de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire les recommandations qui, à son avis, pourront tendre à mieux promouvoir ces intérêts et au développement du pays.

M. *Jones* (Leeds)—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes autres parties, telles qu'ingénieurs et entrepreneurs au sujet du pont du chemin de fer intercolonial qui doit être construit sur la rivière Miramichi.

M. *Jones* (Leeds)—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario, au sujet de la limite ouest d'Ontario.

M. *Jones* (Leeds)—Jeudi prochain—Adresse demandant un état détaillé indiquant tous les frais et charges se rattachant à l'exploration du chemin de fer du Pacifique jusqu'à ce jour, et le montant payé à chaque personne et pour quel service.

M. *Jones* (Leeds)—Jeudi prochain—Adresse demandant un état indiquant tous les frais et charges se rattachant à l'exploration et à l'administration des affaires du chemin de fer intercolonial depuis la date du dernier état soumis à cette Chambre, sur le sujet jusqu'à ce jour, le montant en sommes séparées des frais de voyage et les autres dépenses des commissaires, y comprises celles du commissariat depuis la date ci-dessus.

L'honorable M. *Gray*—Jeudi prochain—Si des estimations détaillées ou en bloc ont été faites et soumises par le gouvernement de la Puissance au gouvernement Britannique des dépenses et dommages encourus par le Canada par suite de l'invasion fénienne en 1866 et 1870, et si dans l'estimation pour 1866 sont comprises les dépenses encourues par le Nouveau-Brunswick en cette occasion.

L'honorable M. *Gray*—Mercredi prochain—S'il a été pris des mesures par le gouvernement canadien, par l'entremise du gouvernement Britnnnique ou autrement, pour porter devant le gouvernement des Etats-Unis l'affaire de l'enlèvement illégal par des citoyens américains du Port de Gaysboro; dans la Nouvelle-Ecosse, dans le mois de septembre dernier, de la goëlette pêcheuse américaine " *C. H. Horton*, " saisie pour avoir violé les lois de pêche canadiennes, et étant alors sous la garde de la Cour d'Amirauté en Canada en attendant sa décision.

L'honorable M. *Gray*—Jeudi prochain—S'il a été pris, entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario pendant l'investigation sur le différend au sujet des limites ouest d'Ontario, touchant les droits d'exploitation des mines, ou l'octroi de lettres patentes dans le territoire en dispute, quelque arrangement par suite duquel le développement de cette région puisse se faire d'une manière satisfaisante, et toute difficulté à l'avenir puisse être évitée.

L'honorable M. *Gray*—Jeudi prochain—Si le gouvernement a pris des mesures pour déterminer l'exacte position de la ligne frontière, à l'angle nord-ouest du lac des Bois, de manière à prévenir toutes difficultés à l'avenir avec les Etats-Unis à cet égard.

M. *Renaud*—Mercredi prochain—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette chambre:

Copie de toute correspondance où autres documents relatifs à l'acte des écoles, passé par la législature locale du Nouveau-Brunswick, qui ont eu lieu entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick;—aussi copie de toute correspondance, pétitions transmises au gouvernement de la population catholique se plaignant de l'injustice d'une telle loi d'école, affectant leurs sentiments religieux; les réponses du gouvernement à telles correspondances et pétitions;—aussi, copie de tous ordres en conseil, opinions légales du gouvernement, touchant la légalité du dit acte des écoles du Nouveau-Brunswick.

M. *Bodwell*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, au sujet du changement de la largeur de la voie de ce chemin; aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute compagnie ou toutes personnes au sujet de la largeur de la voie du chemin de fer intercolonial.

M. *Bodwell*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial ou les gouvernements de Terreneuve et de l'Isle du Prince Edouard au sujet de l'annexion de ces provinces à la Puissance, échangée depuis les derniers papiers soumis.

M. *Cartwright*—Jeudi prochain—Bill pour mieux protéger les cours d'eau et les rivières navigables.

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Bill pour pourvoir à la tenue des élections le même jour à toute élection générale.

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Bill pour assurer l'indépendance du Sénat.

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de proposer un Bill de la Cour Suprême.

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie des rapports du Ministre de la Marine et des Pêcheries au sujet des Pêcheries, en date du 15 et du 20 déc. 1869, et du mémoire et des documents préparés pour l'honoroble M. *Campbell* en rapport avec sa mission en Angleterre, et approuvés en Conseil le 1er juillet, 1870 ; aussi copie des dépêches de Son Excellence le Gouverneur-Général adressées au Secrétaire des Colonies, portant les numéros 121, 130, 131 et 133, au sujet des pêcheries, et de toutes autres dépêches de la part du Secrétaire des Colonies ou à lui adressées sur ce sujet, et non encore soumis à cette Chambre, et datées avant la nomination de la Haute Commission conjointe ; aussi, copie de toute communications entre Son Excellence le Gouverneur-Général et Sir *E. Thornton* au sujet de la dépêche du Secrétaire des Colonies en date du 10 octobre 1870.

L'hon. M. *Dorion*—Jeudi prochain—Addresse priant Son Excellence le Gouverneur-Général de faire mettre devant cette Chambre :—

1o. Une liste des causes qui, pendant les trois années du 1er janvier 1869 au 1er janvier 1872, ont été portées devant la plus haute cour d'appel dans chacune des Provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, la date du premier procédé qui a eu lieu devant telles cours d'appel, le nombre de jugements confirmés, le nombre de jugements infirmés, la date du jugement dans chaque cause, le nombre de causes encore pendantes le 1er janvier dernier, enfin le nombre de jugements rendus à l'unanimité et le nombre de ceux dans lesquels il y a eu des juges dissidents,

2o. Une liste des causes qui, pendant la même période, ont été portées devant Sa Majesté en son Conseil Privé, dans chacune de ces Provinces, le nombre de jugements rendus dans ces causes, indiquant ceux qui ont été confirmés et ceux qui ont été infirmés, la date du jugement dans chaque cause, le nombre de causes encore pendantes le 1er janvier dernier, enfin le nombre de jugements rendus à l'unanimité et le nombre de ceux dans lesquels il y a eu des juges dissidents.

L'honorable M. *Dorion*—Jeudi prochain—Adresse priant Son Excellence le gouverneur-général de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de Québec, depuis le 1er janvier 1871 ralativement à l'administration de la justice dans cette province.

L'honorable M. *Mackenzie*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de la dépêche du gouvernement impérial au gouverneur général, demandant si un membre du gouvernement canadien accepterait la position de Haut-commissaire pour traiter avec le gouvernement de Washington ; aussi copie de la réponse de cette dépêche, et la dépêche subséquente annonçant l'addition faite à la commission.

L'honorable M. *Mackenzie*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toutes dépêches et de toutes corresdondances échangées entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial au sujet des réclamations résultant des invasions féniennes du Canada ; aussi, copie de tous ordres en Conseil ou autres documents relatifs à ces réclamations, et du compte de la confrérie fénienne préparé par Lord *Penterdon*.

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Bill pour pourvoir à la décision des élections contestées par des juges.

M. *Ross* (Wellington)—Jeudi prochain—Adresse demandant un état indiquant le nombre de charrues à double soc entrée au port de guelph, la valeur de ces charrues, le nombre de celles qui ont payé un droit, le montant de ce droit, le nombre (s'il en est) qui n'ont point payé de droit, et les raisons pour lesquels il a été fait une remise de droit sur ces dernières.

M. *Fournier*—Vendredi prochain—Demandera au gouvernement si c'est son intention de prendre quelque action pour forcer l'honorable juge *Bossé*, nommé pour exercer les fonctions judiciaires dans les districts de Montmagny et de Beauce, de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec, en date du 7 avril 1869, fixant sa résidence à St. Thomas de Montmagny, et lui enjoignant d'y aller le plus tôt possible établir son domicile.

L'honorable Sir *Francis Hinks*—Jeudi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité vendredi prochain pour examiner les résolutions suivantes :—

1o. Qu'il est expédient d'amender la clause 16 de l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 Vic., ch. 6 en décrétant que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de St. Jean sur son passif à la date du 1er juillet 1867, et qui a été constaté comme étant de $39,560 44, sera laissé entre les mains des administrateurs de l'institution pour être par eux affecté à quelque fin locale d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil.

2o. qu'il est expédient d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, en corrigeant une erreur cléricale qui s'est glissée dans la clause 72 de cet acte en protégeant les parties de bonne foi à des billets et lettres de change, en certains cas, sous la clause 52, et en autorisant les banques à recevoir des dépôts d'épargnes de la part des mineurs et autres, sous certaines restrictions.

3o. Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans des banques incorporées.

4o. Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de deficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

Interpellation—M. *Tremblay*—Jeudi prochain—Si c'est l'tntention du gouvernement, de favoriser, au moyen d'un octroi, l'établissements d'une ligne télégraphique le long de la côte du nord, en bas de Québec, en vue de protéger les intérêts du commerce et de la navigation, et de pouvoir procurer dans les cas de naufrages si fréquents sur cette côte, de prompt secours à ceux qui par suite du défaut de communication sont exposé à y périr de faim et de misère ?

M. *Keeler*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le budget une somme pour la construction du canal projété devant relier les eaux de la Baie de Quinté et du havre de Presqu' Isle, lac Ontario, pour lequel six mille acres des meilleures terres du township de Murray ont été affectés en l'année 1796.

M. *Keeler*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session, quelque mesure pourvoyant à l'inspection du sel manufacturé dans la Puissance.

M. *Keeler*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de pourvoir durant la présente session, à la nomination d'un maître de Havre au Havre de Presqu'Isle.

No. 3.

OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

16

No. 4.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL 1872.

M. l'Orateur informe la Chambre que le sergent d'armes a, avec sa permission, nommé M. *Henry Robert Smith* comme son député durant son indisposition temporaire.

Il met aussi devant la Chambre des listes des actionnaires de la Banque du Nouveau-Brunswick à la date du 1er avril 1872, en conformité de l'acte 34 Vic., ch. 5, sec. 12,—et un état de la compagnie de crédit foncier à la date du 31 décembre 1871, en conformité de l'acte 34 Vic., ch. 7, sec. 37.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la table

Un message est reçu du Sénat avec une adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté pour la féliciter sur la guérison de Son Altesse Royale le Prince de Galles, et pour assurer Sa Majesté de notre inébranlable attachement à l'empire et de notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, à laquelle le concours de cette Chambre est demandé.

L'honorable M. *Pope* communique le message suivant de Son Excellence le gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

LISGAR.

Le gouverneur général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, les rapports du recensement pour l'année 1871, en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 21.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 17 avril 1872.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente un ordre au conseil, en date du 17 octobre 1871, relatif à l'appropriation de $100,000 pour faire face à la dépense de l'expédition qui est sur le point de se rendre à Manitoba.

Aussi, un état de la dépense pour l'expédition de Manitoba sous l'autorité d'un mandat spécial émis par Son Excellence le gouverneur général, conformément aux dispositions de l'acte 31 Vic., ch. 5, sec. 35, paragraphe 2, et à l'ordre en conseil ci-dessus mentionné.

Aussi, divers statistiques du Canada, pour l'année 1869-70, Partie I, contenant des états municipaux, Ontario.

Aussi, un état des mandats émis sous l'autorité d'ordres en conseil depuis le 1er juillet 1871 jusqu'au 31 mars 1872, et portés au compte d'appropriation pour dépenses imprévues autorisées par l'acte 34 Vic., ch. 1, cédule B.

M. *Magill*, propose qu'un comité composé des honorables MM. *Carling* et *Beaubien*, de MM. *Cameron* (Huron) *Joly*, *Rymal*, *Gibbs*, *Savary*, *Street*, *Colby*, *Masson* (Terrebonne), *Currier*, *Béchard*, *White* (Halton), *Workman*, *Gendron*, *De Cosmos*, et de l'auteur de la motion, soit nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur l'étendue et la condition des intérêts manufacturières de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

M. *Jones* (Leeds) propose pour amendement qu'après le mot "manufacturiers" les mots " et agricoles " soient ajoutés.

Et des débats s'ensuivant, le dit amendement est retiré avec la permission de la Chambre, la motion principale est adopté et le comité est nommé en conséquence.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial nommé pour préparer et rapporter des listes des membret devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, jeudi dernier, le 11 du courant, fait rapport comme suit :

1. Priviléges et Elections.

Bertrand,
Blake,
Blanchet,
Burton,
Cameron (Huron),
Cameron (Peel),
Carter,
Cartier, Sir Geo. E.
Chauveau,
Dorion,
Grant,
Gray,
Grover,
Holton,
Killam,
Macdonald, Sir J. A.
McDonald, (Antigonish)
Mills,
Moffat,
Munroe,
Redford,
Snider,
Smith, (Westmoreland,)
Stephenson,
Thompson, (Ontario),
et Wells.—26

2. Lois expirantes.

Blake,
Campbell,
Cormichael,
Cayley,
Cheval.
Cimon,
Coffin,
Delorme, (St. Hyacinthe),
Drew,
Ferris,
Fournier,
Godin,
Gray,
Hurdon,
Tapum,
Macdonald, (Cornwall),
McCallum,
McDougall, (Renfrew,)
Pâquet,
Pouliot,
Power,
Sénécal,
Tourangeau, et
Willson.—24

3. Chemins de fer, Canaux et Télégraphe.

Abbott,
Anglin,
Blanchet,
Bourassa,
Cameron, (Huron,)
Carling,
Cartier, Sir Geo. E.
Chauveau,
Chipman,
Connell,
Costigan,
Cumberland,
Currier,
De Cosmos,
Dorion,
Ferguson,
Fournier,
Galt, Sir A. T.
Gendron,
Heath,
Hincks, Sir Francis
Holton,
Howe,
Irvine,
Jackson
Joly,
Jones, (Leeds et Grenville,)
Kirkpatrick,
Langevin,
Macdonald, (Cornwall.)
Macdonald, (Glengarry,)
Macdonald, Sir J. A.
McDonald, (Middlesex.
Mackenzie,
Masson, (Soulanges,
McDougall, (Lanark),
McGreevy,
Merritt,
Morrison, (Niagara,)
Nathan,
Nelson,
O'Connor,
Pickard,
Pope,
Bobitaille,
Ryan, (Montréal Ouest,)
Schultz,
Shanly,
Smith, (Selkirk,)
Street,
Sylvain.
Tilley,
Tupper.
Walsh,
White, (Halton),
Whitehead,
Wood, et
Wright,
(Comté d'Ottawa.)—58.

4. Bills privés.

Ault,
Baker,
Beaubien,
Bodwell,
Bowell,
Cameron, (Huron,)
Caron,
Carter,
Cayley,
Daoust,
DeLorme, (St. Hyacinthe,)
Dorion,
Drew,
Dugas,
Fortin.
Grant,
Harrison,
Heath,
Kirkpatrick,
Langlois.
Lawson,
McDonald, (Antigonish,)
McKeagney,
McMonies,
Merritt,
Metcalf,
Mills,
Morris,
Oliver,
Pinsonneault,
Ross, (Champlain,)
Ross, (Dundas,)
Savary,
Scatcherd,
Scriver,
Smith, Westmoreland,
Stirton,
Tourangeau,
Wallace, (Albert) et
Webb.—41

5. Ordres permanents.

Baker,
Barthe,
Bowman,
Bown,
Burpee,
Burton,
Cameron (Inverness),
Coupal,
Gaucher,
Gaudet,
Gray,
Huntington,
Kempt,
Le Vesconte
Little,
MacFarlane,
McDougall, (Trois-Rivières),
McMillan,
Morison (Victoria),
Pearson,
Perry,
Pouliot,
Pozer,
Ray,
Ross, (Champlain),
Ross, (Victoria, N. E.)
Rymal,
Schultz, et
Sproat.—29.

6. Comité des impressions.

Beaty,
Bellerose,
Bourassa,
Brousseau,
Bowell,
Ferguson,
Godin,
Howe,
McDonald, (Lunenburg)
Mackenzie,
O'Connor,
Simard,
Stephenson,
Thompson (Cariboo), et
Young.—15.

7. Comptes publics.

Anglin,
Blake,
Bolton,
Brousseau,
Carmichael,
Crawford (Leeds),
Cumberland,
Fortin,
Gault, Sir Alx. T.,
Gendron,
Gibbs,
Harrison,
Hincks, Sir Francis,
Holton,
Irvine,
Keeler,
Langevin,
Lapum,
Lawson,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald, Sir John A.,
Mackenzie,
Magill,
Masson (Terrebonne),
McConkey,
Morrison (Niagara),
Nathan,
Pope,
Power,
Robitaille,
Ross, (Prince Edouard)
Ryan, (Kings, N. B.)
Smith, (Selkirk),
Tilley,
Tupper,
Walsh,
Wood,
Workman, et
Young.—39

8. Banques et Commerce.

Abbott,
Beaty,
Blake,
Bolton,
Cameron (Peel),
Campbell,
Caron,
Cartier, Sir Geo. E.
Cartwright,
Crawford (Leeds),
De Cosmos,
Galt, Sir Alex. T.
Gibbs,
Harrison,
Hincks, Sir Francis
Holton,
Houghton,
Jones, (Halifax),
Langlois,
Le Vesconte,
McDonald, (Lunenburg)
Mackenzie,
McDougall, (Trois-Rivières),
McGreevy,
Morris,
Pope,
Simard,
Street,
Thompson, Haldimand
Tilley,
Willson, et
Workman.—32.

9. Immigration et Colonisation.

Archambeault,
Baker,
Beaubien,
Béchard,
Benoit,
Bertrand,
Bolton,
Bourassa,
Brown,
Burton,
Carling,
Caron,
Cartwright,
Chauveau,
Colby,
Connell,
Coupal,
Crawford, (Brockville)
DeLorme, Provencher,
Dobbie,
Dugas,
Forbes,
Fortier,
Grant,
Hagan,
Holmes,
Hurdon,
Hutchison,
Jackson,
Lacerte,
Lawson,
Macdonald, Cornwall,
McDougall, (Renfrew)
McDougall, (Trois-Rivières),
Morris,
Pelletier,
Pickard,
Pope,
Renaud,
Ross, Wellington, C. R.
Ryan, Montréal Ouest.
Shanly,
Snider,
Stephenson,
Tremblay,
Tupper,
Wallace, (Ile de Vancouver),
White, Hastings Est,
Willson,
Wright, (Comté d'Ottawa), et
Wright, (York, Ontario D. O.)—51

L'honorable Sir *John A. Macdonald* communique le message suivant de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'accepte avec remerciements l'adresse que vous avez loyalement votée en réponse au discours par lequel j'ai ouvert la session, et je me repose avec confiance sur l'assurance que vous me donnez que vous continuerez à vous dévouer avec la même assiduité que par le passé, vos travaux législatifs.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 17 Avril 1872.

LISGAR.

Sur motion de M. *Savary*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, y compris tous mémoires ou protestations adressés au gouvernement par la compagnie, et copie de tous arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie relativement à l'usage par la compagnie du chemin de fer du gouvernement entre Windsor et Halifax, ou au privilége de se servir du dit chemin.

Aussi, une autre adresse demandant le rapport ou les rapports officiels relatifs à la mort par suite d'un accident sur le chemin de fer du gouvernement, entre Windsor et Halifax, d'*Albert Prider*, employé sur le dit chemin, et surtout les procédures à l'enquête du coroner, et la décision du jury ; aussi, un état de tous les accidents survenus sur le dit chemin, et de tous dommages encourus par qui que ce soit, ou causés à la propriété par tels accidents durant l'année dernière, donnant les causes de ces accidents.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

—o—

M. *Wallace* (Vancouver)—Vendredi prochain. 1o. Si le gouvernement a l'intention de nommer, durant la présente année, un officier ou des officiers pour administrer les affaires des Sauvages dans la Colombie Anglaise. 2o. Si c'est son intention d'employer un vaisseau armé pour croiser dans les eaux de la Colombie Anglaise pour la protection des colons qui ont fait des améliorations contre les déprédations des Sauvages, et en même temps pour aider à la suppression du trafic illicite et pernicieux des liqueurs alcooliques parmi les tribus sauvages.

M. *Metcalfe*—Lundi prochain—Adresse demandant un état indiquant toutes les sommes d'argent payées en aucun temps, durant l'année fiscale finissant le 30 juillet 1871, à tout officier ou commis de département, à qui, et quand elles ont été payées, et par l'ordre de qui elles ont été payées, sous forme de salaire extra ou pour service extra ou autrement, avec les pièces justificatives à cet égard.

M. *Metcalfe*—Lundi prochain—Adresse demandant un état indiquant toutes les sommes d'argent exigées et reçues par le département de la justice ou le député du dit département, ou par tout officier ou commis d'icelui, sous forme de frais sur des deniers dus sur la vente de terres de l'Artillerie, avec les dates et les items, le dit état devant comprendre tous tels paiements depuis la confédération jusqu'à présent.

M. *Metcalfe*—Lundi prochain—Adresse demandant un état indiquant toutes sommes d'argent exigées ou reçues pour salaires, services extra et frais de voyage, ou pour tout autre objet, par les divers députés chefs et officiers de département à Ottawa, qui suivent, savoir : le député du ministre de la milice, le député du ministre de la justice, le député du ministre des travaux publics, le député du ministre de l'agriculture, le député du ministre des douanes, le député du ministre de la marine et des pêcheries, le commissaire des douanes, le commissaire du revenu de l'intérieur, les sous secrétaires d'Etat pour le Canada et les provinces, le député de l'adjudant général pour le Canada, et les divers inspecteurs des bureaux de poste des différentes provinces, y compris l'inspecteur en chef à Ottawa, ou par aucun d'eux, pour services rendus au gouvernement comme tels députés chefs ou comme tels officiers de département, comme susdit, pour l'année expirée le 31 mars 1872, indiquant aussi en vertu de quelle autorité (s'il en est,) ces paiements ont été faits et les pièces justificatives à cet égard.

M. *Oliver*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le département de la milice au sujet des accusations portées contre le colonel *Skinner* lorsqu'il agissait comme capitaine du corps des tireurs de Wimbledon.

M. *Burpee*.— Vendredi prochain—Adresse demandant copie de tous rapport faits par M. *Perley*, C. E., sur les moyens les plus pratiques et les plus sûrs d'assurer et maintenir libre la navigation sur la rivière St. Jean, N. B., à l'endroit ou près de de l'endroit appelé *Oromocto Shoals*.

L'honorable M. *Blanchet*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de fixer le terminus du chemin de fer intercolonial à Lévis, vis-à-vis Québec, en construisant un embranchement depuis St. Charles, comté de Bellechasse, passant par les paroisses de Beaumont et St Joseph de Lévis.

M. *Fournier*—Lundi prochain—Bill à l'effet de déclarer inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du Canada les membres des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des Provinces qui forment maintenant partie de la Puissance du Canada.

M. *Mills*—Vendredi prochain—Bill pour rendre inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes les membres des Assemblées Législatives et des Conseils Législatifs des différentes Provinces maintenant comprises dans la Puissance du Canada.

M. *Godin*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire des règlements pour protéger le poisson dans les lacs et les rivières de l'intérieur, et d'octroyer des licences pour faire la pêche dans ces lacs et rivières sous telles restrictions propres à y empêcher la destruction du poisson, et s'il sera permis aux habitants du pays d'exercer cette industrie à leur profit, à l'exclusion des étrangers, ou s'il sera permis aux étrangers de le faire concurremment avec eux.

M. *Godin*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de payer les réclamations qui lui ont été fournies, des hôtelliers et propriétaires de voitures qui ont pensionné ou transporté la force volontaire ou lui ont rendu d'autres services, lors de l'invasion fénienne en 1870, et si c'est l'intention du gouvernement de forcer les officiers de la force volontaire entre les mains desquels le montant de telles réclamations aurait pu être remis, de les payer immédiatement à qui de droit.

M. *McDougall*, (Renfrew)—Vendredi prochain—Adresse demandant un état indiquant toutes les causes qui ont été décidées par le bureau des arbitres de la Puissance, depuis la confédération, les sentences rendues, et tous les montants payés aux dits arbitres comme salaires et frais de voyage, ou pour tout autre objet.

M. *Fournier*—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de Québec et celui de la Puissance relativement à la nécessité de nommer un juge résidant pour chaque district judiciaire de la puissance de Québec, ainsi que tout autres papiers et documents concernant le sujet.

M. *Mills*—Mercredi prochain—Proposa à la résolution suivante :

Résolu : Que, dans l'opinion de cette Chambre, le mode actuel suivi pour constituer le Sénat est incompatible avec le principe de gouvernement fédéral, et que notre constitution devrait être amendée de manière à conférer à chaque province le pouvoir de nommer de quelque manière les sénateurs qui la représentent.

L'honorable M. *Dorion*—Lundi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette chambre une copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelques uns des membres du gouvernement de la Puissance avec le gouvernement ou quelques uns des membres des gouvernements des Provinces de Québec et d'Ontario au sujet du partage du surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada entre les Provinces de Québec et d'Ontario, au sujet de l'arbitrage qui a eu lieu relativement à ce partage, et concernant le renvoi au conseil privé des questions qui ont surgi de cet arbitrage, ainsi que copie de toute correspondance concernant les demandes ou suggestions faites par le gouvernement d'aucune de ces Provinces pour mettre le surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada à la charge du trésor de la Puissance ou pour régler de toute autre manière les difficultés que cette question a fait naitre sans les référer au conseil privé, enfin copie de toute correspondance avec les gouvernements ou quelques uns des membres des gouvernements des différentes Provinces de la Puissance relativement à toutes demandes faites pour accorder à ces Provinces ou à quelques unes d'entr'elles des subsides additionels ou des conditions financières plus favorables que celles qui leur sont faites par l'acte de confédération.

M. *Stirton*—Lundi prochain—Ordre pour un état indiquant la dépense encourue pour procurer des voitures et des hommes à l'endroit appelé *Prince Arthur's Landing* pour le transport des émigrants à Fort Garry; aussi, la dépense encourue pour le même service depuis le terminus ouest du lac Supérieur et le chemin de Shebandowan jusqu'au côté nord du lac des Bois ; aussi, un état semblable indiquant le montant dépensé depuis le lac des Bois jusqu'au Fort Garry pour ce service ; aussi, le nombre d'émigrants transpottés sur la dite route.

M. *Stirton*—Lundi prochain—Ordre pour un état détaillé de tous les paiements faits en rapport avec la prise du recensement jusqu'au 1er mars 1872, indiquant les noms de toutes les parties qui ont reçu ces paiements et la nature des services rendus ; aussi, un état du nombre d'individus dans chaque district d'énumération.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Jeudi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité Vendredi prochain pour examiner les résolutions suivantes :—

1o. Qu'il est expédient d'amender la clause 16 de l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 Vic., ch. 6, en décrétant que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de St. Jean sur son passif à la date du 1er juillet 1867, et qui a été constaté comme étant de $39,560 44, sera laissé entre les mains des administrateurs de l'institution pour être par eux affecté à quelque fin locale d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil, et en décrétant en outre que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de Northumberland et Durham sur son passif à la date du 10 avril 1872, sera laissé entre les mains des administrateurs de cette institution pour être par eux affecté à quelques fins ou fins locales d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil.

2o. qu'il est expédient d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, en corrigeant une erreur cléricale qui s'est glissée dans la clause 72 de cet acte en protégeant les parties de bonne foi à des billets et lettres de change, en certains cas, sous la clause 52, et en autorisant les banques à recevoir des dépôts d'épargnes de la part des mineurs et autres, sous certaines restrictions.

3o. Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans des banques incorporées.

4o. Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

M. *Kirkpatrick*—Vendredi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'établir d'autres dispositions pour la perception des réclamations contre les navires naviguant sur certains lacs et eaux de l'intérieur du Canada, pour gages de matelots et dettes contractées pour des provisions fournies, pour des réparations faites et des services rendus à ces navires, et pour assurer à ceux qui font ces réclamations un premier privilége sur les dits navires.

No. 4.

OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

No. 5.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1872.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De Sir *William E. Logan*, F. R. S., et autres ; demandant certains amendements à l'acte des brevets d'invention.

De la chambre de commerce de Montréal ; demandant que les actes de faillite en force en Canada ne soient point abrogés.

De la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant la passation d'un acte pour confirmer son arrangement avec la compagnie du Pont International, et pour d'autres fins.

De l'honorable *John Hamilton Gray*, de la cité d'Ottawa, Canada, *William F. Bruff*, *George Wells Owen* et *Charles Eley*, de la cité de Londres, Angleterre et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la compagnie du chemin de fer des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

De l'honorable *John Hamilton Gray*, de la cité d'Ottawa, Canada, *William F. Bruff*, *George Wells Owen* et *Charles Eley*, de la cité de Londres, Angleterre ; et autres, demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de Banque des Mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

De l'honorable *John Hamilton Gray*, de la cité d'Ottawa, Canada, *William F. Bruff*, *George Wells Owen* et *Charles Eley*, de la cité de Londres, Angleterre ; et autres, demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la compagnie du Télégraphe des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

D'*Eugène Martineau*, maire d'Ottawa, et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec.

Du conseil municipal du comté d'Essex ; demandant la division du dit comté pour les fins électorales de la manière y mentionnée.

Du conseil municipale de la ville de Woodstock ; demandant l'abrogation ou la modification des actes de faillite.

D'*A. Clarkson* et autres, propriétaires de navires, et autres, et de MM. *Jones* et *Miller* et autres, propriétaires de navires, et autres ; demandant un acte pour pourvoir à la perception des réclamations contre les navires ou vaisseaux.

Des directeurs provisoires de la compagnie de prêts et d'agence de Londres et du Canada (limité) ; demandant des amendements à sa charte.

De *James Lamont* et autres, de Chatham, comté de Kent ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de chambre de commerce de Chatham.

D'Acalus Lockwood Palmer et autres, marchands de la cité de St. Jean, Province du Nouveau-Brunswick ; demandant un acte d'incorporation pour leur permettre de faire le commerce de banque dans la dite cité.

De *George Laidlaw* et autres, de Toronto ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et du Fort Garry.

De *Milton Courtright* et autres, directeurs de la Compagnie du chemin de fer du sud du Canada ; demandant la passation d'actes pour l'incorporation, respectivement, de compagnies pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière St. Clair, et d'un pont ou tunnel de chemin de fer sur la rivière Détroit.

De la Compagnie du chemin de fer du sud du Canada ; demandant la même chose, et de plus le pouvoir pour la dite compagnie du chemin de fer du sud du Canada, de devenir garante pour les dites compagnies, respectivement.

D'*Anson Green Phelps Dodge*, de Keswick, township de Gwillimbury Nord, Comté d'York, Marchand de bois de construction ; demandant un acte de naturalisation.

De MM. *Gooderham* et *Worts*, et autres, de la cité de Toronto ; demandant une charte sous le nom de compagnie d'impressions et de publications (limité).

De la Chambre de Commerce de St. Catharines ; demandant un acte d'incorporation.

De *Thomas C. Chisholm*, et autres, marchands de produits et de provisions, de la Puissance du Canada ; demandant un acte d'incorporation sous le nom d'Association de la Bourse des Céréales de Toronto.

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant à être autorisée à créer une hypothèque de troisième classe sur la ligne du chemin de fer de Montréal et Champlain, qu'elle a achetée et ne devant pas excéder $500,000, et à consolider toutes les hypothèques sur le dit chemin de fer.

De la compagnie du chemin de fer de Montréal et Champlain ; demandant la même chose pour la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

L'honorable M. *Blake* présente un Bill (No. 8), pour la tenue des élections le même jour à toute élection générale ; seconde lecture, lundi prochain.

M. *Cartwright* présente un Bill (No. 9), pour mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables ; seconde lecture, lundi prochain.

L'honorable M. *Blake* présente un Bill (No. 10), pour assurer l'indépendance du Sénat ; seconde lecture, lundi prochain.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente un état de toutes les allocations et gratifications faites en vertu de l'Acte 33 Vic., chap. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civile du Canada en accordant une pension dans certains cas aux personnes qui y sont employées."

Aussi, un état des cas où des additions ont été faites au nombre réel d'années de service des personnes employées dans le service civil et qui ont été mises à la retraite en vertu des dispositions de l'Acte 33 Vic., ch. 4.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport du maître général des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1871.

Il communique aussi le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, certaines dépêches et minutes du Conseil Privé ayant trait au traité de Washington.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 18 Avril 1872.

Sur motion de M. *McDonald* (Lunenburg), l'impression du dit message et des dépêches et minutes se rapportant au dit traité de Washington est ordonnée, et la règle est suspendue quant au renvoi au comité conjoint des impressions.

Sur motion de M. *Young*, il est voté une adresse demandant copie de tous comptes payés ou reçus pour impressions départementales et confidentielles depuis la date des derniers états soumis, avec copie des ordre en conseil y relatifs, et de tous comptes payés ou reçus pour reliure depuis que l'ouvrage a été donné sans soumissions au présent entrepreneur.

Aussi, une autre adresse demandant un état de tous les droits de douane perçus aux ports de la Baie d'Hudson, sur la Baie d'Hudson, durant les années 1867-8, 1868-9, 1869-70 et 1871-1.

Sur motion de l'honorable M. *Howe*, la Chambre décide de se former en comité, demain, pour examiner la résolution suivantes :

Résolu : Qu'à même toute appropriation de deniers formant partie du fonds consolidé de revenu, la somme de quarante cinq mille piastres soit annuellement affectée, pendant l'espace de cinq années, à compter du 1er jour de juillet 1872, pour faire face aux dépenses de l'exploration géologique du Canada durant la dite période, et que cette somme sera payée en tels temps, de telle manière, à telles personnes, et pour telles fins se rapportant à la dite exploration géologique, que le gouverneur en conseil pourra au besoin prescrire et désigner, en se conformant aux dispositions

de l'Acte 31 Vic., ch. 67, lequel continuera à s'appliquer à la dite exploration géologique comme ci-devant, et que toute balance restant sur la somme affectée pour une année quelconque qui n'aura pas été dépensée pourra être employée dans toute année suivante ou subséquente, en sus de la somme affectée pour telle année suivante et subséquente.

Sur motion de M. *Jones* (Leeds), il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes autres parties, telles qu'ingénieurs et entrepreneurs, touchant le pont du chemin de fer intercolonial qui doit être construit sur la rivière Miramichi.

Aussi, une autre adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario au sujet de la limite nord-ouest d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, il est voté une adresse demandant copie des rapports du Ministre de la Marine et des Pêcheries au sujet des Pêcheries, en date du 15 et du 20 déc. 1869, et du mémoire et des documents préparés pour l'honorable M. *Campbell* en rapport avec sa mission en Angleterre, et approuvés en conseil le 1er juillet 1870 ; aussi copie des dépêches de Son Excellence le Gouverneur-Général adressées au Secrétaire des Colonies, portant les numéros 121, 130, 131 et 133, au sujet des pêcheries, et de toutes autres dépêches de la part du Secrétaire des Colonies ou à lui adressées sur ce sujet, et non encore soumis à cette Chambre, et datées avant la nomination de la Haute Commission conjointe ; aussi, copie de toute communications entre Son Excellence le Gouverneur-Général et Sir *E. Thornton* au sujet de la dépêche du Secrétaire des Colonies en date du 10 octobre 1870.

Sur motion l'honorable M. *Mackenzie*, il est voté une adresse demandant copie de la dépêche du gouvernement impérial au gouverneur général, demandant si un membre du gouvernement canadien accepterait la position de Haut-Commissaire pour traiter avec le gouvernement de Washington aussi, copie de la réponse à cette dépêche, et de la dépêche subséquente annonçant l'addition faite à la commission.

Aussi, une autre adresse demandant copie de toutes dépêches et de toute cor respondances échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial au sujet des réclamations résultant des invasions féniennes du Canada ; aussi, copie de tous ordres en conseil ou autres documents relatifs à ces réclamations, et du compte de la confrérie fénienne préparé par Lord *Penterden*.

Sur motion de l'honorable M. *Dorion*, il est voté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état du nombre de causes qui, pendant les trois dernières années du 1er janvier 1869 au 1er janvier 1872 ont été portées devant Sa Majesté en son Conseil Privé, sur appel de jugements rendus dans chacune des Provinces d'Ontario Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, le nombre de jugements rendus dans ces causes, et le nombre de celles qui étaient encore pendantes devant le Conseil Privée le 1er janvier dernier.

Aussi une autre adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui de la Province de Québec, depuis le 1er janvier 1871, concernant l'administration de la justice dans la Province de Québec.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, demain, pour examiner les résolutions suivantes :—

1. *Résolu :* Qu'il est expédient d'amender la clause 16 de l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 Vic. ch. 6, en décrétant que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de St. Jean sur son passif à la date du 1er juillet 1867, et qui a été constaté comme étant de $39,560 44, sera laissé entre les mains des administrateurs de l'institution pour être par eux affecté à quelque fin locale d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil.

2. *Résolu :* Qu'il est expédient d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, en corrigeant une erreur cléricale qui s'est glissée dans la clause 72 de cet acte en protégeant les parties de bonne foi à des billets et lettres de change, en certains cas, sous la clause 52, et en autorisant les banques à recevoir des dépôts d'épargnes de la part des mineurs et autres, sous certaines restrictions.

3. *Résolu :* Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans des banques incorporées.

4. *Résolu :* Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre jeudi dernier, 11 du courant, est adopté, et les listes correctes sont comme suit :—

1. PRIVILÉGES ET ELECTIONS.

Bertrand,	Dorion,	Moffat,
Blake,	Grant,	Munroe,
Blanchet,	Gray,	Redford,
Burton,	Grover,	Snider,
Cameron (Huron),	Holton,	Smith, (Westmoreland,)
Cameron (Peel),	Killam,	Stephenson,
Carter,	Macdonald, Sir John A.	Thompson, (Ontario), et
Cartier, Sir Geo. E.	McDonald, (Antigonish)	Wells.—26
Chauveau,	Mills,	

2. Lois expirantes.

Blake,
Campbell,
Carmichael,
Cayley,
Cheval.
Cimon,
Coffin,
Delorme, (St. Hyacinthe),
Drew,
Ferris,
Fournier,
Godin,
Gray,
Hurdon,
Lapum,
Macdonald, (Cornwall),
McCallum,
McDougall, (Renfrew,)
Pâquet,
Pouliot,
Power,
Sénécal,
Tourangeau, et
Willson.—24

3. Chemins de fer, Canaux et Télégraphe.

Abbott,
Anglin,
Beaty,
Blanchet,
Bourassa,
Cameron, (Huron,)
Carling,
Cartier, Sir George E.
Chauveau,
Chipman,
Connell,
Costigan,
Cumberland,
Currier,
De Cosmos,
Dorion,
Ferguson,
Fournier,
Galt, Sir Alex. T.
Gendron,
Hagar,
Heath,
Hincks, Sir Francis
Holton,
Howe,
Irvine,
Jackson
Joly,
Jones, (Leeds et Grenville,)
Kirkpatrick,
Langevin,
Macdonald, (Cornwall,)
Macdonald, (Glengarry,)
Macdonald, Sir John A.
McDonald, (Middlesex),
Mackenzie,
Masson, (Soulanges),
McDougall, (Lanark),
McGreevy,
Merritt,
Metcalfe,
Morrison, (Niagara,)
Nathan,
Nelson,
O'Connor,
Pickard,
Pope,
Robitaille,
Ryan, (Montréal Ouest,)
Schultz,
Shanly,
Smith, (Selkirk,)
Street,
Sylvain.
Tilley,
Tupper.
Walsh,
White, (Halton),
Whitehead,
Wood, et
Wright, (Co. Ottawa)–61.

4. Bills privés.

Ault,
Baker,
Beaubien,
Bodwell,
Bowell,
Cameron, (Huron,)
Caron,
Carter,
Cayley,
Daoust,
Delorme, (St. Hyacinthe,)
Dorion,
Drew,
Dugas,
Fortin.
Grant,
Geoffrion,
Harrison,
Heath,
Kirkpatrick,
Langlois.
Lawson,
McDonald, (Antigonish,)
McKeagney,
McMonies,
Merritt,
Metcalfe,
Mills,
Morris,
Oliver,
Pinsonneault,
Ross, (Champlain,)
Ross, (Dundas,)
Savary,
Scatcherd,
Scriver,
Smith, (Westmoreland,)
Stirton,
Tourangeau,
Wallace, (Albert) et
Webb.—41

5. Ordres permanents.

Baker,
Barthe,
Bowman,
Bown,
Burpee,
Burton,
Cameron (Inverness),
Coupal,
Gaucher,
Gaudet,
Gray,
Huntington,
Kempt,
Le Vesconte
Little,
MacFarlane,
McDougall, (Trois-Rivières),
McMillan,
Morison (Victoria, O.),
Pearson,
Perry,
Pouliot,
Pozer,
Ray,
Ross, (Champlain),
Ross, (Victoria, N. E.),
Rymal,
Schultz, et
Sproat.—29.

6. Comité des impressions.

Beaty,
Bellerose,
Bourassa,
Brousseau,
Bowell,
Ferguson,
Godin,
Howe,
McDonald, (Lunenburg),
Mackenzie,
O'Connor,
Simard,
Stephenson,
Thompson (Cariboo), et
Young.—15.

7. COMPTES PUBLICS.

Anglin,	Irvine,	Pope,
Blake,	Keeler,	Power,
Bolton,	Langevin,	Robitaille,
Brousseau,	Lapum,	Ross, (Prince Edouard),
Carmichael,	Lawson,	Ryan, (Kings, N.-B.),
Crawford (Leeds),	Macdonald (Glengarry),	Smith, (Selkirk),
Cumberland,	Macdonald, Sir John A.,	Tilley,
Fortin,	Mackenzie,	Tupper,
Galt, Sir Alex. T.,	Magill,	Walsh,
Gendron,	Masson (Terrebonne),	Wood,
Gibbs,	McConkey,	Workman, et
Harrison,	Morrison (Niagara),	Young,—39
Hincks, Sir Francis,	Nathan,	
Holton,		

8. BANQUES ET COMMERCE.

Abbott,	Galt, Sir Alex. T.	McDougall, (Trois-Rivières),
Beaty,	Gibbs,	McGreevy,
Blake,	Harrison,	Morris,
Bolton,	Hincks, Sir Francis	Pope,
Cameron (Peel),	Holton,	Simard,
Campbell,	Houghton,	Street,
Caron,	Jones, (Halifax),	Thompson, (Haldimand),
Cartier, Sir Geo. E.	Langlois,	Tilley,
Cartwright,	Le Vesconte,	Willson, et
Crawford (Leeds),	McDonald, (Lunenburg),	Workman.—32.
De Cosmos,	Mackenzie,	

9. IMMIGRATION ET COLONISATION.

Archambeault,	DeLorme, (Provencher),	Pickard,
Baker,	Dobbie,	Pope,
Beaubien,	Dugas,	Renaud,
Béchard,	Forbes,	Ross, (Wellington, C. R.),
Benoit,	Fortier,	Ryan, (Montréal, Ouest),
Bertrand,	Grant,	Shanly,
Bolton,	Hagar,	Snider,
Bourassa,	Holmes,	Stephenson,
Brown,	Hurdon,	Tremblay,
Burton,	Hutchison,	Tupper,
Carling,	Jackson,	Wallace, (Ile de Vancouver),
Caron,	Lacerte,	White, (Hastings Est),
Cartwright,	Lawson,	Willson,
Chauveau,	Macdonald, (Cornwall),	Wright, (Comté d'Ottawa), et
Colby,	McDougall, (Renfrew),	Wright, (York, Ontario,
Connell,	McDougall, (Trois-Rivières),	D. O.)—51.
Coupal,	Morris,	
Crawford, (Brockville),	Pelletier,	

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, l'adresse du Sénat à Sa Très-Gracieuse Majesté, lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, notre attachement inébranlable à l'Empire, et notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, est adoptée par la Chambre, et le blanc est rempli par les mots " et les Communes."

Et une adresse est votée à Son Excellence, la priant de transmettre l'adresse conjointe à Sa Majesté de la manière qu'il plaira à Son Excellence ; et il est *ordonné* que l'adresse soit grossoyée, et qu'elle soit communiquée au Sénat pour qu'il y concourre.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, un comité composé des honorables Sir *George E. Cartier*, *Anglin*, *Blanchet*, *Campbell*, *Chauveau*, *Dorion*, Sir *Alex. F. Galt*, *Gray*, *Howe*, *Macdonald*, (Cornwall), *McDougall* (Lanark), *Smith* Westmorland), *Tupper* et *Archambault*, et de MM. *Barthe*, *Cartwright*, *Bellerose*, *Mills*, *Street*, *Bown* et *Ault*, est nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement en ce que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité conjoint de la bibliotnèque ; et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour l'en informer.

Sur motion de M. *Brousseau*, il est *ordonné* qu'un message soit envoyé au Sénat pour le prier de s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des impressions, et pour informer leurs honneurs que les membres du comité spécial permanent des impressions savoir : MM. *Beaty*, *Bellerose*, *Bourassa*, *Broussau*, *Bowell*, *Ferguson*, *Godin*, l'honorable L. *Howe*, M. *McDonald* (Lunenburg), l'honorable M. *Mackenzie*, et MM. *O'Connor*, *Simard*, *Stephenson*,, *Thompson* (Caribou) et *Young*, agiront comme membres du comité conjoint des impressions.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

—o—

L'honorable M. *Blanchet*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, pendant la présente session, un projet de loi pour régler les poids et mesures.

L'honorable M. *Blanchet*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de maintenir, pendant la prochaine saison, la force maritime charger de protéger les pêcheurs canadiens dans les eaux du golfe St. Laurent, et si tel est le cas, l'escadre de Sa Majesté devra-t-elle donner son appui et sa coopération à la force de la Puissance ?

M. *Oliver*—Lundi prochain—Adresse demandant copie do toute correspondance relative à des honoraires exigés par des officiers américains sur des denrées et produits passant par les Etats-Unis, en entrepôt.

M. *M. C. Cameron*—Lundi prochain—Bill pour amender l'acte 32 et 33 Vic., ch. 11, relatif aux brevets d'invention.

M. *Harrison*—Lundi prochain—Bill pour étendre le droit d'appel dans les causes criminelles et pour d'autres fins.

M. *Harrison*—Lundi prochain—Bill pour étendre la loi relative au port d'armes dangereuses.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Bill pour assimiler les lois criminelles du Canada à celles de l'Angleterre maintenant en force relativement aux unions et coalitions d'ouvriers.

M. *Stephenson*—Vendredi prochain—Bill pour amender l'acte chapitre 47 des statuts refondus pour le Haut-Canada relatif aux rivières et cours d'eau.

M. *Young*—Bill pour pourvoir que les élections dans chaque provinces soient tenues le même jour.

L'honorable M. *Smith* (Wesmorland)—Si c'est l'intention du gouvernement de pourvoir les chemins du gouvernement dans le Nouveau-Brunswick d'un fonds roulant addition nel.

L'honorable M. *Gray*—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impériai à l'effet de porter devant le gouvernement des Etats-Unis l'affaire de l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, dans le port de Gaysboro', dans la Nouvelle-Ecosse, en septembre dernier, de la goëlette pêcheuse américaine "*C. H. Horton*", saisie pour avoir violé les lois de pêche canadiennes, et étant alors sous la garde de la Cour d'Amirauté en Canada en attendant sa décision.

L'honorable M. *Gray*—Demain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le buget quelque somme d'argent pour subventionner une ligne de steamers devant voyager entre le Canada et les Indes Occidentales Anglaises, tels que recommandé par la commission envoyée aux Indes Occidentales Anglaises et Etrangères, dans son rapport au gouvernement en 1866 ?

L'honorable M. *Le Vesconte*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'agrandir le canal St. Pierre de manière à permettre à un steamer ayant des roues à aubes d'y passer dans les écluses, et de faciliter la navigation dans le dit canal en plaçant des bouées d'amarrage en dehors de chaque entrée du canal.

M. *Fortin*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de protéger les pêcheries de la Puissance de la même manière et avec le même nombre de vaisseaux que l'année dernière ?

M. *Ryan* (Montréal)—Lundi prochain—Si le gouvernement a pris des mesures pour faire abroger l'acte impérial relatif au droit d'auteur ; si non, a-t-il l'intention de prendre des mesures pour le faire abroger, attendu que cet acte préjudicie grandement aux habitants de la Puissance ?

M. *Cumberland*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'autoriser la construction d'un quai à *Prince Arthur's Landing* durant la prochaine saison ?

M. *Cumberland*—Lundi prochain—Si le gouvernement, en vue de la grande affluence de mineurs et autres personnes vers les district de la Baie du Tonnerre et de Shebandowan qui, par suite de découvertes récentes de riches mines dans ces endroits, est attendue à l'ouverture de la navigation a l'intention d'établir une force de police ou de prendre d'autres mesures pour faire maintenir la paix et respecter la loi et l'ordre dans ces localités ?

M. *Fortin*—Lundi prochain—Adresse demandant un état indiquant la quantité et la valeur de chaque espèce de poisson, frais, mariné, salé ou conservé humide, salé ou conservé sec, et la quantité et la valeur de homards et d'autres coquillages exportés de la Puissance du Canada aux Etats-Unis et à d'autres pays ; aussi un état semblable indiquant la quantité et la valeur de chaque espèce de poisson, frais, mariné, salé ou conservé humide, salé ou conservé sec, et la quantité et la valeur des homards et autres coquillages, importés dans la Puissance du Canada des Etats-Unis et d'autres pays.

L'honorable M. *McKeagney*—Lundi prachain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir une banque d'épargne dans le comté du Cap Breton, et dans ce cas quand doit-on espérer qu'elle sera en opération ?

L'honorable M. *McKeagney*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le budget une somme pour la construction d'un canal au portage qui sépare les eaux de la Baie Est du lac Bras d'Or de celle du havre de Sydney, ou de prendre des mesures pour l'exécution de cet ouvrage qui, joint au lac St. Pierre, serait de la plus haute importance pour le commerce et la navigation en général ?

L'honorable M. *McKeagney*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le budget une somme pour l'amélioration du havre de Maingdieu, Cap Breton, dont on veut faire un port de refuge, ou si c'est son intention de prendre des mesures pour cet objet ?

L'honorable M. *McKeagney*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire construire un Hôpital de Marine au Port de Sydney, Cap Breton, chose qui est tant désirée vû l'accroissement du commerce dans cette localité ?

L'honorable M. *McKeagney*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le budget une somme pour la construction d'un phare au Port Gabras, Cap Breton, ce qui est tant désiré pour la protection des intérêts maritimes le long de la côte sud-ouest du Cap Breton.

No. 5.

OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Kidea .

1872.

No. 6.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 19 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre une liste des actionnaires de la Banque du District de Niagara, à la date du 16 avril 1872, en conformité de l'acte 34 Vic., ch. 5, sec. 12.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *Michel Perreault*, et autres de la Seigneurie de De Bleury, comté de Missisquoi ; demandant qu'une partie de la paroisse de Notre Dame des Anges soit détachée du comté de Missisquoi et annexée au comté d'Iberville, pour les fins municipales, scolaires, judiciaires et électorales.

De Sir *H. Allan* et autres de la, Puissance du Canada ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la compagnie canadienne d'équippement de chemins de fer.

De *Stephen C. Tupper* et autres, marchands, de Liverpool, Nouvelle Ecosse ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la Banque de l'Acadie.

De la chambre de commerce de la Puissance ; demandant que l'Acte de la faillite ne soit pas abrogé.

De *M. H. Gault*, et autres de la cité de Montréal ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la Banque d'Echange.

De *J. C. Fitch*, et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de La Banque du Canada.

De MM. *Calvin* et *Breck* et autres, de la province d'Ontario ; demandant un acte pour pourvoir à la perception des réclamations contre les navires et vaisseaux.

De *C. H. Fairweather* et autres, membres de la chambre de commerce de St. Jean ; demandant un acte pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

De *Thomas E. Grindon*, de la cité de St. Jean, Nouveau-Brunswick ; demandant un acte pour établir la validité de certaines débentures émises par les sessions générales du comté de Charlotte.

Du maire et de la Corporation de la ville de Belleville ; demandant un acte pour défendre de jeter du bran de scie, des croutes et immondices dans la rivière Moira.

M. *Harrison*, du comité des Bills privés, présente le 1er rapport du dit comité, recommandant la réduction du quorum du comité à sept membres.—Le quorum est réduit en conséquence.

L'honorable M. *Huntington*, du comité des ordres permanents, présente le 1er rapport du comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitionss suivantes, savoir :

De la compagnie de télégraphe de Montréal,—de *John Proctor* et autres ; demandant l'incorporation de la banque d'Hamilton,—de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant la légalisation de l'arrangement conclu entre elle et la compagnie du Pont International,—de l'honorable *J. H. Gray* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer des Mines d'argent de la baie du Tonnerre,—de l'honorable *J. H. Gray* et autres ; demandant l'incorporation de la banque des Mines d'Argent de la baie du Tonnerre,—de l'honorable *J. H. Gray* et autres ; demandant l'incorporation du Tétégraphe des Mines d'argent de la baie du Tonnerre,—de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada,—et de *Milton Courtright* et autres ; demandant l'incorporation de compagnies pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière St. Clair, et d'un pont ou tunnel de chemin de fer traversant la rivière Détroit, avec la garantie de la dite compagnie de chemin de fer,—d'*A, G. P. Dodge* ; demandant un acte de naturalisation,—de MM. *Gooderham* et *Worts* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie d'impressions et de publications de " *La Malle* " de Toronto,—et de *Thomas C. Chisholm* et autres ; demandant l'incorporation de l'association de la Bourse de Céréales de Toronto.

Votre comité recommande la réduction de son quorum à sept membres.

L'honorable M. *Holton* présente un Bill (No 2) pour étendre les pouvoirs de la Compagnie du télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins.

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, les comptes publics de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1871, sont renvoyés au comité des comptes publics.

M. *Magill* présente un Bill (No. 11) pour incorporer la Banque d'Hamilton.

Le dit Bill est lu une première fois et renvoyé au comité des Banques et du commerce.

M. *Street* présente un Bill (No. 6) pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du Grant Tronc de chemin de fer du Canada et la compagnie du Pont International, et pour d'autres fins.

Le dit Bill est alors lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Mills* présente un Bill (No. 12) pour rendre les membres des conseils législatifs et des assemblées législatives des Provinces maintenant comprises ou qui pourront par la suite être comprises dans la Puissance du Canada, inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du Canada ; seconde lecture, lundi prochain.

L'honorable M. *Langevin* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport du ministre des Travaux Publics, pour l'année expirée le 30 juin 1871.

L'honorable Sir *George E. Cartier* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport sur l'état de la milice de la Puissance du Canada, pour l'année 1871.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, la partie du journal du 27 mars 1871, où il est question du rapport de l'élection d'un membre pour représenter le district électoral de Marquette, est lue, et le dit rapport est renvoyé au comité des priviléges et élections, et l'honorable M. *McDougall* (Lanark), est ajouté au dit comité.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, la partie du journal du 12 avril 1871, où il s'agit des pétitions contre *Donald A. Smith*, écr., et *Pierre DeLorme*, écr., est lue, et les dites pétitions sont renvoyées au comité des priviléges et élections.

Conformément à l'ordre du jour, le discours de Son Excellence, à l'ouverture de la session, est pris en considération.

L'honorable Sir *Francis Hincks* propose que des subsides soient accordés à Sa Majesté, et cette motion est renvoyée à un comité général pour mardi prochain, et la partie du discours de Son Excellence qui a rapport aux subsides est renvoyée au dit comité.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution relative à l'exploration géologique.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'à même toute appropriation de deniers formant partie du fonds consolidé de revenu, la somme de quarante cinq mille piastres soit annuellement affectée, pendant l'espace de cinq années, à compter du 1er jour de juillet 1872, pour faire face aux dépenses de l'exploration géologique du Canada durant la dite période, et que cette somme sera payée en temps, de telle manière, à telles personnes, et pour telles fins se rapportant à la dite exploration géologique, que le gouverneur en conseil pourra au besoin prescrire et désigner, en se conformant aux dispositions de l'Acte 31 Vic., ch. 67, lequel continuera à s'appliquer à la dite exploration géologique comme ci-devant, et que toute balance restant sur la somme affectée pour une année quelconque qui n'aura pas été dépensée pourra être employée dans toute année suivante ou subséquente, en sus de la somme affectée pour telle année suivante et subséquente.

RÉSOLUTION A RAPPORTER.

Rapport à recevoir mardi prochain.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente un Bill (No. 13) pour lever tous doutes quant au vol de timbres ; seconde lecture, mardi prochain.

Aussi, un Bill (No. 14) pour amender de nouveau l'Acte relatif au cautionnement à donner par des officiers du Canada ; seconde lecture, mardi prochain.

Aussi, un Bill (No. 15) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux dommages malicieux caussé à la propriété ; seconde lecture, mardi prochain

La Chambre se forme en comité pour examiner certaines résolutions relatives à l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 Vic., ch. 6.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1o. Qu'il est expédient d'amender la clause 16 de l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 Vic., ch. 6, en décrétant que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de St. Jean sur son passif à la date du 1er juillet 1867, et qui a été constaté comme étant de $39,560 44, sera laissé entre les mains des administrateurs de l'institution pour être par eux affecté à quelque fin locale d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil, et en décrétant en outre que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de Northumberland et Durham sur son passif à la date du 10 avril 1872, que l'on a constaté être de $87,669 91, sera laissé entre les mains des administrateurs de cette institution pour être par eux affecté à quelques fins ou fins locales d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil.

2o. Qu'il est expédient d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, en corrigeant une erreur cléricale qui s'est glissé dans la clause 72 de cet acte en protégeant les parties de bonne foi à des billets et lettres de change, en certains cas, sous la clause 52, et en autorisant les banques à recevoir des dépôts d'épargnes de la part des mineurs et autres, sous certaines restrictions.

3o. Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 33 Vic., ch. 10, amendant l'acte 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans des banques incorporées.

4o. Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, mardi prochain :—

Un message est reçu du Sénat, intormant cette Chambre qu'il a adopté l'adresse à Son Excellence, la priant de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très-Gracieuse Majesté, lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, notre attachement inébranlable à l'empire, et notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, de telle manière qu'il plaira à Sa Majesté, pour qu'elle soit déposée au pied du trône, remplissant le blanc par le mot Sénat.

Aussi, nommant Messieurs *Allan*, *Blake*, *Bourinot*, *Chaffers*, *Chapais*, *Cormier*, *Cornwall*, *Ferguson*, *Girard*, *Hazen*, *Lacoste*, *Leonard*, *Locke*, *Macfarlane*, *Malhiot*, *Mills*, *Odell*, *Panet*, *Reesor*, *Renaud* et *Steeves*, comme membres d'un comité pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité conjoint de la Bibliothèque.

Aussi, nommant les honorables Messieurs *Aikins*, *Bureau*, *Burnham*, *Carrall*, *Chapais*, *Dumouchel*, *Ferguson*, *Girard*, *Hazen*, *Holmes*, *Locke*, *Olivier*, *Reesor*, *Sanborn*, *Simpson* et *Skead*, comme membres du comité conjoint des impressions.

Sur motion de M. *McDougall* (Renfrew), il est voté une adresse demandant un état indiquant toutes les causes qui ont été décidées par le bureau des arbitres de la Puissance, depuis la confédération, les sentences rendues, et tous les montants payés aux dits arbitres comme salaires et frais de voyage, ou pour tout autre objet.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Cartwright*—Lundi prochain—La Chambre en comité pour examiner les résolutions suivantes :

1. *Résolu :* Que cette chambre regrette d'apprendre que les conseillers de Sa Majesté aient jugé à propos d'assumer la responsabilité de retirer les réclamations de la Puissance du Canada contre les Etats-Unis comme compensation pour les dommages causés par les invasions féniennes.

2. *Résolu :* Que cette Chambre ne peut faire autrement que de considérer la proposition à l'effet d'indemniser le peuple du Canada, soit directement, soit indirectement aux dépens des contribuables anglais, pour des torts causés par des sujets d'un Etat étranger, comme impolitique en elle-même, et comme tendant à produire un juste mécontentement dans la mère patrie, et de considérer ce mode d'action comme devant en toute probabilité conduire directement au renouvellement de semblable outrages, attendu qu'il est notoire que les invasions ci-dessus mentionnés ont eu pour cause plutôt les sentiment d'hostillité envers le gouvernement impérial qu'un sentiment d'animosité envers les habitants de la Puissance.

3. *Résolu :* Que prenant en considération les circonstances sous lesquelles ces invasions ont eu lieu, cette Chambre appréhende que le refus du gouvernement britannique d'insister sur ces réclamations ait pour résultat d'entretenir le peuple et le gouvernement des Etats-Unis dans la croyance que le dû accomplissement de leurs obligations internationales envers la Puissance du Canada est une affaire comparativement indifférente pour le cabinet impérial de Sa Majesté.

M. *Metcalfe*—Mardi prochain—Adresse demandant copie de toutes soumissions transmises pour la réparation et l'agrandissement du canal de Grenville, et copie de tous contrats conclus, de tous ordres en conseil, et de tous autres documents y relatifs.

L'honorable M. *Chauveau*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures plus efficaces pour la protection du poisson dans les lacs et rivières au nord de Québec ; ces lacs et rivières étant en plusieurs cas exploités sans aucune prévoyance par des spéculateurs étrangers ?

M. *Houghton*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures, cette année, pour faire disparaître l'une des roches connues sous le nom de "*Les Sœurs*," qui rend si dangereuse la navigation sur la rivière Fraser, dans la Colombie Anglaise, entre New Westminster et Yale ?

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Bill pour amender la loi concernant la marque frauduleuse des marchandises.

M. *McDougall* (Renfrew)—Mardi prochain—Adresse demandant : 1o. Copie de toutes instructions données aux ingénieurs chargés des divisions B, C, D et E, de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien, de toute correspondance avec eux et de tous rapports de progrès faits par eux ; 2o. copie de toute correspondance entre le ministre des travaux publics ou l'ingénieur en chef de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien et toute personne engagé dans toute autre capacité dans l'exploration d'aucune des dites divisions ; 3o. copie de tout rapport d'investigation sur la cause de la suspension de l'exploration de la division C, des minutes des témoignages pris, et des papiers soumis comme preuve dans la dite investigation, et de toute correspondance entre le ministre des travaux publics, l'ingénieur en chef et l'ingénieur en charge de la division au sujet de la dite investigation.

M. *Joly*—Mardi prochain—La Chambre en comité pour examiner les résolutions suivantes :—

1. Que, considérant que le fonds de retraite est formé entièrement de contributions compulsoires prises sur les salaires des officiers publics, il est juste que tout ce fonds soit consacré à l'usage et au profit des dits officiers, en l'appliquant en premier lieu à leur venir personnellement en aide, conformément à la loi, et ensuite s'il reste quelque surplus après paiement de leurs allocations, à venir en aide à leurs veuves et orphelins.

2. Qu'il appert, par les comptes publics pour l'année expirée le 30 janvier 1871, que les recettes du fonds de retraite se montent pour cette année à la somme de $49,470.59, tandis que les paiements faits à même ce fonds à des officiers en retraite se montent seulement à $12,880.49, laissant les trois-quarts du dit fonds non dépensés et confondus avec le fonds consolidé de revenu du Canada, lequel s'applique à des fins générales.

3. Que, sous ces circonstances, cette Chambre est d'opinion que, sans faire peser davantage le fardeau de la taxe sur le peuple, il devrait être établie quelque disposition pour secourir les veuves et orphelins des officiers publics à même la même non dépensée du fonds de retraire.

L'honorable M. *Hutchison*—Lundi prochain—Adresse demandant une liste de tous les officiers pensionnés depuis le 1er juillet dernier jusqu'au 1er du courant, indiquant la durée du service, le département particulier et le montant de telle pension.

L'honorable M. *Hutchison*—Lundi prochain—Adresse demandant de toute correspondance entre le maître de poste d'Halifax, N. E., et l'honorable maître général des Postes, au sujet de la soustraction de lettres d'argent du bureau de Poste, et des informations sur la nature de l'indemnité accordée (s'il en a été) aux personnes qui ont souffert de cette soustraction.

L'honorable M. *Hutchison*—Lundi prochain—Adresse demandant toute correspondance au sujet de la nomination d'un commissaire ou de commissaires des affaire des Sauvages dans Northumberland, Nouveau-Brunswick, et toute information fesant connaître si telle nomination a été faite, le salaire attaché à la charge de commissaire, et les devoirs imposés à ces officiers, et s'il a été fait quelque chose pour l'éducation de ces Sauvages de l'endroit en question ou à leur avantage.

M. *Bodwell*—Mercredi prochain—*Résolu* qu'il est désirable d'adopter la largeur de voie de 4½ pieds, dans la construction du chemin de fer intercolonial.

L'honorable M. *Blake*—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial au sujet de la réunion du Parlement du Canada, pour l'année 1872.

M. *Fournier*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la présente session, une mesure pour rendre obligatoire l'inspection du poisson et de l'huile ?

M. *Bodwell*—Mardi prochain—Adresse demandant copie de toute dépêche de la part du gouvernement impérial, ou de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui de la Puissance, au sujet de la convocation de la présente session du Parlement.

M. *Oliver*—Lundi prochain—Adresse demandant un état indiquant : 1o. le montant des pièces de monnaie d'argent américaines retirées de la circulation et vendues par ordre du gouvernement, et les détails de toutes les dépenses s'y rattachant ; 2o. le montant de nouvelles pièces de monnaie d'argent mises en circulation depuis les derniers états soumis.

M. *Fournier*—Jeudi prochain—Si c'est l'itention du gouvernement de compléter l'étendue de terrain nécessaire pour le bureau de poste actuellement en construction à Québec, en achetant de l'honorable *Henry Black* sa propriété attenante au dit bureau de poste ?

M. *DeCosmos*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'affecter une somme d'argent pour un musée géologique dans la Colombie Anglaise ?

M. *Bolton*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de placer un sifflet d'alarme, cet été, sur l'île appelé *Machias Seal Island* ?

M. *Workman*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, vu la grande presse des affaires légales à Montréal, et l'indisposition de l'un des juges du lieu, de nommer un cinquième juge pour la cité et le district de Montréal.

M. *Workman*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, vu l'augmentation considérable du coût des choses nécessaires à la vie, et le changement survenu dans la manière de vivre de la société, durant les vingt cinq années dernières, d'augmenter les salaires des Juges de la Province de Québec, salaires qui furent fixés à leur montant actuel il y a bien des années, alors que le coût de la vie et de l'éducation d'une famille était de moitié moindre qu'à présent, surtout dans les cités de Québec et Montréal.

M. *Bolton*—Mardi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de placer une sauvegarde quelconque à l'extrémité Nord de l'Isle de Grandmanan, dans la Baie de Fundy, où a eulieu récemment un affreux naufrage.

M. *Costigan*—Lundi prochain—Bill pour obliger les membres, des législatures locales, dans les provinces où le double mandat n'est pas admis de résigner avant de devenir candidats à la représentation dans la Chambre des communes.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont ce jour été affichés comme devant être pris en considération le ou après le mercredi, 30 du courant :—

PAR LE COMITÉ DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :

Bill (No. 2.) pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins ;

Bill (No. 6) pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du grand tronc de chemin de fer, et la compagnie du chemin de fer intercolonial, et pour d'autres fins.

PAR LE COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE :

Bill (No. 11) pour incorporer la Banque d'Hamilton.

No. 6.

OTTAWA, VENDREDI, 19 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

No. 7.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre la liste des actionnaires de la banque de la Puissance, à la date du 15 avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, chap. 5, sec. 12.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada ; demandant la passation d'un acte pour réunir en un seul les baux actuels de la compagnie du chemin de fer de jonction de Toronto, Simcoe et Muskoka, et de la compagnie du chemin de fer de Grey Nord.

Des administrateurs de la banque d'épargnes, de Toronto ; demandant que l'acte 31 *Vic.*, c. 7, soit amendé de manière à accorder à la dite banque un nouveau terme de dix années.

De MM. *James Danville* et Cie., et autres, de la cité de St. Jean, N. B. ; demandant un acte d'incorporation pour leur permettre de faire le commerce de banque dans la dite cité.

De *James S. Lynch*, candidat à l'élection tenue à High Bluff, dans le district électoral de Marquette, Province de Manitoba, en février 1871, pour le choix d'un représentant du dit district à la Chambre des Communes ; demandant que le rapport spécial envoyé au greffier de la couronne en chancellerie soit amendé en y insérant le nom de votre pétitionnaire comme membre dûment élu pour représenter le dit district à la Chambre des Communes.

De *James McBride* et autres ; demandant la passation d'un acte autorisant la perception de créances contre les navires.

De *R. J. Reekie* et autres, de la cité de Montréal ; demandant un acte d'incorporation les autorisant à construire un chemin de fer à l'ouest du lac Nipissing, à travers Fort Garry, jusqu'à la Colombie Britannique, et certains embranchements à cette voie.

De *H. S. Howland* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de pont du Pacifique, avec pouvoir de construire un pont de chemin de fer au ou près du Sault Ste Marie, et aussi d'exploiter un passage d'eau à cet endroit.

Du conseil municipal du comté d'Essex ; demandant une loi pour assimiler le poids de la mesure du boisseau, (pour l'avoine) dans les différentes provinces fédérales, à celui de la Province de Québec.

De la compagnie du chemin de fer Canada Central, et de la compagnie du tunnel de la rivière Détroit; demandant des amendements à leur charte respective.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental; demandant qu'il soit accédé à la pétition de la compagnie du tunnel de la rivière Détroit.

De la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique; demandant un acte l'autorisant à augmenter son capital social et autres amendements à sa charte.

De *Henry Howard*, M. D., et autres, de la ville de St. Jean, province de Québec, et de MM. *J. B. Osborne* et *Fils*, et autres, du township de Clinton, comté de Lincoln; demandant des amendements à la loi des brevets d'invention.

De la chambre de commerce de Montréal; demandant qu'il ne soit passé aucuns acte à l'effet de donner à la compagnie du chemin de fer Grand Tronc le contrôle du chemin de fer de Montréal à Champlain.

M. *Gibbs*, du comité des comptes publics, présente le 1er rapport à ce comité recommandant la réduction de son quorum à neuf membres. Le quorum est réduit en conséquence.

M. *Brousseau*, du comité conjoint des impressions, présente le 1er rapport du dit comité, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres. Le quorum est réduit en conséquence.

M. *Harrison* présente un Bill (No. 7) pour incorporer la compagnie d'impressions et de publications de la "*Malle*" (limitée.)

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. *Magill* le comité nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur l'étendue et la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance abtient permission de faire rapport de temps à autre.

L'honorable M. *Blake* présente un Bill (No. 17) pour pourvoir à la décision des élections contestées par des juges, et pour empêcher la corruption aux élections pour la Chambre des Communes; seconde lecture, mercredi prochain.

M. *Harrison* présente un Bill (No. 18) pour étendre la loi relative au port d'armes dangereuses; seconde lecture, mardi prochain.

Aussi, un Bill (No. 19) pour étendre le droit d'appel dans les causes criminelles; seconde lecture, mercredi prochain.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente la Cédule des réclamations résultant de l'insurrection récente à Manitoba, rapporté par l'honorable Recorder de Manitoba.

Aussi, un état des billets provinciaux et de la Puissance, en circulation, jusqu'au 31 mars 1872.

Aussi, un état des affaires de la Banque du Haut-Canada, le 31 mars 1872, comparé avec celui du 30 juin 1871-transmis au Parlement en conformité des actes 33 *Vic.*, ch. 40, sec. 9, et 34, *Vic.*, ch. 8, sec. 2.

Il présente aussi le premier rapport du comité des banques et du commerce, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres. Le quorum est réduit en conséquence.

Sur motion de M. *Robitaille*, il est voté une adresse priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre toute la correspondance et tous les papiers relatifs à la conduite, à la suspension et à la démission de *W. Cook*, garde-pêche dans le comté de Bonaventure.

Sur motion de M. *Jones* (Leeds), il est voté une adresse demandant un état détaillé indiquant tous les frais et charges se rattachant à l'exploration du chemin de fer du Pacifique jusqu'à ce jour, et le montant payé à chaque personne et pour quel service.

M. *Bodwell* propose qu'il soit présenté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, au sujet du changement de la largeur de la voie de ce chemin; aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute compagnie ou toutes personnes au sujet de la largeur de la voie du chemin de fer intercolonial; et la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

M. *Bodwell*, propose qu'il soit présenté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial ou les gouvernements de Terreneuve et de l'Isle du Prince Edouard au sujet de l'annexion de ces provinces à la Puissance, échangée depuis les derniers papiers soumis; et la dite adresse est retirée avec la permission de la Chambre.

M. *Oliver*, propose qu'il soit présenté une adresse, demandant copie de toute correspondance avec le département de la milice au sujet des accusations portées contre le colonel *Skinner* lorsqu'il agissait comme capitaine du corps des tireurs de Wimbledon; et la dite adresse est retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de M. *Burpee*, il est voté une adresse demandant copie de tous rapport faits par M. *Perley*, C. E., sur les moyens les plus pratiques et les plus sûrs d'assurer et maintenir libre la navigation sur la rivière St. Jean, N. B., à l'endroit ou près de l'endroit appelé *Oromocto Shoals*.

Sur motion de M. *Metcalfe*, il est voté une adresse demandant un état indiquant toutes les sommes d'argent payées en aucun temps, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1871, à tout officier ou commis de département, à qui, et quand elles ont été payées, et par l'ordre de qui elles ont été payées, sous forme de salaire extra ou pour service extra ou autrement, avec les pièces justificatives à cet égard.

Aussi une autre adresse demandant un état indiquant toutes les sommes d'argent exigées et reçues par le département de la justice ou le député du dit département, ou par tout officier ou commis d'icelui, sous forme de frais sur des deniers dus sur la vente de terres de l'Artillerie, avec les dates et les items, le dit état devant comprendre tous tels paiements depuis la confédération jusqu'à présent.

Aussi, une autre adresse demandant un état indiquant toutes sommes d'argent exigées ou reçues pour salaires, services extra et frais de voyage, ou pour tout autre objet, par les divers députés chefs et officiers de département à Ottawa, qui suivent, savoir: le député du ministre de la milice, le député du ministre de la justice, le député du ministre des travaux publics, le député du ministre de l'agriculture, le député du ministre des douanes, le député du ministre de la marine et des pêcheries, le commissaire des douanes, le commissaire du revenu de l'intérieur, les sous secrétaires d'Etat pour le Canada et les provinces, le député de l'adjudant général pour le Canada, et les divers inspecteurs des bureaux de poste des différentes provinces, y compris l'inspecteur en chef à Ottawa, ou par aucun

d'eux, pour services rendus au gouvernement comme tels députés chefs ou comme tels officiers de département, comme susdit, pour l'année expirée le 31 mars 1872, indiquant aussi en vertu de quelle autorité (s'il en est,) ces paiements ont été faits et les pièces justificatives à cet égard.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, il est voté une adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelques uns des membres du gouvernement de la Puissance avec le gouvernement ou quelques uns des membres des gouvernements des Provinces de Québec et d'Ontario au sujet du partage du surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada entre les Provinces de Québec et d'Ontario, au sujet de l'arbitrage qui a eu lieu relativement à ce partage, et concernant le renvoi au conseil privé des questions qui ont surgi de cet arbitrage, ainsi que copie de toute correspondance concernant les demandes ou suggestions faites par le gouvernement d'aucune de ces Provinces pour mettre le surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada à la charge du trésor de la Puissance ou pour régler de toute autre manière les difficultés que cette question a fait naitre sans les référer au conseil privé, enfin copie de toute correspondance avec les gouvernements ou quelques uns des membres des gouvernements des différentes Provinces de la Puissance relativement à toutes demandes faites pour accorder à ces Provinces ou à quelques unes d'entr'elles des subsides additionels ou des conditions financières plus favorables que celles qui leur sont faites par l'acte de confédération.

Sur motion de M. *Stirton*, il est ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre un état indiquant la dépense encourue pour procurer des voitures et des hommes à l'endroit appelé *Prince Arthur's Landing* pour le transport des émigrants à Fort Garry; aussi, la dépense encourue pour le même service depuis le terminus ouest du lac Supérieur et le chemin de Shebandowan jusqu'au côté nord du lac des Bois; aussi, un état semblable indiquant le montant dépensé depuis le lac des Bois jusqu'au Fort Garry pour ce service; aussi, le nombre d'émigrants transpottés sur la dite route.

M. *Stirton* propose qu'il soit résolu qu'un ordre émané de cette Chambre pour faire mettre devant elle un état détaillé de tous les paiements faits en rapport avec la prise du recensement jusqu'au 1er mars 1872, indiquant les noms de toutes les parties qui ont reçu ces paiements et la nature des services rendus; aussi, un état du nombre d'individus dans chaque district d'énumération, et la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Gray*, il est vôté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial à l'effet de porter devant le gouvernement des Etats-Unis l'affaire de l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, dans le port de Gaysboro', dans la Nouvelle-Ecosse, en septembre dernier, de la goëlette pêcheuse américaine "*C. H. Horton*", saisie pour avoir violé les lois de pêche canadiennes, et étant alors sous la garde de la Cour d'Amirauté en Canada en attendant sa décision.

Sur motion de M. *Fortin*, il est vôté une adresse demandant un état indiquant la quantité et la valeur de chaque espèce de poisson, frais, mariné, salé ou conservé humide, salé ou conservé sec, et la quantité et la valeur de homards et d'autres coquillages exportés de la Puissance du Canada aux Etats-Unis et à d'autres pays; aussi un état semblable indiquant laquantité et la valeur de chaque espèce de poisson, frais, mariné, salé ou conservé humide, salé ou conservé sec, et la quantité et la valeur des homards et autres coquillages, importés dans la Puissance du Canada des Etats-Unis et d'autres pays.

Sur motion de l'Honorable M. *Hutchison*, il est vôté une adresse demandant toute correspondance entre l maître de poste d'Halifax, N. E., et l'honorable maître général des Postes, au sujet de la soustraction de lettres d'argent du bureau de Poste, et des informations sur la nature de l'indemnité accordée (s'il en a été) aux personnes qui ont souffert de cette soustraction.

Aussi une autre adresse demandant toute correspondance au sujet de la nomination d'un commissaire ou de commissaires des affaire des Sauvages dans Northumberland, Nouveau-Brunswick, et toute information fesant connaître si telle nomination a été faite, le salaire attaché à la charge de commissaire, et les devoirs imposés à ces officiers, et s'il a été fait quelque chose pour l'éducation de ces Sauvages de l'endroit en question ou à leur avantage.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial au sujet de la réunion du Parlement du Canada, pour l'année 1872.

Sur motion de M. *Oliver*, il est voté une adresse demandant un état indiquant: 1o. le montant des pièces de monnaie d'argent américaines retirées de la circulation et vendues par ordre du gouvernement, et les détails de toutes les dépenses s'y rattachant; 2o. le montant de nouvelles pièces de monnaie d'argent mises en circulation depuis les derniers états soumis.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Pelletier*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'adopter quelques mesures pour prévenir les désastres maritimes qui ont eu lieu sur le fleuve St. Laurent, lors du départ de la flotte d'automne des ports de Québec et de Montréal?

M. *Pelletier*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des récompenses aux habitants de la côte sud du fleuve St. Laurent, qui, au péril de leur vie, ont sauvé les équipages des vaisseaux qui avaient été abandonnés dans les glaces durant le cours de l'automne dernier?

L'honorable M. *Smith* (Wesmorland)—Mercredi prochain—Si le gouvernement a échangé quelque correspondance avec le gouvernement local du Nouveau-Brunswick, au sujet du droit d'exportation, dont l'abolition est projetée par le traité de Washington ?

M. *DeLorme* (St. Hyacinthe)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de proposer quelque mesure pour rendre plus facile l'incorporation des différentes chambres de commerce de la Puissance, qui demandent ou demanderont un acte d'incorporation ?

M. *DeLorme* (St. Hyacinthe)—Mardi prochain—Si c'est l'intention de l'administration de proposer au gouvernement des Etats-Unis quelque mode pour la transmission, par les bureaux de poste, de toutes sommes d'argent ou autres valeurs expédiées des Etats-Unis pour le Canada et *vice versâ* ?

M. *DeLorme* (St. Hyacinthe)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre de nouvelles mesures pour établir de meilleures relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada ?

M. *DeLorme* (St. Hyacinthe)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de réduire les charges de postage sur les mandats de poste de manière à leur donner une plus grande circulation, comme les lettres chargées d'un faible postage ?

M. *Stephenson*—Mercredi prochain—Bill pour amender l'acte ch. 47 des statuts refondus du Haut-Canada, relatif aux rivières et cours d'eau.

L'honorable M. *Tilley*—Mercredi prochain—Bill pour incorporer *La Banque Maritime de la Puissance du Canada.*

L'honorable M. *Tilley*—Mercredi prochain—Bill pour incorporer la *Banque de St. Jean.*

M. *Stephenson*—Mardi paochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'apporter, durant la présente session, quelque modification dans le mode actuel de rémunérer les inspecteurs et autres officiers dans le service du revenu de l'intérieur, en leur payant seulement un salaire fixe, et en les obligeant à placer dans les fonds publics toutes les recettes provenant des saisies par eux faites ?

M. *Stephenson*—Mardi prochain—Demandera au gouvernement si, en vue de l'augmentation du revenu de la Puissance, c'est son intention de présenter une mesure pour abolir totalement ou pour réduire davantage le droit de port sur les journaux imprimés et en circulation dans la Puissance ?

L'honorable M. *Holton*—Mercredi prochain—Qu'il soit *résolu :* Que, dans l'opinion de cette Chambre, la nomination de *F. G. Johnson*, écr., à la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba, charge à laquelle est attaché un salaire de $7000 en vertu de la loi, pendant qu'il continue de posséder sa commission comme juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada en vertu de laquelle il a droit de recevoir un salaire annuel de $3200, est non-seulement incompatible avec l'esprit de notre législation relative à l'indépendance des juges, mais est encore pleinement en contravention aux termes de la 8me clause du chap. 78 des Statuts Refondus du Bas-Canada où il est décreté : "Qu'aucun juge (de la Cour Supérieure du Bas-Canada) ne siégera dans le conseil exécutif, ou dans l'assemblée législative, ni ne possédera aucune autre charge lucrative sous la Couronne tant qu'il sera tel juge."

M. *Bodwell*—Adresse demandant copie de toute dépêche de la part du gouvernement impérial, ou de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui de la Puissance, relativemens à la convocation de la présente session du Parlement.

M. *Lawson*,—Jeudi prochain—Adresse demandant un état indiquant les noms de toutes les personnes qui ont été nommées par le gouvernement du Canada comme agents ou autres employés du bureau d'Emigration depuis le premier jour de janvier 1869, la date de leur nomination, le lieu ou ils sont placés, le montant du salaire ou autre rémunération payé à chacuns, et les instructions données à ces agents ou employés.

M. *Grant*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie du rapport et des estimations concernant le canal de la Baie Verte.

M. *Godin*—Mercredi prochain—Adresse pour copie de toutes requêtes, correspondances, rapports d'inspecteurs, et de tous autres documents ayant rapport à l'établissement d'une malle quotidienne entre Joliette, St. Ambroisse de Kildare et Ste. Mélanie d'Aillebout dans le comté de Joliette.

M. *DeCosmos*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de construire des fortifications aux approches de Victoria (C. A.)

M. *DeCosmos*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire explorer parfaitement cette année, la contré située entre le Détroit de Johnson et la plaine de Chilicotin, dans le but de tracer une route praticable par laquelle le chemin de fer canadien du Pacifique projeté puisse être prolongé jusqu'à Victoria?

M. *Currier*,—Jeudi prochain—si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session, une mesure autorisant les municipalités, à défendre ou à régler la construction de cabanes flottantes. ou sur la glace, pour la vente de liqueurs énivrantes sans licence, et à empêcher qu'on dépose des immondices, etc., sur la glace des rivières.

M. *O'Conner*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la province d'Ontario et celui de la Puissance au sujet du droit de nommer un conseiller de Sa Majesté la Reine dans cette Province.

L'hon. M. *Blake*—Mercredi prochain—Adresse demandant un état indiquant les dates de toutes dépêches de la réception de tous télégrammes échangés entre le bureau colonial et Son Excellence au sujet de la formation de la haute commission conjointe et de la nomination de l'honorable Sir *John A. Macdonald* comme l'un de ses membres : la date de la dépêche et de la réception du télégramme mentionnés dans la dépêche du bureau colonial en date du 6 février 1871 ; copie de ce télégramme ; la date du télégramme de Son Excellence au bureau colonial mentionné dans la dépêche du 17 mars 1871 ; copie de ce télégramme ; copie de tous télégrammes et autres dépêches transmis au

secrétaire colonial pendant le cours des négociations au sujet du traité et fesant connaître les vues du gouvernement canadien ou de l'honorable Sir *John A. Macdonald* sur les propositions faites pendant le cours des dites négociations, et mentionnées dans les minutes du conseil transmises à cette Chambre ; copie de la minute du conseil en date du 7 juin 1871, et copie de la dépêche qui y est insérée ; aussi, copie de la dépêche du 26 juin en réponse.

M. *Fournier*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de compléter le système de décentralisation judiciaire dans la province de Québec par la nomination d'un juge résidant au chef-lieu de chaque district où il n'y en a pas actuellement ; et si le gouvernement entend profiter de la circonstance de surplus de recette annoncée dans le discours du trône pour approprier une somme suffisante pour payer le salaire des juges qui devaient être nommés dans ces derniers districts ?

M. *Fortier*—Si c'est l'intention du gouvernement d'introduire, durant cette session, une mesure pour le règlement et l'inspection du poisson en général.

BILL PRIVE.

Le Bill (No. 7) pour incorporer la compagnie d'impression et de publications de la " *Malle* " (limitée) a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération par le comité des Bills privés le et après vendredi, 3 mai prochain.

No. 7.

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

42

No. 8.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des listes des actionnaires de la banque de Montréal, à la date du 13 avril 1872,—et de la banque de la cité de Montréal, à la date du 12 Avril 1872, conformément à l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la table :

L'honorable M. *Huntington*, du comité des ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada,—de la compagnie du canal de Caughnawaga,—de *H. S. Howland* et autres ; demandant un acte d'incorporation pour construire un pont de chemin de fer au Sault Ste. Marie,—de la compagnie du chemin de fer central du Canada, demandant des amendements à sa charte,—de la compagnie du tunnel de la rivière Détroit,—de Sir *H. Allan* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie canadienne d'équippement de chemins de fer,—de la compagnie du grand chemin de fer occidental, relative à ses arrangements financiers,—de *Stephen C. Tupper* et autres, de Liverpool, N. E., demandant l'incorporation de la banque de l'Acadie,—de *M. H. Gault* et autres, de la cité de Montréal, demandant l'incorporation de la banque d'Echange,—de *J. C. Fitch* et autres, de Toronto, demandant l'incorparation de la banque du Canada,—d'*Eugène Martineau* et autres, d'Ottawa, demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec.

La pétition des directeurs provisoires de la compagnie de prêts et d'agence de Londres et canadienne (responsabilité limitée) demande certains amendements à son acte d'incorporation, amendements qui n'étaient point spécifiés dans l'avis. Votre comité, sous ces circonstances, suggère que s'il était inséré dans le bill une clause disant qu'aucun amendement important affectant les intérêts des actionnaires, n'entrera en opération sans que leur consentement ait au préalable été donné à cette clause à une assemblée générale, l'avis pourra être considéré suffisant.

M. *Fournier*, du comité des lois expirantes, présente le premier rapport du dit comité, recommandant la réduction de son quorum à sept membres.—Le quorum est réduit en conséquence.

M. *Magill*, du comité chargé de faire rapport à cette Chambre sur l'étendue et la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, présente le premier rapport du dit comité, recommandant la réduction de son quorum à sept membres.—Le quorum est réduit en conséquence.

M. *Morrison* (Niagara), présente un Bill (No. 24) pour incorporer la compagnie du pont et du tunnel de la rivière St. Clair.

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Il présente aussi un Bill (No. 25) pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge.*

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des Bills privés.

Il présente aussi un Bill (No. 29) pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit.

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Costigan* présente un Bill (No. 26) pour obliger les membres de la législature de toute province où le double mandat n'est pas permis, à résigner leurs siéges avant de devenir candidats à la représentation dans le parlement de la Puissance ; seconde lecture, jeudi prochain.

M. *Shanly* présente un Bill (No. 27) pour amender l'acte du canal à navires de Caughnawaga.

Le dit Bill est lu la première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et lignes de télégraphe.

L'honorable M. *Irvine* présente un Bill (No. 21) pour incorporer la compagnie d'équippement des chemins de fer.

Le dit Bill est lu la première fois, et renvoyé au comité spécial des chemins de fer, canaux et lignes de télégraphe.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente un Bill (No. 28) pour amender la loi relative aux fausses marques de marchandises, seconde lecture vendredi prochain.

La résolution adoptée en comité général, vendredi dernier, au sujet de l'exploration géologique, est rapportée, et étant lue une deuxième fois, est adoptée.

L'honorable M. *Howe* présente ensuite un Bill (No. 30) pourvoyant à la continuation et extension de l'exploration géologique du Canada et à l'entretien du musée de géologie, seconde lecture, vendredi prochain.

Les résolutions adoptées, vendredi dernier en comité général, et concernant l'acte des banques d'épargne du gouvernement, relative aux banques et au commerce de banque et à la rectification d'une erreur cléricale dans la section 72, règlant l'émission des billets de la Puissance, et concernant la dette publique et le prélèvement d'emprunts, etc., sont rapportées comme suit :

1o. Qu'il est expédient d'amender la clause 16 de l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, 34 *Vic.*, ch. 6, en décrétant que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de St. Jean sur son passif à la date du 1er juillet 1871, et qui a été constaté comme étant de $39,560 44, sera laissé entre les mains des administrateurs de l'institution pour être par eux affecté à quelque fin locale d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil, et en décrétant en outre que le surplus de l'actif de la banque d'épargnes de Northumberland et Durham sur son passif à la date du 10 avril 1872, que l'on a constaté être de $87,669 91, sera laissé entre les mains des administrateurs de cette institution pour être par eux affecté à quelques fins ou fins locales d'un intérêt public, sujet à l'approbation du gouverneur en conseil.

2o. Qu'il est expédient d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, en corrigeant une erreur cléricale qui s'est glissé dans la clause 72 de cet acte en protégeant les parties de bonne foi à des billets et lettres de change, en certains cas, sous la clause 52, et en autorisant les banques à recevoir des dépôts d'épargnes de la part des mineurs et autres, sous certaines restrictions.

3o. Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 33 Vic., ch. 10, amendant l'acte 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans des banques incorporées.

4o. Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

Les première et deuxième résolutions sont lues une deuxième fois, et adoptées.

La troisième résolution étant lue une deuxiéme fois,

M. *Cartwright* propose comme amendement que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit

Résolu, qu'attendu que le 31 décembre 1865, les diverses banques de la ci-devant province du Canada possédaient la somme de $7,594,170 en or et que leur circulation était de $12,128,772, c'est-à-dire, dans une proportion de 62 p. c. ; et qu'attendu que les banques de Québec et d'Ontario, (qui formaient la dite province) possédaient, le 31 décembre 1871, la somme de $6,526,072 en or et que leur circulation était de $22,919,342, c'est-à-dire dans une proportion de 28 p. c. ; et attendu que le résultat des récentes mesures fiancières présentées par le gouvernement a été jusqu'à un certain point de remplacer un papier-monnaie directement garanti par un dépôt en or par un papier-monnaie garanti par un autre papier-monnaie, cette Chambre voit avec crainte la proposition du gouvernement qui a pour but de diminuer encore davantage la réserve comparativement minime de lingots qui restent dans le pays ; que le pouvoir que l'on propose de conférer par les mesures maintenant devant la Chambre aura, pratiquement, l'effet de permettre au ministère du jour, de faire des emprunts considérables à toute banque ou banques qu'il voudra et qu'il est inapportun de conférer un tel pouvoir à un gouvernement sans l'assentiment spécial du Parlement dans chaque cas, et enfin que le résultat général des modifications qu'on veut apporter à la loi actuelle sera d'entremêler les intérêts des diverses institutions de banque de la Puissance avec ceux du gouvernement encore plus qu'à présent, tandis qu'il est extrêmement désirable que les finances du pays soient maintenues, autant que possible, indépendantes des fluctuations auxquelles le commerce de tout pays est constamment exposé.—Rejeté.

La troisième résolution est alors adoptée.

La quatrième résolution étant lu une seconde fois, est adoptée.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente alors un Bill (No. 31) pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, ch. 6 des statuts de 1871 ; seconde lecture, vendredi prochain.

Aussi, un Bill (No. 32) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux banques et au commeree de banque, et pour amender le dit acte ; seconde lecture, vendredi prochain.

Aussi, un Bill (No. 34) relatif à la dette publique et au prélèvement d'emprunts autorisés par le parlement seconde lecture, vendredi prochain.

La Chambre se forme en comité pour examiner la motion proposée vendredi dernier, 19 du courant, à l'effet que des subsides soient accordés à Sa Majesté.

[EN COMITÉ.]

Résolu : Que des subsides soient accordés à Sa Majesté.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, vendredi prochain :—

Le Bill (No. 13) pour éviter tous doutes quant au vol de timbres, est lu une seconde fois, examiné en comité général et rapporté ; troisième lecture, demain.

Le Bill (No. 15) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux dommages malici eux causées à la propriété est lu une seconde fois ; troisième lecture, demain.

M. *Colby* propose que le Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite soit maintenant lu une seconde fois.

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés, sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald.*

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Bourassa*—Jeudi prochain—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre copie de toute correspondance échangée, depuis le 1er juillet 1869, entre le gouvernement impérial, le cabinet de Washington et le gouvernement du Canada, au sujet d'un nouveau traité ou du renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, et de toutes les négociations survenues en conséquence de l'abrogation de ce traité, ainsi que copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement du Canada et les chambre de commerce des Etats-Unis ou de la Puissance.

M. *Chipman*—Jeudi prochain—Renvoi de la pétition de la compagnie du télégraphe électrique de la Nouvelle-Ecosse au comité des chemins de fer canaux et télégraphes.

M. *Young*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada, ou entre ce dernier gouvernement et toute corporation ou individu, au sujet de la reconnaissance par la Grande-Bretagne des citoyens naturalisés allemands et autres, comme sujets britanniques lorsqu'ils sont dans des pays autres que les possessions de Sa Majesté,

M. *Mills*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de tous plans, rapports, spécifications et contrats relatifs à l'amélioration de la navigation des rivières Thames et Sydenham, depuis 1867.

M. *Delorme* (St. Hyacinthe)—Mardi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour prévenir l'émigration canadienne vers les Etats-Unis, en offrant des avantages tangibles et propres à engager les habitants du Canada à rester au pays ?

M. *Delorme* (St. Hyacinthe)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures plus efficaces pour encourager les canadiens émigrés aux Etats-Unis à revenir en Canada ; et si un de ces moyens est de prendre, à même le montant alloué pour le fonds de l'immigration, la plus grande partie de cette somme pour cette fin ?

M. *Béchard*—Jeudi prochain—Bill pour détacher partie de la paroisse de Notre Dame des Anges du comté de Missiscoui et l'annexer au comté d'Iberville, pour les fins électorales.

L'honorable M. *Tilley*—Jeudi prochain—Proposera qu'il soit *résolu* qu'un commis de troisième classe ou un commis junior de seconde classe, lorsque le gouverneur en conseil jugera qu'il est à l'avantage du service public de le faire, et pour des motifs suffisants qui seront énoncés dans un ordre en conseil qui sera rendu à cet effet, soit promu à toute autre classe ou rang dans le service civil, sans avoir servi comme tel commis de troisième classe ou comme commis junior de seconde classe pendant la période requise par l'acte relatif au service civil, ni pendant aucune autre période spéciale ; pourvu qu'une copie de tout ordre en conseil rendu en vertu de cet acte sera mise devant le Sénat et la Chambre des Communes dans l'intervalle des premiers dix jours de la session alors suivante du Parlement.

L'honorable M. *Langevin*—Jeudi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour examiner les résolutions suivantes :—

1. Que dans les résolutions adoptées par le huitième parlement provincial du Canada, sur lesquelles fut fondée une adresse à Sa Majesté, demandant l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, il était affirmé que les améliorations requises pour le développement du commerce du grand ouest avec les bords de la mer étaient de la plus haute importance, et qu'il était déclaré que ces améliorations devraient être commencées aussitôt que l'état des finances le permettraient.

2. Que le temps est arrivé où l'état des finances et la condition matérielle de la Puissance demandent et permettent l'amélioration complète de notre système de canalisation, de manière à suffire au commerce croissant du pays, et à donner de plus grandes facilités au transport du trafic et du commerce de la Puissance.

3. Que cette Chambre est d'opinion que le gouvernement du Canada devrait procéder de suite à l'amélioration et à l'agrandissement des canaux du Canada, d'après les dimensions et dans la mesure recommandées dans le rapport de la commission des canaux, mis devant cette Chambre durant la dernière session.

4. Que prenant en considération la valeur et le volume du commerce entre les provinces de l'intérieur et les provinces maritimes de la Puissance, cette Chambre est en outre d'opinion que la construction d'un canal par lequel des navires de mer puissent passer du golfe St. Laurent à la Baie de Fundy, sans rompre charge ou faire un voyage long et souvent périlleux, autour des côtes de la Nouvelle-Ecosse, est d'une importance nationale, et que ce canal devrait être commencé sans délai.

L'honorable Sir *George E. Cartier*—Jeuni prochain—Que la Chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour prendre en considération certaines résolutions relatives au chemin de fer du Pacifique.

L'honorable Sir *George E. Cartier*—Vendredi prochain—Bill relatif au chemin de fer du Pacifique.

M. *Scriver*—Jeudi prochain—Adresse demandant un état indiquant les noms, le tonnage et la classification de tous navires naviguant sur les eaux de l'intérieur des provinces d'Ontario et Québec, en l'année 1871, avec les noms de leurs propriétaires respectifs.

L'honorable M. *Gray*—Jeudi prochain—Proposera les résolutions suivantes:

1. *Résolu*: Que pendant l'investigation sur la difficulté qui existe entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario au sujet de la limite ouest de cette Province et jusqu'au règlement de cette difficulté, il est désirable qu'il soit conclu quelque arrangement entre les deux gouvernements, par suite duquel le droit d'exploiter des mines ou le droit d'accorder des lettres patentes pour l'exploitation de mines ou pour les fins de colonisation soit assuré, et toute difficulté future évitée.

2. *Résolu*: Qu'en attendant le règlement en question, les deniers reçus jusqu'ici ou qui pourront être reçus à l'avenir par l'un ou l'autre gouvernement pour l'achat de droits à l'exploitation de mines, ou pour droits royaux sur ces mines, ou pour l'achat de terres pour la colonisation ou autrement, dans tel district, devraient être déposés dans un fonds spécial qui devra être à l'avenir affecté suivant le droit définitivement reconnu soit de la Puissance, soit de la Province d'Ontarie au territoire d'où proviendront ces deniers.

3. *Résolu*: Que, sujet à tel règlement, tous les octrois faits par la province d'Ontario antérieurement à la nomination de la commission chargée de déterminer la ligne frontière (s'ils ont été faits conformément aux lois existantes, et sauf les droits ou loi et en équité des particuliers) devraient être confirmés par le gouvernement auquel la terre pourra être adjugée.

4. *Résolu*: Qu'à partir de ce jour, tout octroi futur dans le dit district en dispute pourra (sujet à la restriction ci-dessus quant aux droits en loi et en équité) être fait par l'un ou l'autre gouvernement, chaque gouvernement notifiant l'autre de toute demande qui pourra lui avoir été faite de lettres patentes par des colons, ainsi que de la nature et de la date de telle demande, et dans le cas de pareilles demandes aux deux gouvernement, la première reçue par l'un ou l'autre gouvernement devant avoir la préséance.

5. *Résolu*: Que dans le cas où on n'en viendrait pas à un arrangement à l'amiable, le gouvernement de la Puissance devrait exercer une souveraineté et une juridiction exclusive dans le territoire en dispute jusqu'à ce que par la détermination de la ligne frontière il soit décidé si tel district ou si quelque partie de tel district appartient à Ontario.

M. *Thompson* (Caribou)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'assémiler, cette année, les arrangements postaux de la Colombie Anglaise à ceux des autres provinces en étendant le système des mandats sur la poste à cette province, où ces mandats ne sont maintenant émis que sur la Grande Bretagne?

M. *Robitaille*—Jeudi prochain—Adresse priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre toutes correspondances et tous rapports et plans relatifs à la rade de Paspébiac. 1° comme havre de refuge 2° comme havre d'hiver en communication avec le chemin de fer intercolonial.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont ce jours été affichés comme devant être pris en considération le et après le vendredi, 4 mai courant:—

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 24) pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de St. Clair.

Bill (No. 27) pour amender l'acte de la compagnie du canal de Caughnawaga.

Bill (No. 29) pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit.

Bill (No, 21) pour incorporer la compagnie canadienne d'équippement de chemins de fer.

Par le Comité des Bills Privés.

Bill (No. 25) pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge.*

No. 8.

OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

No. 9.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des listes des actionnaires de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à la date du 17 avril 1872,—de la banque Métropolitaine,—de la banque Royale canadienne, à la date du 12 avril 1872,—de la banque Canadienne de commerce, à la date du 13 avril 1872,—et de la banque d'Ontario, à la date du 10 avril 1872, en conformité de l'acte 34 Vic., ch. 5, sec. 12.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *Joseph E. Archer*, de la cité de Québec; demandant un acte autorisant l'émission de lettres patentes en sa faveur pour une invention connue sous le nom de "métier à tricoter et à tisser de *Hollan Roberts*."

De *George Gilmour* et autres, du comté de Joliette,—*H. J. Tiffin* et autres,—et de *H. Taylor* et autres, de tous de la province de Québec ; demandant certains amendements à l'acte relatif aux brevets d'invention.

De *Charles H. Waterous*, de la ville de Brantford, comté de Brant et autres ; demandant un acte d'incorporation pour leur permettre de construire des aqueducs par toute la Puissance, sur un plan amélioré.

De *S. David* et autres, fabriquants de cigares dans la Puissance ; demandant que le tarif soit modifié de manière à leur assurer une meilleure protection.

De la chambre de commerce de la Puissance ; demandant la nomination d'ajusteurs pour les cas d'avaries.

De la chambre de commerce de la cité de Kingston ; demandant un acte pour pourvoir à la perception des créances dues par les navires.

De *George W. Campbell* et autres, de la cité de Montréal ; demandant un acte les incorporant comme "compagnie pour la pêche au phoque et d'affaires maritimes," (à responsabilité limitée.)

De *Louis Roy*, maire et autres, de la municipalité de Ste. Anne des Monts et Cap Chatte ; demandant qu'il soit établi des communications postales par vapeur entre un port du Canada et les Antilles et le Brésil.

Motion étant faite à l'effet que soient reçues et lues la pétition de *R. Abbott* et autres; demandant une appropriation suffisante pour faire creuser l'embouchure de *Big Creek* et en faire un havre de refuge,—et la pétition de la municipalités de la cité de Toronto ; demandant l'adoption de mesures à l'effet d'aider à la construction du canal à navires de Huron et Ontario.

M. Orateur décide que ces pétitions ne peuvent être reçues, attendu que leur accueil aurait pour résultat une dépense de deniers publics.

L'honorable M. *Morris* met devant la Chambre un état officiel de la distribution des statuts du Canada de la 34e *Victoria*, 4e session du premier parlement, 1871, en conformité des dispositions de l'acte 31 *Vic.*, ch. 1, sec. 14.

L'honorable Sir *Francis Hincks* communique le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

LISGAR,

Le Gouverneur-Général transmet le budget de certaines sommes requises pour le service de la Puissance, pour l'année expirant le 30 juin 1873 ; et, conformément aux dispositions de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867." il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 24 avril 1872.

L'honorable Sir *Francis Hincks* met devant la Chambre un état des recettes et dépenses du Canada, du 1er juillet 1871, au 31 mars 1872.

M. *Brousseau*, du comité conjoint des impressions de la législature, présente le second rapport du dit comité, approuvant la conduite de M. *Hartney*, le greffier du comité, à propos de l'impression du rapport de *S. J Dawson* sur l'expédition de la Rivière Rouge, de 1870.

M. *Beaty* présente un bill (No. 16) pour incorporer la banque du Canada.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. *Stephenson* présente un bill (No. 36) pour amender l'acte chap. 47 des statuts refondus du Haut Canada, intitulé : "Acte concernant les rivières et les cours d'eau" ; seconde lecture, vendredi prochain.

M. *Currier* présente un bill (No. 35) pour incorporer la compagnie de Québec du chemin de fer du Pacifique,

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de l'honorable M. *McDougall* (Lanark), la pétition de *James S. Lynch*, candidat à l'élection tenue à *High Bluff*, dans le district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, en février 1871, pour le choix d'un représentant du dit district dans la Chambre des Communes ; demandant que le rapport spécial transmis au greffier de la couronne en chancellerie, soit amendé en insérant le nom du pétitionnaire comme membre duement élu pour représenter le dit district dans la Chambre des Communes, est renvoyée au comité des Priviléges et Elections.

L'honorable M. *Langevin* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport annuel des commissaires du chemin de fer International, depuis le neuf mars 1871.

Sur motion de M. *Jones* (Leeds), il est nommé un comité spécial composé de l'honorable M. *Pope*, de MM. *Ray*, *Ferguson*, *Cumberland*, *Godin*, *Stephenson*, *Willson*, *Masson* (Soulanges,) *DeCosmos*, *Bowell*, *Baker*, *Webb*, *Colby*, *Macdonald* (Glengarry), *Burpee*, *Chipman*, *Oliver*, *Hurdon*, *Pinsonneault*, *Gibbs* et de l'auteur de la motion, pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur la condition des intérêts agricoles de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport de temps à autre.

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Qu'il est expédient d'établir des dispositions pour la perception des créances dues par les navires naviguant sur certains lacs et eaux du Canada pour gages de matelots, dettes contractées pour provisions fournies, réparations faites et services rendus à ces navires, en assurant à ceux qui ont ces créances un premier privilége sur les dits navires.

Et au bout de quelque temps, il est fait rapport de progrès, et le comité obtient la permission de siéger de nouveau, demain.

(*L'Ordre pour les Bills Privés est appelé conformément à la règle* 19.)

M. *Workman* présente un Bill (No. 22) pour incorporer "La Banque d'Echange du Canada."

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Les Bills suivants sont lus une troisième fois et passés :

Bill (No. 13) pour éviter les doutes quant au vol de timbres ;

Bill (No. 15) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux dommages malicieux causés à la propriété.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de M. *Colby* à l'effet que le Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite, soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable M. *Cameron* (Peel) propose pour amendement que le dit bill ne soit pas maintenant lu une seconde fois, mais qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce avec instruction à ce comité de s'enquérir sur les lois de faillites et de faire rapport à cette Chambre par bill ou autrement.

Et des débats s'ensuivant les dits débats sont ajournés, sur motion de l'honorable M. *Smith* (Westmorland).

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Pelletier*—Vendredi prochain—Proposera qu'il soit presenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général, le priant de faire mettre devant cette Chambre toute correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement ou quelques uns de ses membres avec des officiers de douane de la Puissance ; et aussi toutes correspondances et télégrammes échangés entre le gouvernement, ou quelques uns de ses membres, ou quelques officiers de douane avec le gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, ou quelques uns de ses employés de douane, au sujet de la saisie faite entre les mains de M. *A. Hamel*, fils, d'une certaine quantité de marchandises appartenant à la maison "*Jos. Hamel* et Frères," de Québec, marchands importateurs.

M. *Bourassa*—Lundi prochain—Demandera au gouvernement s'il a l'intention d'inclure dans les estimés une somme pour l'érection des phares et le placement des bouées, jugés indispensables à la navigation du Richelieu, entre St. Jean et la frontière, après l'investigation et la visite des lieux faites, l'été et l'automne dernier, par le Bureau de la Trinité et par le député-ministre de la marine et des pêcheries.

L'honorable M. *Holton*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance échangée depuis le premier novembre dernier entre le gouvernement, l'agent à Caughnawaga, et les Sauvages Iroquois, au sujet de la conduite des chefs de ces Sauvages ; aussi, copie de toutes communications de la part de ces chefs en explication de leur conduite.

M. *Harrison* —Vendredi prochain—Bill pour amender de nouveau l'acte de la faillite de 1869.

M. *Harrison*—Vendredi prochain—Bill pour amender la loi concernant les annonces relatives aux effets volés.

M. *Stephenson*—Vendredi prochain—Adresse demandant un état indiquant le nombre d'engins à vapeur importés dans la Puissance du Canada durant les années 1870 et 1871, avec les prix auxquels ils ont été entrés, le montant des droits payés, par qui ces droits ont ainsi été payés, et d'où ils étaient importés ; aussi, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil, s'il en est, concernant la remise de droits sur les dits engins à vapeur manufacturés à l'étranger et importés.

M. *Wallace* (d'Albert)—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la présente session, quelque mesure pour réduire la largeur de voie des chemins de fer du gouvernement à 4 pieds 8½ pouces.

M. *Wallace* (Vancouver)—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'étendre le système de poids et mesures de la Puissance à la Colombie Anglaise, le système impérial maintenant en force dans cette Province étant trouvé très peu convenable pour le commerce depuis l'adoption du trafic canadien ?

M. *Beaty*—Lundi prochain—Si le *detective* O'Neil, de la cité d'Ottawa, est employé et payé par le gouvernement.

M. *Fournier*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance et tout papiers relatifs au non-paiement à *Charles Côté* du montant qui lui a été adjugé par les arbitres officiels ; aussi copie de toute correspondance, de toutes pétitions, sentences d'arbitres, reçus, protets, révocation de procurations.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Demain—Proposera que la Chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution projetée suivante :—

Qu'il est expédient de rendre indemnes les membres du conseil privé, l'auditeur général et tous autres officiers et personnes concernés dans l'émission d'un mandat spécial par Son Excellence le gouverneur-général, sur un ordre rendu en conseil, en date du 17 octobre 1871, en conformité des dispositions de la 35e clause de l'acte 31 *Vic.*, ch. 5, pour l'avance de la somme de cent mille piastres, afin de faire face à la dépense pour la force de l'expédition qui a eu l'ordre de se rendre dans la province de Manitoba, un état de la dépense de $62,150.72, pour l'objet en question, à même la dite somme de $100,000, indiquant en détail les montants de cette dépense, ayant été mis devant le parlement, et les exigences du dit acte ayant été duement remplies.

M. *Stirton*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toutes estimations, les plus hautes, les plus basses, et moyennes, pour nivellement, ouvrage en maçonnerie et construction de ponts par unité de mesure de chaque espèce d'ouvrage, pour chacune des sections du chemin de fer intercolonial ou des entreprises sur ce chemin, qui ont été soumises au bureau des commissaires du chemin de fer intercolonial par l'ingénieur en chef, et toutes les estimations ou toutes autres estimations des dites sections soumises par les ingénieurs de district ou de division à l'ingénieur en chef.

M. *Joly*—Vendredi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :

Que, considérant que le fonds de retraite est formé entièrement de contributions compulsoires prises sur les salaires des officiers publics, il est juste que tout ce fonds soit consacré à l'usage et au profit des dits officiers, en l'appliquant en premier lieu à leur venir personnellement en aide, conformément à la loi, et ensuite, s'il reste quelque surplus après paiement de leurs allocations, à venir en aide à leurs veuves et orphelins.

M. *Mills*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie des lois de Manitoba, décretées durant la dernière session de la législature locale au sujet de l'inscription et des qualifications des électeurs, et de la constitution d'une cour suprême, pour l'information de la Chambre.

M. *Benoit*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre des fonds, à la disposition de l'honorable ministre d'agriculture, pour faire une exposition d'animaux, de produits agricoles et horticoles, d'objets d'art, d'inventions, etc., de toute la Puissance, pour l'année 1872 ?

M. *Benoit*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, de donner aux chambres ou conseils d'agriculture de chaque province, ou aux sociétés d'agriculture, des allocations, qui leur permettraient d'activer les progrès de l'agriculture, dans toute la Puissance.

M. *Masson*, (Soulanges)—Vendredi prochain—Demandera au gouvernement, si les droits que les métis dans la province de Manitoba, ont acquis, en choisissant d'avance leurs terres, afin de laisser libre le reste des terres à la disposition de la Puissance pour y placer les immigrants, doivent être respectés.

M. *Delorme* (Provencher)—Vendredi prochain—Demandera au gouvernement s'il a été pris des mesures pour donner au métis les octrois de terre tel que le veut l'acte de Manitoba ;—quand et comment la distribution de ces terres sera faite ;—si les réserves désignées dans un document officiel daté d'Ottawa le 23 mai 1872, doivent être respectées ?

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le lundi, 6 mai prochain.

Par le Comité des Banques et du Commerce.

Bill (No. 16) pour incorporer la banque du Canada ;

Bill (No. 22) pour incorporer " La Banque d'Echange du Canada."

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 35) pour incorporer la compagnie de Québec du chemin de fer du Pacifique.

No. 9.

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Liddca
1872.

No. 10.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1872.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De la compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel ; demandant un acte pour l'autoriser à relier son chemin à celui de toute compagnie de chemin de fer de l'étranger, à le louer à telle compagnie ou à louer de toute telle compagnie son chemin de fer de celle-ci.

De la compagnie du grand chemin de fer occidental ; demandant que les restrictions apportées par la 131e clause de l'Acte des chemins de fer de 1868, soient modifiées, et que le pouvoir d'emprunter et de garantir soit défini.

De la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erie ; demandant la passation d'un acte pour étendre le délai pour commencer le dit canal.

De la compagnie du télégraphe électrique de la Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'aucune compagnie de télégraphe ne soit autorisée à construire des lignes concurrentes dans la Province de la Nouvelle-Ecosse.

De *William Pryor* et autres, de la cité d'Halifax, Nouvelle-Ecosse ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de commerce de banque d'Halifax.

De l'honorable *L. H. Holton* et autres ; demandant la passation d'un acte à l'effet d'incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer le long de la frontière de la province de Québec.

De M. *Wanless*, Maire, et autres, du comté d'Argenteuil ; demandant que des mesures soient prises pour les indemniser de la dépréciation de leurs propriétés, et de la ruine du commerce dans le dit comté, par suite de la quantité d'eau retirée de la Rivière Noire pour alimenter le canal de Carillon et Grenville.

De *Kingsley Calcutt* et autres, de la province d'Ontario ; demandant certains amendements à l'acte relatif au revenu de l'intérieur.

Des administrateurs du fonds pour les veuves et orphelins des ministres du synode de l'église Presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse ; demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de cet honorable corps, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No. 38) pour amender l'acte relatif aux statuts du Canada.

L'honorable M. *Cameron* (Peal), du comité des priviléges et élections auquel a été renvoyé le rapport spécial de *Joseph Dubuc*, écuyer, l'officier rapporteur pour l'élection d'un membre pour représenter le district électoral, mis devant la Chambre, lundi, le 27 mars 1871 ; et la pétition de *James Lynch*, l'un des candidats à l'élection tenue à *High Bluff* dans le district électorale de Marquette, dans la province de Manitoba, en février 1871, pour le choix d'un membre pour représenter le dit district dans la Chambre des Communes ; demandant qu'un rapport spécial transmis au greffier de la couronne en chancellerie soit amendé en insérant le nom du pétitionnaire comme étant le membre élu pour représenter le dit district dans la Chambre des Communes, à l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité a pris en considération le rapport ci-dessus mentionné de *Joseph Dubuc*, écuyer, l'officier-rapporteur nommé par un bref d'élection en date du 20 janvier 1871, pour tenir une élection d'un membre pour représenter le district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, dans la Chambre des Communes du Canada.

Par ce rapport l'officier-rapporteur dit qu'*Angus McKay*, écuyer, et *James S. Lynch*, écuier, étaient les candidats proposés pour représenter ce district électoral de Marquette dans la Chambre des Communes ; qu'un poll a été demandé en faveur d'*Angus McKay*, et tenu le deuxième jour de mars 1871 ;—Que deux cent quatre-vingt-deux (282) voies ont été enregistrés pour le dit *Angus McKay*, et deux cent quatre-vingt-deux (282) votes pour le dit *James S. Lynch* ;

Qu'aucun des dits candidats n'avait la majorité des votes enregistrés, et qu'il n'a pu en conséquence rapporter ni l'un ni l'autre comme ayant été élu ; mais qu'il relatait ces faits enfin de les soumettre à l'autorité compétente.

D'après les faits ainsi mentionnés dans ce rapport, l'officier rapporteur aurait dû, dans l'opinion du comité, avoir rapporté les dits *Angus McKay* et *James S. Lynch* comme ayant été tous deux élus pour représenter le dit district électoral de Marquette.

Le comité a ajourné à demain la considération de la pétition du dit *James S. Lynch*, qui lui a été renvoyée par la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), le dit rapport est adopté.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 22 du courant, demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial, quant au temps de la réunion du parlement du Canada, pour l'année 1872.

Aussi, la réponse à une adresse du 18 du courant, demandant copie de la dépêche du gouvernement impérial au gouverneur général, demandant si un membre du gouvernement canadien accepterait la position de Haut-Commissaire pour traiter avec le gouvernement de Washington ; aussi, copie de la réponse à cette dépêche, et de la dépêche subséquente annonçant l'addition faite à la commission.

Aussi, la réponse du 18 du courant, demandant copie des rapports du Ministre de la Marine et des Pêcheries au sujet des Pêcheries, en date du 15 et du 20 déc. 1869, et du mémoire et des documents préparés pour l'honorable M. *Campbell* en rapport avec sa mission en Angleterre, et approuvés en conseil le 1er juillet 1870 ; aussi copie des dépêches de Son Excellence le Gouverneur-Général adressées au Secrétaire des Colonies, portant les numéros 121, 130, 131 et 133, au sujet des pêcheries, et de toutes autres dépêches de la part du Secrétaire des Colonies ou à lui adressées sur ce sujet, et non encore soumis à cette Chambre, et datées avant la nomination de la Haute Commission conjointe ; aussi, copie de toute communication entre Son Excellence le Gouverneur-Général et Sir *E. Thornton* au sujet de la dépêche du Secrétaire des Colonies en date du 10 octobre 1870.

M. *Beaty* présente un Bill (No. 20) pour incorporer l'association de la bourse de céréale, de Toronto.

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. *Cameron* (Peel), présente un Bill (No. 39) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du *tunnel* de la rivière Détroit et pour d'autres fins.

Le dit Bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Béchard* présente un Bill (No 40) pour détacher une partie de la paroisse de Notre-Dame des Anges du comté de Missisquoi, et l'annexer au comté d'Iberville pour les fins électorales ; seconde lecture, lundi prochain.

L'honorable M. *Tupper* met devant la Chambre, par l'ordre de Son Excellence, le rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1871.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), il est ordonné que le greffier de la couronne en chancellerie se présente de suite avec le bref d'élection et le rapport pour la dernière élection pour le district électoral de Marquette dans la province de Manitoba.

Le greffier de la couonner en chancellerie se présente en conséquence avec le dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), il est *résolu* que le rapport du dit bref d'élection, pour la dernière élection du district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, soit amendé par le greffier de la couronne en chancellerie en déclarant les deux candidats, *Angus McKay* et *James S. Lynch*, écuyers, duement élus pour la dite division électoral.

Le greffier de la couronne en chancellerie fait alors rapport qu'en conformité des ordres de la Chambre des Communes il a amendé le rapport de l'officier rapporteur pour le district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, en insérant les noms d'*Augus McKay* et *James S. Lynch*, écuyers, comme ayant été duement élus pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes, dans le présent Parlement.

James S. Lynch, écr., représentant du district électoral de Marquette, province de Manitoba, ayant préalablement prêté le serment que requiert la loi, prend son siége en Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), l'ordre sessionnel relatif aux membres élus pour le même collége électotal, est lu comme suit :

"*Résolu :* que, lorsqu'il s'élève une question se rattachant à l'élection d'un membre, ce dernier doit se retirer "pendant les débats qui s'ensuivent ; et si deux membres sont élus pour le même collége électoral, ils doivent s'ab- "senter jusqu'à ce que l'élection soit décidée."

M. *Lynch* alors se retire.

Sur motion de M. *Metcalfe*, il est voté une adresse demandant copie de toutes soumissions transmises pour la réparation et l'agrandissement du canal de Grenville, et copie de tous contrats conclus, de tous ordres en conseils, et de tous autres documents y relatifs.

Sur motion de M. *McDougall* (Renfrew), il est voté une adresse demandant: 1o. Copie de toutes instructions données aux ingénieurs chargés des divisions B, C, D et E, de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien, de toute correspondance avec eux et de tous rapports de progrès faits par eux; 2o. copie de toute correspondance entre le ministre des travaux publics ou l'ingénieur en chef de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien et toute personne engagée dans toute autre capacité dans l'exploration d'aucune des dites divisions; 3o. copie de tout rapport d'investigation sur la cause de la suspension de l'exploration de la division C, des minutes des témoignages pris, et des papiers soumis comme preuve dans la dite investigation, et de toute correspondance entre le ministre des travaux publics, l'ingénieur en chef et l'ingénieur en charge de la division au sujet de la dite investigation.

M. *Bodwell* propose que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante:—

Résolu: Qu'il est désirable d'adopter la jauge de 4 pieds 8½ pouces dans la construction du chemin de fer intercolonial.

Et les débats s'ensuivant,

Et étant 6 heures P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7½ heures P. M.

7½ *Heures P. M.*

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de M. *Colby* pour la seconde lecture du Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite, et sur l'amendement de l'honorable M. *Cameron* (Peel), à l'effet que le dit bill ne soit pas maintenant lu une seconde fois, mais qu'il soit donné instruction au comité des banques et du commerce de s'enquérir sur les lois de faillite et de faire rapport à cette Chambre par bill ou autrement.

Et d'autres débats s'ensuivent,

M. *Bellerose* propose que les dits débats soient ajournés au 9 mai prochain.—Rejeté sur la division suivante:

Pour:

Messieurs Anglin, Archambeault, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carmichael, Cartier Sir George E., Chauveau, Cimon, Coffin, Costigan, Dobbie, Dugas, Ferris, Gaudet, Gendron, Gibbs, Holton, Hurdon, Irvine, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, McDonald (Antigonish), McDonald, (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Moffatt, Morris, Nelson, Pearson, Pickard, Power, Ray, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Smith (Westmorelan), Stephenson, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver) et Wilson—55.

Contre:

Messieurs Barthe, Béchard, Bertrand, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron, (Huron), Caron, Cayley, Cheval, Colby, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Ferguson, Fournier, Gaucher, Geoffrion, Godin, Grant, Grover, Hagar, Heath, Holmes, Hutchison, Jackson, Joly, Keeler, Kempt, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.). Rymal, Scatcherd, Simard, Snider, Stirton, Street, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Walsh, Webb, Wells, White (Hastings Est), Whitehead, Wright (Comté d'Ottawa), Wright (York, Ontario, D. O.), Young.— 80.

Et l'amendement de l'honorable M. *Cameron* (Peel), étant mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante:

Pour:

Messieurs Abbott, Anglin, Benoit, Bowell, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carmichael, Cartier, (Sir George E.), Cartwright, Chauveau, Cimon, Coffin, Costigan, DeCosmos, Dobbie, Ferris, Gaudet, Gendron, Gibbs, Harrison, Holton, Hurdon, Irvine, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Metcalfe, Mills, Moffat, Morris, Nelson, Pearson, Pickard, Power, Ray, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montreal Ouest), Smith (Westmoreland), Snider, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Willson, Workman et Young.—62.

Contre:

Messieurs Archambeault, Barthe, Béchard, Bellerose, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Caron, Cayley, Cheval, Colby, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Dugas, Ferguson, Fournier, Gaucher, Geoffrion, Godin, Grant, Grover, Hagar, Heath, Holmes, Hutchison, Jackson, Joly, Keeler, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Renfrew), McDougall, (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, McMonies, Morrison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd), Simard, Stirton, Thompson (Haldimand), Tremblay, Webb, Wells, White (Hastings Est), Wright (Comté d'Ottawa), Wright (York, Ontario, D. O.—76.

Et la motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée sur la division suivante:

Pour :

Messieurs Archambeault, Barthe, Béchard, Bellerose, Bertrand, Blanchet, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brousseau, Brown, Cameron (Huron), Caron, Cayley, Cheval, Colby, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Dugas, Ferguson, Fournier, Gaucher, Godin, Grant, Grover, Hagar, Heath, Holmes, Hurdon, Hutchison, Jackson, Joly, Keeler, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Renfrew), McDougall (Trois Rivières), McGreevy, McKeagney, Mills, Morisson (Victoria, O.), Morrisson (Niagara), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D, C.) Rymal, Scatcherd, Simard, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Webb, Wells, White (Hastings Est), Whitehead, Wright (Comté d'Ottawa), et Wright (York, Ontario, D. O.—77.

Contre :

Messieurs Anglin, Benoit, Blake, Bowell, Bown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carmicheal, Cartier, Sir George E., Cartwright, Chauveau, Cimon, Coffin, Costigan, DeCosmos, Dobbie, Ferris, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Gibbs, Harrison, Holton, Irvine, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, McDonald (Antigonish), McDonald Lunenburg), McDonald (Middlesex), McMonies, Metcalfe, Moffatt, Morris, Nelson, Pearson, Pickard, Power, Ray, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Smith (Westmoreland), Snider, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Willson, Workman et Young.—62.

Le dit Bill est en conséquence lu une seconde fois et renvoyé à un comité général, pour lundi prochain.

M. l'Orateur met devant la Chambre la liste des actionnaires de la banque dite "St. Stephen's Bank," N. B., à la date du 1er avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5., sec. 12.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

L'amendement de l'honorable M. *Cameron* (Peel), à la seconde lecture du Bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite, dans les votes et délibérations d'hier, doit se lire comme suit :—

L'honorable M. *Cameron* (Peel), propose pour amendement que le dit bill ne soit pas maintenant lu une seconde fois, mais que le comité des banques et du commerce reçoive instruction de s'enquérir sur les lois de faillite et de faire rapport à cette Chambre par bill ou autrement.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Oliver*—Lundi prochain—Adresse demandant copie des soumissions pour la fourniture d'huile de charbon pour les phares, pour les années 1870, 1871 et 1872, avec les rapports de l'inspecteur sur les échantillons.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Demain—Proposera que la Chambre se forme en comité, mardi prochain, pour examiner une certaine résolution déclarant qu'il est expédient d'amender et refondre et étendre à toute la Puissance du Canada la loi relative à l'inspection de certains articles de provenance canadienne.

M. *McKeagney*—Lundi prochain—S'il est vrai, comme le rapportent les journaux, que M. *Madden* a été nommé agent d'émigration pour le Canada dans le nord de l'Irlande ?

M. *McCullum*—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toutes soumissions reçues par le département des travaux publics pour l'excavation dans le sol et dans le roc à l'effet de creuser et améliorer le havre de Port Colborne sur le lac Erie, l'année dernière.

M. *McCullum*—Lundi prochain—Adresse demandant copie de tous rapports faits au département des travaux publics par l'ingénieur en charge du canal Welland en l'année 1871, indiquant la quantité d'excavation dans le sol et dans le roc requise pour mettre le canal de niveau avec le lac Erie à Port Colborne et à Port Maitland.

L'honorable M. *Chauveau*—Lundi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement de faire disparaître le droit d'importation sur les livres, et, sinon sur toutes espèces de livres, du moins sur ceux qui ont été imprimés depuis plus de vingt ans, de manière à encourager la formation de bibliothèques publiques et de bibliothèques particulières ?

M. *Ryan* (Montréal)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernemont de construire des bassins, cette année, sur le canal de Lachine, entre le pont Wellington et l'écluse St. Gabriel, pour donner des facilités au commerce croissant du pays ?

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été ce jouraffichés comme devant être pris en considération le et après le lundi, 6 mai prochain.

Par le Comité des Banques et du Commerce.

Bill (No. 20) pour incorporer l'association de la bourse des céréales de Toronto.

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 39) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du *tunnel* de la rivière Détroit, et pour d'autres fins.

No. 10.

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1872.

57

No. 11.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des listes des actionnaires de la Banque du Peuple, à la date du 23 avril 1872,—et de la Banque de Toronto, à la date du 1er avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *John Green* et autres,—de messieurs *William Power* et Cie., tous de la province d'Ontario ; demandant la passation d'un acte pour pourvoir à la perception des créances contre les navires.

De la Chambre de commerce de la Puissance ; demandant la passation d'un acte relatif au droit d'auteur également avantageux à l'éditeur canadien, et à l'éditeur américain.

De *William L. Forsyth*, de Québec et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'Anticosti.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Charles P. Treadwell*, de l'Orignal, shérif des comtés-unis de Prescott et Russell, demandant un octroi de terres pour lui permettre de construire des chemins de fer de colonisation, et une rémunération pour certains services par lui rendus, soit reçue et lue.

M. l'Orateur décide que cette pétition ne peut être reçue, attendu que l'octroi de la demande contenue dans cette pétition imposerait une charge sur le revenu.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, à l'honneur de présenter comme suit le troisième rapport de ce comité :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis quant aux pétitions suivantes, savoir :—De *Thomas E. Grindon* ; demandant la passation d'un acte pour établir la validité de certaines débentures émises par les sessions générales du comté de Carleton en vertu d'un acte de la législature du Nouveau-Brunswick,—de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais,—de la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erié,—de la compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel,—de *George Laidlaw* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie du

chemin de fer du lac Supérieur et de Fort Garry,—de l'honorable *L. H. Holton* et autres ; demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer le long de la frontière de la province de Québec,—de *William Pryor* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie de commerce de banque d'Halifax,—des administrateurs du fonds du synode de l'église Presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse, pour les veuves et orphelins des ministres ; demandant des amendements à leur acte d'incorporation,—de la chambre de commerce de Ste. Catherine.—et de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant à être autorisées à créer une hypothèque de troisième classe sur la ligne du chemin de fer de Montréal et Champlain qu'elle a achetée.

A l'égard des pétitions de la compagnie de Toronto d'assurance de l'ouest, et de la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique ; demandant des amendements à leurs chartes respectives, votre comité trouve que dans les deux cas l'avis ne spécifie pas les amendements, dont quelques uns sont très-importants ; mais comme il a été prouvé que les actionnaires des deux compagnies ont donné leur consentement aux dits amendements, à leur dernière assemblée annuelle, votre comité considère l'avis suffisant.

La pétition des administrateurs de la banque d'épargne de Toronto ; demandant que la durée de la charte de cette institution soit prolongée de dix ans (en vertu de l'acte des banques d'épargne), ne sont de nature à exiger la publication d'un avis.

L'honorable M. *Abbott* présente un bill (No. 45) pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer central du Canada.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 18 du courant, demandant copie de toute dépêche et de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial au sujet des réclamations résultant de l'invasion du Canada par les féniens ; aussi, copie de tous ordres en conseil ou autres documents relatifs à ces réclamations, aussi, copie du compte de l'association fénienne préparé par Lord *Penterden*,

Aussi, la réponse à une adresse du 16 du courant, demandant copie de toute correspondance avec le lieutenant-gouverneur *A. G. Archibald* de Manitoba et M. *McMicken*, commissaire des terres, concernant l'invasion fénienne de Manitoba, et la conversation du dit lieutenant-gouverneur avec *Louis Riel*, le chef de la rébellion dans le territoire, et l'une des personnes accusées du meurtre de *Thomas Scott*.

Sur motion de M. *Street*, la 51me règle est suspendue quant à un bill pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, et les actes subséquents affectant la dite compagnie.

Il présente alors le bill (No. 23), lequel est lu une première fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

M. *Shanly* présente un bill (No. 46) pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais.

Lu dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Scriver* présente un bill (No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de la province de Québec.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé aux comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Morrison* (Niagara) présente un bill (No. 47) pour incorporer la compagnie du pont du chemin de fer du Pacifique.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'honorable M. *Morris* présente un bill (No. 48) pour amender l'acte à l'effet d'incorporer les administrateurs du fonds pour les veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des bill privés.

L'honorable M. *Irvine* présente un bill (No. 5) relatif aux compagnies des chemins de fer du Grand Tronc et de Montréal et Champlain.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Morrison* (Niagara) présente un bill (No. 49) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de canal à navires d'Ontario et Erié.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'honorable M. *Langevin* met devant la Chambre par ordre de Son Excellence, le rapport de l'honorable ministre des travaux publics sur la Colombie Anglaise.

M. *Morrison* (Niagara) présente un bill (No. 50) pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du nord du Canada, des lignes de chemin de fer de la compagnie du chemin de fer de prolongement nord.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Harrison* présente un bill (No. 51) pour amender la loi relative aux annonces au sujet d'effets volés ; seconde lecture, lundi prochain.

L'honorable Sir *George E. Cartier* présente un bill (No. 52) relatif au chemin de fer Canadien du Pacifique ; seconde lecture, mardi prochain.

L'honorable M. *Pope* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport de ce qui a été fait en vertu de l'acte du recensement, 27e clause.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution à l'effet de promouvoir les commis de troisième classe et les commis junior de seconde classe à toute autre classe ou rang dans le service civil.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'un commis de troisième classe ou un commis junior de seconde classe, lorsque le gouverneur en conseil jugera qu'il est à l'avantage du service public de le faire, et pour des motifs suffisants, qui seront énoncés dans

un ordre en conseil qui sera rendu à cet effet, soit promu à toute autre classe ou rang dans le service civil, sans avoir servi comme tel commis de troisième classe ou comme commis junior de seconde classe pendant la période requise par l'acte relatif au service civil, ni pendant aucune autre période spéciale ; pourvu qu'une copie de tout ordre en conseil rendu en vertu de cet acte, sera mise devant le Sénat et la Chambre des Communes dans l'intervalle des premiers dix jours de la session alors suivante du Parlement.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, est adoptée.

L'honorable M. *Tilley* présente alors un bill (No. 53) pour amender l'acte relatif au service civil du Canada ; seconde lecture, mardi prochain.

Sur motion de l'hon. M. *Langevin*, la Chambre décide de se former en comité, mardi prochain, pour prendre en considération certaines résolutions relatives à l'amélioration et à l'agrandissement des canaux de la Puissance.

Sur motion de l'hon. Sir *George E. Cartier*, la Chambre décide de se former en comité, mardi prochain, pour examiner certaines résolutions relatives au chemin de fer Canadien du Pacifique.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, mardi prochain, pour examiner la résolution suivante ;—

Résolu : Qu'il est expédient de rendre indemnes les membres du conseil privé, l'auditeur général et tous autres officiers et personnes concernés dans l'émission d'un mandat spécial par Son Excellence le gouverneur-général, sur un ordre rendu en conseil, en date du 17 octobre 1871, en conformité des dispositions de la 35e clause de l'acte 31 *Vic.*, ch. 5, pour l'avance de la somme de cent mille piastres, afin de faire face à la dépense pour la force de l'expédition qui a reçu l'ordre de se rendre dans la province de Manitoba, un état de la dépense de $62,150.72, pour l'objet en question, à même la dite somme de $100,000, indiquant en détail les montants de cette dépense, ayant été mis devant le parlement, et les exigences du dit acte ayant été duement remplies.

Aussi, pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'amender et refondre et étendre à toute la Puissance du Canada la loi relative à l'inspection de certains des principaux articles de provenance canadienne.

Une résolution à l'effet que des subsides soient accordés à Sa Majesté, passé en comité général, mardi dernier, est rapportée et adoptée.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, lundi prochin, pour examiner les subsides accordés à Sa Majesté, et le message de Son Excellence mis devant la Chambre le 24 du courant, ainsi que le budget qui l'accompagne, sont renvoyés au dit comité.

Le bill (No. 14) pour amender l'acte relatif au cautionnement à donner par les officiers du Canada, est lu une seconde fois, examiné en comité général et rapporté ; troisième lecture, lundi prochain.

Le bill (No. 31) pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, ch. 6 des statuts de 1871, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour mardi prochain.

Le bill (No 33) pour amender l'acte qui règle l'émission de billets de la Puissance, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour mardi prochain.

La Chambre alors s'ajourne à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Ross* (Dundas)—Lundi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, mercredi prochain pour examiner les résolutions suivantes :—

Résolu : Qu'il est très-désirable que les différentes classes ou branches d'industrie en ce pays soient, autant que possible, mises sur un pied d'égalité.

Résolu : Que l'industrie agricole n'est pas sur ce pied, puis que les grains de toutes sortes restent sur la liste des articles libres de droit.

Résolu : Qu'afin de remédier à cette inégalité et faire disparaître une injustice, les articles suivants importés dans le pays soient soumis à un droit, de cintins par minot ; le charbon, à un droit de centins par tonneau.

M. *Currier*—Lundi prochain—Que la réponse à une adresse du 4 mai 1870, demandant un état indiquant les noms, l'origine, la position et le salaire des employés du gouvernemenr de la Puissance soient mise devant la Chambre.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Lundi prochain—Proposera que, mardi prochain, la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

M. *Bodwell*—Lundi prochain—Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour enjoindre au greffier de la couronne en chancellerie de préparer un rapport, d'après les archives des élections de membres de la présente Chambre des Communes pour la Colombie Anglaise et Manitoba, indiquant le nombre total de votes enregistrés dans chaque divisions respectivement, électorale (où il y a eu contestation), avec le nombre total de votes enregistrés dans chaque telle division, le nombre de votes inscrits sur les listes électorales de ces divisions respectivement, et la population de chaque collége électoral telle qu'indiquée par le dernier recensement.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Bill pour donner effet au traité de Washington signé le 8 mai 1871, en ce qu'il concerne la Canada.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Bill pour le rajustement de la représentation dans le Parlement du Canada conformément à la 51me clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

M. *Tremblay*—Lundi prochain—Bill pourvoyant à ce que les élections des membres de la Chambre des Communes du Canada se fassent au scrutin.

M. *Harrison*—Lundi prochain—Bill pour amender l'acte relatif aux offenses contre la personne.

M. *Macdonald* (Lunenburg)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir un port d'entrée à ou près de l'embouchure de la rivière Havre, dans le comté de Lunenburg ?

M. *Macdonald* (Lunenburg)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de nommer un maître de havre pour le port d'Halifax, et un officier préposé à l'engagement des matelots pour le même port ?

M. *Keeler*—Lundi prochain—Si le gouvernement a pardonné à un nommé Barriger, ci-devant sous sentence de mort, à Cobourg, pour le meurtre de sa femme, et dans ce cas, quelles sont les raisons pour ce pardon ?

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Proposera en comité général, qu'après la seconde clause de l'acte pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, ch. 6 des statuts de 1871, ce qui suit soit inséré :

3. Et pour éviter tout doute par suite de toute différence entre les versions anglaises et françaises de la huitième clause de l'acte passé dans la 34me année du règne de Sa Majesté, et intitulé ;

" Acte concernant certaines banques d'épargne dans les provinces d'Ontario et Québec," il est par le présent déclaré que la version anglaise de la dite clause est correcte, et que pour l'expression " *capital versé*," dans la seconde ligne de la dite clause telle qu'imprimée par l'Imprimeur de la Reine, l'expression " *capital souscrit* " aurait dû être et est par le présent substituée, et que la dite clause et le dit acte auront effet comme si cette substitution eût été faite lors de la passation du dit acte.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été affichés ce jour comme devant être pris en considération le et après le mardi, 7 mai prochain.

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 45) pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer central du Canada ;
Bill (No. 46) pour amender l'acte de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais ;
Bill (No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de la province de Québec ;
Bill (No. 47) pour incorporer la compagnie du pont du chemin de fer de jonction du Pacifique ;
Bill (No. 5) relatif au Grand Tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain ;
Bill (No. 49) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erié ;
Bill (No. 50) pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, des lignes de chemin de fer de la compagnie du chemin de fer de prolongement Nord.

Par le Comité des Banques et du Commerce.

Bill (No. 23) pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, et l'acte subséquent affectant cette compagnie.

Par le comité des Bills Privés.

Bill (No. 48) pour amender l'acte à l'effet d'incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse.

No. 11.

OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 12.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre, en conformité d'un ordre de la Chambre du 8 mars, 1871, indiquant le nombre de lettres affranchies ou libres de droits de port, le montant des droits de port qui seraient exigibles pour ces lettres au taux établi, le poids des objets affranchis ou libres de droit de port passant par les bureaux de poste du Canada, durant l'année expirée le 31 mars 1872.

Aussi, des listes des actionnaires de la banque des townships de l'Est, à la date du 24 avril, 1872,—et de la banque de Québec, à la date du 22 avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

Trente-cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De l'honorable *John Young*, directeur gérant en Canada de la compagnie du télégraphe Canadien et Européen ; demandant une extension de la charte de cette compagnie.

De *L. G. Harper*, maire de Percé, et autres ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et passagers du Canada aux Antilles, et de là au Brézil.

De *John Schultz*, par son procureur *John Young Bown* ; demandant l'incorporation de compagnies pour construire respectivement des lignes de chemin depuis la frontière des Etats-Unis, à ou près Pembina, jusqu'à un point sur la Rivière Rouge où elles seront traversées par le chemin de fer canadien du Pacifique, et depuis la dite frontière jusqu'à un point sur le dit chemin de fer du Pacifique, près du portage de la Prairie.

De *Joseph Myshrall*, de la cité de Fredericton, comté d'York, N. B., marchand,—et de *Robert Watson* et autres, du comté de Charlotte, N. B. ; demandant un acte pour valider certaines débentures émises par les sessions générales du comté de Charlotte.

De *Thomas Paxton* et autres, du comté d'Essex ; demandant que le contrôle des pêcheries de l'intérieur, Ontario, soit transféré au gouvernement d'Ontario.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada ; demandant certains amendements à sa charte.

De *T. E. Campbell* et autres, de St. Hilaire de Rouville, Province de Québec ; de *J. F. Coss* et autres, de l'Orignal ; et de MM. *William Dow* et Cie., et autres, Province de Québec ; demandant des amendements à l'acte des brevets d'invention.

De la chambre de commerce de Sorel, demandant un acte d'incorporation.

De l'honorable *D. L. Macpherson*, de Toronto, et autres ; demandant une charte sous le nom de compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada.

De Sir *Hugh Allan* et autres ; demandant une charte sous le nom de compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

De *T. McGaw* et autres ; demadnant une charte sous le nom de compagnie d'assurance maritime et contre le feu du Canada.

De *Thomas Reynolds*, de la cité d'Ottawa, et autres ; demandant une charte sous le nom de compagnie du pont international du St. Laurent.

De la chambre de commerce de Montréal ; demandant que la navigation de la rivière des Outaouais ne soit pas obstruée par l'établissement d'estacades et de quais à Green's Point, Carillon, et autres places sur la dite rivière.

De la chambre de commerce de la cité de Toronto ; demandant des amendements à l'acte de la faillite de 1869.

De la chambre de commerce de Québec ; demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé, ou qu'il soit amendé suivant qu'il sera jugé nécessaire.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* communique le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par l'Orateur comme suit :—

Le gouverneur-général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, certaines dépêches et correspondances entre les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, de Terreneuve et l'île du Prince-Edouard et le gouvernement impérial au sujet des clauses relatives aux pêcheries du traité de Washington.

LISGAR.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa 29 *Avril* 1872.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport des directeurs des pénitenciers, pour l'année 1871.

L'honorable M. *Cameron* (Peel) présente un bill (No. 58) pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à étendre et améliorer ses connexions

Le dit bill est lu une première fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'honorable M. *Howe* présente uue réponse à une adresse du 22 courant priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre toute la correspondance et tous les papiers relatifs à la conduite, à la suspension et la démission de *W. Cooke*, garde-pêche dans le comté de Bonaventure.

Aussi, la réponse à une adresse du 22 du courant demandant toute correspondance au sujet de la nomination d'un commissaire ou de commissaires des affaires des Sauvages dans Northumberland, Nouveau-Brunswick, et toute information fesant connaître si telle nomination a été faite, le salaire attaché à la charge de commissaire, et les devoirs imposés à ces officiers, et s'il a été fait quelque chose pour l'éducation de ces Sauvages de l'endroit en question à leur avantage.

M. *Jones* (Halifax), présente un bill (No. 42) pour incorporer la compagnie de commerce de banque d'Halifax.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

Il présente aussi un bill (No. 60) pour incorporer la compagnie du télégraphe des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphe.

L'honorable M. *Gray* présente un bill (No. 59) pour incorporer la banque des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. *Harrison* présente un bill (No. 61) pour amender l'acte relatif aux offenses contre la personne ; seconde lecture, mercredi prochain.

Aussi, un bill (No. 62) pour amender de nouveau l'acte de la faillite de 1869 ; seconde lecture, mercredi prochain.

M. *Merritt* présente un bill (No. 43) pour incorporer la chambre de commerce de Ste. Catherine.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. *Tremblay*, présente un bill (No. 63) pour pourvoir à la votation au scrutin aux élections parlementaires ; seconde lecture, mardi prochain.

M. *Morrison*, (Niagara) présente un bill (No. 64) pour incoporer la compagnie du chemin de fer du lac supérieur et de Fort Garry.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motions de M. *Jones* (Leeds), il est voté une adresse. demandant un état indiquant tous les frais et charges se rattachant à l'exploration et à l'administration des affaires du chemin de fer intercolonial depuis la date du dernier état soumis à cette Chambre, sur le sujet jusqu'à ce jour, le montant en sommes séparées des frais de voyage et les autres dépenses des commissaires, y comprises celles du commissariat depuis la date ci-dessus.

Sur motion de M. *Ross* (Wellington), il est voté une adresse, demandant un état indiquant le nombre de charrues à double soc entrées au port de Guelph, la valeur de ces charrues, le nombre de celles qui ont payé un droit, le montant de ce droit, le nombre (s'il en est) qui n'ont point payé de droit, et les raisons pour lesquelles il a été fait une remise de droit sur ces dernières.

Sur motion de M. *Renaud*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance ou autre documents relatifs à l'acte des écoles, passé en 1871 par la législature locale du Nouveau-Brunswick, qui ont eu lieu entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick ;— aussi, copie de toutes correspondances, pétitions et autres documents transmis au gouvernement par la population catholique, les réponses du gouvernement à telles péti-

tions ;—aussi, copie de tous ordres en conseil, opinions légales du gouvernement, touchant la légalité du dit acte des écoles du Nouveau-Brunswick.

M. *Mills* propose qu'il soit *résolu* : Que, dans l'opinion de cette Chambre, le mode actuel suivi pour constituer le Sénat est incompatible avec le principe de gouvernement fédéral, et que notre constitution devrait être amendée de manière à conférer à chaque province le pouvoir de nommer de quelque manière les sénateurs qui la représentent.

Et des débats s'ensuivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre se forme en comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

FRAIS D'ADMINISTRATION

2. Commission de la tenure seigneurale et dépenses contingentes $6,000, 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

Les salaires du personnel des divers départements à Ottawa, savoir :

3. Bureau du secrétaire du gouverneur général..... $4,932. 50

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau demain.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité des voies et moyens, demain.

Ajourné.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

L'honorable M. *Chauveau*—Mercredi prochain—Bille pour annexer au comté de Québec cette partie de la paroisse de St. Félix du Cap Rouge qui fait partie du comté de Portneuf.

M. *Bolton*—Mercredi prochain—Si, en vertu du 18e article du Traité de Washington, les pêcheurs américains, lorsqu'ils pêcheront dans les eaux de la Puissance, seront astreints aux règlements municipaux ou autres, fixant un temps pour la protection des frayères ou d'autres mesures de protection pour la conservation des pêcheries ?

M. *Bolton*—Mercredi prochain—Si, en vertu du 23e article du Traité de Washington, le poisson et l'huile de poisson qui doivent être admis libres de droits dans les Etats-Unis, doivent s'entendre seulement de ce qui est produit dans les limites do la Puissance, ou bien si le poisson pris par les sujets de la Puissance en dehors de la limite de trois milles sera considéré comme produit des Pêcheries de la Puissance et admis libres de droit ?

L'honorable M. *Hutchison*—Mercredi prochain—Adresse demandant les informations suivantes, savoir : combien on paie au ministre de la marine et des pêcheries, se serviteur si dévoué et si désintéressé, pour le loyer de la maison occupée récemment par lui dans Newcastle, et maintenant par A. Light, écuyer, et par le bureau du chemin de fer intercolonial ; combien il lui a été accordé pour dommage foncier ; combien il doit recevoir pour le loyer de la station de chemin de fer ; combien il doit recevoir pour le vieux chantier de construction de navires dont on vent faire un terminus à eau profonde ; combien on doit lui payer à même les $18,000 portées dans le budget pour le vieil édifice de la Banque Commerciale, actuellement occupée comme maison de douane dans Newcastle.

M. *Jones* (Halifax)—Mercredi prochain—Bill pour assimiler la loi de la Nouvelle-Ecosse, relative à l'intérêt, à celle des provinces de Québec et d'Ontario.

M. *Smith* (Westmorland)—Mercredi prochain—S'il a été pris quelque arrangement entre le gouvernement de Sa Majesté Britannique et celui de la Puissance quant à l'emploi du montant de la compensation qui doit-être accordée en vertu du 22e article du traité de Washington ?

M. *Smith* (Westmorland)—Mercredi prochain—Si la durée de la commission nommée en vertu des 22e et 23e articles du traité de Washington, pour fixer le montant de la compensation à payer y mentionnée, doit-être limitée au nombre d'années mentionnées dans le 33e article du dit traité ?

M. *Scatcherd*—Mercredi prochain—Ordonné que le greffier demande aux juges des cours dites *Surrogate courts*, dans la province d'Ontario, un état indiquant le montant des honoraires par eux reçus en vertu des actes concernant ces cours pour l'année 1871.

M. *Fournier*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre sous son contrôle les quais construits sur le St. Laurent au-dessous de Québec, au moyen d'emprunts faits au fonds d'emprunt municipal, et de décharger les municipalités des dettes qu'elles ont contractées pour cet objet ?

M. *Renaud*—Lorsque la question des canaux et de la praticabilité de la Baie Verte sera soumise à un comité général et y sera discutée, proposera, qu'avant de résourdre cette question, il serait urgent de faire explorer la région qui se trouve entre la Baie de Fundy et la Rivière Shédiac, sur le golfe St. Laurent, afin de connaître s'il ne serait pas plus court, moins coûteux, et plus avantageux de construire ce canal par Shédiac, tel que demandé par pétitions par les habitants de Shédiac et des environs.

M. *Lawson*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'insérer, dans le budget de l'année courante, une somme pour faire de *Big Creek*, dans le comté de Norfolk, un havre de refuge conformément à la pétition de *R. Abbott* et deux cents autres adressées à Son Excellence le gouverneur général.

M. *Keeler*—Mercredi prochain—Si les terres de la Péninsule de Presqu'Isle et de High Bluff, dans le township de Brighton, sont la propriété de la Puissance, et dans ce cas si c'est son intention de les vendre ou louer, avec droit de couper du bois pour le chauffage et les clôtures, aux occupants actuels, tel que demandé par leur pétition de date récente.

M. *Masson* (Soulanges)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, avant de commencer des travaux pour l'élargissement des canaux de la Puissance, de faire faire une exploration complète, par des ingénieurs compétents, au nord des Rapides du Coteau, dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil, afin de s'assurer s'il ne sont pas moins coûteux, plus avantageux au point de vue du commerce et de la stratégie, de constuire un nouveau canal au nord des dits rapides plutôt que d'élargir le présent canal de Beauharnois dont la constrnction au sud des dits rapides a été la cause de tant de dépenses et dommages à la propriété—dépenses et dommages, s'il sont continués, avec les dépenses de travaux pour l'élargissement devront surpasser de beaucoup les frais de construction d'un nouveau canal du côté nord des rapides du Côteau.

M. *McKeagney*—Mercredi prochain—Addresse demandant que la nomination de *William Wolseley Madden*, Ecr., (autrement appelé le capitaine *Madden*) comme agent d'émigration pour la Puissance du Canada au nord d'Irlande, soit concellée, cet officier ayant exprimé des opinions et des sentiments où il se montre partisan, et qui, on le croit, diminueront son utilité dans la sfère d'action dans laquelle il sera placé comme agent d'émigration.

M. *Stephenson*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance, de tous rapports et ordres en conseil touchant la saisie illégale et injustifiable, par des officiers de douane des Etats-Unis, d'un remorqueur à vapeur et d'une barge appartenant à *Hiram Little* Ecr., sujet anglais de Wallaceburg, comté de Kent, Ontario, pendant que ces bâtiments étaient engagés dans un commerce légitime dans les eaux canadiennes.

M. *Stephenson*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le secrétaire d'Etat pour les Provinces et toutes partie ou parties, y compris les officiers de département, touchant le lot de front No. 51 de la réserve pour les sauvages à Sarnia, et toutes évaluations du dit lot ou autre documents y relatifs.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le mercredi, 9 mai prochain.

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 58) pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à étendre et améliorer ses connections ;

Bill (No. 60) pour incorporer la compagnie du télégraphe des mines d'argent de la Baie du Tonnerre ;

Bill (No. 64) pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et du Fort Garry.

Par le Comité des Banques et du Commerce.

Bill (No. 42) pour incorporer la compagnie de commerce de banque d'Halifax ;

Bill (No. 59) pour incorporer la banque des mines d'argent de la Baie du Tonnerre ;

Bill (No. 43) pour incorporer la chambre de commerce de Ste. Catherine.

No. 12.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau.
1872.

No. 13.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre un état des opérations de la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, pour l'année expirée le 31 mai 1871.

Aussi, une liste des actionnaires de la Banque d'Union du Bas-Canada, à la date du 31 mars 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, chap. 5, sec. 12.

Aussi, un état général des baptêmes, mariages et sépultures pour l'année 1871, déposé au bureau du protonotaire de la cour supérieure, district de St. François, dans la province de Québec.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table :

M. *MacFarlane*, du comité des ordres permanents, fait un rapport *favorable* quant aux pétitions suivantes :

De *Joseph E. Archer* ; demandant un brevet d'invention pour un métier à tricoter et à tisser dit *Hollen Roberts Knitting machine and loom*,—de *Charles H. Waterous* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie de l'Aqueduc de la Puissance,—de *John Schultz* ; demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer central de Manitoba et de la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba,—de l'Association d'assurance mutuelles sur la vie, du Canada,—de la chambre de commerce de Sorel,—de *F. McGaw* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie d'assurance maritime et contre le feu, du Canada,—de *Thomas Reynolds* et autres ; demandant l'incorporation du pont international du St. Laurent,—de *George W. Campbell* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche, du Canada et de Terreneuve,—de Sir *Hugh Allan* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique,—et de l'honorable *D. L. Macpherson*, de Toronto, et autres, demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada.

Quant à la pétition de *R. J. Reckie* et autres, de la cité de Montréal ; demandant une charte pour construire un chemin de fer se dirigeant vers l'ouest, depuis le Lac Nipissing, passant par le Fort Garry, et aboutissant à la Colombie Anglaise, et certaines lignes d'embranchement, le comité trouve que les seuls avis qui ont été publiés, l'ont été dans la *Gazette du Canada* depuis le 13 du présent mois d'avril, et dans deux journaux de Montréal, depuis le 10 et le 11 du courant respectivement, sans aucun avis sur aucune partie de la ligne, les avis sont en conséquence insuffisants.

L'avocat des pétitionnaires a demandé au comité de recommander la suspension de la règle dans ce cas, pour la raison que l'affaire est d'urgence et d'une grande utilité publique, et qu'elle ne doit pas apparemment affecter les droits des particuliers ; mais un avocat a été aussi entendu contre cette demande ; c'est pourquoi le comité, après mûre considération de la question, a décidé de ne point recommander la suspension de la règle relative à l'avis.

A l'égard de la pétition de *L. Forsyth* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie d'Anticosti, le comité trouve l'avis suffisant excepté sur un point. Les pétitionnaires, entre autres choses, désirent d'être autorisés à poser des télégraphes sous-marins depuis l'île d'Anticosti jusqu'à la terre ferme, devant se relier aux systèmes de télégraphie aux rives nord et sud respectivement, tandis que l'avis ne mentionne que la rive sud. Mais comme l'avis est d'ailleurs suffisant et que les droits des particuliers ne seront point affectés, le comité recommande que l'avis soit considéré suffisant dans ce cas.

Le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés expirera jeudi prochain ; et comme le comité a raison de croire qu'il sera présenté encore bien des pétitions, il recommande que le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés, des bills privés et des rapports sur des bills privés respectivement, soit prolongé de deux semaines.

Sur motion de M. *MacFarlane*, le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés, est prolongé au 16 mai prochain,— pour recevoir des bills privés, au 23 mai,—et pour recevoir des rapports sur bills privés, au 6 juin.

L'honorable M. *Chauveau* présente un bill (No. 66) pour autoriser *J. E. Arch* à prendre des patentes pour une (invention connue sous le nom de " Métier à tricoter et à tisser de Hollen Roberts.")

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des bills privés.

M. *Bown* présente un bill (No, 65) pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Nord Ouest de Manitoba.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes,

M. *Shanly* présente un bill (No, 67) pour incorporer la compagnie du Pont International du St. Laurent.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Grant* présente un bill (No. 68) pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Morrisson* (Niagara), présente un bill (No. 69) pour incorporer la compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Gibbs* présente un bill (No. 70) pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de Manitoba.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Morrisson* (Niagara), présente un bill (No. 71) pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'ouest.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. *Magill* présente un bill (No. 37) pour amender l'acte incorporant l'association d'assurances mutuelles sur la vie, du Canada.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce

M. *Kirkpatrick* présente un bill (No. 72) pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes et contre le feu, du Canada.

Le dit bill est lu une première fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, communique les messages suivants de Son Excellence, lesquels sont lus comme suit :

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, une certaine correspondance avec la sentence arbitrale, au sujet des réclamations de la Nouvelle-Ecosse, en rapport avec les édifices publics à Halifax.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 30 avril 1872.

LISGAR,

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes, le budget supplémentaire des sommes requises pour le service de l'année expirant le 30 juin 1872, et conformément aux dispositions de l'acte de l'Amérique du Nord Britannique, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 30 avril 1872.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, le dit message et le budget supplémentaires sont renvoyés au comité des subsides.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 22 du courant, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, à l'effet de porter devant le gouvernement des Etats-Unis l'affaire de l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, dans le port de Gaysboro', dans la Nouvelle-Ecosse, en septembre dernier, de la goëlette pêcheuse américaine " *C. H. Horton*, " saisie pour avoir violé les lois de pêche canadiennes, et étant alors sous la garde de la Cour d'Amirauté en Canada en attendant sa décision.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 18 courant, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes autres parties, telles qu'ingénieurs et entrepreneurs, touchant le pont du chemin de fer intercolonial qui doit être construit sur la rivière Miramichi.

M. *Street* présente un bill (No. 73) pour amender de nouveau l'acte relatif aux devoirs des juges de paix hors des sessions, en ce qui concerne les convictions et ordres sommaires ; seconde lecture, jeudi prochain.

Le bill (No. 14) pour amender de nouveau l'acte relatif au cautionnement à donner par les officiers du Canada, est lu une troisième fois et passé.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, hier, sont rapportées et adoptées, et sont comme suit :—

FRAIS D'ADMINISTRATION

2. Commission de la tenure seigneurale et dépenses contingentes $6,000, 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

Les salaires du personnel des divers départements à Ottawa, savoir :

3. Bureau du secrétaire du gouverneur général..... $4,932. 50

La Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1873, la somme de dix mille neuf cent trente-deux piastres et cinquante centins, soit payée à même le fonds de revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau, vendredi prochain.

Le bill (No. 28) pour amender la loi relative aux marques frauduleuses des marchandises, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour vendredi prochain.

Le bill (No. 30) pour établir des dispositions pour la continuation et l'extension de l'exploration géologique du Canada, et pour l'entretien du musée géologique, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour vendredi prochain.

Le bill (No. 32) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux banques et au commerce de banques, et pour amender le dit acte, est lu une seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

Le bill (No. 34) relatif à la dette publique et au prélèvement d'emprunts autorisés par le parlement, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour vendredi prochain.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution à l'effet d'exonérer les membres du conseil privé, l'auditeur-général et autres personnes concernées dans l'émission d'un mandat spécial au montant de $100,000 pour faire face à la dépense pour la force de l'expéditions envoyée à Manitoba.

(EN COMITÉ.)

Résolu : Qu'il est expédient d'exonérer les membres du conseil privé, l'auditeur général et tout autres officiers et personnes concernés dans l'émission d'un mandat spécial par Son Excellence le gouverneur-général, sur un ordre rendu en conseil, en date du 17 octobre 1871, en conformité des dispositions de la 35e clause de l'acte 31 *Vict.*, ch. 5, pour l'avance de la somme de cent mille piastres, afin de faire face à la dépense pour la force de l'expédition qui a reçu l'ordre de se rendre dans la province de Manitoba ou dans la dépense de $62,150.72 et pour l'objet en question, à même la dite somme de $100,000, des comptes détaillés de cette dépense et ayant été mis devant le parlement, et les exigences du dit acte ayant été duement remplies.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, vendredi prochain.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'amender et refondre et d'étendre à tout le Canada la loi relative à l'inspection de certains articles de provenance canadienne.

(EN COMITÉ.)

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger les actes, maintenant en force dans les diverses provinces de la Puissance, relatifs à l'inspection des articles suivants, savoir :—Farines, blé et autres grains,—bœuf et lard,— poisson et huile de poisson,—potasse et perlasse,—beurre, fromage et saindoux,—cuir et peaux crues,— et de faire une seule loi relative à l'inspection de ces articles (ainsi que d'autres pour l'inspection desquels il n'existe pas actuellement de disposition) applicable à toute la Puissance, refondant les dispositions des lois existantes qui ont été trouvées avantageuses, et donnant le pouvoir au gouverneur en conseil d'établir de temps à autre des honoraires payables pour la dite inspection et les services des inspecteurs à cet égard.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, vendredi prochain.

Le bill (No. 31) pour amender l'acte des banques d'épargnes du gouvernement, ch. 6 des statuts de 1871, est examiné en comité général et rapporté, troisième lecture, vendredi prochain.

Ajourné.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Harrison*—Jeudi prochain—Bill pour pourvoir à la collection de statistiques criminelles.

M. *Langlois*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire explorer le chenal du St. Laurent qui coule au nord de l'Ile d'Orléans dans le but d'y faire améliorer la navigation et la rendre plus sûre, le dit chenal étant obstrué de récifs et de battures dangéreuses ?

M. *Langlois*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire construire un phare à l'extrémité du quai de St. Jean, Ile d'Orléans, l'opinion unanime des marins étant que si cette lumière eut existé, le *Strathardle*, n'eût pas été jeté sur la batture de St. Valier l'automne dernier, et un autre vaisseau n'eût pas fait naufrage au même endroit, il y a trois ou quatre ans ?

M. *McDougall* (Renfrew)—Jeudi prochain—Adressse demandant un état donnant le tarif des honoraires, en vertu du chap. 46, des statuts refondus du Canada, maintenant exigés des fabriquants de bois pour faire faire des spécifications, et payés aux mesureurs et inspecteurs de bois pour le mesurage, etc., respectivement.

M. *Carter*—Jeudi prochain—proposera que la 53e règle de cette Chambre, et toutes autres règles relatives aux avis de pétitions pour bills privés, soient suspendues en ce qui concerne la pétition de *R. J. Reekie* et autres; demandant un acte d'incorporation pour construire un chemin de fer se dérigeant vers l'ouest à partir du lac Nipissing, passant par le Fort Garry, et aboutissant à la Colombie Anglaise, et certaines lignes d'embranchement, attendu que la construction d'un chemin de fer conduisant à la Colombie Anglaise est une affaire d'une grande utilité publique et de la plus haute importance, et qu'il est désirable que tous bills relatifs au même objet reçoivent la considération du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ;—aussi, proposera que les dites règles soient suspendues à l'égard de toutes pétitions présentées à cette Chambre au sujet de la même entreprise.

M. *Harrison*—Jeudi prochain—Bill pour rendre plus facile l'arrestation des criminels fugitifs.

M. *Blanchet*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de disposer par vente ou autrement de quelques unes des propriétés militaires à Lévis, et de quelle manière le gouvernement entend-il administrer ces propriétés

L'honorable M. *Abbott*—Bill pour mieux réparer les avaries, et pour la nomination d'ajusteurs pour les cas d'avaries.

L'honorable M. *Pope*—Vendredi prochain—La chambre en comité pour examiner la résolution suivante :
Qu'il est expédient d'amender et refondre les lois relatives aux brevets d'invention.

L'honorable M. *Pope*—Vendredi prochain—Bill relatif aux brevets d'invention.

M. *Carter*—Mercredi prochain—Bill pour faciliter des arrangements entre un débiteur et ses créanciers, pour punir les débiteurs frauduleux, et abolir les préférences en faveur des créanciers judiciaires.

M. *Bolton*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance depuis le 1er juillet 1869, entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande Bretagne ou tout gouvernement étranger, ou échangée avec des chambres de commerce, des particuliers, ou des préposés à l'engagement des matelots, au sujet de l'engagement ou de la désertion des matelots, ou de ce qui est connu sous le nom d'embauchage.

M. *Masson* (Soulanges)—Vendredi prochain—Si c'est l'intentions du gouvernement de faire construire un phare au port Lewis dans la paroisse de St. Anicet, sur le lac St. François—tel que demandé par requête signée par un grand nombre des capitaines, commandant de vaisseaux à vapeur et autres.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le samedi, 11 mai prochain.

Par le comité des chemins de fer, etc.

Bill (No. 65) pour incorporer la compagnie du chemin fer du Nord-Ouest de Manitoba ;
Bill (No. 67) pour incorporer la compagnie du Pont International du St. Laurent;
Bill (No. 68) pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ;
Bill (No. 69) pour incorporer la compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada ;
Bill (No. 70) pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de Manitoba.

Par le Comité des Banques et du Commerce.

Bill (No. 71) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'Ouest ;
Bill (No. 37) pour amender l'acte incorporant l'association d'assurances mutuelles sur vie, du Canada ;
Bill No. 72) pour incorporer la compagnie d'assurance maritimes et contre le feu, de l'intérieur du Canada.

Par le Comité des Bills Privés.

Bill (No. 66) pour autoriser *J. E. Archer* à prendre des patentes pour une invention connue sous le nom de "Métier à tricoter et à tisser de Hollen-Roberts."

No. 13.

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 14.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 1er MAI 1872.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *A. W. Thewlis* et autres, électeurs du township de Dunn, comté d'Haldimand, Ontario ; demandant que le township de Dunn soit annexé à la division électorale de Monck pour les fins électorales.

De la compagnie du canal à navires de Huron et Ontario ; demandant une enquête sur la présente position de la dite compagnie, et des mesures pour assurer le succès de l'entreprise.

De l'Association de la Bourse des céréales de Toronto ; demandant qu'il soit pris des mesures pour l'établissement d'une ligne semi-mensuelle de steamers depuis Montréal, en été, et depuis Halifax, Nouvelle Ecosse, St. Jean, Nouveau Brunswick, et Portland, Etats-Unis, en hiver, devant se relier aux ports des Indes Occidentes.

De *E. J. Hamilton* et autres, du village d'Ailsa Craig et des environs, Ontario ; demandant des amendements à l'acte des brevets d'invention.

De *Daniel Feeney* et autres, francs-tenanciers de cette partie de St. Félix du Cap Rouge qui est située dans le comté de Portnenf, Québec ; demandant à être annexés au comté de Québec.

De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal ; demandant un acte pour l'autoriser à relier sa ligne avec toute autre qui pourra par la suite être construite depuis Montréal en gagnant Grenville, au nord de l'Outaouais, et à construire des ponts sur cette rivière dans tout endroit au-dessous de l'Orignal.

De MM. *Bremner* et *Hart* et autres, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et des membres du conseil exécutif de la chambre de commerce d'Halifax ; demandant un acte pour assimiler la loi de l'intérêt et de l'usure dans la Nouvelle-Ecosse à celle d'Ontario et Québec.

Du conseil municipal de Napanee, comté de Lennox et Addington ; demandant un acte pour défendre de jeter des immondices dans les eaux des rivières navigables de la Puissance et de les obstruer autrement.

De la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; relative à la légalisation d un arrangement conclu entre elle et la corporation de la ville de Galt pour le prolongement de l'embranchement de Berlin et Doon du Grand Tronc jusqu'à la dite ville, et pour d'autres fins.

De la corporation de la ville de Galt, comté de Waterloo, province d'Ontario ; demandant la même chose.

De la chambre de commerce et des manufacturiers du port de Greenock, Ecosse ; de MM. *John F. De Wolf* et Cie., et autres, marchants et propriétaires de navires, du port de Liverpool, Angleterre ; de *James Spaight* et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Limerick, Irlande ; de MM. *James A. Corry* et Cie., et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Belfast, Irlande ; de MM. *W. Martin* et Fils, et autres, marchands et propriétaires de navires du port de Dublin, Irlande ; de *John Rowland*, et autres, marchands et propriétaire de navires du port de Cardiff, pays de Galles ; de MM. *M.* et *W. Jones* et Cie., et autres, du port de Newport, Angleterre ; de *Edmund Mandwek*, et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Falmouth, Angleterre ; de MM. *Walter Grieve* et Fils, et Cie., et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Greenock, Ecosse ; de MM. *James* et *Alexander Allan*, et autres, propriétaires de navires, du port de Glasgow, Ecosse ; de MM. *Burstall, Lamplough* et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Hull, Angleterre ; de MM. *Mark Whitwill* et fils, et autres, marchands et propriétaires de navires, du port de Bristol, Angleterre ; de MM. *John Hall* et Cie., et autres, marchands et propriéteires de navires, du port de Newcastle, Angleterre ; de MM. *Temperleys, Carter* et *Darke*, et autres, marchands et propriétaires de navires, du Port de Londres, Angleterre ; et de l'association des propriétaires de navires de Liverpool ; demandant l'adoption de meilleures mesures pour empêcher la désertion des matelots.

De la corporation de la ville de Clifton, comté de Welland, province d'Ontario ; demandant des amendements à l'acte relatif aux convictions sommaires et aux appels ;

De *D. A. Macdonald*, M. P., et autres, des comités de Beauharnois et Glengarry ; demandant une charte pour construire un chemin de fer depuis le chemin de fer de jonction de Montréal et Ottawa, à Côteau Landing jusqu'à Rouse's Point, et pour jeter des ponts sur le St. Laurent aux rapides du Côteau.

De la chambre de commerce d'Hamilton ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement pour abroger l'acte de la faillite ne devienne pas loi.

Du Révd. *P. J. Saucier* et autres, de la municipalité de l'Anse du Cap, Nouvelle Ecosse ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et des passagers du Canada aux Indes Occidentales et de là au Brésil.

De la chambre de commerce de la ville de Guelph ; demandant que la taxe sur les lettres de change et les billets soit abolie.

D'*Alexandre Cormier* et autres, des Isles de la Madeleine, dans le golfe St. Laurent ; d'*Alexandre Cormier* et autres, des Isles de la Madeleine ; d'*Alexandre Cormier* et autres, des Isles de la Madeleine ; d'*Alexandre Cormier* et autres, des Isles de la Madeleine ; et de *William Berlin* et autres, des Isles de la Madeleine ; demandant que les dites Isles soient achetées du propriétaire par le gouvernement du Canada.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *A. E. MacKay* et autres ; demandant une appropriation pour creuser Big Creek et en faire un havre de refuge

La pétition de *D. LacKenzie* et autres, du comté d'Antigonish, N. E. ; demandant de l'aide pour creuser le le havre d'Antigonish,—et la pétition du major *Bernard*, de Douglastown, comté de Gaspé ; demandant une pension pour services militaires, soient reçues et lues.

M. l'Orateur décide qu'elles ne peuvent être reçues, vû que l'octroi des conclusions de ces pétitions entrainerait une dépense des deniers publics.

Un message est reçu du sénat adoptant le bill (No. 15) pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux dommages malicieux causés à la propriété, sans amendements.

M. *Brousseau*, du comité conjoint des impressions, présente le troisième rapport du comité, lequel est comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
30 Avril 1872.

Le comité collectif des impressions à l'honneur de présenter comme étant son TROISIÈME RAPPORT.

Le rapport du sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impressions ; le rapport du greffier du comité sur les services d'impressions de l'année dernière, et le bilan annuel des comptes d'impressions, qu'il recommande respectueusement à la considération des deux Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

J. D. BROUSSEAU,
Président

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,
26 avril 1872.

Le sous-comité nommé, par le comité conjoint des impressions du parlement, pour examiner les comptes d'impression, et auquel a été renvoyé le rapport du greffier sur les services de l'année dernière ainsi que le Bilan Annuel, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Le Bilan a été examiné et trouvé correct, chaque item en ayant été vérifié par une pièce justificative, et les diverses dépenses par des comptes en détail acquittés pleinement. Le résultat de l'audition de ces comptes est satisfaisant.

Le sous-comité a pris aussi en considération une liasse de tous les documents imprimés durant l'année dernière. Il a examiné les mesurages et les prix de plusieurs, et il s'est convaincu qu'ils sont corrects. Il a en outre examiné le carnet de banque et a trouvé que les sommes déposées s'accordent avec les mandats émis.

Le grand-livre donne un état de compte satisfaisant pour chaque service séparément, jusqu'à la date qu'il indique.

Quatre ateliers où se faisait la reliure pour le parlement ayant été détruit par l'incendie, il devient évidemment nécessaire de prendre toutes les précautions possibles pour préserver du feu le contenu de pareils édifices.

Le sous-comité demande qu'il lui soit permis d'exprimer ici son approbation de la prudence dont on a fait preuve en fesant transporter les feuilles imprimées des rapports départementaux de l'atelier du relieur aux voutes des édifices du parlement ; les sauvant, dans le cas actuel, de la destruction, et évitant par là une perte pécuniaire considérable, en même temps que de grands inconvénients pour le service public. Le sous-comité, recommande, en conséquence, la continuation du même système.

En terminant son audition, le sous-comité est heureux de pouvoir dire qu'il a trouvé dans un état satisfaisant chaque branche des services des impressions pour le parlement, et il désire attirer l'attention sur le fait que le coût de ces services, bien qu'ils s'accroissent à mesure que s'étend la Puissance et que s'augmente la représentation, se maintient dans les limites de la moyenne ordinaire.

Le tout respectueusement soumis,

J. D. Brousseau, Président,
J. S. Sanborn,
M. A. Girard,
James Young,
M. Bowell,
Rufus Stevenson,
E. M. Macdonald,
J. Ferguson.

RAPPORT DU GREFFIER.

Chambre de Comité.
15 Avril 1872.

Au Président et aux Membres du Comité conjoint des Impressions des deux Chambres du Parlement.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre le Bilan Annuel des comptes des impressions pour le Parlement, lequel indique que le coût de ces impressions pour l'année fiscale expiré le 30 juin 1871 a été de $31,186.27

J'ai aussi l'honneur de vous soumettre les divers livres et comptes lesquels avec les pièces justificatives pour leur vérification, numérotées depuis, jusqu'à 963, sont prêts pour l'audition.

Le contrat pour la reliure a été transféré à M. *Alexander Mortimer*, ce monsieur ayant fourni les sûretés nécessaires, conformément aux recommandations contenues dans le 5e rapport du comité de la dernière session.

Le greffier de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario a transmis des exemplaires des journaux et des papiers de la session de cette Assemblée pour être distribués parmi les membres élus pour représenter cette province dans le parlement de la Puissance.

J'ai à faire rapport de la destruction par le feu, dans la nuit du 2 mars dernier, des bâtisses occupées comme atelier du relieur du parlement. La perte se montant à $991.82 a été couverte par une assurance des compagnies provinciale et d'Hartford, cette assurance a été promptement payée et l'argent en provenant a été déposé au crédit des services d'impressions. Heureusement que de temps à autres on avait eu la précaution de transporter aux voûtes, pour y être plus en sûreté, les feuilles imprimées des rapports départementaux à mesure qu'elles étaient pliées dans l'atelier du relieur; autrement, non-seulement ils serait résulté une perte pécuniaire considérable, mais encore de grands inconvénients s'en seraient suivis par l'impossibilité de remplacer ces feuilles pour la session.

Les divers entrepreneurs ont, durant la vacance, exécuté leurs contrats respectifs scrupuleusement.

Le papier a été fourni, tel que requis, en bon ordre.

La reliûre est très-bien faite, et peut supporter avantageusement la comparaison avec celle d'aucun entrepreneur précédent.

Je puis en toute sûreté en dire autant de l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur des impressions. On n'a éprouvé quelque contrariété, il est rrai, par suite des retardements dans les impressiens, durant la dernière session, mais il a été pris des arrangements tels, pour cette session, qu'ils obvieront, je l'espère, autant que possible, à cet inconvénient, souvent, lorsque des retardements ont lieu, bien que la faute en soit invariablement attribuée à l'imprimeur, je puis dire, d'après ma propre expéience, qu'il n'est pas toujoosrs, loin de là, la seule personne sur qui en doive retomber la responsabilité.

Les comptes sont rendus, et les prix exigés par tous les entrepreneurs sont d'accord avec leurs contrats respectifs.

Le compte d'impression se composant d'environ 1000 items, m'est fourni feuille par feuille, à mesure que l'ouvrage avance.

De cette manière, il est aisément et sûrement examiné et contrôlé par les pièces justificatives cemposées d'une liasse de tout l'ouvrage exécuté. J'éprouve beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de ce devoir.

En comparant le bilan qui vous est maintenant soumis avec celui de l'année qui a précédé la confédération, vous pourrez voir qu'il y a une grande augmentation dans le service des impressiens, la consommation du papier, qui est un sûr critérium de la quantité d'ouvrage fait, étant maintenant deux fais plus considérable qu'à cette époque, tandis que 3 pour cent font plus que couvrir l'augmentation dans la dépense totale.

J'ai transmis, tel que requis par la loi, au ministre des Finances, pour son approbation, pour être mis devant le Parlement avec les autres estimations pour l'année, une estimation des sommes qui seront probablement requises pour les services d'impression pour le Parlement durant l'année commençant le 1er juillet 1872, laquelle estimation se monte à $35,000, sujette à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNY.
Greffier du Comité conjoint des Impressions.

Bilan Annuel du compte d'Impressions pour le Parlement, du 1er Juillet 1870 au 30 Juin 1871.

DT.

		$ cts.
1870		
Juillet 1er	Valeur du papier en main de la dernière session	3,417.24
	Montant des mandats émis, Impressions Parlementaires	29,000.00
	Do do Rapports de Départements	1,495.89
	Montant reçu pour l'impression de Bills Privés	231.30
		$34,144.43

AV.

Pièces Justificatives, No.			$ cts.
1	Impressions, I. B. Taylor, balance du dernier compte	$1,383.04	
	Do do	2,675.53	
			4,058.57
2	Do do	$14,761.51½	
	Moins ce qui a été retenu comme représentant le 20 pour cent	2,352.46½	
			12,409.05
3	Do Hunter, Rose et Cie		167.42
4	Reliure		3,899.00
5	Papier d'Impression	$7,092.14	
	Do en main de la dernière session	3,417.24	
	Valeur totale du papier en main	$10,509.38	
	En main pour la prochaine session	1,230.97	
	Coût total du papier employé		9,278.41
6	Assurance		230.00
7	Salaires		1,760.00
8	Frais de port		423.47
9	Lithographies		361.50
10	Papier enveloppe		238.00
11	Divers		24.54
12	Fonds de retraite		63.50
	Coût total		$32,913.46
	Papier en main :—		
	124 rames papier royal à $2.95	$ 365.85	
	765 rames et 12½ mains papier ministériel	865.17	
			1,230.97
			$34.144.43
	Coût total comme ci-dessus	$32,913.46	
	REMBOURSEMENT :—		
	Rapports départementaux	$1,495.89	
	Bills privés	231.30	
		1,727.19	
	Coût total des Impressions Parlementaires		$31,186.27
	Calculé numériquement le coût pour chaque Chambre serait comme suit :—		
	Le Sénat	$ 8,737.01	
	La Chambre des Communes	22,449.26	
		$31,186.27	

CHAMBRE DE COMITÉ,
15 avril 1872

HENRY HARTNEY, *Greffier*,
Département des Impressions Parlementaires.

Examiné et trouvé correct.

J. D. BROUSSEAU, *Président*,
J. S. SANBORN, *Président (Sénat)*,
M. BOWELL, M. P.,
J. FERGUSON, Sénateur,
E. M. MACDONALD, M. P.,
RUFUS STEPHENSON, M. P.,
JAMES YOUNG, M. P.

Il présente aussi le quatrième rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Le comité conjoint des impressions des deux Chambres du Parlement à l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants et il en recommande l'impression, savoir :

Etat des allocations et qualifications en vertu de l'acte 33 *Vic.*, ch. 4, intitulé : Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada en créant une pension de retraite pour les personnes employées dans ce service en certains cas ; "

Etat indiquant les cas où des additions ont été faites au nombre réel d'années de service de personnes employées dans le service civil et qui ont été mises à la retraite en vertu de l'acte 33 *Vic.*, ch. 4.

Cédule des réclamations résultant de l'insurrection récente à la Rivière Rouge, au sujet desquelles l'honorable Recorder de Manitoba a fait rapport ;

Etat des affaires de la banque du Haut-Canada, le 31 mars 1872, composé avec l'état du 30 juin 1871 ; soumis au Parlement conformément aux actes 33 *Vic.*, ch. 40 sec. 9, et 34 *Vic.*, ch. 8, sec. 2.

Rapport annuel des commissaires du chemin de fer intercolonial ;

Correspondance avec le Lieutenant-Gouverneur *A. G. Archibald*, de Manitoba, et M. *McMicken*, commissaire des terres, au sujet de l'invasion fénienne de Manitoba, etc. ;

Dépêches et correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la Grande-Bretagne, au sujet des réclamations résultant de l'invasion fénienne du Canada, etc. ;

Dépêches et correspondance entre les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, de Terreneuve et de l'île du Prince-Edouard et le gouvernement impérial, au sujet des clauses du traité de Washington relatives aux pêcheries ;

Quatrième rapport annuel des directeurs des pénitenciers de la Puissance du Canada pour 1871 (format ordinaire) ;

Correspondance avec le parlement impérial, au sujet de la réunion du parlement du Canada, pour l'année 1872 ;

Etat de la dépense de l'expédition à Manitoba, sous l'autorité d'un mandat spécial émis par Son Excellence, conformément à l'acte 31 *Vic.*, ch. 5, sec. 35.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Etat de la circulation des billets provinciaux et de la Puissance, le 31 mars 1872 ;

Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 34 *Victoria*, transmis pour l'information de la Chambre des Communes ;

Correspondance relative à la nomination de commissaires pour les Sauvages dans le Northumberland, N. B., etc ;

Rapports du ministre de la marine et des pêcheries au sujet des pêcheries, datés 15 et 20 déc. 1869, et memorandum et documents préparés pour l'honorable M. *Campbell*, en rapport avec sa mission en Angleterre, etc. ;

Correspondance et autres papiers relatifs à la conduite, à la suspension et à la démission de M. *Cooke*, officier des pêcheries, dans le comté de Bonaventure ;

Dépêche du gouvernement impérial au Gouverneur-Général, demandant si un membre du gouvernement canadien accepterait la position de haut commissaire, pour traiter avec le gouvernement de Washington, etc.

L'honorable M. *Wood*, présente un bill (No. 56) pour incorporer la compagnie de l'aqueduc de la Puissance, lequel est renvoyé au comité des bills privés.

M. *Jones* (Halifax), présente un bill (No. 74) pour assimiler la loi de la Nouvelle-Ecosse relative à l'intérêt à celle d'Ontario et Québec ; seconde lecture, demain.

L'honorable M. *Gray*, présente un bille (No. 75) pour incorporer "la compagnie du chemin de fer des mines d'Argent de la baie du Tonnerre," lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

M. *Workman* présente un bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti, lequel est renvoyé au comité des bill privés.

L'honorable M. *Abbott* présente un bill (No. 77) pour incorporsr la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche du Canada et de Terreneuve, lequel est renvoyé au comité des bills privés.

M. *Gibbs* présente un bill (No. 55) pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie (à responsabilité) de prêts et d'agence de Londres et du Canada," lequel est renvoyé au comité des banques et du commerce de banque.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 29 ultimo, demandant un état indiquant tous les frais et charges se ratachant à l'exploration et à l'administration des affaires du chemin de fer intercolonial depuis la date du dernier état soumis à cette Chambre sur le sujet jusqu'à ce jour, le montant en sommes séparées des frais de voyage et les autres dépenses des commissaires, y comprises celles du commissariat depuis la date ci-dessus.

Aussi, la réponse à une adresse du 17 ultimo, demandant le rapport ou les rapports officiels relatifs à la mort par suite d'un accident sur le chemin de fer du gouvernement entre Windsor et Halifax, d'*Albert Rider*, employé sur le dit chemin, et sur tout les procédures à l'enquête du coroner, et la décision du jury ; aussi, un état de tous les accidents survenus sur le dit chemin, et de tous dommagas encourus par qui que ce soit, ou causés à la propriété par tels accidents durant l'année dernière, donnant les causes de ces accidents.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente le 1er rapport du comité rapportant le bill (No. 6), pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada et la compagnie du pont International, et pour d'autres fins, sans amendements.

Sur motion de M. *Oliver*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance relative à des honcs exigés par des officiers américains sur des denrées et produits passant par les Etats-Unis en entrepôt.

Sur motion de M. *Godin*, il est voté une dresse demandant copie de toutes requêtes, de toute correspondance d tous rapports d'inspecteurs, et autres documents ayant rapport à l'établissement d'une malle quotidienne entre Joliette, St. Ambroisse de Kildare, et Ste. Mélanie d'Aillebout dans le comté de Joliette.

Sur motion de M. *Chipman*, la pétition de la compagnie du télégraphe électrique de la Nouvelle-Ecosse est renvoyée au comité des chemins de fer canaux et télégraphes.

Sur motion de M. *Mills*, il est voté une adresse demandant copie de tous plans, rapports, spécifications et contrats relatifs à l'amélioration de la navigation des rivières Thames et Sydenham, depuis 1867.

Sur motion de M. *Lawson*, il est voté une adresse demandant un état indiquant les noms de toutes les personnes qui ont été nommées par le gouvernement du Canada comme agents ou autres employés du bureau d'émigration depuis le premier jour de janvier 1869, la date de leur nomination, le lieu ou ils sont placés, le montant du salaire ou autre rémunération payé à chacuns, et les instructions données à ces agents ou employés.

Sur motion de M. *Robitaille*, il est voté une adresse priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre toute correspondance et tous rapports et plans relatifs à la rade de Paspébiac, 1° comme havre de refuge 2° comme havre d'hiver en communication avec le chemin de fer intercolonial.

Sur motion motion de M. *Pelletier*, il est voté une adresse à Son Excellence le gouverneur général, le priant de faire mettre devant cette Chambre toute correspondance et tous télégrammes échangés entre le gouvernement ou quelques uns de ses membres avec des officiers de douane de la Puissance ; et aussi toute correspondance et tous télégrammes échangés entre le gouvernement, ou quelques uns de ses membres, ou quelques officiers de douane, avec le gouvernement des Etats-Unis, ou quelques uns de ses employés de douane, au sujet de la saisie faite entre les mains de M. *A. Hamel*, fils, d'une certaine quantité de marchandises appartenant à la maison "*Jos. Hamel* et Frères," de Québec, marchands importateurs.

Sur motion de l'honorable M. *Holton* il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance échangée depuis le premier novembre dernier entre le gouvernement, l'agent à Caughnawaga, et les Sauvages Iroquois, au sujet de la conduite des chefs de ces Sauvages ; aussi, copie de toutes communications de la part de ces chefs en explication de leur conduite.

Sur motion de M. *Stephenson*, il est voté une adresse demandant un état indiquant le nombre d'engins à vapeur importés dans la Puissance du Canada durant les années 1870 et 1871, avec les prix auxquels ils ont été entrés, le montant des droits payés, par qui ces droits ont ainsi été payés, et d'où ces engins étaient importés ; aussi, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil, s'il en est, concernant la remise de droits sur chaque engin à vapeur manufacturé à l'étranger et importé.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance et de tous papiers relatifs au non-paiement à *Charles Côté* du montant qui lui a été adjugé par les arbitres officiels ; aussi copie de toute correspondance, de toutes pétitions, sentences d'arbitres, reçues, protets, révocation de procuration et autres papiers y resatifs.

M. *Joly* propose que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :

Que, considérant que le fonds de retraite est formé entièrement de contributions compulsoires prises sur les salaires des officiers publics, il est juste que tout ce fonds soit consacré à l'usage et au profit des dits officiers, en l'appliquant en premier lieu à leur venir personnellement en aide, conformément à la loi, et ensuite, s'il reste quelque surplus après paiement de leurs allocations, à venir en aide à leurs veuves et orphelins.

Et des débats s'ensuivant.

Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, la Chambre s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Jones* (Halifax)—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui de la Puissance au sujet de l'arrangement proposé pour obtenir une partie de l'arsenal du port de Sa Majesté à Halifax pour en faire un terminus du chemin de fer intercolonial.

M. *Pozer*—Lundi prochain—Si les entrepreneurs de la saction 6 du chemin de fer intercolonial, dont le contrat a été annullé, ont été déchargés de de leurs obligations, et si le gouvernament ou quelqu'un de ses membres a, de quelque manière, promis ou s'il a été convenu d'indemniser ces entrepreneurs (et leurs cautions) pour la valeur des travaux effectués au lieu de payer ces travaux conformément à la teneur du dit contrat ?

M. *Fournier*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un des ministres et *Jean Langlois*, écr., M. P. ou quelque autre personne, demandant au gouvernement, soit de prendre à sa charge les quais construits sur le St. Laurent, au-dessous de Québec, au moyen d'emprunts faits au fonds d'emprunt municipal, soit de venir en aide, d'une manière quelconque, aux municipalités qui se sont endentées pour la construction de ces quais.

M. *Mills*—Jeudi prochain—Si le gouvernement a l'intention de demander à la Chambre une appropriation pour l'amélioration de la navigation des rivières Thames et Sydenham.

M. *Pope*—Vendredi prochain—Bill pour amender l'acte d'immigration de 1869.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont aujourd'hui été affichés comme devant être pris en considération le et après le vendredi, 12 du courant.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 75. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

Par le Comité des Bills Privés.

No. 56. Pour incorporer la compagnie de l'aqueduc de la Puissance;
No. 76. Pour incorporer la compagnie d'Anticosti;
No. 77. Pour incorporer la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche, du Canada et de Terreneuve.

Par le Comité des Banques, etc.

No. 55. Pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, pour incorporer la compagnie (à responsabilité limitée) de prêts et d'agence de Londres et du Canada.

No. 14.

OTTAWA, MERCREDI, 1ER MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Ridca

1872.

No. 15.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1872.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De la chambre de commerce de Québec ; demandant un acte relatif à la mise en radeau du bois de construction.

D'*Emile Bonnement*, chevalier de la Légion d'honneur ; demandant un acte de naturalisation.

De la corporation du village de Waterloo, comté de Waterloo, province d'Ontario ; demandant un acte pour légaliser un arrangement entre elle et la compagnie du Grand-Tronc, relatif à une ligne d'embranchement depuis la ville de Berlin jusqu'au village de Waterloo.

De *D. McInnes* et autres ; demandant une charte sous le nom de la compagnie du chemin de fer de jonction de Manitoba.

De *W. E. Cassels* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la société impériale de garanties et de prêts.

De *John H. Clarke* et autres, résidant le long de la rive du bassin Minas ; demandant que *Justus Loomer*, maître marin de Cornwallis, soit nommé pilote pour le bassin Minas et les havres et rivières d'icelui, en conformité de l'acte concernant les pilotes et le pilotage.

De *John H. Clarke* et autres, résidant le long de la rive du bassin Minas ; demandant qu'un droit de pilotage soit prélevé sur tous les navires étrangers entrant dans le bassin Minas, et aussi la nomination d'un pilote.

De la compagnie du chemin de fer international de St- François et Mégantic ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, le bill (No. 39) du Sénat, intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux statuts du Canada," est lu une première fois ; seconde lecture, demain.

L'honorable M. *Howe* présente le compte des sommes dépensées sous l'autorité de l'Acte 31 *Vic.*, ch. 67, pour l'exploration géologique du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1871, conformément aux termes de la 6e clause du dit acte.

L'honorable M. *Pope*, du dit comité d'immigration et de colonisation, présente le premier rapport du dit comité, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres. Le quorum est réduit en conséquence.

L'honorable M. *Chauveau* présente un bill (No. 81) pour détacher cette partie de la paroisse de St. Félix du Cap Rouge qui est maintenant comprise dans le comté de Portneuf, et pour l'annexer au comté de Québec, pour les fins électorales ; seconde lecture, lundi prochain.

M. *Harrison* présente un bill (No. 78) pour pourvoir à la collection de statistiques criminelle ; seconde lecture, lundi prochain.

Aussi, un bill (No. 79) pour l'arrestation plus facile des criminels fugitifs ; seconde lecture, lundi prochain.

M. *Carter* présente un bill (No. 80) pour faciliter des arrangements entre débiteurs et créanciers, pour punir le débiteurs frauduleux, et abolir les préférences en faveurs des créanciers judiciaires ; lecture lecture, lundi prochain.

Sur motion de M. *Currier* la question de l'opportunité d'imprimer un nombre additionnel d'exemplaires des papiers concernant le traité de Washington, est renvoyée au comité conjoint des impressions.

L'honorable M. *Langevin*, présente la réponse à une adresse demandant copie de tous rapports faits par M. *Perley*, I. C., sur les moyens les plus pratiques et les plus sûrs d'assurer et maintenir libre la navigation sur la rivière St. Jean, N.-B., à l'endroit ou près de l'endroit appelé *Oromocto Shoals*.

L'honorable M. *Holton* propose qu'il soit *résolu :* Que, dans l'opinion de cette Chambre, la nomination de *F. G. Johnson*, écr., à la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba, charge à laquelle est attaché un salaire de $7000 en vertu de la loi, pendant qu'il continue de posséder sa commission comme juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada en vertu de laquelle il a droit de recevoir un salaire annuel de $3200, est non-seulement incompatible avec l'esprit de notre législation relative à l'indépendance des juges, mais est encore pleinement en contravention aux termes de la 8me clause du chap. 78 des Statuts Refondus du Bas-Canada, où il est décreté : "Qu'aucun juge (de la Cour Supérieure du Bas-Canada) ne siégera dans le conseil exécutif, ou dans l'assemblée législative, ni ne possédera aucune autre charge lucrative sous la Couronne tant qu'il sera tel juge."

Et des débats s'ensuivant.

Et étant 6 heures, P. M., Mr l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7½ heures, P. M.

7½ Heures P. M.

M. *Colby* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur le bill (No. 3) pour abroger les lois de faillite.

M. *Savary* propose pour amendement que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant son fauteuil, mais que l'acte de la faillite de 1869 et ses amendements soient renvoyés à un comité spécial chargé de faire rapport à cette Chambre des amendements aux dits actes que requièrent les intérêts commerciaux ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Et objection étant faite à la dite motion comme n'étant pas dans l'ordre.

M. l'Orateur décide comme suit :—

" Je pense que la motion n'est pas dans l'ordre pour cette raison : " La Chambre a ordonné que ce bill soit renvoyé à un comité général—Bien qu'il soit vrai que l'exécution de cet ordre puisse être retardée par une motion et suspendue pendant plusieurs mois, peut-être pour toujours pratiquement, cependant la Chambre n'en est pas venue à cette décision et ayant été décidé que le bill soit renvoyé à un comité général, l'honorable membre ne peut point maintenant proposer que le bill soit renvoyé à un comite spécial.—Si l'honorable membre ce fût borné à une proposition abstraite, je pense qu'il aurait été dans l'ordre ; mais il n'a rien fait de semblable ; il n'a fait que demander de déléguer à un autre corps le pouvoir d'examiner cette mesure, pouvoir que la Chambre à déjà délégué à un comité général."

Lhonorable M. *Anglin* alors propose pour amendement que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais que la Chambre se forme en comité sur le dit bill d'hui en trois mois.

Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs, Abbott, Anglin, Beaty, Benoit, Blake, Bolton, Bown, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Cartier (Sir George E.), Cartwright Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Connell, Costigan, DeCosmos, Dobbie, Ferris, Forbes, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Harrison, Hinks Sir Francis, Holton, Houghton, Howe, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Lacerte, Langevin, McDonald (Antigonish), McDonald (Middlesex), McMillan, McMonies, Moffatt, Morris, Nelson, Pearson, Perry, Pickard, Power, Ray, Ross (Champlain,) Ross, (Victoria N.E.) Ryan (King's, N. B·) Ryan (Montréal ouest), Savary, Shanly, Smith (Selkirk), Snider, Stephenson, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Wilson, Workman et Young.—69.

Contre :

Messieurs, Archambeault, Baker, Barthe, Béchard, Bellerose, Bertrand, Blanchet, Bourassa, Bowman, Brousseau, Caron, Carter, Cheval, Colby, Coupal, Currier, Daoust, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Fournier, Galt, Sir Alexander T., Gaucher, Grover, Heath, Holmes, Hurdon, Hutchison, Jackson, Joly, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Macdonald (Cornwall), Macdonald (Glengarry), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), Mills, Morison (Victoria) Morrison (Niagara), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Ryma', Scatcherd, Simard, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Webb, Wells, White, (Halton), White, (Hasting Est), Whitehead, Wood, Wright (comté d'Ottawa), et Wright, (York, Ontario, D. O..)

M. *Harrison* propose alors pour amendement qu'il soit donné instruction au dit comité de soustraire la province d'Ontario à l'opération du dit bill.

Et objection étant faite contre la dite motion comme n'étant point dans l'ordre,—

M. l'Orateur décide : " Que le bill affectant toute la Puissance, le comité avait déjà le pouvoir demandé par la dite motion, et qu'en conséquence la motion n'ait point dans l'ordre."

La Chambre se forme alors en comité sur le dit bill, lequel est rapporté sans amendement; troisième lecture, demain.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de M. *Joly* à l'effet que la Chambre se forme en comité pour examiner une résolution relative au fonds de retraite.

Et d'autres débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés, sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*.

Ajourné.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Ce qui suit a été omis dans les votes et délibérations de mardi dernier, 30 avril :—

Le bill (No. 33) pour amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, est examiné en comité général et rapporté; troisième lecture, vendredi prochain.

AVIS DE MOTIONS

M. *Jones* (Halifax)—Lundi prochain—Si s'est l'intention du gouvernement d'établir quelque disposition pour le paiement à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, à partir du 1er juillet 1871, de leur subvention telle qu'augmentée, conformément à l'acte de l'Amérique du Nord Britannique, suivant leur population respective constatée par les rapports du dernier recensement?

M. *Pozer*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'indemniser les entrepreneurs de la section 6 du chemin de fer intercolonial pour la valeur des travaux effectués par eux, au lieu de payer ces travaux conformément à la teneur de leur contrat?

M. *Holmes*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir quelque changement relativement aux rations et à la paie des volontaires lorsqu'ils rempliront leurs devoirs annuels, cette année, et dans ce cas, qu'elle est la nature de ce changement?

M. *McDonald* (Antigonish)—Lundi prochain—Que la Chambre se forme en comité pour examiner s'il ne serait pas opportun d'autoriser le gouvernement à transférer à une compagnie ou à des compagnies ou au gouvernement de la Nouvelle Ecosse le droit aux chemins de fer du gouvernement dans la Nouvelle Ecosse, depuis Fruro jusqu'à Pictou, et depuis la jonction de Windsor jusqu'à Windsor, à la condition que ces compagnie ou compagnies ou le gouvernement de la Nouvelle Ecosse garantiront l'extension de ces chemins à l'est et à l'ouest, jusqu'à tels points dont on conviendra.

M. *Masson* (Soulanges)—Lundi prochain—S'il est vrai que $960, ou aucune autre somme d'argent est due à *Laughlin McLaughlin*, écuyer, une des personnes employées sur le chemin de fer intercolonial; et si c'est le cas, pourquoi n'a-t-il pas été payé, et le sera-t-il bientôt?

No. 15.

OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Kidca

1872.

No. 16.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MAI 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De l'honorable *L. A. Dessaulles* et autres; demandant certains amendements à l'acte relatif aux brevets d'invention.

De *D. E. Papineau* et autres, directeurs de la société permanente de construction de Montréal; demandant la passation d'un acte pour autoriser la dite société à émettre des billets de banque et à changer son nom en celui de banque de prêts et de crédit foncier.

De la chambre de commerce de *St. Jean*; demandant que le bill maintenant devant le parlement pour abroger l'acte de faillite ne devienne pas loi.

De la compagnie du pont suspendu de Queenston; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Du Révd. *William Morley Punshon*, M. A. président, et du Révd. *Alexander Sutherland*, secrétaire de la soiciété des Missions de l'église Wesléyenne Méthodiste en Canada; demandant un acte d'incorporotion sous le nom de société des Missions de l'église Wesléyenne Méthodiste en Canada.

De *W. P. Howland* et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurances maritimes dite des Ancres.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *J. H. O'Donnell*, M.D., au nom d'une assemblée de certaines personnes qui furent emprisonnées durant les troubles à la Rivière-Rouge, en 1869 et 1870; demandant une enquête plus minutieuse et plus impartiale sur leurs pertes et leurs réclamations, soit reçue et lue.

M. l'Orateur décide : "que cette pétition ne peut être reçue par la raison qu'aucune signature réelle n'y est apposée."

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le 5e rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis quant aux pétitions suivantes, savoir : De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal,—de la corporation de la ville de Clifton,—de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada; demandant la passation d'un acte pour légaliser son arrangement avec la ville de Galt relativement

à l'extension de l'embranchement de Berlin et Doon du dit chemin de fer,—de *D. McInnes* et auttres ; demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de jonction de Manitoba, et de *W. E. Cassel* et autres ; demandant l'incorporation de la société impériale de garanties et de prêts.

La pétition d'*Emile Bonnement*, demandant la passation d'un acte de naturalisation n'est pas de nature à exiger la publication d'un avis.

L'honorable Sir *A. T. Galt* présente un bill (No. 84) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

M. *Gibbs*, du comité des comptes publics, présente le second rapport du dit comité.

M. *Morrison* (Niagara), présente un bill (No. 83) pour incorporer la société impérial, de garanties et de prêts, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Forbes* présente un bill (No. 41) pour incorporer la banque de l'Acadie, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Young* présente un bill (No. 57) pour légaliser un arrangement entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et la ville de Galt, et pour d'autres fins, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

L'honorable M. *Langevin* présente le premier rapport de progrès sur le chemin de fer canadien du Pacifique, par *S. Fleming*, écr., ingénieur en chef.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No. 13) pour éviter les doutes quant au larcin de timbrss, avec des amendements.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, les dits amendements sont lus une première fois ; seconde lecture, mardi prochain.

L'honorable M. *Pope* présente un bill (No. 85) pour amender l'acte d'immigration de 1869 ; seconde lecture, mardi prochain.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose qu'il lui soit permis de présenter un bill pour mettre à effet les dispositions du Traité entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, signé en la cité de Washington, le 8 mai 1871.—Adopté.

Il informe alors la Chambre que Son Excellence ayant été informée de l'objet du dit bill, elle le recommande à la Chambre.

Il présente alors le dit bill (No. 86) le quel est lu une première fois ; seconde lecture, mardi prochain.

M. l'Orateur met devant la Chambre une liste des actionnaires de la Banque des Marchands d'Halifax, à la date du 25 avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

La Chambre alors s'ajourne à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Grant*—Mercredi prochain—Adresse demandant tous rapport faits par l'ingénieur en chef des travaux publics et autres, au sujet de l'alimentation d'eau temporaire du canal Welland.

M. *Grant*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire distribuer aux membres des diverses législatures locales un exemplaire des papiers de la session du Parlement ?

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont aujourd'hui été affichés comme devant être pris en considération le et après le mardi 14 du courant.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 84. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Manitoba ;.
No. 57. Pour légaliser un arrangement entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et la ville de Galt.

Par le Comité des Banques, etc.

No. 83. Pour incorporer la société impériale de garanties et de prêts ;
No. 41. Pour incorporer la banque de l'Acadie.

No. 16.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Ridea

1872.

No. 17.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 6 MAI 1872.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *Jacques Jobin*, maire, et autres, de la ville de Lévis et de ses environs ; demandant la passation d'un acte d'incorporation à l'effet de former une chambre de commerce dans la dite ville.

De *D. Lorn McDougall* et autres, de la Province de Québec ; demandant certains amendements à l'Acte des brevets d'invention.

De *D. McInnes* et autres ; demandant une charte sous le nom de compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnipeg.

Du Président, des directeurs et compagnie de la banque Central du Nouveau-Brunswick ; demandant la passation d'un acte pour lui permettre de régler les affaires de la dite banque.

D'*Antoine Painchaud* et autres. du township d'York, comté de Gaspé ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et des passagers du Canada aux Indes Occidentales et de là au Brésil.

De l'honorable *A. B. Foster* et autres ; demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie d'assurance agricole du Canada.

De la chambre de commerce, des institutions de banque, et des marchands et manufacturiers de Montréal ; demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé, ou des amendements à cet acte qui seront jugés nécessaires.

De *Thomas Kidd* et autres, marchands, du village de Seaforth, comté de Huron ; demandant que l'acte de la faillite de 1869 soit abrogé.

De *C. J. Campbell* et autres ; demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de dépôt.

M. *Harrison*, du comité des bills privés, présente le second rapport de ce comité, rapportant le bill (No. 7) pour incorporer la compagnie (à responsabilité limitée) d'impressions et de publications de la "*Malle*," avec des amendements.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 17 ultimo, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, y compris tous mémoires ou protestations adressés au gouvernement par la compagnie, et copie de tous arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie, relativement à l'usage par la compagnie du chemin de fer du gouvernement entre Windsor et Halifax, ou au privilége de se servir du dit chemin.

L'honorable M. *Abbott* présente un bill (No. 87) pour pourvoir à la nomination d'ajusteurs pour les cas d'avaries dans les principaux ports de la Puissance. seconde lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. *Archambeault* présente un bill (No. 88) pour naturaliser *Emile Bonnement*, lequel est renvoyé au comité des bills privés.

L'honorable Sir *George E. Cartier* présente la réponse à une adresse du 22 ultimo priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelques uns des membres du gouvernement de la Puissance avec le gouvernement ou quelques uns des membres des gouvernements des Provinces de Québec et d'Ontario au sujet du partage du surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada entre les Provinces de Québec et d'Ontario, au sujet de l'arbitrage qui a eu lieu relativement à ce partage, et concernant le renvoi au conseil privé des questions qui ont surgi de cet arbitrage, ainsi que copie de toute correspondance concernant les demandes ou suggestions faites par le gouvernement d'aucune de ces Provinces pour mettre le surplus de la dette de la ci-devant Province du Canada à la charge du trésor de la Puissance ou pour régler de toute autre manière les difficultés que cette question a fait naitre sans les référer au conseil privé, enfin copie de toute correspondance avec les gouvernements ou quelques uns des membres des gouvernements des différentes Provinces de la Puissance relativement à toutes demandes faites pour accorder à ces Provinces ou à quelques unes d'entr'elles des subsides additionels ou des conditions financières plus favorables que celles qui leur sont faites par l'acte de confédération.

Aussi, la réponse à une adresse du 29 ultimo ; demandant copie de toute correspondance ou autre documents relatifs à l'acte des écoles, passé en 1871 par la législature locale du Nouveau-Brunswick, qui ont eu lieu entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick ; aussi, copie de toutes correspondances, pétitions et autres documents transmis au gouvernement par la population catholique et les réponses du gouvernement à telles pétitions ; aussi copie de tous ordres en conseil, opinions légales du gouvernement, touchant la légalité du dit acte des écoles du Nouveau-Brunswick.

Le bill (No. 6) pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la compagnie du Pont International, et pour d'autres fins, lequel est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général pour demain.

M. *Cartwright* propose que la Chambre se forme maintenant en comité pour examiner les résolutions suivantes :

1. *Résolu :* Que cette chambre regrette d'apprendre que les conseillers de Sa Majesté aient jugé à propos d'assumer la responsabilité de retirer les réclamations de la Puissance du Canada contre les Etats-Unis comme compensation pour les dommages causés par les invasions féniennes.

2. *Résolu :* Que cette Chambre ne peut faire autrement que de considérer la proposition à l'effet d'indemniser le peuple du Canada, soit directement, soit indirectement aux dépens des contribuables anglais, pour des torts causés par des sujets d'un Etat étranger, comme impolitique en elle-même, et comme tendant à produire un juste mécontentement dans la mère-patrie, et de considérer ce mode d'action comme devant en toute probabilité conduire directement au renouvellement de semblables outrages, attendu qu'il est notoire que les invasions ci-dessus mentionnés ont eu pour cause plutôt un sentiment d'hostilité envers le gouvernement impérial qu'un sentiment d'animosité envers les habitants de la Puissance.

3. *Résolu :* Que prenant en considération les circonstances sous lesquelles ces invasions ont eu lieu, cette Chambre appréhende que le refus du gouvernement britannique d'insister sur ces réclamations ait pour résultat d'entretenir le peuple et le gouvernement des Etats-Unis dans la croyance que le dû accomplissement de leurs obligations internationales envers la Puissance du Canada est une affaire comparativement indifférente pour le cabinet impérial de Sa Majesté.

M. *Harrison* propose pour amendement : Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivantes : " Cette Chambre ne considère point que les intérêts de la Puissance seront promus, ou que les relations maintenant existantes, heureusement, entre la mère-patrie et le Canada seront raffermies par l'expression de l'opinion de la Chambre sur la question du retrait, par le gouvernement impérial, des réclamations féniennes de la considération de la haute commission conjointe."

L'honorable M. *Blake* propose pour amendement à l'amendement de retrancher tous les mots après " suivants, " et de leur substituer ceux-ci : " Cette Chambre concourt dans les vues exprimées par le gouvernement canadien au sujet des invasions féniennes dans sa minute du conseil, datée le 1er juillet 1870 dans les termes suivants :

" Le comité du conseil privé croit de son devoir d'exprimer énergiquement à Votre Excellence, pour l'information du gouvernement de Sa Majesté, le regret qu'éprouvent les habitants de la Puissance de tous les partis de ce qu'ils n'ont pas reçu du gouvernement de Sa Majesté cet appui et cette protection que, comme loyaux sujets de Sa Majesté, ils ont droit de réclamer " ; et dans sa minute du conseil datée le 28 juillet 1871, dans les termes suivants :

" La principale cause de difficulté entre le Canada et les Etats-Unis n'a pas été applanie par le traité ; il laisse encore subsister nos incertitudes " ; et dans les termes suivants :

" Que puisque cette organisation fénienne existe encore dans toute sa vigueur et que rien ne fait espérer que le gouvernement des Etats Unis remplira mieux à l'avenir que par le passé ses devoirs de voisin ami, son appréhension est d'autant plus justifiable que la question en litige avec les Etats Unis est celle qui, plus que tout autre, à une importance spéciale pour le Canada " ; et dans les termes suivants :

" L'insuccès qui a suivi la tentative faite par les hauts commissaires à l'égard de ces réclamations a été l'une des causes du mécontement général créé par le traité de Washington " ; Rejeté sur la division suivante :

Pour.

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Galt Sir Alexander T, Godin, Holton, Hutchison, Joly, Jones, (Halifax), Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pearson, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tompson (Ontario), Tremblay, Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—57.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Baker, Barthe, Beaty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Harrison, Heath, Hincks Sir Francis, Holmes, Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald Sir J. A. (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile de Vancouvert), Walsh, Webb, Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—100.

L'amendement de M. *Hanison* étant alors mis aux voix, est adopté sur division.
Et la motion de M. *Cartwright*, telle qu'amendée, étant mise aux voix, est adoptée sur division.
La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Dans les votes et délibérations de mardi, 30 avril dernier (page 69), le bill (No. 31) pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, chap. 6 des statuts de 1871, a été, par erreur, entré comme ayant été examiné en comité général et comme fixé pour subir sa troisième lecture. Il aurait dû rester sur les Ordres du Jour comme devant être pris en considération en comité général.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Smith* (Wesmorland)—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance échangée entre les commissaires du chemin de fer intercolonial et l'ingénieur en chef du dit chemin de fer, ou entre les dits commissaires et le gouvernement, ou entre le dit ingénieur en chef et le gouvernement, ou tout membre du gouvernement au sujet de toutes matières se rattachant au dit chemin de fer ou à sa construction, ou au sujet de la nomination ou de la démission de tout ingénieur, officier ou employé sur le dit chemin de fer, lorsqu'une différence d'opinion existait entre les dits commissaires et le dit ingénieur en chef.

M. *Fournier*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de recommander pour Québec, comme il est proposé de le faire pour les havres de Montréal, Toronto, Rimouski, Bathurst, Miramichi, Richibouctou, Quaco, Grand Manan, Herring' Cove, Havre aux Maisons, Isles de la Magdeleine, Amherst, Mabou, Liverpool, N. E., Port-Maitland, Anse MacNair et Port Hood, Cap Breton, etc., l'appropriation d'une somme pour continuer les améliorations commencées depuis plusieurs années dans le havre de Québec dans la vue de former un bassin (dock) dans la rivière St. Charles.

M. *Fournier*—Jeudi prochain—Adresse pour copie de toutes correspondances, stastistiques ou informations quelconques en la possession du gouvernement concernant les sub-divisions électorales qui, en vertu de la 34me *Vic.*, ch. 20, doivent être faites dans les municipalités de la province de Québec, de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de deux cents votants dans chaque sub-division ; et, aussi, toute correspondance concernant l'arrangement ou la division des listes électorales, de manière à ce que chaque sub-division électorale soit fournie de la partie de la liste électorale qui a concerne.

M. *Fournier*—Jeudi prochain—Motion pour permission d'introduire un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à " la nomination d'officiers rapporteurs pour les prochaines élections de la Chambre des Communes du Canada."

M. *Harrison*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'étendre la loi maintenant en force dans les provinces maritimes relative à l'examen des maîtres et seconds de navire aux eaux de l'intérieur de la puissance ?

M. *Jones* (Halifax)—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement des Etats-Unis et toute personne de la Puissance au sujet d'observations météorologiques, et de rapports sur le temps.

M. *Cameron* (Inverness) —Vendredi prochain—Bill pour diviser certains districts de votation, dans le comté d'Inverness, et pour pourvoir à l'établissement de districts électoraux pour ce comté.

M. *McConkey* —Mercredi prochain — Si c'est l'intention du gouvernement de faire une appropriation pour la construction d'un brise-lames au havre de Collingwood ?

L'honorable Sir *A. T. Galt*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a pris quelque mesure, et quelle mesure, pour que les intérêts de la Puissance soient spécialement représentés devant l'empereur d'Allemagne, dans l'affaire de la frontière de San Juan ?

M. *Jones* (Leeds) —Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance et de toutes pétitions relatives aux entrepreneurs de la section G du chemin de fer intercolonial.

M. *Lapum*—Mercredi prochain—Adresse demandant la correspondance et le rapport concernant la construction d'une digue à la décharge du lac dit *Mudd Lake*, dans le township de Bedford, dans le comté d'Addington, Ontario, en l'année 1871.

M. *Stirton*—Mercredi prochain—Adresse demandant un état indiquant le nombre de machines à coudre entrées aux différents ports d'entrée de la Puissance du 1er juillet 1867 au 1er avril dernier, les noms de ces machines, les prix auxquelles elles ont été entrées et le montant des droits perçus sur icelles.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 88) pour naturaliser *Emile Bonnement* a été ce jour affecté comme devant être pris en considération le ou après le vendredi, 17 du courant.

No. 17.

OTTAWA, LUNDI, 6 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 18.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 7 MAI 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre la réponse du greffier de la Chambre, en conformité de l'ordre du 8 mars 1871 à l'effet d'obtenir un état du montant payé pour télégrammes par tout officier de cette Chambre pendant les douze mois commençant le 10 mars 1871 ;—aussi, la réponse du département du revenu de l'intérieur au sujet d'un état semblable.

Il met aussi devant la Chambre une liste des actionnaires de la banque *Jacques Cartier*, à la date du 22 avril 1872, en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Bown*, du comité des Ordres Permanents, présente le 6e rapport favorable du dit comité au sujet des pétitions suivantes, savoir :

De *D. A. Macdonald*, M. P., et autres ; demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer depuis Coteau Landing jusqu'à Rouse's Point avec un pont sur le St. Laurent, — du Révd. *W. M. Punshon* et du Révd. *A. Sutherland*; demandant l'incorporation de la société des missionnaires de l'Eglise Wesleyenne Méthodiste du Canada,— de *W. P. Howland* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie d'assurances maritimes dites des Ancres (spécifiée dans l'avis sous le nom de compagnie d'assurance maritime de la Puissances, mais insérée par les mêmes parties),—de *James Lamont* et autres ; demandant l'incorporation de la chambre de commerce de Chatham, — de *Jacques Jobin* et autres ; demandant l'incorporation de la chambre de commerce de Lévis, — de l'hon. *A. B. Foster* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie d'assurance agricole du Canada,—de *D. McInnes* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnipeg, —de *A. L. Palmer* et autres ; demandant l'incorporation de la banque de St. Jean (N. B.,) et de MM. *James Domville* et compagnie, et autres, de la cité de St. Jean (N. B.) ; demandant l'incorporation de la banque maritime de la Puissance du Canada.

Quant à la pétition de l'hon. *John Young*, directeur-gérant de la compagnie du télégraphe Canadien et Européen demandant l'extension de la charte de cette compagnie, qui doit expirer en juin prochain, le comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis ; mais comme cette entreprise est d'un caractère national, et qu'elle n'affecte point les droits des particuliers, le comité recommande la suspension de la 51e règle.

L honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins, canaux et télégraphes, présente le second rapport du dit comité, rapportant le bill (No. 2) pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins, avec des amendements.

L'honorable M. *Blanchet* présente un bill (No. 89) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis, lequel est renvoyé au comité des banques, etc,

L'honorable M. *Tilley* présente un bill (No. 90) pour incorporer la banque de St. Jean, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

Aussi, un bill (No, 91) pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

L'honorable M. *Gray* présente un bill (No. 94) pourvoyant à ce qu'il soit rendu justice aux porteurs de bons dans le cas de la compagnie d'embranchement du chemin de fer de Houlton, de la province du Nouveau-Brunswick, incorporée pur un acte de l'Assemblée de cette province, 30 *Vic.*, ch. 54, lequel est renvoyé au comité des bills privés.

M. *Macdonald* (Glengarry), présente un bill (No. 92) pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

M. *Gibbs* présente un bill (No· 93) pour incorporer la société des missionnaires de l'église Wesleyenne Méthodiste en Canada, lequel est renvoyé au comité des bills privés.

L'honorable M. *Tilley* présente la réponse à une adresse du 18 ultimo, demandant un état de tous les droits de douane perçus aux ports de la Baie d'Hudson, sur la Baie d'Hudson, durant les années 1867-8, 1868-8, 1869-70 et 1871-1.

Aussi, la réponse à une adresse du 1er du courant demandant toute correspondance et tous télégrammes échangés entre le gouveruement ou quelques unsdesesmembres avec des officiers de douane de la Puissance ; et aussi toute correspondance et tous télégrammes échangés entre le gouvernement, ou quelques uns de ses membres, ou quelques officiers de douane, avec le gouvernement des Etats-Unis, ou quelques uns de ses employés de douane, au sujet de la saisie faite entre les mains de M. *A. Hamel*, fils, d'une certaine quantité de marchandises appartenant à la maison " *Jos. Hamel* et Frères " de Québec.

L'honorable M. *Morris* présente la réponse à une adresse du 4 mai 1870, demandant un état indiquant les noms, l'origine, la croyance, la position et le salaire de tous les employés du gouvernement de la Puissance, avec les états de tous les départements publics, du Sénat, de la Chambre des Communes, et de la commission du chemin de fer intercolonial.

M. *Gibbs* présente un bill (No 95) pour incorporer la compagnie d'assurance maritime dite des ancres, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente un bill (No. 96) relatifs aux unions d'ouvriers ; seconde lecture, vendredi prochain.

Aussi, un bill (No. 97) pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation ; seconde lecture, vendredi prochain.

L'honorable Sir *J. A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 16 du courant, demandant toute la correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de Québec et l'honorable juge *Bossé* au sujet du refus de cet honorable juge de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec lui enjoignant de résider à Montmagny, dans le district de Montmagny.

Aussi, la réponse à une adresse du 22 ultimo, demandant toute correspondance entre le maître de poste d'Halifax, N. E., et l'honorable maître général des Postes, au sujet de la soustraction de lettres d'argent du bureau de Poste, et des informations sur la nature de l'indemnité accordée (s'il en a été) aux personnes qui ont souffert de cette soustraction.

Sur motion de l'honorable M. *Pope*, la Chambre se forme en comité pour examiner une résolution au sujet des brevets d'inventien.

(EN COMIT.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'il est expédient d'amender et refondre la loi relative aux brevets d'invention.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquense rapportée, lue une seconde fois et adoptée.

L'honorable M. *Pope* présente un bill (No. 98) relatif aux brevets d'invention ; seconde lecture, vendredi prochain.

L'honorable Sir *Francis Hincks* propose que le bill (No. 33) pour amender l'acte réglant l'émission de billets de la Puissance soit maintenant lu une troisième fois.

L'honorable M. *Holton* propose pour amendement que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit *résolu* :

" Que dans l'opinion de cette Chambre, il est inexpédient d'autoriser une émission illimitée de billets de la Puissance sur la base d'une réserve si insuffisante d'espèces que 20 p. cent, et que d'autoriser le ministère du jour à avancer des billets de la Puissance aux banques incorporées pour un montant illimité sur la garantie de leurs propres certificats de dépot pourraient avoir des conséquences désastreuses ".—Rejeté sur la division suivante :

Pour.

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Carmichael, Cartwright, Cheval, Chipman, Colby Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Galt Sir Alexander T, Gibbs, Godin, Hagar, Holton, Hutchison, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Lapum, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McDougall (Renfrew), McMonies, Merritt, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tompson (Ontario), Wells, Whitehead, Workman et Young.—54.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Barthe, Beaty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bowell Bown, Brousseau, Brown, Burpee, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Harrison, Hincks Sir Francis, Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald Sir J. A. (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McConkey, McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, McMillan, Metcalfe, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Westmoreland), Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile de Vancouvert), Walsh, Webb, White (Halton), White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—107.

M. *Young* propose pour amendement que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général afin de pourvoir à ce que pour tout excédant de billets de la Puissance émis au-delà de $12,000,000, le gouvernement possède piastre pour piastre en or, tel que pourvu dans l'acte primitif.—Rejeté sur la division suivante :

Pour:

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Cheval, Chipman, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Gibbs, Godin, Grant, Hagar, Holton, Hutchison, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Kirkpatrick, Lapum, Macdonald (Glengarry), Macfarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Merritt, Mills, Morrison) Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wells, White (Halton), Workman et Young.—64.

Contre:

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Barthe, Beaty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Cartier (Sir George E.), Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Harrison, Hincks (Sir Francis), Houghton, Howe, Jackson, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald, (Sir J. A., Kingston), McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, McMillan, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, Pearson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan King's, (N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Scriver, Shanly, Simard, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver,) Walsh, White (Hasting Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa)—95.

M. *Gibbe* propose alors pour amendement que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en substituant le mot " cinquante " au mot " vingt " dans la 19e ligne du dit bill.—Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Cameron (Peel), Carmichael, Cartwright, Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Gibbs, Godin, Grant, Hagar, Holton, Hutchison, Joly, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Kirkpatrick, Lapum, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morrison (Victoria O.), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Whitehead, Workman et Young.—69.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Barthe, Beaty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Cartier, (Sir George E.), Cayley, Chauveau, Coffin, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Harrison, Hincks (Sir Francis,) Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald (Sir J. A., (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Trois-Rivières), McMillan, Moffat, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Pearson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montreal Ouest), Savary, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Westmoreland), Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Hasting Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—89.

Le bill est alors lu une troisième fois et passé.

La résolution adoptée en comité général, le 30 ultimo, déclarant qu'il est expédient d'exonérer les membres du gouvernement et autres personnes dans l'émission d'un mendat spécial pour $100,000, pour faire face à la dépense de l'expédition envoyée à Manitoba, est rapportée, lue une seconde fois et adoptée.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente alors un bill (No. 99) pour exonérer les membres du conseil exécutif et autres pour la dépense de deniers publics, sans octroi du Parlement, occasionnée par l'envoi d'une force expéditionnaire à Manitoba en 1871 ; seconde lecture vendredi prochain.

La résolution adoptée en comité général le 30 ultimo, déclarant qu'il est expédient d'amender et refondre et étendre à toute la Puissance du Canada les lois relatives à l'inspection de certains des principaux articles de provenance canadienne, est rapportée, lue une seconde fois et adoptée.

L'honorable Sir Francis *Hincks* présente alors un Bill (N° 100) pour amender et refondre et étendre à toute la Puissance du Canada les lois relatives à l'inspection de certains des principaux articles de provenance canadienne ; seconde lecture vendredi prochain.

L'ordre du jour pour prendre en considération certaines résolutions relatives au chemin de fer canadien du Pacifique étant lu,

L'honorable Sir *George E. Cartier*, annonce à la Chambre que Son Excellence ayant été informé du sujet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

La Chambre se forme en comité pour examiner les dites résolutions.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. *Résolu :* Qu'il importe de décréter qu'un chemin de fer, devant être appelé le *Chemin de fer Canadien du Pacifique*, sera construit conformément à la convention conclue entre la Puissance et la province de la Colombie Britannique et insérée dans l'ordre de la Reine en Conseil admettant cettre province dans l'Union, sous l'autorité de la 146e section de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

2. *Résolu :* Que ce chemin de fer s'étendra depuis quelque point situé sur le lac Nipissingue, ou près de ce lac, jusqu'à quelque point situé sur le littoral de l'Océan Pacifique,—le parcours et le tracé de ce chemin devant être soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.

3. *Résolu :* Que toute la ligne de ce chemin de fer sera construite et exploitée par une compagnie approuvée et acceptée par le gouverneur en conseil, et sera commencée dans les deux ans et achevée dans les dix ans de la date de l'admission de la Colombie Britannique dans l'Union.

4. *Résolu :* Que la concession de terres qui sera faite à cette compagnie pour assurer la construction et l'exploitation du chemin de fer, ne devra pas excéder cinquante millions d'acres, par blocs de vingt milles en profondeur de chaque côté de la ligne du chemin de fer, dans Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique, alternant avec des blocs de même profondeur réservés pour le gouvernement de la Puissance, et qui seront vendus par lui, et les produits de telle vente seront appliqués au remboursement à la Puissance des sommes qu'elle aura dépensées pour la construction du dit chemin de fer ; ces terres seront concédées de temps à autre, au fur et à mesure que quelque partie du chemin de fer aura été achevée, en quantités proportionnées à la longueur, à la difficulté de construction et au coût de telle partie ; et dans la province d'Ontario, cette concession de terres sera assujétie aux arrangements qui pourront être arrêtés à cet égard entre le gouvernement fédéral et celui de cette province ; pourvu que si la quantité totale de terres comprises dans les blocs alternatifs qui seront ainsi concédés à la compagnie, se trouvait être de moins de cinquante millions d'acres, alors le gouvernement pourra, à sa discrétion, concéder à la compagnie telle quantité de terres suplémentaires situées ailleurs pour former, avec les blocs alternatifs ci-dessus mentionnés, une quantité n'excédant pas cinquante millions d'acres ; et dans le cas où cette concession supplémentaire serait faite, une quantité de terres situées ailleurs et égale à cette concession supplémentaire sera réservée par le gouvernement, qui en disposera pour les mêmes fins que les blocs alternatifs qui doivent être réservés, comme il est dit ci-haut, par le gouvernement sur la ligne du chemin de fer.

5. *Résolu :* Que la subvention ou l'aide pécuniaire qui sera accordée à la compagnie sera de telle somme n'excédant pas ou trente millions de piastres en totalité, selon qu'il pourra être convenu entre le gouvernement et la compagnie,—la compagnie prenant à sa charge les dépenses faites en 1871-72 pour l'exploration de cette ligne, comme partie de cette subvention ; et que le gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par emprunt la somme nécessaire pour couvrir cette subvention.

6. *Résolu :* Que la largeur du chemin de fer sera de quatre pieds huit pouces et demi, et les rampes, les matériaux et le mode de construction seront tels qu'il pourra être convenu et arrêté entre le gouvernement et la compagnie.

7. *Résolu :* Que le gouvernement pourra conclure tel arrangement énoncé ci-haut avec toute compagnie approuvée par le gouverneur en conseil, et qui aura été incorporée avec pouvoir de construire un chemin de fer sur un tracé approuvé par lui, entre le lac Nipissingue et l'Océan Pacifique,—ou que, s'il existe deux telles compagnies ou plus, autorisées séparément ou collectivement à construire ce chemin de fer, elles pourront se fusionner en une seule compagnie, et l'arrangement pourra alors être fait avec la compagnie fusionnée ;— ou que, s'il n'existe pas de compagnie avec laquelle le gouvernement jugera à propos de conclure cet arrangement, et qu'il y ait des personnes capables et désireuses de former une telle compagnie, le gouvernement pourra leur accorder une charte d'incorporation et conclure l'arrangement avec la compagnie ainsi incorporée.

8. *Résolu :* Que le gouvernement pourra de plus s'entendre avec la compagnie avec laquelle l'arrangement aura été ainsi conclu, pour la construction et l'exploitation d'un embranchement de chemin de fer partant de quelque pointsur la ligne principale dans Manitoba, et aboutissant à quelque point sur la ligne frontière entre cette province et les Etats-Unis, devant se relier au réseau des chemins de fer de ces Etats,—et pour la construction d'un autre embranchement de chemin de fer partant de quelque point sur la ligne principale et aboutissant à quelque point sur le lac Supérieur, dans le territoire britannique,—et que ces embranchements seront réputés former partie du dit chemin de fer Canadien

du Pacifique,—et une concession de terres pour aider à la construction de ces embranchements pourra être faite par le gouvernement, de telle étendue qui sera réglée et convenue entre le gouvernement et la compagnie.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, vendredi prochain.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Robitaille*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie des soumissions reçues pour l'appareil de chauffage du bureau de poste de Québec, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics et tous les ordres en conseil et papiers y relatifs.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Vendredi prochain—Que la chambre se forme en comité, mardi prochain, pour examiner une résolution déclarant que les droits sur le thé et le café, seront abolis le et après le 1er juillet prochain ?

L'honorable M. *Blanchet*—Vendredi prochain—Si des mesures ont été prises pour la création d'un bureau des archives canadiennes, tel que recommandé par le comité conjoint de la bibliothèque, pendant la dernière session ?

M. *Barthe*—Vendredi prochain—Bill pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Sorel.

M. *Costigan*—Vendredi prochain—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, représentant que :—

Attendu qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Puissance du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfait harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou par les législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie ;

Attendu que la législature locale du Nouveau-Brunswick, dans sa session de 1871, a adopté une loi sur les écoles communes, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en praticulier ;

Attendu que les catholiques Romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles crées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés comme le reste de la population de payer les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles ;

Attendu que la susdite loi est injuste et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique Romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées,—Son Excellence veuille bien, en conséquence, désavouer au plutot la susdite loi des écoles du Nouveau-Brunswick.

M. *Renaud*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de placer dans le budjet supplémentaire une appropriation quelconque pour la construction d'un brise-lames à l'entrée du Havre de Richibouctou, comté de Kent, N. B.

L'honorable M. *Pope*—Jeudi prochain—Que la chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'acte d'immigration de 1869 (32–33 *Vic.*, ch. 10) en abolissant le droit d'une piastres par tête qu'il impose sur chaque passager ou immigrant au-dessus de l'âge d'un an; et d'imposer à la place un droit de deux piastres pour chaque passager ou immigrant au-dessus de l'âge d'un an, arrivant à son port de destination, en Canada, dans tout navire n'ayant pas acquitté les droits de douane sous la sanction des commissaires d'émigration impériaux, n'ayant point un chirurgien à son bord, et à bord du quel les mesures propres à la conservation de la santé des passagers et de l'équipage n'ont pas été observées durant le voyage.

M. *McDonald* (Antigonish),—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire creuser, durant la présente année, l'entrée du havre d'Antigonish, de faire réparer le quai à Bayfield, et de faire creuser le bassin l'avoisinant.

BILLS PRIVES.

Les Bills suivants ont été aujourd'hui affichés comme devant être pris en considération le et après le samedi 18 du courant.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 92. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du Pont du Côteau et de la ligne provinciale.

Par le Comité des Bills Privés.

No. 94. Pourvoyant à ce qu'il soit rendu justice aux porteurs de bons dans le cas de la compagnie d'embranchement du chemin de fer de Houlton, de la Province du Nouveau-Brunswick, incorporée par un acte de l'Assemblée de cette Province, 30 *Vic.*, ch. 54.

No. 93, Pour incorporer la société des missionnaires de l'Eglise Wesleyenne méthodiste en Canada.

Par le Comité des Banques, etc.

No. 89. Pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis ;

No. 90. Pour incorporer la Banque de St. Jean.

No. 91. Pour incorporer la Banque maritime de la Puissance du Canada ;

No. 95. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes dite des Ancres.

No. 18.

OTTAWA, MARDI, 7 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict.,

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue [illegible]
1872.

No. 19.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 8 MAI 1872.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *James Dow*, maire, et autres, de St. Stephen, comté de Charlotte, province du Nouveau Brunswick ; demandant qu'aucun acte ne soit passé pour confirmer l'acte de la législature du Nouveau-Brunswick autorisant l'émission de débentures sur le crédit du district inférieur de la paroisse St. Stephen ; aussi, qu'aucun acte ne soit passé pour imposer une taxe sur la ville de St. Stephen.

De la chambre de commerce de la ville de Brantford ; demandant l'abolition de la taxe sur les lettres de change et les billets promissoires.

De *Philip Wambuck* et autres, de La Have, comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant que *John Oxner* soit nommé pilote pour la rivière La Have, dans le dit comté.

Du révérend messire *J. B. Pelletier*, curé, et autres, de l'Ile aux Coudres, comté de Charlevoix ; demandant que la jetée qui doit être construite pour y placer un phare du côté nord de l'Ile aux Coudres soit prolongée jusqu'au chenal.

De la chambre de commerce de la cité de Toronto ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers semi-mensuelle depuis Montréal, en été, et depuis Halifax, N. E., St. Jean, N. B., et Portland, E. U., en hiver, la dite ligne devant se relier aux ports des Indes Occidentales.

De la municipalité de la ville de Chatham ; demandant la passation d'un acte pour incorporer la chambre de commerce de Chatham.

De MM. *W. McGivern*, et compagnie, et autres, marchands, de la cité d'Hamilton ; demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé ; ou que les amendements jugés nécessaires soient faits à cet acte.

De MM. *Moore, Semple* et *Hatchette* et autres, de la cité de Montréal ; demandant que l'acte de la faillite de 1869 soit abrogé, et qu'il soit passé une nouvelle loi pour régler les affaires entre créanciers et débiteurs sans l'intervention d'un syndic.

De *William Galbraith* et autres ; demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie d'Expéditeurs d'Ontario.

Motion étant faite à l'effet que la pétition du Préfet et des maires composant le Conseil de la seconde division du comté de Charlevoix, demandant la construction d'un phare à la Baie St. Paul, soit reçue et lue,

M. l'Orateur décide que l'octroi des conclusions de cette pétition entraînant une dépense de deniers publics, la pétition ne peut être reçue.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comités des banques et du commerce, rapporte les Bills (No. 11) pour incorporer la banque d'Hamilton et (No. 42) pour incorporer la compagnie de commerce de banque d'Halifax, *sans amendements*, et (No. 22) pour incorporer la banque d'Echange du Canada, *avec des amendements.*

M. *Harrison*, en comité des bills privés, rapporte le bill (No. 48) pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins du synode de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, *avec un amendement*,—et le bill (No. 25) pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge*, *sans amendements.*

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 1er du courant ; demandant copie de tous plans, rapports, spécifications et contrats relatif à l'amélioration de la navigation des rivières Thames et Sydenham, depuis 1867.

Aussi, la réponse à une adresse du 1er du courant, demandant copie de toute correspondance, de tous rapports et plans relatifs à la rade de Paspébiac : 1o. comme havre de refuge, 2o. comme havre d'hiver en communication avec le chemin de fer Intercolonial.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 16 ultimo, demandant copie du rapport des ingénieurs ou autres nommés, pour s'enquérir de la localisation du canal sur la batture St. Clair, du côté canadien, par le gouvernement des Etats-Unis ; avec copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance avec le gouvernement impérial ou autres sur le sujet.

M. *Shanly* présente un bill (No. 101) accordant certains pouvoirs additionnels à la compagniedu cheminde fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé dans la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois.

Et des débats s'ensuivant, et étant 6 heures p. m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7:30, p. m.

Sept heures et demie p. m.

(*L'ordre du jour pour les bills prévés est appelé en vertu de la règle* 19

Le bill (No. 6) pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la compagnie du Pont International, et pour d'autres fins, est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Le bill (No. 2.) pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pourvendredi prochain.

La Chambre reprend alors les débats sur la motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* pour la seconde lecture du bill (No. 86) relatif au traité de Washington.

L'honorable M. *Blake* propose de retrancher tous les mots après " Que " et de les remplacer par les suivants : " avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négoeiations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tnde à effecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité.

Et des débats s'ensuivent, les dits débats sont ajournés, sur motion de M. *Mills.*

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est *résolu* : Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à vendredi prochain.

Ajournée.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Gaudet*—Lundi prochain—Demandera au ministère si c'est son intention de donner des permis de poser des bômes pour l'arrêt des bois de commerce sar les rivières navigables, en par les intéressés laissant toujours un passage facile pour la navigation ?

M. *Bodwell*—Lorsque l'honorable Sir *Francis Hincks* proposera que la Chambre se forme en comité pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'abolir les droits sur le thé et le café, à partir du 1er juillet prochain,—fera motion qu'il soit donné instruction au comité d'inclure le riz dans la dite résolution.

M. *Smith* (Selkirk)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant cette session, quelque mesure ayant pour objet de placer les citoyens américains résidant dans les territoires du Nord-Ouest, ou qui y entreront, sur un pied d'égalité, quant au commerce, avec la population sauvage, comme les sujets anglais le sont avec les Sauvages des Etats-Unis, dans les territoires sauvages ?

M. *L. Delorme* (St. Hyacinthe)—Jeudi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement d'occorder à la famille de feu *Elzéar Goulet* une compensation comme celle que l'administration suggère d'accorder à la famille de feu *Thomas Scott ?*

M. *Delorme* (St. Hyacinthe.)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'encourager les arts industriels en Canada en accordant un *bonus* donné comme percentage suivant le capital engagé dans les manufactures de chanvre, lin, coton et laine ?

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 101) pour accorder des pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal, a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération par le comité des chemins de fer, etc., le et après le 20 du courant.

No. 19.

OTTAWA, MERCREDI, 8 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

102

No. 20.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 10 MAI 1872.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *Walter Smith*, préfet, et autres, du comté de Pontiac ; de *William McDowell*, maire, et autres, de Clarendon de *McG. Roney*, maire, et autres, du portage du fort ; de l'honorable *James Skead*, et autres, et de la corporation de la cité d'Ottawa ; demandant que le bill pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et d'Ottawa devienne loi.

De *St. George Harvey*, de la cité de Toronto ; demandant la passation d'un acte incorporant la compagnie des producteurs et fabricants de betteraves à sucre de la Puissance.

De la chambre de commerce de Chatham, et de la chambre de commerce de la cité de Kingston ; demandant la passation d'un acte pour l'établissement de signaux et de stations d'alarme pour les temps de brume semblables à ceux existant aux Etats-Unis.

De la chambre de commerce d'Hamilton ; demandant que la taxe sur les lettres de change et les billets promissoires soit abolie.

Du Rév. Messire *A. Labelle*, curé, et autres ; demandant certains amendements à l'acte des brevets d'invention.

Du Rév. Messire *J. B. Champeaux* et autres, de St. Michel Archange ; et de *T. Martin*, Sr., et autres, de *St. Rémi*, comté de Napierville ; demandant que le bill relatif au Grand Tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain soit amendé en y incérant, les clauses 7 et 8 de l'acte 27-28 *Vic.*, ch. 85.

De l'honorable *W. McMaster*, et autres, Ontario ; demandant une charte pour construire un pont sur la rivière Niagara entre le Fort Erie et Chippawa, et un tunnel sous la dite rivière.

De la chambre de commerce de Montréal ; demandant que le bill des ajusteurs pour les principaux ports de la Puissance soit passé.

De *J. Robinson* et autres, fabricants de cuir et d'objets en cuir ; demandant qu'il soit imposé un droit d'exportation sur l'écorce de cigüe.

De *Donald A Smith*, M. P., de Montréal, dans la Province de Québec, et de Fort Garry, dans la Province de Manitoba, et autres; demandant une charte sous le nom de banque de Manitoba.

De *Donald A. Smith*, M. P., de Montréal, dans la Province de Québec, et de Fort Garry, dans la Province de Manitoba, et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance de Manitoba.

De *D. Ford Jones* et autres, résidant dans le village de Gananoque, etc., demandant un acte pour remettre en vigueur et amender certains actes relatifs à la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie, et pour lui venir en aide.

De *W. Kidston*, de Baddec, comté de Victoria, Isle du Cap Breton ; représentant qu'il a éprouvé des dommages par l'adjudication d'un contrat pour le transport de la malle à un nommé *John McNeil*, et demandant une enquête.

De *D. MacFarlane*, jr., Préfet. et autres, du comté d'Huntingdon ; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du Pont du Côteau et de la ligne provinciale, devienne loi.

De *W. Miller* et autres, de la Baie de Gaspé Nord ; et de *S. Short*, maire, et autres, de la Baie de Gaspé sud demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et passagers du Canada aux Indes Occidentales et de là au Brésil.

Motion étant faite à l'effet que la pétition du Révd. Messire *J. N. Gingras*, curé, et autres, de la BaieSt .Paul, comté de Charlevoix, demandant la construction d'un quai et d'autres améliorations à la Baie St. Paul, sur la rive Nord du St. Laurent, soit reçue et lue.

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut être reçue parce que l'octroi de ses conclusions entraînerait une dépense de deniers publics.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Maria Lilly*, veuve de feu *George P. Carter*, de Montréal ; demandant une compensation en conséquence de la mort de son mari causée parce que le pont levis est resté ouvert au canal de Lachine, du côté de St. Paul, soit reçue et lue.

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut être reçue parce qu'elle demande une aide.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le septième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisant l'avis quant à la pétition de *William Galbraith* et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie de transport d'Ontario.

Il a aussi examiné les pétitions de la campagnie du chemin de fer international de St. François et Mégantic,—de *D. E. Papineau* et autres, directeurs de la société permanente de construction de Montréal,—et de la compagnie du pont suspendu de Queenston ; demandant respectivement des amendements à leur acte d'incorporation, et il trouve, dans chaque cas, l'avis insuffisant quant à certains amendements importants. Cependant le comité est d'avis que le moyen de remédier à ce défaut serait l'insertion, dans chacun de ces bills, d'une disposition exigeant la sanction, par les actionnaires, de ces amendements avant leur entrée en opération.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., rapporte les bills suivants *sans amendements :*

No. 27. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires de Caughnawaga ;

No. 29. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du *tunnel* de la rivière Détroit et pour d'autres fins ;

Et les bills suivants avec des *amendements :*

No. 21. Pour incorporer la compagnie d'équipement des chemins de fer canadiens ;

No. 44. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec ;*

No 5. Relatif au grand tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comité des banques, et du commerce, présente le troisième rapport du dit comité avec le bill (No. 16) pour incorporer la banque du Canada *amendé.*

L'honorable M. *Cameron* (Peel), présente un bill (No. 102) pour incorporer le compagnie de transport par eau, d'Ontario, lequel est renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. *Cameron* (Inverness), présente un bill (No. 103) pour diviser certains districts de votation dans le comté d'Inverness, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et pourvoir à des listes électorales pour ces divisions ; seconde lecture, lundi prochain.

M. *Fournier* présente un bill (No. 104) pour pourvoir à la nomination d'officiers rapporteurs pour la prochaine élection générale des membres de la Chambre des Communes du Canada ; seconde lecture lundi prochain.

M. *Baker* présente un bill (No. 82) pour incorporer la compagnie d'assurances agricoles du Canada, lequel, est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Barthe* présente un bill (No. 54) pour incorporer la chambre de commerce de Sorel, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Fortin* présente un Bill (No. 105) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de télégraphe canadienne et européenne, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

Sur motion de M. *Pickard*, la pétition de *James Robinson* et autres, fabricants de cuir et d'objets en cuir ; demandant qu'un droit d'exportation soit imposé sur l'écorce de cigüe, est renvoyée au comité des intérêts manufacturiers de la Puissance

Sur motion de Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, mardi prochain, pour examiner la résolution suivante :—

Résolu : Qu'il est expédient que tous les droits de douane, spécifiques ou *ad valorem*, maintenant payables sur le thé et le café, soient abolis à partir du 1er juillet prochain.

L'honorable M. *Pope* propose que la Chambre se forme en comité pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'amender l'acte d'immigration de 1869.—Adopté.

L'honorable M. *Pope* informe alors la Chambre que Son Excellence ayant été informée de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

La Chambre se forme alors en comité général pour examiner la dite résolution.

(EN COMITÉ)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'il est expédient d'amender l'acte d'immigration de 1869 (32–33 *Vic.*, ch. 10), en abolissant le droit d'une piastre par tête qu'il impose sur chaque passager ou immigrant au-dessus de l'âge d'un an; et d'imposer à la place un droit de deux piastres pour chaque passager ou immigrant au-dessus de l'âge d'un an, arrivant à son port de destination, en Canada, dans tout navire n'ayant pas acquitté les droits de douane sous la sanction des commissaires d'émigration impériaux, n'ayant point un chirurgien à son bord, et à bord du quel les mesures propres à la conservation de la santé des passagers et de l'équipage n'ont pas été observées durant le voyage.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée.

La Chambre reprend les débats ajournés sur le motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* à l'effet que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé en la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois, et sur l'amendement de l'honorable M *Blake* à cette motion, à effet de retrancher tous les mots après " Que " et de les remplacer par les suivants: " avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que, bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négociations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tend à effecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité.

Et des débats ultérieurs s'ensuivant, et étant 6 heures, P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7½ heures, P. M.

7½ HEURES, P. M.

(*L'Ordre pour les Bills Privés est appelé.*)

Les bills suivants sont lus une seconde fois, et renvoyés à un comité général pour lundi prochain :—

No. 11. Pour incorporer la banque d'Hamilton ;

No. 42. Pour incorporer la compagnie de commerce de banque d'Halifax;

No. 22. Pour incorporer la banque d'échange du Canada;

No. 48. Pour amender l'acte pour incorporer les directeurs du fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse.

La Chambre reprend alors les débats ajournés sur la motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* pour la seconde lecture du bill (No. 86), et sur l'amendement de l'honorable M. *Blake* à cette motion.

Et d'autres débats s'ensuivant les dits débats sont ajournés à lundi prochain, sur motion de M. *Bodwell*, pour être alors le premier ordre du jour.

La Chambre alors s'ajourne à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Gibbs*—Lundi prochain—Bill pour incorporer la compagnie d'assurance maritimes dite des ancres.

M. *Gibbs*—Lundi prochain—Bill pour incorporer la société des missionnaires de l'église Wesleyenne méthodiste en Canada.

M. *Harrison*—Lundi prochain—Bill relatif à la banque d'épargne de Toronto.

M. *Young*—Lundi prochain—Que l'état des droits perçus aux ports de la baie d'Hudson soit renvoyé au comité des comptes publics.

BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le mardi, 21 du courant.

Par le Comité des Banques, etc.

No. 102. Pour incorporer la compagnie de transport par eau d'Ontario ;

No. 82. Pour incorporer la compagnie d'assurances agricoles du Canada ;

No. 54. Pour incorporer la chambre de commerce de Sorel.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 105. Pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de télégraphe canadienne et européenne

No. 20.

OTTAWA, VENDREDI, 10 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 187

VOTES ET DELIBERATION
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 21.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 13 MAI 1872.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *T. Brouillet* et autres, de la paroisse de Ste. Marguerite de Blairfindie, du comté de St. Jean ; demandant que le bill maintenant devant le parlement, intitulé : acte relatif au Grand Tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain soit amendé en y insérant les sections 7 et 8 de l'acte 27 et 28 *Vic.*, ch. 85.

De la chambre de commerce de la cité de Toronto ; Demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé, et que, dans le cas de son abrogation, il soit passé un acte contre les cessions préférentielles.

De *James Michie* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de chars du Canada.

De *L. H. Masson*, M. P., et autres, du comté de Soulanges ; et de *Walter M. Rice* et autres, de la paroisse de Ste. Cécile, comté de Beauharnois ; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale devienne loi.

De *Henry Woodington*, de la ville de Niagara ; demandant une enquête plus complète et plus impartiale sur ses pertes et ses réclamations en conséquence de son emprisonnement au Fort Garry, durant les troubles à la Rivière Rouge en 1869 et 1870.

De la corporation du township de Pelham ; demandant que le township de Dunn, dans le comté de Haldinand, ne soit pas annexé à la division électorale du comté de Monck.

Angus McKay, Ecr., député du district électoral de Marquette, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, prend son siége en Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), l'ordre sessionnel relatif aux membres élus pour le même collége électoral, est lu comme suit :

" *Résolu :* que, lorsqu'il s'élève une question se rattachant à l'élection d'un membre ce dernier doit se retirer " pendant les débats qui s'ensuivent ; et si deux membres, sont élus pour le même collége électoral, ils doivent s'ab- " senter jusqu'à ce que l'élection soit décidée."

M. *McKay* se retire alors.

M. *Harrison* présente un bill (No. 106) relatif à la banque d'épargne de Toronto, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

L'honorable M. *Howe* met devant la Chambre le rapport de progrès de l'exploration géologique du Canada, pour l'année 1870–71.

L'honorable Sir *Francis Hincks* met devant la Chambre des états faits par des compagnies d'assurances en conformité de l'acte 31 *Vic.*, ch. 48, sec 14.

La Chambre reprend les débats ajournés sur le motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* à l'effet que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé en la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois, et sur l'amendement de l'honorable M *Blake* à cette motion, à effet de retrancher tous les mots après " Que " et de les remplacer par les suivants : " avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que, bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négociations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tend à affecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité.

M. *Bodwell* propose pour amendement, à l'amendement de retrancher tous les mots après " que " et de les remplacer par les suivants : " considérant les difficultés qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des mesures nécessaires pour donner effet au traité de Wahington, il est inexpédient de procéder ultérieurement, en ce moment à la considération du dit bill. "

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés, sur motion de M. *O'Connor*.

La Chambre alors s'ajourne,

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Jones* (Halifax—Mercredi prochain—Si le gouvernement a reçu quelque rapport de l'ingénieur du gouvernement, à Halifax, au sujet de l'exploration sur le canal du lac St. Pierre, et s'il a l'intention d'affecter quelque somme d'argent pour commencer cet ouvrage ?

M. *Robitaille*—Mercredi prochain—Demandera au gouvernement : 1o. s'il peut donner à cette Chambre l'assurance, dans le cas ou la mesure actuelle relative au traité de Washington sera adoptée, que cette mesure n'entrera point en opération tant que les réclamations se rattachant aux déprédations de l'*Alabama* ne seront point réglées ; 2o. s'il continuera de protéger nos pêcheries jusqu'à ce que les dites réclamations soient réglées ; 3o. s'il peut donner à cette Chambre l'assurance que la compensation en argent qui pourra être obtenue en vertu de l'article du traité de Washington relatif aux pêcheries sera employée directement à l'amélioration de nos pêcheries maritimes ?

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mercredi prochain—Proposera que, jusqu'à nouvel ordre, les affaires et ordres du gouvernement aient la préséance les jeudis ;—que les jours du gouvernement, après que les affaires et ordres du gouvernement auront été expédiés, les autres affaires et ordres du jour précédent soient pris en considération,—et que, les jeudis, la division du temps prescrite par la 19e règle ne soit pas observée.—Aussi, que pour le reste de la session, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, la Chambre siége tous les samedis depuis 3 heures, P. M., et que, les samedis, le même ordre d'affaires soit observé que les jeudis.

L'honorable M. *Anglin*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance, de tous ordres en conseil, rapports, estimations, plans, spécifications et autres papiers relatifs au creusement du ravin de Shippigan.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 106) relatif à la banque d'épargne de Toronto a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération le ou après le vendredi, 24 du courant, par le comité des banques.

No. 21.

OTTAWA, LUNDI, 13 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Ridea

1872.

110

No. 22.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 14 MAI 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Lions Harwick*, de la cité de Québec, demandant une compensation pour du bois de construction qu'on a coupé sur ces terres, dans le township de Thorne, soit reçue et lue,—

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut l'être, parce que l'acquiessement à ses conclusions entraînerait une dépense de deniers publics.

M. *Bown* du comité des ordres permanents, présente le huitième rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De *George Harvey* ; demandant l'incorporation de la compagnie unie de producteurs et fabricants de betteraves à sucre de la Puissance,—de *Donald A. Smith*, M. P., et autres; demandant l'incorporation de la banque de Manitoba,—de *Donald A. Smith*, M. P., et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie d'assurance de Manitoba, et de l'honorable *William McMaster* et autres, demandant un acte d'incorporation pour construire un pont de chemin de fer sur la rivière Niagara entre Fort Erié et Chippawa.

Quant à la pétition de *C. J. Campbell* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie de dépôt de la Puissance, le comité trouve que l'avis n'a été publié que depuis le 16 avril, et qu'il se publie encore. L'agent de la compagnie a donné des explications à ce sujet en disant que c'était l'intention de la compagnie d'inclure les dispositions du bill proposé dans un autre bill relatif à une autre compagnie, maintenant devant le parlement, et dont l'avis eut été suffisaut, et que le changement de plan de la compagnie a eu lieu trop tard pour permettre la publication pendant deux mois de l'avis en question. Comme le bill proposé n'est pas de nature à affecter les droits d'aucun particulier, le comité recommande la suspension de la règle concernant l'avis.

L'honorable M. *Carling* présente un bill (No. 107) pour incorporer la compagnie du pont et du tunnel du Canada et de New-York, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

M. *Smith* (Selkirk), présente un bill (No. 108) pour incorporer la banque de Manitoba, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

Aussi, un bill (No. 109) pour incorporer la compagnie d'assurances de Manitoba, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

Sur motion de M. *Gibbs*, la 51e règle est suspendue quant à un bill pour incorporer la compagnie de dépôts de la Puissance.

Il présente alors le Bill (No. 110), lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Morrison* (Niagara) présente un bill (No. 111) pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de Queenston, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

La Chambre reprend les débats ajournés sur le motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* à l'effet que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé en la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois, et sur l'amendement de l'honorable M *Blake* à cette motion, à effet de retrancher tous les mots après "Que" et de les remplacer par les suivants: "avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que, bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négociations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tend à affecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité, et sur l'amendement de M. *Bodwell*, à l'amendement à l'effet de retrancher tous les mots après "que" et de les remplacer par les suivants : "considérant les difficultés qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des mesures nécessaires pour donner effet au traité de Washington, il est inexpédient de procéder ultérieurement, en ce moment à la considération du dit bill."

Et d'autres débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés à demain, sur motion de l'honorable M. *Holton*, pour être alors le premier ordre du jour.

La Chambre alors s'ajourne,

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

L'hon. M. *Tilley*—Mercredi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'abroger l'acte de la législature du Nouveau-Brunswick, 26 Vic., ch., 36, pour la gouverne des pilotes dans le comté de Charlotte, et d'autoriser le gouverneur en conseil à nommer trois commissaires pour le dit comté, lesquels auront le pouvoir de faires des règles et règlements pour la gouverne des pilotes pour les côtes et havre du comté, à fixer les taux de pilotage, et à imposer des amendes n'excédant point $40 pour toute violation de ces règles et règlements approuvés par le gouverneur en conseil.

M. *Smith* (Westmorland)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de commencer la construction du canal de la Baie Verte durant la présente saison.

M. *Burpee*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernements de procéder à la construction du canal de la Baie Verte durant cette saison ?

BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le samedi, 25 du courant.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 107. Pour incorporer la compagnie du pont et du tunnel du Canada et de New-York ;

No. 111. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de Queenston.

Par le Comité des Banques, etc.

No. 108. Pour incorporer la Banque de Manitoba ;

No. 109. Pour incorporer la compagnie d'assurances de Manitoba ;

No. 110. Pour incorporer la compagnie de dépôts de la Puissance.

No. 22.

OTTAWA, MARDI, 14 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Ridea

1872.

No. 23.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 15 MAI 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *Walter Russell*, maire, et autres, de Bristol ; et de la corporation de la ville de Pembroke, comté de Renfrew ; demandant que le bill pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et Ottawa devienne loi.

De *John Hamilton* et autres, du township de Dunn, comté d'Haldimand ; demandant que le dit township de Dunn ne soit pas annexé à la division électorale du comté de Monck.

De *J. S. Taylor* et autres ; de *Samuel G. Wiggins* et autres, de Wellandport ; de *J. W. Collven* et autres, de St. Anne ; de *Arthur Middleton* et autres, de St. Anne ; de *Christian Trunun*, et autres, de Bismark ; de *Jacob Kennedy* et autres, tous du township de Gainsboro' ; de *Gilbert Fulsome* et autres, du township de Pelham ; et de *D. C. Holmes* et autres, des townships de Gainsboro' et Wainfleet, tous dans la division électorale du comté de Monck ; demandant que le township de Dunn, dans le comté d'Haldimand, ne soit pas annexé à la division électorale du comté de Monck.

De *Théodore Robitaille*, M. P., et autres ; du révérend *A. Audet*, curé, et autres ; de *A. Poirier* et autres ; du révérend *J. O. Normandin*, curé, et autres ; de *William Munro* et autres ; et du révérend *J. J. Auger*, curé, et autres ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et des passagers du Canada aux Indes Occidentales, et de là au Brésil.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., rapporte le Bill (No. 58) pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer occidental d'étendre et améliorer ses connections, avec des amendements,—et le Bill (No. 57) pour légaliser un certain arrangement entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la ville de Galt, et pour d'autres fins, sans amendements.

M. *Harrison*, du comité des Bills Privés, rapporte le Bill (77) pour incorporer la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche, du Canada et de Terreneuve, avec des amendements.

M. *Harrison* présente un Bill (No. 112) pour incorporer la Compagnie Unie de producteurs et de fabricants de betteraves à sucre de la Puissance, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* à l'effet que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé en la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois, et sur l'amendement de l'honorable M *Blake* à cette motion, à effet de retrancher tous les mots après " Que " et de les remplacer par les suivants : " avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que, bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négociations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tend à affecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité, et sur l'amendement de M. *Bodwell*, à l'amendement à l'effet de retrancher tous les mots après " que " et de les remplacer par les suivants : " considérant les difficultés qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des mesures nécessaires pour donner effet au traité de Washington, il est inexpédient de procéder ultérieurement, en ce moment à la considération du dit bill."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Jeudi, 16 mai 1872.

Et d'autres débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés à la prochaine séance, sur motion de l'honorable M. *Anglin*, pour être alors le premier ordre du jour.

La Chambre alors s'ajourne,

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Schultz.*—Mardi prochain—Si le présent bataillon provisoire de la Milice active sera maintenu à Manitoba, et, dans ce cas, pour quel espace de temps ; et si la présente force doit être augmentée d'un nombre de carabiniers à cheval ?

M. *Schultz.*—Mardi prochain—Si le terrain des Sauvages de 5 ou 600 acres qui sert de camp à Fort Garry est maintenant la propriété du gouvernement, et si non à qui et à quelles conditions il a été cédé ?

M. *Schultz*—Vendredi prochain—S'il a été fait une énumération de la population métisse de Manitoba, et dans ce cas, en vertu de quelle autorité et pour quelles fins ; et si le partage de l'octroi du million quatre cent mille acres fait aux métis sera basé sur cette énumération ?

M. *Schultz.*—Vendredi prochain—Si oui ou non le recensement décennal qui a été fait récemment dans les autres provinces du Canada a été fait dans celle de Manitoba, et si non pourquoi pas, et quand ce recensement sera fait dans la dite province ?

L'honorable M. *Cameron* (Peel)—Vendredi prochain—Bill pour amender la loi relative aux lettres de change et billets promissoires.

M. *Savary*—Vendredi prochain—Est il vrai qu'un nouveau congé a été accordé par le gouvernement au vénérable juge en équité de la province de la Nouvelle-Ecosse, et si oui, quel arrangement le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre pour l'accomplissement, durant cette absence, des devoirs croissants et importants qui incombent à ce juge ?

M. *Savary*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de rémunérer les réviseurs des listes électorales dans la province de la Nouvelle-Ecosse pour la confection de listes des personnes ayant droit de vote pour l'élection de membres du parlement en vertu des dispositions de la clause 4 du chap. 20 des actes de 1871, les sessions-dans certains comtés, ayant injustement refusé de les payer pour leur services ?

BILL PRIVE.

Le Bill (No. 112) pour incorporer la Compagnie Unie des producteurs et fabricants de betteraves à sucre de la Puissance a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération le ou après le lundi, 27 du courant, par le comité des banques, etc.

No. 23.

OTTAWA, MERCERDI, 15 MAI 1872

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 24.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 16 MAI 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *Prudent Têtu* et autres, du district de Montmagny ; demandant que des mesures soient adoptées pour obliger l'hon. M. le juge *Bossé* à fixer sa résidence à St. Thomas de Montmagny.

De la Chambre de commerce de St. Catharines ; demandant la passation d'un acte pour établir des signaux et stations pour les mauvais temps à des endroits convenables en Canada, semblables à ceux qui existent aux Etats-Unis.

De MM. *C. H. Waterous* et compagnie, et autres, de la ville de Brantford, comté de Brant ; demandant certains amendements à l'acte relatif aux brevets d'invention.

M. *Harrison ;* du comité des bills privés, rapporte le bill (No. 56) pour incorporer la compagnie de l'acqueduc de la Puissance, avec des amendements.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., rapporte le bill (No. 50) pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada des lignes de la compagnie du chemin de fer de prolongement Nord, sans amendements.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* à l'effet que le bill (No. 86) pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signé en la cité de Washington le 8 mai 1871, soit maintenant lu une seconde fois, et sur l'amendement de l'honorable M *Blake* à cette motion, à effet de retrancher tous les mots après " Que " et de les remplacer par les suivants : " avant de procéder ultérieurement à la considération du dit bill, cette Chambre croit de son devoir de déclarer que, bien que les loyaux sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, soient prêts en tout temps à faire tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire, il existe de justes motifs pour le grand mécontentement qui prévaut par tout le pays à cause de la manière dont il a été disposé de nos droits dans les négociations du traité de Washington, et à cause de la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet que l'Angleterre devrait endosser un emprunt canadien comme prix de notre adoption du traité en ce qui concerne les réclamations féniennes, proposition qui tend à affecter non-seulement notre bourse mais encore notre honneur et notre sécurité, et sur l'amendement de M. *Bodwell*, à l'amendement à l'effet de retrancher tous les mots après " que " et de les remplacer par les suivants : " considérant les difficultés qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des mesures nécessaires pour donner effet au traité de Washington, il est inexpédient de procéder ultérieurement, en ce moment à la considération du dit bill."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Vendredi, 17 mai 1872.

Et l'amendement de M. *Bodwell* à celui de l'honorable M. *Blake* étant mis aux voix, est rejeté sur la division suivante :

Pour.

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard) Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tompson (Ontario), Wells, White, (Halton,) White, (Hastings Est), Wright, (York, Ontario, D. O.), et Young.—50.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Dorion, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Galt, Sir Alexander T., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hincks, Sir Francis, Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald, Sir J. A. (Kingston), McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile de Vancouver), Walsh, Webb, Whitehead, Willson, Wood, Workman et Wright Comté d'Ottawa).—125.

Et l'amendement de l'honorable M. *Blake* étant mis aux voix, est rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Holton, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, White (Halifax), Wood, Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—52.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Bown, Brousseau, Brown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron, (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter Cartier, Sir George E., Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford, (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, Decosmos, Delorme (Provencher) Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Galt, Sir Alexander T., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Harrison, Heath, Hincks, Sir Francis, Holmes, Houghton, Hurdon, Irvine, Jachson, Jones, (Leeds et Grenville, Keeler, Killam Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald Sir J. A (Kingston), McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg) McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges) Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Sullivan, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, White (Hasting Est), Whitehead, Willson, Workman et Wright (Comté d'Ottawa).—124.

La motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald* pour la seconde lecture du bill (No. 86) relatif au traité de Washington étant mise aux voix, est adopté, sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier (Sir George E.), Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Galt (Sir Alexander T.) Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hincks (Sir Francis), Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones, (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald, Sir J. A., (Kingston), McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McCreevy, McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ryan (King's, N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver,) Walsh, Webb, Whitehead, Willson Workman, et Wright (Comté d'Ottawa)—121.

Contre:

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fortin, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison (Victoria O.), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Wood, Wright (York Ontario, D. O.) et Young.—55.

Le dit bill est alors lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général pour la prochaine séance.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est *ordonné* que l'ordre des affaires à la prochaine séance de la Chambre soit le même que les mercredis.

Ordonné, que la Chambre siége samedi prochain depuis 1 heure p. m., jusqu'à 6 heures p. m., et que l'ordre des affaires ce jour là soit le même que les vendredis.

La Chambre alors s'ajourne,

JAMES COCKBURN,
Orateur.

No. 24.

OTTAWA, JEUDI, 16 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Kidea

1872.

No. 25.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 17 MAI 1872.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De la chambre de commerce de Stratford ; demandant que la taxe sur les lettres de change et les billets promissoires soit abolie.

De *R. H. Montgomery* et autres ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et passagers du Canada aux Antilles et de là au Brésil.

Des directeurs provisoires de la compagnie de chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *Charles Garth* et autres, de la cité de Montréal ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'amélioration du Canada.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comité des banques et du commerce, rapporte les bills suivants sans amendements :—

No. 32. Pour corriger une erreur cléricale dans l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, et pour amender le dit acte ;

No. 23. Pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance américaine britannique et les actes subséquents concernant la dite compagnie ;

No. 55. Pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, incorporant la compagnie de prêts et d'agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée) ;

No. 106. Relatif à la banque d'épargne de Toronto,—

Et les bills suivants sans amendements :

No. 43. Pour incorporer la chambre de commerce de St. Catharines ;

No. 37. Pour amender l'acte incorporant l'association d'assurance mutuelles sur la vie, du Canada.

L'honorable M. *Cameron* (Peel), du comité des priviléges et élections auquel ont été renvoyées les pétitions contre les rapports de l'élection de *Donald Smtih*, Ecr., député de Selkirk, et de *Pierre Delorme*, Ecr., député de Provencher dans la province de Manitoba, présente le second rapport du dit comité comme suit :—

Que les délibérations de la dernière assemblée du comité ont été lues, et que l'ordre du comité a l'effet que des avis aux pétitionnaires mentionnés dans les pétitions relatives aux élections pour Selkirk et Provencher, dans Manitoba, devraient être affichés dans le couloir de la Chambre des Communes, le ou avant le dixième jours de mai courant, les notifiant de comparaître devant le comité le 17 mai courant, à midi, et qu'à défaut de comparaître le comité procèdera à examiner les dites pétitions et à décider de leur mérite en leur absence.

Que les avis aux pétitionnaires préparés en conformité du dit ordre du comité ont été lus, et qu'il a été prouvé qu'ils avaient été affichés dans le couloir de la Chambre des Communes le 10e jour de mai courant.

Que ni l'un ni l'autre pétitionnaire n'est comparu devant le comité ni en personne ni par procureur ou agent.

Qu'en conséquence il a été *ordonné* que le comité rapporte à la Chambte ses délibérations au sujet des dites pétitions relatives aux élections pour les districts de Selkirk et Provencher, et recommande qu'aucune action ultérieure n'ait lieu à l'égard d'aucune des dites pétitions.

Le dit rapport est adopté, sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel).

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 18 ultimo, demandant un état du nombre de causes qui, pendant les trois dernières années du 1er janvier 1869 au 1er janvier 1872 ont été portées devant Sa Majesté en son Conseil Privé, sur appel de jugements rendus dans chacune des provinces d'Ontario, Québec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, le nombre de jugements rendus dans ces causes, et le nombre de celles qui étaient encore pendantes devant le Conseil Privée le 1er janvier dernier;

Réponse à une adresse du 1er du courant demandant copie de toutes requêtes, de toute correspondance de tous rapports d'inspecteurs, et autres documents ayant rapport à l'établissement d'une malle quotidienne entre Joliette, St. Ambroise de Kildare, et Ste. Mélanie d'Aillebout, dans le comté de Joliette;

Réponse à une adresse du 22 ultimo, demandant un état indiquant toutes les sommes d'argent payées en aucun temps, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1871, à tout officier ou commis de département, à qui, et quand elles ont été payées, et par l'ordre de qui elles ont été payées, sous forme de salaire extra ou pour service extra ou autrement, avec les pièces justificatives à cet égard.

Réponse à une addresse du 22 ultimo ; demandant un état indiquant toutes sommes d'argent exigées ou reçues pour salaires, services extra et frais de voyage, ou pour tout autre objet, par les divers députés chefs et officiers de département à Ottawa, qui suivent, savoir : le député du ministre de la milice, le député du ministre de la justice, le député du ministre des travaux publics, le député du ministre de l'agriculture, le député du ministre des douanes, le député du ministre de la marine et des pêcheries, le commissaire des douanes, le commissaire du revenu de l'intérieur, les sous secrétaires d'Etat pour le Canada et les provinces, le député de l'adjudant général pour le Canada, et les divers inspecteurs des bureaux de poste des différentes provinces, y compris l'inspecteur en chef à Ottawa, ou par aucun d'eux, pour services rendus au gouvernement comme tels députés chefs ou comme tels officiers de département, comme susdit, pour l'année expirée le 31 mars 1872, indiquant aussi en vertu de quelle autorité (s'il en est) ces paiements ont été faits et les pièces justificatives à cet égard.

Réponse à une adresse de 18 ultimo : demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario au sujet de la limite nord-ouest d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), la pétition d'*Angus McKay*, de St. François Xavier, communément appelé Plaine de la Maison Blanche, dans la province de Manitoba, présentée à la Chambre hier, représentant qu'il était candidat à l'élection tenue à High Bluff, dans la division électorale de Marquette, dans la dite province, en février 1871, pour le choix d'un membre pour représenter la dite division dans la Chambre des Communes, et demandant que le rapport spécial soit amendé, et que le pétitionnaire soit déclaré avoir été dûment élu pour représenter la dite division électorale de Marquette dans le présent parlement, est reçue et lue, et renvoyée au comité des priviléges et élections.

M. *Pâquet* présente un bill (No. 114) pour changer le nom de la société permanente de construction de Montréal en celui de banque de prêts et de crédits fonciers, et pour accorder certains pouvoirs à la banque, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une adresse demandant toute la correspondance entre le gouvernement de Québec et celui de la Puissance au sujet de la nécessité de nommer un juge résidant pour chaque district judiciaire de la province de Québec, et tous les papiers et documents relatifs à ce sujet.

Les bills suivants sont examinés au comité général, rapportés lus une troisième fois et passés:—

Bill (No. 11) pour incorporer la banque d'Hamilton.

Bill (No. 42) pour incorporer la banque d'Halifax

Bill (No. 22) pour incorporer la banque d'échange du Canada.

Bill (No. 48) pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés:—

Bill (No. 7) pour incorporer la compagnie d'impression et de publications (limitée)

Bill (No. 27) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires de Caughnawaga ;

Bill (No. 39) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du *tunnel* de la rivière Détroit, et pour d'autres fins ;

Bill (No. 21) pour incorporer la compagnie d'équipement des chemins de fer canadiens ;

Bill (No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec ;

Bill (No. 5) relatif au Grand Tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain ;

Bill (No. 16) pour incorporer la banque du Canada ;

Bill (No. 60) pour incorporer la compagnie du télégraphe des Mines d'Argent de la Baie du Tonnerre ;

Bill (No. 58) pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer occidental, d'étendre et améliorer ses moyens de correspondance ;

Bill (No. 57) pour légaliser un arrangement entre la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et la ville de Galt ;

Bill (No. 77) pour incorporer la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche, du Canada et de Terreneuve ;

Bill (No. 50) pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada des lignes de chemins de fer de la compagnie du chemin de fer de prolongement nord ;

Les bills suivants ont été lus une seconde fois, et renvoyés à un comité général pour demain :

Bill (No. 25) pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge ;*

Bill (No. 56) pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance.

M. *Colby* propose que le bill (No. 3) pour abroger la loi de faillite soit maintenant lu une troisième fois.

Et M. *Harrison*, député de Toronto Ouest, objectant à cette motion sur le principe que le bill affectant le commerce aurait du prendre naissance en comité général,—

M. l'Orateur donne sa décision comme suit :

" Je dois donner ma décision contre l'objection. Le but d'un comité en général est d'appeler la Chambre à bien réfléchir avant d'imposer des charges, et le bill en question, qui est à l'effet d'abroger une loi, n'a certainement pas cet objet en vue. En outre, je ne puis être de l'avis de l'honorable Monsieur, que ce bill se rapporte au commerce. Il s'applique bien directement aux commerçants comme individus, mais il n'a nullement pour objet de régler le commerce. "

M. *Jones* (Halifax) propose pour amendement de retrancher tous les mots après " que " et de les remplacer par les suivants : " ce bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en décrétant que le bill ne s'appliquera ni à la Nouvelle-Ecosse ni au Nouveau-Brunswick.

M. *Gibbs* propose pour amendement à l'amendement de retrancher tous les mots après "que" et de les remplacer par les suivants : " le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il le soit d'hui en six mois.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Blake, Bolton, Bowell, Bown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Cartier, Sir G. E., Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Connell, Cumberland, Decosmos, Dobbie, Ferris, Gaudet, Geoffrion, Gibbs, Gray, Harrison, Hincks, Sir F., Holton, Irvine, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, Macdonald Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McMillan, McMonies, Merritt, Metcalfe, Moffatt, Morris, Nathan, Nelson, Pearson, Perry, Pickard, Ross (Champlain), Ross (Victonia N E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Stephenson, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Willson, Workman et Young.—72.

Contre :

Messieurs Archambeault, Baker, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Bertrand, Bodwell, Bourassa, Brousseau, Cameron (Huron), Caron, Cayley, Cheval, Colby, Coupal, Crawford (Brockville), DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Drew, Ferguson, Fortier, Fortin, Fournier, Galt Sir A., Gaucher, Godin, Grant, Grover, Hagar, Heath, Hurdon, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Macdonald (Glengarry), Machenzie, Magill, (Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), Mills, Morison (Victoria, O.), Morrison (Niagara), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Dundas) Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Simard, Sproat, Stirton, Sylvain, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Webb, Wells, White (Halton), White (Hasting East), Whitehead, Wood, Wright (Comté d'Ottawa) et Wright (York, Ontario, D. O.)—80.

Et l'amendement de M. *Jones* (Halifax), étant mis aux voix.

M. *Bellerose* propose de retrancher tous les mots après " que, " dans l'amendement proposé, et de les remplacer par les suivants : " le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il le soit le 31 du courant. " Rejetés sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Archambeault, Bellerose, Blake, Bolton, Bowell, Bown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Cartier Sir G. E., Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Connell, Cumberland, DeCosmos, Dobbie, Ferris, Gaudet, Gibbs, Gray, Harrison, Hincks Sir F., Holton, Irvines, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, Macdonald Sir J. A., McDonald, (Lunenberg) McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McMillan, McMonies, Merrits, Metcalfe, Moffatt, Morris, Nathan, Nelson, Pearson, Perry, Pickard, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Stephenson, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Willson, Workman et Young.—73.

Contre :

Messieurs Baker, Barthe, Beaubien, Béchard, Bertrand, Bodwell, Bourassa, Brousseau, Cameron (Huron), Caron Cayley, Cheval, Colby, Coupal, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Ferguson, Fortier, Fortin, Fournier, Galt Sir A., Gaucher, Godin, Grover, Hagar, Heath, Hurdon, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Langlois, Lapum, Little, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), Mills, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Simard, Sproat, Stirton, Sylvain, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Webb, Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Wood, Wright (Comté d'Ottawa), et Wright (York Ontario, D. O.).—76.

L'amendement de M. *Jones* (Halifax) étant alors mis aux voix, est rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Archambeault, Blake, Blanchet, Bolton, Bowell, Bown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmicheal, Cartier, Sir George E., Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Connell, Cumberland, DeCosmos, Dobbie, Ferris, Fortin, Gaudet, Gibbs, Gray, Harrison, Hincks, Sir F., Holton, Irvine, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McMillan, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Renaud, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan, (King's N. B.) Ryan, (Montréal Ouest), Savary, Shultz, Shanly, Smith (Selkirk), Stephenson, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Willson et Workman.—72.

Contre :

Messieurs Baker, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Bertrand, Bodwell, Bourassa, Brousseau, Cameron, (Huron), Caron, Cayley, Cheval, Colby, Coupal, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Drew, Ferguson, Fortier, Fournier, Galt Sir A., Gaucher, Geoffrion, Godin, Grant, Grover, Hagar, Heath, Hurdon, Jackson, Keeler, Kempt, Langlois Lapum, Little, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pope, Pouliot, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Scriver, Simard, Smith (Wesmoreland), Snider, Sproat, Stirton, Sylvin, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Webb, Wells, White (Halton), White (Hasting Est), Whitehead, Wood, Wright (Comté d'Ottawa), Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—82.

Le bill est alors lu une troisième fois, sur division, et passé.

La Chambre reprend les débats ajournés sar la motion de M. *Bodwell* à l'effet que la Chambre se forme maintenant en comité général pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'adopter la jauge de 4 pieds 8½ pouces dans la construction du chemin de fer intercolonial.

Et des débats ultérieurs s'ensuivant, les dits débats sont ajournés, sur motion de l'hon. Sir *John A. Macdonald*.

La Chambre alors s'ajourne à demain à 1 heure, P. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Dans la division sur l'amendement de M. *Bodwell*, hier, page 120, le nom de M. *Morrison* (Victoria O.) a été par erreur omis dans la liste des membres qui ont voté pour *l'affirmative*.

La division était comme suit :

Pour.

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones (Halifax), Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison (Victoria O.) Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tompson (Ontario), Wells, White, (Halton,) White, (Hastings Est), Wright, (York, Ontario, D. O.), et Young.—50.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Dorion, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Galt, Sir Alexander T., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hincks, Sir Francis, Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, LeVesconte, Little, Macdonald, Sir J. A. (Kingston), McDonald (Antigonish), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Schultz, Scriver, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile de Vancouver), Walsh, Webb, Whitehead, Willson, Wood, Workman et Wright Comté d'Ottawa).—125.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Fournier*—Lundi prochain—Traduction et impression, pour l'usage des membres de la requête de *P. Têtu*, Ecr., et autres, se plaignant du refus de l'honorable juge *Bossé* de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec, lui enjoignant d'aller résider à St. Thomas de Montmagny, et demandant que des mesures soient prises pour le forcer d'obéir au dit ordre.

M. *Macdonald* (Lunenburg)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans un budget supplémentaire une somme d'argent pour aider à la construction d'un brise-lames ou d'un havre de refuge à l'Ile Tancook au delà de la côte du comté de Lunenburg, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 114) pour changer le nom de la " société permanente de construction de district, de Montréal " en celui de " banque de prêts et de crédits fonciers," et pour accorder certains pouvoirs à la banque, a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération par le comité des banques, etc., le ou après le mardi, 28 du courant.

No. 25.

OTTAWA, VENDREDI, 17 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

128

No. 26.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 18 MAI 1872.

1 HEURE, P. M.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La pétition de MM. *J. et R. Esdaile* et autres, marchands de provisions; demandant que le droit sur le lard en baril soit aboli, est reçue et lue.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Lachlan J. McLachlan*, de la paroisse de St. Polycarpe, comté de Soulanges, demandant le paiement de certains arrérages de salaires qu'il prétend lui être dus lorsqu'il était employé comme inspecteur des clôtures sur la section 2 du chemin de fer intercolonial, soit reçue et lue.—

M. l'orateur décide qu'elle ne peut être reçue parce que l'acquiescement à ses conclusions entraînerait une dépense de deniers publics.

L'honorable M. *Cameron* (Peel), du comité des priviléges et élections auquel ont été renvoyées les pétitions de *James S. Lynch*, l'un des candidats à l'élection tenue à High Bluff, dans le district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, en février 1871, pour le choix d'un membre pour représenter le dit district dans la Chambre des Communes, et d'*Angus McKay*, l'autre candidat à la dite élection, présente le troisième rapport du dit comité comme suit :

Les deux parties étant présentes à la réunion du comité, aujourd'hui, et ayant prié le comité de s'ajourner pendant six semaines pour leur permettre de soumettre respectivement des listes de votants objectés, votre comité s'est ajourné en conséquence.

L'honorable M. *Cameron* (Peel), présente un Bill (No. 115) pour amender l'Acte relatif aux lettres de change et aux billets promissoires : seconde lecture, lundi prochain.

M. *Schultz*, du comité des ordres permanents, fait un rapport *favorable* quant aux pétitions de *Charles Garth* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie d'améliorations du Canada,—des directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie, demandant des amendements à la charte de la compagnie,—et quant à cette partie de la pétition de *D. Ford Jones* et autres, demandant la passation d'un acte pour faire revivre et amender certains actes de la législature de la ci-devant province du Haut-Canada concernant la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie, qui a rapport à la remise en vigueur de l'acte incorporant la dite compagnie.

M. *Morrison* (Niagara) présente un bill (No. 116) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

Sur motion de l'hon. M. *Tilley*, la Chambre décide de se former en comité, mardi prochain, pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Qu'il est expédient d'abroger l'acte de la législature du Nouveau-Brunswick, 26 *Vic.*, ch. 36, pour la gouverne des pilotes dans le comté de Charlotte, et d'autoriser le gouverneur en conseil à nommer trois commissaires pour le dit comté, lesquels auront le pouvoir de faire des règles et règlements pour la gouverne des pilotes pour les côtes et havre du comté, de fixer les taux de pilotage, et d'imposer des amendes n'excédant point $40 pour toute violation de ces règles et règlements approuvés par le gouverneur en conseil.

Le bill (No. 28) pour amender la loi relative aux marques frauduleuses des marchandises est examiné en comité général, lequel fait rapport de progrès et obtient la permission de siéger de nouveau, mardi prochain.

Les bills suivants sont examinés en comité général (et les résolutions adoptées à l'égard des dits bills sont renvoyées respectivement au dit comité général), les bills sont alors rapportés, adoptés tels qu'amendés, et la troisième lecture en est ordonné pour mardi prochain, savoir :

No. 30. Pour établir des dispositions pour la continuation et l'extension de l'exploration géologique, et pour l'entretien du musée ;

No. 31. Pour amender l'acte des banques d'épargne du gouvernement, ch. 6 des statuts de 1871 ;

No. 34. Relatif à la dette publique et au prélèvement d'emprunts autorisés par le Parlement.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No. 13) pour éviter tous doutes quant au larcin de timbres sont lus une seconde fois et adoptés.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :

No. 53. Pour amender l'acte relatif au service civil du Canada.

No. 38. Pour amender l'acte relatif aux statuts du Canada (du Sénat.)

Le bill (No. 85) pour amender l'acte d'immigration de 1869 est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour mardi prochain, et les résolutions adoptées y relatives soit renvoyées au même comité.

Le bill (No. 98) relatif aux brevets d'invention et lu une seconde fois, examiné en comité général, la résolution adoptée y relative est renvoyée au même comité, le bill est amendé, rapporté et adopté ; troisième lecture, mardi prochain.

Le bill (No. 99) pour exonérer le conseil exécutif et autres, pour la dépense inévitable de deniers publics, sans octroi parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une force expéditionnaire à Manitoba en 1871, est lu une seconde et une troisième fois et passé.

Le bill (No. 100) pour amender et réfondre et étendre à toute la Puissance du Canada les lois relatives à l'inspection de certains des principaux articles de provenance canadienne, est lu une seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, etc.

La Chambre alors s'ajourne à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

L'honorable M. *Gray*—Lundi prochain—Que les honoraires payés pour le bill de la banques des mines d'argent de la baie du Tonnerre soient remis, le comité des banques et du commerce ayant fait un rapport *défavorable* quant à ce bill.

M. *Schultz*—Mardi prochain—Si le gouvernement à l'intention de présenter un bill à l'effet d'accorder aux anciens colons de Manitoba, des lots de terre de même étendue que ceux accordés à la population métisse de la province ?

M. *Smith* (Selkirk)—Mardi prochain—Adresse demandant la correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de Manitoba et les Territoirsdu Nord-Ouest, et généralement tous rapports et représentations faits au gouvernement au sujet de l'introduction dans le Territoire du Nord-Ouest, par des personnes qui ne sont point sujets britanniques, de liqueurs enivrantes, d'armes, munitions et autres choses pour être vendus aux natifs et autres personnes y résidant.

L'honorable M. *Tupper*—Mardi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité prochain pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient de pourvoir à l'établissement d'un bureau pour l'engagement des matelots à chacun des ports de la Nouvelle-Ecosse où il y a une maison de douane ; et à ce qu'un honoraire de cinquante centins soit payable par chaque engagement, et de trente centins par chaque démission d'un matelot effectué devant le préposé à l'engagement des matelots ou par son député ; Cet honoraire étant payable par le maître ou le propriétaire du navire pour lequel ou par lequel tel matelot est engagé ou déchargé ; et qu'un état de tous ces honoraires soit fourni annuellement au ministre de la marine et des pêcheries.

L'hon. M. *Tupper*—Mardi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité prochain pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, lequel recevra pour ses services comme tel un salaire n'excédant point seize cents piastres par année, payable seulement à même des honoraires sur les navires entrant dans le dit port, excepté les navires engagés dans le cabotage ou dans le commerce des pêcheries, lesquels honoraires seront fixés de temps à autre par ordre du gouverneur en conseil, et perçus par le maître de havre, et ne devront point excéder les taux suivants, savoir :

Pour chaque navire de 200 tonneaux (d'après sa feuille) ou moins, une piastre, de plus de 200 tonneaux, mais n'excédant point 300, deux piastres,—de plus de 300, mais n'excédant pas 400, trois piastres,—et pour tout navire de plus de 400 tonneaux, quatre piastres,—la balance (s'il en est) de ces honoraires, après déduction de son salaire, devant être versée annuellement dans le fonds consolidé de revenu, et ces honoraires n'étant payables qu'une fois dans douze mois de calendrier, par chaque navire.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 116) pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération par le comité des chemins de fer, etc., le ou après le mercredi, 29 du courant.

No. 26.

OTTAWA, SAMEDI, 18 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 27.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 20 MAI 1872.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *James Dick*, par ses procureurs MM. *Crooks, Kingsmill* et *Cattanach* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de banque supérieure du Canada.

De *W. H. Vanvliet*, maire, et autres de la paroisse de St. Bernard de Lacolle, comté de St. Jean ; demandant que le bill maintenant devant le parlement, intitulé : " Acte relatif au Grand Tronc et au chemin de fer de Montréal et Champlain, soit amendé en y insérant les sections 7 et 8 de l'acte 27 et 28 *Vict.*, ch. 85.

De *James Mulligan*, président, et *John O'Donnell*, M.D., secrétaire, au nom d'une assemblée de certaines personnes qui ont été emprisonnés durant les troubles à la Rivière Rouge en 1869 et 1870 ; demandant une enquête plus complète et plus impartiale sur leurs pertes et réclamations.

De *Daniel Feeny* et autres, de la paroisse de St. Félix du Cap Rouge, district de Québec ; demandant que cette partie de la peroisse de St. Félix du Cap Rouge, qui est comprise dans le comté de Portneuf, en soit détachée et annexée au au comté de Québec, pour toutes fins civiles et politiques.

De *P. C. Durançeau*, maire, et autres, de la ville de Beauharnois; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale devienne loi.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *John Bowker*, demandant la compensation pour dépenses par lui encourrues dans la construction d'une passe migratoire à son écluse de moulin, soit maintenant reçue et lue,—

M. l'Orateur décide que cette pétition ne peut être reçue, attendu que l'acquiescement à cette pétition entraînerait une dépense de deniers publics.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres, de la cité de Montréal, demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents, et que la pétition de *John Schultz*, écr., M. P., et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie du Nord-Ouest,—

M. l'Orateur décide que ces pétitions ne peuvent être reçues, attendu que le délai pour recevoir des péittions demandant la passation de bills privés est expiré le 16 du courant.

M. *Gibbs*, du comité des comptes publics, présente le troisième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné des états du montant de l'indemnité et des frais de route payés aux membres des deux chambres pour la session de 1871, et a adopté la résolution suivante y relative :

Résolu : Que le comptable de la chambre reçoive instruction de préparer un état des deniers payés aux membres pour indemnité et frais de route pour la dernière session,—et que le président entre en communication avec l'honorable Orateur du Sénat et lui demande un état semblable de l'indemnité et des frais de route payés aux Sénateurs pour la dernière session, et qu'un message soit envoyé au Sénat afin de communiquer la résolution qui précède, à leurs honneurs.

M. *Carter*, du comité des bills privés, présente le sixième rapport du dit comité rapportant le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, dans la province du Nouveau-Brunswick, incorporée par acte de l'Assemblée, 30 *Vic.*, ch. 54, *avec des amendements.*

L'honnorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 1er du courant ; demandant copie de toute correspondance échangée depuis le premier novembre dernier, entre le gouvernement, l'agent à Caughnawaga, et les Sauvages Iroquois, au sujet de la conduite des chefs de ces Sauvages ; aussi, copie de toutes communications de la part de ces chefs en explication de leur conduite.

Aussi, la réponse à une adresse du 18 ultimo ; demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de Québec, depuis le 1er janvier 1871, concernant l'administration de la justice dans la province de Québec.

Aussi, la réponse à une adresse du 18 du courant ; demandant toute la correspondance entre le gouvernement de Québec et celui de la Puissance au sujet de la nécessité de nommer un juge résidant pour chaque district judiciaire de la province de Québec, et tous les papiers et documents relatifs à ce sujet.

L'honorable M. *Morris* présente la réponse à une adresse du 18 ultimo, demandant copie de tous comptes payés ou reçus pour impressions départementales et confidentielles depuis la date des derniers états soumis, avec copie des ordres en conseil y relatifs, et de tous comptes payés ou reçus pour reliure depuis que l'ouvrage a été donné sans soumissions au présent entrepreneur.

M. *Stephenson*, du comité nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette chambre sur la condition des intérêts agricoles de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport de temps à autre, présente le premier rapport du dit comité contenant une série de questions qui doivent être adressées aux agriculteurs, propriétaires de moulins et autres, par toute la Puissance, dans le but d'obtenir des informations au sujet de son enquête.

M. *Stephenson* présente un bill (No. 4) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham, lequel est renvoyé ou comité des banques, etc.

Le bill (No. 25) pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge* est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 56 pour incorporer la compagnie de l'Aqueduc de la Puissance est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :—

No. 23. Pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance américaine britannique, et les actes subséquents concernant la dite compagnie ;

No. 55. Pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, incorporant la compagnie de prêts et d'agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée) ;

No. 10. Relatif à la banque d'épargne de Toronto ;

No. 43. Pour incorporer la chambre de commerce de St. Catharines ;

No. 37. Pour amender l'acte incorporant l'association d'assurances mutuelles sur la vie, du Canada ;

Sur motion de M. *Lawson*, il est voté une adresse ; demandant un état indiquant les noms, le tonnage et la classification de tous navires naviguant sur les eaux de l'intérieur des provinces d'Ontario et Québec, en l'année 1871, avec les noms de leurs propriétaires respectifs.

Sur motion de M. *Stirton*, il est voté une adresse ; demandant copie de toutes estimations, les plus hautes, les plus basses, et moyennes, pour nivellement, ouvrage en maçonnerie et construction de ponts par unité de mesure de chaque espèce d'ouvrage, pour chacune des sections du chemin de fer intercolonial ou des entreprises sur ce chemin, qui ont été soumises au bureau des commissaires du chemin de fer intercolonial par l'ingénieur en chef, et toutes les estimations ou toutes autres estimations des dites sections soumises par les ingénieurs de district ou de division à l'ingénieur en chef.

Sur motion de M. *Mills*, il est voté une adresse ; demandant copie des lois de Manitoba, décretées durant la dernière session de la législature locale au sujet de l'inscription et des qualifications des électeurs, et de la constitution d'une cour suprême, pour l'information de la Chambre.

Sur motion de M. *Oliver*, il est voté une adresse ; demandant copie des soumissions pour la fourniture d'huile de charbon pour les phares, pour les années 1870, 1871 et 1872, avec les rapports des inspecteurs sur les échantillons

Sur motion de M. *McCullum*, il est voté une adresse ; demandant copie de toutes soumissions reçues par le département des travaux publics pour l'excavation dans le sol et dans le roc à l'effet de creuser et améliorer le havre de Port Colborne sur le lac Erié, l'année dernière.

Aussi, une autre adresse ; demandant copie de tous rapports faits au département des travaux publics par l'ingénieur en charge du canal Welland en l'année 1871, indiquant la quantité d'excavation dans le sol et dans le roc requise pour mettre le canal de niveau avec le lac Erie, à Port Colborne et à Port Maitland, aussi, copie de tous rapports sur le même sujet par l'ingénieur en chef du dit département.

Sur motion de M. *Bodwell*, il est *résolu* : Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour enjoindre au greffier de la couronne en chancellerie de préparer un rapport, d'après les archives des élections des membres de la présente Chambre des Communes pour la Colombie Anglaise et Manitoba, indiquant le nombre total de votes enregistrés dans chaque divisions électorale (où il y a eu contestation), avec le nombre total de votes enregistrés dans

chaque telle division, le nombre de votes inscrits sur les listes électorales de ces divisions respectivement, et la population de chaque collége électoral telle qu'indiquée par le dernier recensement.

Sur motion de M. *Stephenson*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance, de tous rapports et ordres en conseil touchant la saisie illégale et injustifiable, par des officiers de douane des Etats-Unis, d'un remorqueur à vapeur et d'une barge appartenant à *Hiram Little*, Ecr., sujet anglais de Wallaceburg, comté de Kent, Ontario, pendant que ces bâtiments étaient engagés dans un commerce légitime dans les eaux canadiennes.

Aussi, une autre adresse demandant copie de toute correspondance entre le secrétaire d'Etat pour les Provinces et toute partie ou parties, y compris les officiers de département, touchant le lot de front No. 51 de la réserve pour les Sauvages à Sarnia, et toutes évaluations du dit lot ou autres documents y relatifs.

Sur motion de M. *Bolton*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance depuis le 1er juillet 1869, entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande Bretagne ou tout gouvernement étranger, ou échangée avec des chambres de commerce, des particuliers, ou des préposés à l'engagement des matelots, au sujet de l'engagement ou de la désertion des matelots, ou de ce qui est connu sous le nom d'embauchage.

Sur motion de M. *Jones* (Halifax), il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui de la Puissance au sujet de l'arrangement proposé pour obtenir une partie de l'arsenal du port de Sa Majesté à Halifax, pour en faire un terminus du chemin de fer intercolonial.

M. *Fournier* propose qu'il soit voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un des ministres et *Jean Langlois*, écr., M. P. ou quelque autre personne, demandant au gouvernement, soit de prendre à sa charge les quais construits sur le St. Laurent, au-dessous de Québec, au moyen d'emprunts faits au fonds d'emprunt municipal, soit de venir en aide, d'une manière quelconque, aux municipalités qui se sont endettées pour la construction de ces quais ; et la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Smith* (Wesmorland), il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance échangée entre les commissaires du chemin de fer intercolonial et l'ingénieur en chef du dit chemin de fer, ou entre les dits commissaires et le gouvernement, ou entre le dit ingénieur en chef et le gouvernement, ou tout membre du gouvernement au sujet de toutes mâtières se rattachant au dit chemin de fer ou à sa construction, ou au sujet de la nomination ou de la démission de tout ingénieur, officier ou employé sur le dit chemin de fer, lorsqu'une différence d'opinion existait entre les dits commissaires et le dit ingénieur en chef.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une adresse demandant copie de toutes correspondances, stastistiques ou informations quelconques en la possession du gouvernement concernant les sub-divisions électorales qui, en vertu de la 34me *Vic.*, ch. 20, doivent être faites dans les municipalités de la province de Québec, de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de deux cents votants dans chaque sub-division ; et, aussi, toute correspondance concernant l'arrangement ou la division des listes électorales, de manière à ce que chaque sub-division électorale soit fournie de la partie de la liste électorale qui la concerne.

Sur motion de M. *Jones* (Halifax), il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement des Etats-Unis et toute personne de la Puissance au sujet d'observations météorologiques, et de rapports sur le temps.

Sur motion de M. *Lapum*, il est voté une adresse demandant la correspondance et le rapport concernant la construction d'une digue à la décharge du lac dit *Mudd Lake*, dans le township de Bedford, dans le comté d'Addington, Ontario, en l'année 1871.

Sur motion de M. *Stirton*, il est voté une adresse demandant un état indiquant le nombre de machines à coudre entrées aux différents ports d'entrée de la Puissance du 1er juillet 1867 au 1er avril dernier, les noms de ces machines, les prix auxquelles elles ont été entrées et le montant des droits perçus sur icelles.

Sur motion de M. *Robitaille*, il est voté une adresse demandant copie des soumissions reçues pour l'appareil de chauffage du bureau de poste de Québec, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics et tous les ordres en conseil et papiers y relatifs.

M. *Costigan* propose qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence représentant que :—

Attendu qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Puissance du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfait harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou par les législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie ;

Attendu que la législature locale du Nouveau-Brunswick, dans sa session de 1871, a adopté une loi sur les écoles communes, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en praticulier ;

Attendu que les catholiques Romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles crées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés comme le reste de la population de payer les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles ;

Attendu que la susdite loi est injuste et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique Romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées,—et priant qu'elle Son Excellence veuille bien, en conséquence, désavouer au plutot la susdite loi des écoles du Nouveau-Brunswick.

Et des débats s'ensuivant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mardi, 21 mai 1872.

Et les débats continuant, les dits débats ajournés jusqu'à mercredi prochain. sur motion de l'honorable M. *Gray*, pour être alors le premier item de l'ordre du jour.

La Chambre alors s'ajourne à 12,30 a. m.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Pelletier*—Mercredi prochain—S'il est à la connaissance du gouvernement pourquoi les protonotaires des districts de Montréal, Arthabaska, Gaspé et Rimouski n'ont pas encore fait leurs retours des régistres des baptêmes, mariages et décès pour l'année 1871?

M. *Barthe*—Jeudi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour copie de toute correspondance, échangée entre Lévi Larue, surintendant de l'école de St. Ours, et le gouvernement, au sujet du salaire des employés à la dite écluse.

M. *Fournier*—Mercredi prochain—Proposera pour amendement au "bill pour amender et refondre et étendre à toute la Puissance du Canada les lois relatives à l'inspection de certains des principaux articles de provenance canadiennne;" qu'immédiatement après le titre "dispositions spéciales relatives à l'inspection du poisson et des huiles de poisson" qui précède la 66e clause, les mots suivants soient ajoutés: Les diverses espèces de poisson et huiles ci-après mentionnées ne seront point offertes en vente sans avoir été au préalable inspectées de la manière ci-après prescrite.

M. *Fournier*—Mercredi prochain—Motion que la requête de *Prudent Têtu*, Ecr., et autres, se plaignant du refus de l'hon. juge *Bossé* de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec lui enjoignant d'aller résider à St. Thomas de Montmagny et demandant que des mesures soient prises pour le forcer d'obéir au dit ordre,—soit référé à un comité de sept membres, ayant pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et avec instruction de faire enquête sur la vérité des allégations de la dite requête et d'en faire rapport à cette Chambre.

M. *Bolton*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session, un bill pour contrôler l'administration des havres, et pour pourvoir à la nomination de maîtres de havre, dans la province du Nouveau-Brunswick, la loi provinciale actuelle ne pouvant nullement être mise en opération?

M *Fournier*—Mercredi prochain—Bill pour annexer à la division électorale de Québec Ouest, la paroisse de St. Colomban de Sillery qui fait partie du comté de Québec.

M. *O'Connor*—Mercredi prochain—Proposera que les règles et ordres de cette chambre soient suspendus en ce qui a rapport à la réception de la pétition du Dr. *Shultz, Walter, R. Bown* et autres, demandant la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du Nord-Ouest, et que la dite pétition soit renvoyée au comité des ordes permanents.

L'honorable Sir *Francis Kinchs* Demain—Proposera que cette Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante:

Qu'il est expédient que tous les droits de douane, soit spécifiques, soit *ad valorem*, maintenant payables sur le thé et le café soient abolis, le depuis et après le 1er jour de juillet prochain; pourvu que le thé et café contenus dans les colis primitifs dans lesquels ils ont été importés pourront être remis en entrepôt et emmagasinés en tout temps avant le 20e jour de juin prochain, et que, lorsqu'ils seront ainsi remis en entrepôt et emmagasinés, le montant du droit spécifique payé sur ce thé ou ce café sera remboursé au propriététaire sous forme de remise de droit.

L'hon, M. *Gray*—Mercredi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance, mémoires rapports et ordres en conseil depuis le premiers jour de juillet 1867, au sujets des relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales.

M. *Carter*—Mercredi prochain—Que les règles et ordres de cette chambre soient suspendues quant à la réception de la pétition de Sir *Alexander T. Galt* et autres, demandant la passation d'un acte d'incorporation, et que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. *Bodwell*—*Ordonné* qu'il soit mis devant la Chambre un état inqiquant le montant des frais de route payé à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes pendant les années 1867 et 1868.

M. *Ross* (Victoria)—Mercredi prochain—Bill pour autoriser la révision des listes électorales dans un certain district de révision, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

M. *Delorme* (Provencher)—Mercredi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général. Pour un état détaillé de toutes les réclamations de *John Schultz* Ecr., filées soit entre les mains du gouvernements soit entre celles du *Recorder Johnson* indiquant item par item la nature de ces réclamations, —la preuve qui en a été faite ainsi que les noms de témoins enteudus, copie de leurs dépositions, et copies de toutes correspondances, entre le dit *John Schultz*, et le gouvernement, au sujet de ces réclamations.

Aussi copie des intentions qui ont pu être donné au dit *Recorder Johnson*, où à toutes autres personnes, touchant ces dites réclamations, en un mot, copie de tout les papiers, ou autres documents ayant rapport aux réclamations du dit *John Schultz* Ecr.

M. *Coffin*—Adresse demandant copie de toute correspondance au sujet de la protection ultérieure des revenus pour les côtes et havres de la Nouvelle-Ecosse généralement et pour le comté de Shelburne en particulier.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 4) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération le ou après le vendredi, 31 du courant, par le comité des banques, etc.

No. 27.

OTTAWA, LUNDI, 20 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 28.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 21 MAI 1872.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Sur motion de M. *Carter*, la pétition de Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres, présentée ce jour, et demandant qu'il leur soit permis de présenter à la Chambre une pétition pour la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents, bien que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés soit expiré, est reçue et lue.

Il présente en conséquence la dite pétition de Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres, demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents, laquelle est reçue et lue, et renvoyée au comité des ordres permanents.

Sur motion de M. *O'Conner*, la pétition de *John Schultz*, Ecr., M. P., présentée ce jour, et demandant qu'il lui soit permis de présenter à la Chambre une pétition demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie du nord-ouest, bien que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés soit expiré, est reçue et lue, et renvoyée au comité des ordres permanents.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le dixième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné l'avis donné quant à la pétition de *James Dick* et autres; demandant l'incorporation de la banque supérieure du Canada, et l'a trouvé suffisant.

Quant à la pétition de *C. H. Fairweather* et autres; demandant l'incorporation de la chambre de commerce de St. Jean, votre comité trouve que l'avis n'a été publié que pendant deux semaines; mais comme il a paru tous les jours dans quatre journaux publiés dans la cité de St. Jean, on doit présumer que toutes les parties concernées ont été suffisamment notifiées, et comme les droits des particuliers ne sont point affectés par la mesure, votre comité recommande la suspension de la 51e règle dans ce cas.

Votre comité désire appeler l'attention de votre honorable Chambre sur le fait que plusieurs des avis donnés quant à des bills privés ne portent aucune signature, de sorte qu'il est quelquefois difficile (particulièrement dans le cas de demandes pour la passation de mesures semblables) d'identifier les parties à la demande desquelles ils ont été publiés avec les auteurs des pétitions devant la Chambre,—et que, dans le cas d'entreprises de la plus haute importance, le public n'a point l'occasion de former son opinion sur la capacité et les moyens de ceux qui se proposent de les mettre à exécution.

Il est une autre classe d'avis qui, par inadvertance ou par méprise, ne sont point aussi explicites et aussi clairs que l'exigent les règles de la Chambre, et qui doivent être suppléés par la preuve du consentement des parties ou par

l'insertion de quelque disposition dans le bill à l'effet de sauvegarder les droits des personnes qui n'ont point reçu un avis suffisant de la demande, et ceci arrive à chaque session.

Votre comité est d'opinion que dans tous les cas où votre honorable Chambre a décidé que des avis doivent être donnés, il est désirable que toute défectuosité dans ces avis qui sont publiés de temps en temps devrait être corrigée lorsqu'ils sont encore devant le public, plutôt que par une preuve subséquente faite devant le comité ; c'est pourquoi votre comité soumet le mode de correction suivant :

Le comité des ordres permanents a eu pour coutume de prier les parties publiant des avis de demandes à l'effet d'obtenir la passation de bills privés, de transmettre des exemplaires de ces avis au bureau des bills privés pour tenir lieu de preuve ; mais la négligence des parties de se conformer à cette demande, ou de fournir aux membres chargés de présenter les pétitions avec la preuve nécessaire, a causé, par le passé, tant d'inconvénients qu'on a adopté depuis deux ou trois ans, au bureau des bills privés, le système d'enregistrer et classifier les avis à mesure qu'ils paraissaient dans la Gazette Officielle, durant la vacance, et de chercher dans les journaux de la localité indiquée si les avis locaux étaient donnés ; de cette manière, lorsque la pétition est reçue et que l'avis est parvenu à sa maturité, l'affaire est de suite prête pour que le comité l'examine et fasse rapport. On a trouvé que ce système fonctionnait si bien que des arrangements se prennent pour l'étendre et le perfectionner au point de pourvoir à l'enregistrement complet, pour chaque session, de tous les avis donnés ; et dans le but de remédier aux irrégularités ci-dessus mentionnées, votre comité a donné instruction au greffier en chef du bureau des bills privés d'examiner chaque avis dès qu'il est publié, et, lorsqu'il remarque qu'il est en quoique ce soit irrégulier, d'entrer en communication de suite avec les parties qui le publient, par l'entremise de l'imprimeur de la reine ou autrement afin qu'il soit corrigé.

En examinant les rapports du comité des ordres permanents faits depuis dix ou quinze ans, et en les confrontant avec ceux d'aujourd'hui, on voit de suite les avantages qu'offrent les améliorations faites récemment au système concernant la preuve de l'avis. Presque chaque rapport alors invitait la Chambre à suspendre ses règles quant à certaines pétitions, tandis que maintenant, il est rare que le comité recommande cette suspension. Votre comité est convaincu que les ordres qu'il a donnés auront un résultat satisfaisant.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comité des banques et du commerce, présente le cinquième rapport du dit comité, rapportant les bills suivants avec des amendements :—

No. 72. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes et contre le feu, de l'intérieur ;
No. 41. Pour incorporer la banque de l'Acadie ;
No. 90. Pour incorporer la banque de St. Jean ;
No. 91. Pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada ;
No. 95. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes dite des Ancres.

M. *Kirkpatrick* présente un bill (No. 117), pour incorporer la banque supérieure du Canada, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. l'Orateur met devant la Chambre les comptes de la Chambre des Communes, du 30 juin 1870 au 30 juin 1871, et du 30 juin 1871 au 31 décembre 1871.

Les bills suivants sont lus une troisième fois et passés :—

No. 31. Pour amender les chapitres 6 et 7 des statuts de 1871 relatifs aux banques d'épargne ;
No. 34. Relatif à la dette publique et au prélèvement d'emprunts autorisés par le parlement.

Les bills suivants sont examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :

No. 86. Pour mettre à effet les dispositions du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signée en la cité de Washington, le 8 mai 1871 ;
No. 32. Pour amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution à l'effet d'abolir les droits de douane sur le thé et le café.

[EN COMITÉ.]

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu : Qu'il est expédient que tous les droits de douane, soit spécifiques, soit *ad valorem*, maintenant payables sur le thé et le café soient abolis, le depuis et après le, 1er jour de juillet prochain ; pourvu que le thé et café contenus dans les colis primitifs dans lesquels ils ont été importés pourront être remis en entrepôt et emmagasinés en tout temps avant le 20e jour de juin prochain, et que, lorsqu'ils seront ainsi remis en entrepôt et emmagasinés, le montant du droit spécifique payé sur ce thé ou ce café sera remboursé au propriététaire sous forme de remise de droit.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, est adoptée.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente alors un bill (No. 118) pour abolir les droits sur le thé et le café ; seconde lecture, jeudi prochain.

La Chambre se forme en comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

	FRAIS D'ADMINISTRATION.	$. cts.
1.	1. Bureau de l'assistant receveur-général, Toronto	6,000 00
	2. do do do Montréal	5,000 00
	3. Auditeur et do do Halifax, N.-E	10,500 00
	4. do do do St. Jean, N.-B	7,500 00
	5. do do do Fort Garry	4,000 00
	6. do do do Victoria, B. C	5,000 00
	7. Banques d'épargne de la campagne, Nouveaux-Brunswick et Nouvelle-Ecosse	6,000 00
	8. Inspecteur	600 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

Traitement du personnel des différents Départemens à Ottawa.

4.	Le département du Conseil Privé	11,350 00
5.	do de la Justice	8,650 00
6.	do de la Milice et de la défense	29,410 00
7.	do du Secrétaire d'Etat	26,567 50
8.	do do pour les Provinces	16,390 00
9.	do du Receveur-Général	16,550 00
10.	do des Finances	40,980 00
11.	do des Douanes	23,830 00
12.	do du Revenu de l'Intérieur	18,050 00
13.	do des Travaux Publics	40,600 00
14.	do des Postes	61,650 00
15.	do de l'Agriculture	27,280 00
16.	do de la Marine et des Pêcheries	17,530 00
17.	Le qureau de la Trésorerie	3,100 00
18.	Les bureaux des Finances à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick	2,000 00
19.	do de la Marine et des Pêcheries à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick	8,500 00
20.	Bureau des terres publiques, Manitoba	4,200 00
21.	Dépenses contingentes des Départements	150,000 00
22.	Bureaux de la papeterie, pour papeterie	15,000 00
23.	Pour faire face aux augmentations en vertu de l'acte du service civil ou aux nouvelles nominations exigées par une augmentation de personnel ou par quelque autre changement	25,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

24.	Items divers	10,000 00
25.	Pour pourvoir à l'administration de la justice pour Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, et la Colombie Britannique	20,000 00

POLICE.

26.	Police fédérale,	25,000 00
27.	Police du havre de Montréal	10,500 00
28.	Police de rade, Québec	10,500 00

LEGISLATURE.

Sénat.

29.	Traitements et dépenses contingentes du Sénat	41,118 00

Chambre des Communes.

30.	Traitements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du greffier	70,315 00
31.	Salaires et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent-d'armes	33,693 75

Diverses dépenses.

32.	Crédit pour la bibliothèque du parlement	6,000 00
33.	Impressions, relieure et distribution des lois	10,000 00
34.	Impressions, papier à imprimer et relieure	35,000 00
35.	Dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie	10,00 00
36.	Impressions diverses	2,000 00

EXPLORATIONS GEOLOGIQUES ET OBSERVATOIRES.

Observatoires.

37.	Observatoires, Québec	2,400 00
38.	do Toronto	4,800 00
39.	do Kingston	500 00
40.	do Montréal	500 00
41.	do Halifax	1,500 00
42.	do Nouveau-Brunswick	1,000 00
43.	do Reconstruction de l'observatoire, Québec	5,000 00
44.	Octroi pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments	10,000 00
45.	Agmentation du crédit affecté aux explorations géologiques	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau demain.

Un message est reçu du Sénat communiquant une résolution relative à l'indemnité et aux frais de vente.

Aussi, adoptant le bill (No. 14) pour amender ultérieurement l'acte relatif au cautionnement à donner par certains officiers du Canada, sans amendements.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill (No. 30) pour établir des dispositions pour la continuation et l'extension de l'exploration géologique du Canada, et pour l'entretien du musée géologique, étant lu,

Sur motion de l'honorable Sir *J. A. Macdonald* le dit bill est renvoyé de nouveau à un comité général, amendé rapporté, adopté, lu une troisième fois et passé.

L'ordre du jour pour recevoir le rapport des résolutions relatives au chemin de fer canadien du Pacifique, adoptées en comité général, le 7 du courant, étant lu.

Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, les dites résolutions sont renvoyées de nouveau en comité général afin d'y faire les amendements suivants savoir :

" Dans le paragraphe 5, après le mot " compagnie ", où il se rencontre pour la première fois, insérez les mots : " cette subvention devant être faite de temps à autre par versements, à mesure qu'une partie du chemin de fer sera terminée, en proportion de la longueur, de la difficulté de construction et du coût de cette partie," —et à la fin du paragraphe 8, insérez les mots suivants : " ne devant pas, néanmoins, excéder vingt mille acres par mille de la ligne d'embranchement de Manitoba, ni vingt cinq mille acres par mille de la ligne d'embranchement conduisant au lac Supérieur.

(En Comite.)

Les dites résolutions sont en conséquence amendées et rapportées et sont comme suit :

1. *Résolu :* Qu'il importe de décréter qu'un chemin de fer, devant être appelé le *Chemin de fer Canadien du Pacifique*, sera construit conformément à la convention conclue entre la Puissance et la province de la Colombie Britannique et insérée dans l'ordre de la Reine en Conseil admettant cettre province dans l'Union, sous l'autorité de la 146e section de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

2. *Résolu :* Que ce chemin de fer s'étendra depuis quelque point situé sur le lac Nipissingue, ou près de ce lac, jusqu'à quelque point situé sur le littoral de l'Océan Pacifique,—le parcours et le tracé de ce chemin devant être soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.

3. *Résolu :* Que toute la ligne de ce chemin de fer sera construite et exploitée par une compagnie approuvée et acceptée par le gouverneur en conseil, et sera commencée dans les deux ans et achevée dans les dix ans de la date de l'admission de la Colombie Britannique dans l'Union.

4. *Résolu :* Que la concession de terres qui sera faite à cette compagnie pour assurer la construction et l'exploitation du chemin de fer, ne devra pas excéder cinquante millions d'acres, par blocs de vingt milles en profondeur de chaque côté de la ligne du chemin de fer, dans Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique, alternant avec des blocs de même profondeur réservés pour le gouvernement de la Puissance, et qui seront vendus par lui, et les produits de telle vente seront appliqués au remboursement à la Puissance des sommes qu'elle aura dépensées pour la construction du dit chemin de fer ; ces terres seront concédées de temps à autre, au fur et à mesure que quelque partie du chemin de fer aura été achevée, en quantités proportionnées à la longueur, à la difficulté de construction et au coût de telle partie ; et dans la province d'Ontario, cette concession de terres sera assujétie aux arrangements qui pourront être arrêtés à cet égard entre le gouvernement fédéral et celui de cette province ; pourvu que si la quantité totale de terres comprises dans les blocs alternatifs qui seront ainsi concédés à la compagnie, se trouvait être de moins de cinquante millions d'acres, alors le gouvernement pourra, à sa discrétion, concéder à la compagnie telle quantité de terres suplémentaires situées ailleurs pour former, avec les blocs alternatifs ci-dessus mentionnés, une quantité n'excédant pas cinquante millions d'acres ; et dans le cas où cette concession supplémentaire serait faite, une quantité de terres situées ailleurs et égale à cette concession supplémentaire sera réservée par le gouvernement, qui en disposera pour les mêmes fins que les blocs alternatifs qui doivent être réservés, comme il est dit ci-haut, par le gouvernement sur la ligne du chemin de fer.

5. *Résolu :* Que la subvention ou l'aide pécuniaire qui sera accordée à la compagnie sera de telle somme n'excédant pas ou trente millions de piastres en totalité, selon qu'il pourra être convenu entre le gouvernement et la compagnie, cette subvention devant être faite de temps à autre par versements, à mesures qu'une partie du chemin de fer sera terminée, en proportion de la longueur, de la difficulté de construction et du coût de cette partie. La compagnie prenant à sa charge les dépenses faites en 1871-72 pour l'exploration de cette ligne, comme partie de cette subvention ; et que le gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par emprunt la somme nécessaire pour couvrir cette subvention.

6. *Résolu :* Que la largeur du chemin de fer sera de quatre pieds huit pouces et demi, et les rampes, les matériaux et le mode de construction seront tels qu'il pourra être convenu et arrêté entre le gouvernement et la compagnie.

7. *Résolu :* Que le gouvernement pourra conclure tel arrangement énoncé ci-haut avec toute compagnie approuvée par le gouverneur en conseil, et qui aura été incorporée avec pouvoir de construire un chemin de fer sur un tracé approuvé par lui, entre le lac Nipissingue et l'Océan Pacifique,—ou que, s'il existe deux telles compagnies ou plus, autorisées séparément ou collectivement à construire ce chemin de fer, elles pourront se fusionner en une seule compagnie, et l'arrangement pourra alors être fait avec la compagnie fusionnée ;— ou que, s'il n'existe pas de compagnie avec laquelle le gouvernement jugera à propos de conclure cet arrangement, et qu'il y ait des personnes capables et désireuses de former une telle compagnie, le gouvernement pourra leur accorder une charte d'incorporation et conclure l'arrangement avec la compagnie ainsi incorporée.

8. *Résolu :* Que le gouvernement pourra de plus s'entendre avec la compagnie avec laquelle l'arrangement aura été ainsi conclu, pour la construction et l'exploitation d'un embranchement de chemin de fer partant de quelque pointsur la ligne principale dans Manitoba, et aboutissant à quelque point sur la ligne frontière entre cette province et les Etats-Unis, devant se relier au réseau des chemins de fer de ces Etats,—et pour la construction d'un autre embranchement de chemin de fer partant de quelque point sur la ligne principale et aboutissant à quelque point sur le lac Supérieur, dans le territoire britannique,—et que ces embranchements seront réputés former partie du dit chemin de fer Canadien du Pacifique,—et une concession de terres pour aider à la construction de ces embranchements pourra être faite par le gouvernement, de telle étendue qui sera réglée et convenue entre le gouvernement et la compagnie, ne devant pas, néanmoins, excéder vingt mille acres par mille da la ligne d'embranchement dans Manitoba, ni vingt cinq mille acres par mille de la ligne d'embranchement conduisant au lac Supérieur.

Résolutisns à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées en conséquence.

L'honorable Sir *George E. Cartier* propose que les dites résolutions soient maintenant lues une seconde fois,

M. *Macdonald* (Glengarry) propose que les résolutions ne soient pas maintenant lues une seconde fois, mais qu'elles soient renvoyées de nouveau à un comité général avec instruction de pourvoir à ce que la route qui sera adoptée pour le chemin de fer du Pacifique soit sujet à l'approbation du parlement, et à ce qu'on ne laisse point à la

discrétion du gouverneur en conseil de déterminer définitivement la localisation d'un chemin de fer pour la construction duquel on propose de donner $30,000,000 des fonds publics, et 50,000,000 d'acres des terres publiques.

Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Cimon, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fournier, Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, White (Halton), Whitehead, Wood et Young.—39.

Contre :

Messieurs Abbott, Anglin, Barthe, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Carter, Cartier, Sir George E., Cayley, Chauveau, Chipman, Coffin, Colby, Costigan, Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Hagar, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pope, Pouliot, Renaud, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—83.

L'honorable M. *Mackenzie* propose pour amendement que les résolutions ne soient pas maintenant lues une seconde fois, mais qu'elles soient renvoyées de nouveau à un comité général, avec instruction de pourvoir à ce que tous les contrats projetés soient soumis au parlement avant d'être conclus, pour recevoir son approbation, et d'effacer cette partie des dites résolutions qui autorise le gouverneur en conseil à incorporer une compagnie pour construire ce chemin de fer sans la sanction du parlement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mercredi, 22 mai 1872.

Et l'amendement de l'honorable M. *Mackenzie* étant mis aux voix, est rejeté, sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Carmichael, Cheval, Cimon, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fournier, Hagar, Kempt, Macdonald (Glengarry), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), Mills, Morison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), White (Halton), Whitehead, Wood et Young.— 39.

Contre:

Messieurs Barthe, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Carter, Cartier, Sir George E., Cayley, Chauveau, Chipman, Coffin, Colby, Costigan, Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Killam. Lacerte, Langevin, Lawson, Little, Macdonald Sir J. A. (Kingston), McDonald (Lunenberg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, Merritt, Monffatt Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pope, Pouliot, Renaud, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—82.

M. *Young* propose pour amendement que la 4me résolution ne soit pas maintenant lue une seconde fois, mais qu'elle soit renvoyée de nouveau à un comité général, avec instruction de pourvoir à ce que nul arrangement ne soit pris avec aucune compagnie qui aurait l'effet d'empêcher le Parlement de disposer de cette partie des terres publiques non accordées à la compagnie de la manière que les intérêts publics pourront de temps à autre l'exiger, et de manière à ne point laisser entre les mains du gouverneur en conseil le pouvoir de lier le pays quant à la disposition de 50,000,000 d'acres, étendue égale à six Provinces comme celle de Manitoba.

Rejeté, sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fournier, Kempt, Macdonald (Glengarry), Machenzie, McConkey, McDougall (Renfrew), Mills, Morison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Redford, Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Stirton, Thompson (Ontario), White (Halton), Whitehead, Wood et Young.—30.

Contre :

Messieurs Anglin, Barthe, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Carter, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Colby, Costigan, Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Hagar, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Killam, Lacerte, Langevin, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A. (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pope, Pouliot, Pozer, Renaud, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Ile de Vancouver), Walsh, White (Hasting Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—86.

Les dites résolutions sont alors lues une seconde fois et adoptées.

La Chambre s'ajourne alors à 12.30 a. m.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sproat*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de tous rapports, communications et pétitions concernant les havres des ports Elgin et Inverhuron, sur le lac Huron.

M. *Sproat*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le budget supplémentaire une somme d'argent pour l'amélioration ultérieure de ces havres des ports Elgin et Inverhuron, sur le lac Huron.

BILLS PRIVES.

Le bill (No. 117) pour incorporer la Banque Supérieure du Canada a été affiché aujourd'hui comme devant être pris en considération le et après le samedi, 1er juin prochain.

No. 28.

OTTAWA, MARDI, 21 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

146

No. 29.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 22 MAI 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre un état général des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de Joliette, pour l'année 1871.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table,

La pétition de MM. *McMullen, Adams* et compagnie, et autres, marchands et commerçants de la cité de Montréal, demandant que le droit sur les cigares de l'étranger soit augmenté.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le onzième rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions de Sir *A. T. Galt* et autres, et de *John Schultz*, Ecr., M. P., demandant respectivement qu'il leur soit permis de présenter des pétitions pour bills privés, nonobstant l'expiration du délai fixé par la Chambre. Il trouve que dans le cas de la première pétition ci-dessus mentionnée, le solliciteur chargé de cette pétition par les signataires ne savait pas qu'il y eut un délai fixé pour la réception de pétitions demandant la passation de bills privés, et que c'est la raison pour laquelle il ne l'a pas transmise dans le temps voulu, Dans l'autre cas, le comité trouve que le pétitionnaire a été empêché de se rendre à la cité d'Ottawa par le mauvais état des communications entre cette cité et Manitoba avant que le délai fixé fût expiré. Sous ces circonstances, votre comité recommande respectueusement que les pétitions de Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres, de la cité de Montréal, et de *John Schultz*, Ecr., M. P., et autres, auxquels se rapportent ces pétitions préliminaires, soient reçues par votre honorable Chambre, nonobstant l'expiration du dit délai.

Sur motion de M. *Bown*, la pétition primitive de Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres, de la cité de Montréal, demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents,— et la pétition primitive de *John Schultz*, Ecr., M. P., et autres ; demandant la passation d'un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie du Nord Ouest, sont reçues et lues, et renvoyées au comité des ordres permanents.

Sur motion de l'honorable M. *Gray*, il est *ordonné* que les honoraires payés au sujet du bill (No, 59) pour incorporer la banque des mines d'argent de la Baie du Tonnerre, soient remis.

M. *Shanly* présente un bill (No. 119) pour remettre en vigueur et amender l'acte passé par la législature de la ci-devant province du Haut-Canada incorporant la compagnie de navigation de Ganonoque et Wiltsie, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

M. *Ross* (Victoria), présente un bill (No. 120) pour pourvoir à la révision des listes électorales pour l'élection à la Chambre des Communes dans un certain district de révision du comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse ; seconde lecture, demain.

L'honorable M. *Langevin*, présente la réponse à une adresse du 25 ultimo ; demandant copie de toute soumissions transmises pour la réparation et l'agrandissement du canal de Grenville, et copie de tous contrats conclus, de tous ordres en conseil et de tous autres documents y relatifs.

M. *Fournier* présente un bill (No. 121) pour détacher la paroisse St. Colomban, qui forme maintenant partie du comté de Québec, de ce comté, et l'annexer à la division électorale de Québec Ouest ; seconde lecture, demain.

M. *O'Connor* propose qu'il soit présenté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la province d'Ontario et celui de la Puissance au sujet du droit de nommer un conseiller de Sa Majesté la Reine dans cette Province.

Et des débats s'ensuivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 6) pour confirmer un arrangement conclu entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, et la compagnie du Pont International, et pour d'autres fins, sans amendements.

Aussi, adoptant le bill (No. 33) pour amender l'acte relatif à l'émission de billets de la Puissance, avec des amendements. (Sur motion de Sir *Francis Hincks*, les dits amendements sont lus une première et une seconde fois, et adoptés.)

Aussi, avec le bill (No. 122) du Sénat, pour amender l'acte du chemin de fer de St François et Mégantic, auquel le concours de cette Chambre est demandé.

Sur motion de l'honorable M. *Anglin*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance, de tous ordres en conseil, rapports, estimations, plans, spécifications et autres papiers relatifs au creusement du ravin de Shippigan.

Sur motion de M. *Fournier*, il est *ordonné* que la requête de *P. Têtu*, Ecr., et autres, se plaignant du refus de l'honorable juge *Bossé* de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec, lui enjoignant d'aller résider à St. Thomas de Montmagny, et demandant que des mesures soient prises pour le forcer d'obéir au dit ordre, soit traduite et imprimée pour l'usage des membres de cette Chambre, et la dite motion est renvoyée au comité conjoint des impressions.

Sur motion de M. *Bodwell* il est *ordonné* qu'il soit mis devant la Chambre un état indiquant le montant des frais de route payés à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes pendant les années 1867 et 1868.

Sur motion de l'honorable M. *Gray*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance, mémoires rapports et ordres en conseil depuis le premier jour de juillet 1867, au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales.

La Chambre reprends les débats ajournés sur la motion de M. *Costigan*, pour adresse à Son Excellence, représentant que :—

Attendu qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Puissance du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfait harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou par les législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie ;

Attendu que la législature locale du Nouveau-Brunswick, dans sa session de 1871, a adopté une loi sur les écoles communes, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en praticulier ;

Attendu que les catholiques Romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles crées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés comme le reste de la population de payer les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles ;

Attendu que la susdite loi est injuste et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique Romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées,—et priant Son Excellence qu'elle veuille bien, en conséquence, désavouer au plutot la susdite loi des écoles du Nouveau-Brunswick.

Et les débats continuant jusqu'à 6 heures, P. M., M. l'orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7½ heures. P. M.

7½ HEURES, P. M.

(L'ordre pour les bills privés est appelé).

Sur motion de l'honorable M. *Langevin*, le bill du Sénat (No. 122) pour amender l'acte du chemin de fer de St. François et Mégantic est lu une première fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :

No. 72. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes contre le feu, de l'intérieur ;
No. 41. Pour incorporer la banque de l'Acadie ;
No. 90. Pour incorporer la banque de St. Jean ;
No. 91. Pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada ;
No. 95. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes dites des Ancres.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de M. *Costigan* pour une adresse à Son Excellence (comme ci-dessus).

L'honorable M. *Gray* propose pour amendement que tous les mots après "Canada," dans le premier considérant de la motion principale, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "que les droits constitutionels des diverses provinces ne devraient aucunement être altérés par l'action de ce parlement ;—Que la loi passée par la législature locale du Nouveau-Brunswick relativement aux écoles communes était strictement dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels, et est susceptible d'être abrogée ou changée par la législature locale, si toutefois on trouve p

qu'elle opère d'une manière préjudiciable ou peu satisfaisante ;—Que n'ayant pas encore été six mois en vigueur, et qu'aucune conséquence préjudiciable à la Puissance n'en ayant résulté, cette Chambre ne juge point qu'il soit à propos de s'immiscer dans l'avis qui pourra être donné à Son Excellence le gouverneur-général par les ministres responsables de la couronne au sujet de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. *Chauveau* propose que tous les mots après " que, " dans la résolution primitive soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants, savoir : " il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, La priant de vouloir bien faire passer un acte amendant l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, dans le sens que cette Chambre croit qu'on avait l'intention qu'il eût lors de sa passation, en décrétant : que toute dénomination religieuse, dans les Provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, continuera de posséder tous les droits, avantages et priviléges à l'égard de ses écoles dont elle jouissait dans sa province lors de la passation du dit acte en dernier lieu mentionné, et au même degré que si ces droits, avantages et privilégot eussent été alors duement établis par la loi. "

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés jusqu'à mercredi prochain, sur motion de M. *Smith* (Westmorland,) pour être alors le premier ordre du jour.

La Chambre reprend en considération la motion de M. *Bodwell* à l'effet que la Chambre se forme maintenant en comité pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Qu'il est désirable d'adopter la jauge de 4 pieds 8½ pouces dans la construction du chemin de fer inter colonial.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bowell, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Cheval, Coupal, Currier, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Drew, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Jones (Halifax), Kempt, Killam, McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, McDougall (Renfrew), Mills, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), White (Hasting Est), Whitehead, Wood, Wright (York Ontario) et Young.—51.

Contre :

Messieurs Anglin, Archambeault, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Carling, Caron, Cartier, Sir George E., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Cumberland, Daoust, DeCosmos, Dobbie, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Grover, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Howe, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Little, Macdonald, Sir J. A. (Kingston), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Moffatt Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N.-E.), Ryan (King, N.-B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Smith (Westmorland), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, Willson, Workman, et Wright (Comté d'Ottawa).—88.

L'hanorable M. *Blake* propose que le bill (No. 8) pour pourvoir à la tenue des élections le même jour à toute élection générale soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable Sir *J. A. Macdonald* propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois, d'hui en six mois.—Adoptée sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Archambault, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Carling, Caron, Cartier Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cimon, Colby, Costigan, Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, Drew, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Howe, Irvine, Jackson, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Little, Macdonald, Sir J. A., (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McKeagney Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb et Willson.—81

Contre :

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coffin, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Jones, (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), McKenzie, Magill, McDougall (Renfrew), Mills, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Pozer, Ray, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington D. C.) Rymal, Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Tremblay, Wallace (Albert), Wells, Whitehead, Wood, Workman, Wright (York. Ontario, D. O.) et Young.—51.

L'honorable M. *Blake* propose que le bill (No. 10) pour assurer l'indépendance du Sénat soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable Sir *J. A. Macdonald* propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois d'hui en six mois.

Et des débats s'ensuivant, et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Jeudi, 23 mai 1872.

Et l'amendement de l'honorable Sir *J. A. Macdonald* étant mis aux voix, est adopté, sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Archambeault, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Carling, Caron, Cartier Sir George E., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Cumberland, Daoust, Dobbie, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Houghton, Howe, Irvine, Jackson, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Macdonald, Sir J. A. (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McKeagney, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's, N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile de Vancouver), Walsh, Webb et Willson.—77.

Contre :

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowell, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Gibbs, Godin, Hagar, Jones (Halifax), Jones (Leeds et Grenville), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McDougall (Renfrew), Merritt, Mills, Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Pozer, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Hastings Est), Whitehead, Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—51.

La Chambre alors s'ajourne à 12.55, A. M.

JAMES COCKBURN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Workman* —Vendredi prochain—Adresse demandant toute correspondance entre Son Excellence le gouverneur général et M. *G. H. Ryland*, au sujet des réclamations de ce dernier contre le gouvernement de sa Majesté, avec la dernière dépêche de Sa Grâce le Duc de *Buckingham* sur le sujet ; aussi, copie de tous renvois au ministre de la justice, avec ses opinions en réponse, et les décisions sur le sujet par le conseil privé de la Puissance.

M. *Workman*—Vendredi prochain—Adresse demandant copie de la correspondance entre les commissaires du havre de Montréal et le département des travaux publics au sujet de la discontinuation de certaines améliorations à ce havre, à l'endroit appelé *Wind Mill Point*, et les raisons de cette discontinuation.

M. *Macdonald* (Middlesex)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'offrir en vente et pour la colonisation, les terres connues sous le nom de Réserves des Sauvages, dans les parties établies de la province d'Ontario, plaçant le produit de ces ventes pour le profit des Sauvages ; et si oui, quand ?

L'honorable M. *Abbott*—Vendredi prochain—Bill pour incorporer la compagnie d'assurances du Canada contre les accidents, et que la 60e règle soit suspendue quant à ce bill.

M. *O'Connor*—Vendredi prochain—Bill pour incorporer la compagnie du Nord-Ouest, et que la 60e règle soit suspendue quant à ce bill.

M. *Fortin*—Vendredi prochain—Adresse demandant la correspondance entre le département de la marine et des pêcheries et la chambre de commerce en Angleterre, au sujet de la question de permettre que les services des pilotes du St. Laurent soient considérés comme leur donnant droit d'être examinés comme maîtres, de la même manière que s'ils eussent servi le même espace de temps que les seconds.

M. *Costigan*—Lundi prochain— Si c'est l'intention du gouvernement de mettre à effet les suggestions contenues dans son rapport concernant les blancs qui sont établis sur les terres des Sauvages Tobiques, Victoria, Nouveau-Brunswick, en leur assurant des titres aux terres occupées par eux, et aux conditions recommandées dans ce rapport.

BILLS PRIVES.

Les bills suivant ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le ou après le lundi, 3 juin prochain par le *comité* des chemins de fer, etc. :

No. 119. Pour remettre en vigueur et amender l'acte passé par la législature de la ci-devant province du Haut-Canada incorporant la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie ;

No. 122. Pour amender l'acte du chemin de fer de St. François et Mégantic.

No. 29.

OTTAWA, MERCREDI, 22 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 30.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 23 MAI 1872.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le 12me rapport du comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisant les avis quand aux pétitions suivantes :—De Sir *A. T. Galt*, M. P., et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents,—et de *John Schultz*, Ecr., M. P., et autres ; demandant l'incorporation de la compagnie du Nord Ouest.

Le délai pour présenter des bills privés expirera aujourd'hui, et pour présenter des rapports sur des bills privés, le 6 juin prochain.

Le comité recommande en conséquence que ce délai soit prolongé d'une semaine dans les deux cas.

Sur motion de l'hon. M. *Tilley*, la 51me règle est suspendue quant à un bill pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

Il présente alors le dit bill (No. 123), lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *Ryan* (Montréal), présente un bill (No. 124) pour incorporer la compagnie d'amélioration du Canada, lequel est renvoyé au comité des banques, etc.

M. *O'Connor* présente un bill (No. 113) pour incorporer la compagnie du Nord-Ouest, lequel est renvoyé au comité des banques, etc., et la 60me règle est suspendue quant à ce bill.

M. *Cartwright* présente un bill (No. 125) pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de Winnipeg, lequel est renvoyé au comité des chemins de fer, etc.

L'honorable M. *Abbott* présente un bill (No. 126) pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada, contre les accidents, lequel est renvoyé au comité des banques, etc., et la 60e règle est suspendue quant à ce bill.

L'honorable M. *Langevin*, présente la réponse à une adresse du 20 du courant, demandant copie de toute correspondances, statistiques ou informations quelconques en la possession du gouvernement concernant les sub-divisions électorales qui, en vertu de la 34me *Vic.*, ch. 20, doivent être faites dans les municipalité de la province de Québec, de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de deux cents votants dans chaque sub-division ; et, aussi de toute correspondance concernant l'arrangement ou la division des listes électorales, de manière à ce que chaque sub-division électorale soit fournie de la partie de la liste électorale qui la concerne.

Aussi, la réponse à une adresse du 20 du courant, demandant copie de tous rapports faits au département des travaux publics par l'ingénieur en charge du canal Welland en l'année 1871, indiquant la quantité d'excavation dans le sol et dans le roc requise pour mettre le canal de niveau avec le lac Erie, à Port Colborne et à Port Maitland ; aussi, copie de tous rapports sur le même sujet par l'ingénieur en chef du dit département.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente le septième rapport du dit comité; rapportant le bill (No. 105) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du télégraphe canadien et européen, avec des amendements.

Sur motion de l'honorable M. *McDougall* (Renfrew), il est voté une adresse demandant un état donnant le tarif des honoraires, en vertu du chap. 46 des statuts refondus du Canada, maintenant exigés des fabricants de bois pour la confection de spécifications, et payés aux mesureurs et inspecteurs de bois pour le mesurage, etc., respectivement.

Sur motion de M. *Grant*, il est voté une adresse demandant copie du rapport et des estimations concernant le canal de la Baie Verte.

Sur motion de M. *Smith* (Selkirk), il est voté une adresse demandant la correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et généralement tous rapports et représentations faits au gouvernement au sujet de l'introduction dans le Territoire du Nord-Ouest, par des personnes qui ne sont point sujets britanniques, de liqueurs enivrantes, d'armes, munitions et autres choses pour être vendus aux natifs et autres personnes y résidant.

Sur motion de M. *Delorme* (Provencher), il est voté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, demandant un état détaillé de toutes les réclamations de *John Schultz*, Ecr., filées, soit entre les mains du gouvernement, soit entre celles du *Recorder Johnson*, indiquant item par item la nature de ces réclamations, la preuve qui en a été faite, ainsi que les noms des témoins entendus, copie de leurs dépositions, et copie de toute correspondance, entre le dit *John Schultz* et le gouvernement au sujet de ces réclamations; aussi, copie des instructions qui ont pu être données au dit *Recorder Johnson*, ou à toutes autres personnes touchant ces dites réclamations; en un mot, copie de tous les papiers ou autres documents ayant rapport aux réclamations du dit *John Schultz*, Ecr.

Un message est reçu du Sénat avec le bill de cet honorable corps (No. 127) pour pourvoir à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration, auquel le concours de cette Chambre est demandé. (Sur motion de l'honorable M. *Pope*, le dit bill est lu une première fois; seconde lecture mardi prochain.)

M. *Cartwright* propose que le bill (No. 9) pour mieux protéger les cours d'eau et rivières navigable soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Currier*, propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois, d'hui en six mois.

Et des débats s'ensuivant, le dit amendement est retiré avec la permission de la Chambre, l'ordre pour la seconde lecture est déchargé, et le bill est retiré.

M. *Mills* propose que le bill (No. 12) pour rendre les membres des conseils exécutifs et des assemblées législatives des provinces maintenant comprises ou qui pourront à l'avenir être comprises dans la Puissance du Canada, inéligibles pour siéger ou voter dans la Chambre des Communes du Canada, soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Bellerose* propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois, d'hui en trois mois.—Adopté sur la division suivante:—

Pour:

Messieurs Baker, Bellerose, Bertrand, Bowell, Bown, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Costigan, DeCosmos, Dobbie, Drew, Dugas, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grover, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), McMillan, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, Webb, White (Hasting Est) et Willson.—73.

Contre:

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Jones, (Halifax), Kempt, Killam, Kirkpatrick, Mackenzie, Magill, McDougall (Renfrew), McMonies, Mills, Oliver, Pelletier, Pickard, Powr, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.) Rymal, Scatcherd, Schultz, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—55.

L'honorable M. *Blake* propose que le bill (No. 17) pour la décision des élections contestées par des Juges, et pour empêcher la corruption aux élections pour la Chambre des Communes, soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois, d'hui en six mois.—Adopté sur la division suivants:—

Pour:

Messieurs Baker, Bellerose, Benoit, Blanchet, Campbell, Caron, Cartier, Sir George E., Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Currier, Daoust, DeCosmos, Dobbie, Drew, Dugas, Fortin, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir Francis, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Little, Macdonald, Sir J. A., (Kingston), McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), McKeagney, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonnault, Pope, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain) Ross (Victoria N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Sproat, Stephenson, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa.—66.

Contre:

Messieurs Anglin, Béchard, Bertrand, Blake, Bodwell, Bolton, Bourrassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Ferris, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Irvine, Kempt, Kirkpatrick, Mackenzie, Magill, Masson (Terrebonne), McDougall (Renfrew), McMonies, Mills, Oliver, Pelletier, Pickard, Pouliot, Pozer, Redford, Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Street, Thompson (Ontario), Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—49.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est *résolu* : Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée jusqu'à lundi prochain.

M. *Costigan* propose que le bill (No. 26) pour obliger les membres des législatures locales dans toute province où le double mandat n'est pas autorisé de résigner leurs siéges avant de devenir candidats pour des siéges dans le Parlement de la Puissance, soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Geoffrion* propose pour amendement que le dit bill ne soit pas lu maintenant une seconde fois, mais qu'il le soit d'hui en trois mois.

Et des débats s'ensuivant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Vendredi, 24 mai 1872,

Et l'amendement de M. *Geoffrion* étant mis aux voix, est rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Bodwell, Bourassa, Bowman, Coupal, DeCosmos, Drew, Fournier, Geoffrion, Godin, Langevin, Lawson, MacFarlane, Mackenzie, Magill, Masson (Terrebonne), McDougall (Renfrew), Mills, Munro, Oliver, Pelletier, Redford, Ross (Dundas), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Tourangeau, Tremblay, Wells, White (Halton), Whitehead, Willson Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—39.

Contre :

Messieurs Baker, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blake, Bolton, Cameron (Inverness), Campbell, Caron, Cartier, Sir George E., Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Currier, Dobbie, Dugas, Fortin, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langlois, McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), McKeagney, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Savary, Shanly, Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tupper, Wallace (Albert), Walsh, White (Hastings Est) et Wright (Comté d'Ottawa.)—64.

Le bill est alors lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, pour lundi prochain.

La Cambre alors s'ajourne à 12:40 a. m. jusqu'à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Drew*.—Lundi prochain—Adresse demandant un état détaillé de toutes les réclamations des différentes personnes mentionnées dans le rapport de *F. G. Johnson*, le commissaire auquel ont été renvoyées, pour investigation, les réclamations des personnes qui ont souffert de l'insurrection dans la Terre de Rupert, en 1869–70, indiquant item par item la nature de ces réclamations, la preuve produite par chaque personne à l'appui de ses réclamations, les noms des témoins entendus et de la part de qui ils l'ont été ; aussi, copie de leurs dépositions, copie de toute correspondance entre les différentes parties fesant tels réclamations et le gouvernement au sujet de ces réclamations ; aussi, copie des instructions qui ont été données au dit commissaire *Johnson* ou à toute autre personne touchant ces réclamations, et copie de tous papiers ou autres documents touchant les mêmes réclamations.

M. *Drew*—Lundi prochain—Si la compagnie de la Baie d'Hudson a fait quelque demande de compensation pour pertes encourues par elle par suite de l'insurection à la Rivièrs Rouge dans les années 1869–70 ?

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Proposera que, jusqu'à nouvel ordre, les affaires et ordres du gouvernement aient la préséance les jeudis ;—que les jours du gouvernement, après que les affaires et ordre du gouvernement auront été expédiés, les autres affaires et ordres du jour précédent soient pris en considération,—et que, les jeudis, la division du temps prescrite par la 19e règle ne soit pas observée.—Aussi, que pour le reste de la session, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, la Chambre siége tous les samedi depuis 1 heure, P. M., et que les samedis, le même ordre d'affaires soit observé que les jeudis.

BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont été affichés aujourd'hui comme devant être pris en considération le ou après le mardi, 4 juin prochain.

Par le comité des chemins de fer, etc.

No. 125. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnipeg.

Par le comité des Banques, etc.

No. 123. Pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean ;

No. 124. Pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada.

No. 30.

OTTAWA, JEUDI, 23 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 31.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 27 MAI 1872.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *A. Bourgeau*, préfet, et autres, du comté d'Ottawa; et de *William Moffatt* et autres, de la ville de Pembroke; demandant que le bill pour amender l'Acte du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais devienne loi.

De *Melven Adams*, maire, et autres, de Restigouche; et de *John Meagher* et autres, de Carleton, tous du comté de Bonaventure; du rév. *F. X. Bossé*, curé, et autres, de la municipalité de la Rivière au Renard; et de *John Pipon*, maire, et autres, de la municipalité de l'Anse à Grisfonds; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et passagers du Canada aux Indes Occidentales et de là au Brésil.

De *Frederick Waddington*, du No. 14, rue Duphot, Paris, dans le département de la Seine, dans la République de France, frère ainé et représentant de feu *Alfred Waddington*, promoteur d'un projet de chemin de fer conduisant d'Ottawa au Pacifique, tant en son nom qu'au nom de ses co-héritiers et de leurs représentants; demandant que dans tout acte qui pourra être passé pour la construction d'un chemin de fer canadien du Pacifique, les réclamations et services de feu *Alfred Waddington* comme promoteur du dit chemin de fer soient reconnus.

Les amendements faits en comité général, lundi dernier, le 20 du courant, au bill (No. 56) pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance sont examinés et adoptés; troisième lecture du bill, mercredi prochain.

L'hon. M. *Gray* propose que le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, de la province du Nouveau-Brunswick, incorporée par Acte de l'Assemblée, 30 *Vic*, ch. 54, soient maintenant lus une seconde fois.—Adopté.

Le bill est en conséquence lu une seconde fois et renvoyé à un comité général, pour lundi prochain.

Le bill (No. 105) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne et européenne de télégraphes est lu une seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Sur motion de M. *Coffin*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance (s'il en est) entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse ou des collecteurs de douane au sujet de la protection ultérieure des revenus le long des côtes et dans les havres de la Nouvelle-Ecosse.

Sur motion de M. *Sproat*, il est voté une adresse demandant copie de tous rapports, communications et pétisions concernant les havres de port Elgin et Inverhuron, sur le lac Huron.

La Chambre reprend ses débats ajournés sur la motion de M. *Joly* à l'effet que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :

Que, considérant que le fonds de retraite est formé entièrement de contributions compulsoires prises sur les salaires des officiers publics, il est juste que tout ce fonds soit consacré à l'usage et au profit des dits officiers, en l'appliquant en premier lieu à leur venir personnellement en aide, conformément à la loi, et ensuite, s'il reste quelque surplus après paiement de leurs allocations, à venir en aide à leurs veuves et orphelins.

M. *Jackson* propose pour amendement que tous les mots après " que " dans la dite résolution soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, il n'est pas expédient de changer les dispositions de l'acte relatif à la pension des officiers publics durant la présente session, mais que le sujet devrait engager l'attention d'un nouveau parlement.

Et objection étant faite par M. *Joly*, député de Lotbinière, que l'amendement n'est pas dans l'ordre vu qu'il n'a aucun rapport à la motion principale.

M. l'Orateur décide comme suit :—

" Je dois rejeter l'objection. La motion de l'honorable député de l'Obinière, bien qu'elle exprime une opinion abstraite, s'exprime aussi contre le présent système créé par l'acte des pensions de retraite. Au lieu de cela, l'honorable deputé de Gray propose que, dans l'opinion de cette Chambre, la présente loi ne devrait pas être changée. Cette motion contient une proposition pratique, qui pourrait être adoptée à la place de l'autre, et qui se rapporte au sujet de la motion principale."

Et l'amendement étant mis aux voix est adopté sur division.

La motion principale, telle qu'amendée, est alors adoptée sur division.

La Chambre se forme en comité sur le bill (No. 26) pour obliger les membres des législatures locales, dans toute province ou le double mandat n'est pas autorisé, de résigner leurs siéges avant de devenir candidats à la représentation dans le parlement de la Puissance.

(En Comité.)

M. *Costigan* propose l'amendement suivant :

D'effacer la 1ère clause, et de la remplacer par ce qui suit :

" A toute élection d'un député au parlement du Canada, aucune personne qui sera, au moment de l'émission des brefs d'élection, membre de la législature d'une province du Canada dans laquelle il n'est pas permis à un membre du parlement, par la loi de cette province, de siéger ou de voter, ne pourra être nommé comme candidat ou être élu membre du parlement de la Puissance ; et si telle membre d'une législature provinciale reçoit, cependant, la majorité des votes, l'officier rapporteur considérera cette majorité de votes comme non avenue, et il sera de son devoir de rapporter comme étant élue la personne qui aura le plus grand nombre de votes ensuite, pourvu qu'elle soit éligible autrement."

L'honorable M. *Wood* propose que le comité se lève, rapporte progrès et demande la permission de siéger de nouveau. Rejeté sur la division suivante :—

Pour, 34.

Contre, 37.

L'amendement de M. *Costigan* est adopté.

Le bill, tel qu'amendé, à rapporter.

Le bill est en conséquence rapporté, et il est ordonné que le dit amendement soit pris en considération demain.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution relative au recouvrement de réclamations contre les navires naviguant sur certains lacs et eaux de l'intérieur du Canada.

(En Comité.)

Résolu : Qu'il est expédient d'établir des dispositions pour la perception des créances dues par les navires naviguant sur certains lacs et eaux du Canada pour remorquage et autres services rendus à ces navires, et pour dommages résultant de collisions par ces navires.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée.

M. *Kirpatrick* présente alors un bill (No. 128) pour faciliter le recouvrement de réclamations contre les navires ; seconde lecture, mercredi prochain.

Le bill (No. 36) pour amender l'acte chap. 47 des statuts refondus du Haut-Canada relatif aux rivières et cours d'eau, est lu une seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant du Sénat (No. 129) relatif à la quarantaine, auquel le concours de cette Chambre est demandé. (Sur Motion de l'honorable M. *Pope*, le dit bill est lu une première fois ; seconde lecture demain.)

M. *Béchard* propose que le bill (No. 40) pour détacher une partie de la paroisse de Notre-Dame des Anges du comté de Missisquoi et l'annexer au comté d'Iberville pour les fins électorales, soit lu une seconde fois.

M. *Baker* propose pour amendement qu'il soit lu une seconde fois d'hui en six mois.—Adopté sur division.

Sur motion de l'honorable M. *Gray*, l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No. 78) pour pourvoir à la collection de statistiques criminelles est déchargé, et le bill est retiré.

Le bill (No. 103) pour diviser certains districts de votation, dans le comté d'inverness, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et pour pourvoir à des listes électorales pour ces districts, est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général pour demain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Thompson* (Ontario)—Mercredi prochain—Si le montant soustrait du fonds d'emprunt municipal d'Ontario par *Reffeinstein* sera remboursé aux municipalités intéressées, et si oui, quand ?

L'hon. Sir *Francis Hincks*—Mercredi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant l'emprunt à l'effet de payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson (34 *Vic*, ch. 3, de manière à décrèter que l'intérêt de cinq pour cent par année sur toute somme émise à même le fonds consolidé du Royaume-Uni. en vertu de l'Acte impérial relatif au dit emprunt, aura le même rang que la somme principale comme charge sur le fonds consolidé de revenu du Canada, et que le placement et l'accumulation des sommes annuelles payées au fonds d'amortissement du dit emprunt se fera sous la direction de la Trésorerie du Royaume-Uni.

No. 31.

OTTAWA, LUNDI, 27 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 32.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 28 MAI 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre un état indiquant le montant des frais de route payés à chaque membre de la Chambre des Communes, pour les années 1867 et 1868, en conformité de l'ordre de la Chambre du 22 du courant.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est

Résolu, Que, jusqu'à nouvel ordre, les affaires et ordres du gouvernement aient la préséance les jeudis;—que les jours du gouvernement, après que les affaires et ordre du gouvernement auront été expédiés, les autres affaires et ordres du jour précédent soient pris en considération,—et que, les jeudis, la division du temps prescrite par la 19e règle ne soit pas observée.—Aussi, que pour le reste de la session, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, la Chambre siége tous les samedis depuis 1 heure, P. M., et que les samedis, le même ordre d'affaires soit observé que les jeudis.

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, la Chambre décide de se former en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution suivante :—

Résolu : Qu'il est expédient de pourvoir à l'établissement d'un bureau pour l'engagement des matelots à chacun des ports de la Nouvelle-Ecosse où il y a une maison de douane ; et à ce qu'un honoraire de cinquante centins soit payable par chaque engagement, et de trente centins par chaque démission d'un matelot, effectué devant le préposé à l'engagement des matelots ou par son député ; Cet honoraire étant payable par le maître ou le propriétaire du navire pour lequel ou par lequel tel matelot est engagé ou déchargé ; et qu'un état de tous ces honoraires soit fourni annuellement au ministre de la marine et des pêcheries.

Aussi, pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, lequel recevra pour ses services comme tel un salaire n'excédant point seize cents piastres par année, payable seulement à même des honoraires sur les navires entrant dans le dit port, excepté les navires engagés dans le cabotage ou dans le commerce des pêcheries, lesquels honoraires seront fixés de temps à autre par ordre du gouverneur en conseil, et perçus par le maître de havre, et ne devront point excéder les taux suivants, savoir :

Pour chaque navire de 200 tonneaux (d'après sa feuille) ou moins, une piastre, de plus de 200 tonneaux, mais n'excédant point 300, deux piastres,—de plus de 300, mais n'excédant pas 400, trois piastres,—et pour tout navires de plus de 400 tonneaux, quatre piastres,—la balance (s'il en est) de ces honoraires, après déduction de son salaire, devant être versée annuellement dans le fonds consolidé de revenu, et ces honoraires n'étant payables qu'une fois dans douze mois de calendrier, par chaque navire.

Le bill (No. 52) relatif au chemin de fer canadien du Pacifique est lu une seconde fois, examiné en comité général (et les résolutions adoptées y relatives sont renvoyées à ce comité), des amendements sont faits au dit bill, lesquels sont rapportés, et la ré-impression du bill tel qu'amendé est ordonnée.

Les dits amendements à prendre en considération, vendredi prochain.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements :

No. 53. Pour amender l'acte relatif au service civil du Canada;

No. 34. Relatif à la dette publique et au prélèvement d'emprunts autorisés par le Parlement;

No. 30. Pour établir des dispositions pour la continuation et l'extension de l'exploration géologique du Canada, et pour l'entretien du musée géologique;

No. 99. Pour exonérer le conseil exécutif et autres, pour la dépense inévitable de deniers publics sans octroi parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une force expéditionnaire à Manitoba en 1871; lu une troisième fois et passé.

No. 25. Pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge.*

Le bill (No. 118) pour abolir les droits sur le thé et le café est lu une seconde et une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution au sujet de la nomination de commissaires des des pilotes, etc.

(En Comité.)

Résolu : Qu'il est expédient d'abroger l'acte de la législature du Nouveau-Brunswick, 26 *Vic.*, ch. 36, pour la gouverne des pilotes dans le comté de Charlotte, et d'autoriser le gouverneur en conseil à nommer trois commissaires pour le dit comté, lesquels auront le pouvoir de faire des règles et règlements pour la gouverne des pilotes pour les côtes et havres du comté, de fixer les taux de pilotages, et d imposer des amendes n'excédent point $40 pour toute violation de ces règles et règlements approuvés par le gouverneur en conseil.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, et adoptée.

L'hon. M. *Tilley* présente alors un bill (No. 130) relatif à la nomination et aux pouvoirs de commissaires des pilotes pour les côtes et havres du comté de *Charlotte* ; seconde lecture vendredi prochain.

Le bill (No. 28) pour amender la loi relative aux marques frauduleuses des marchandises est de nouveau examiné en comité général, amendé, rapporté et adopté ; troisième lecture, vendredi prochain.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Dans la division prise, jeudi dernier, le 23 du courant, sur l'amendement de M. *Geoffrion* à la seconde lecture du bill (No. 26) de M. *Costigan* à l'effet d'obliger les membres des législatures locales, dans toutes province où le double mandat n'est pas autorisé, de résigner leurs siéges avant de devenir candidat à la représentation dans le Parlement de la Puissance (page 155), le nom de l'honorable Sir *G. E. Cartier* ne devrait pas paraître. La division doit être comme suit :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Bodwell, Bourassa, Bowman, Coupal, DeCosmos, Drew, Fournier, Geoffrion, Godin, Langevin, Lawson, MacFarlane, Mackenzie, Magill, Masson (Terrebonne), McDougall (Renfrew), Mills, Munro, Oliver, Pelletier, Redford, Ross (Dundas), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Tourangeau, Tremblay, Wells, White (Halton), Whitehead, Willson, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young—39.

Contre :

Messieurs Baker, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blake, Bolton, Cameron (Inverness), Campbell, Caron, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Currier, Dobbie, Dugas, Fortin, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langlois, McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), McKeagney, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria N. E.) Ryan (Montréal Ouest), Savary, Shanly, Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tupper, Wallace (Albert), Walsh, White (Hastings Est), et Wright (Comté d'Ottawa).—63.

AVIS DE MOTIONS

M. *Pelletier*—Demain—Si le gouvernement connait les raisons pour lesquelles les protonotaires pour les districts de Montréal, Artabaska, Gaspé et Rimouski n'ont pas encore fait leurs rapports, d'après les régistres des baptêmes, mariages et décès, pour l'année 1871 ?

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Bill relatif à la représentation parlementaire.

M. *Forbes*—Jeudi prochain—Si les soins médicaux rendus au Sauvages de la Nouvelle-Ecosse seront payés par le gouvernement de la Puissance ?

M. *Forbes*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et toutes personne ou personnes qui peuvent avoir réclamé quelque rémunération pour soins médicaux donnés ou tout autre service rendu aux Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, avec indication de toute sommes payées pour tels services, et donnant la raison du refus de tel paiement à des médecins pour services médicaux rendus à des sauvages de la Nouvelle-Ecosse, depuis que ce paiement doit être fait à même les revenus de la Puissance en vertu de l'acte de l'Amérique du Nord Britannique.

M. *Renaud*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, avant de demander un vote de cette Chambre pour l'ouverture du canal de la Baie Verte (qui coûtera plusieurs millions d'après le rapport d'exploration), de faire faire une exploration du terrain entre Shédiac et Moncton, et du terrain entre Shédiac et Memramcook, afin de constater s'il ne serait pas plus économique de relier le golfe St. Laurent à la Baie de Fundy par cette ligne que de suivre la ligne recommandée dans le rapport d'exploration, la dite exploration étant la seule qui ait été faite par le gouvernement de la Puissance ?

L'honorable M. *Blake*—Jeudi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada touchant les armes et munitions de guerre achetées du gouvernement impérial.

M. *Costigan*.—Lorsque motion sera faite pour l'adoption du rapport du comité général sur le bill (No. 26), proposera : que la Chambre n'adopte pas le dit rapport, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de substituer à la première clause du dit bill, ce qui suit : " Aucune personne ne sera éligible à, ou capable d'être nommé à, ou de recevoir des votes pour, ou d'être élu à, ou de siéger ou voter dans la Chambre des Communes, si, au jour de la nomination à toute élection pour la Chambre des Communes, elle est membre du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative d'une province dans laquelle, en vertu de la loi, les membres du Sénat ou de la Chambre des Communes sont rendus incapables d'être nommés à, ou de siéger ou voter dans le Conseil législatif, ou d'être élus à, ou de siéger ou voter dans la Chambre d'Assemblée d'icelle ; ou si, au jour de toute telle nomination, elle est membre de l'Assemblée Législative dans une province dans laquelle, en vertu de la loi, après la dissolution de la présente Chambre des Communes, l'acte de siéger ou de voter comme membre de la Chambre des Communes, de la part de tel membre de l'Assemblée Législative, aura l'effet de rendre nulle son élection à l'Assemblée Législative d'icelle, et de rendre son siége vacant, ou de le rendre incapable de siéger ou de voter dans l'Assemblée Législative de telle province.

Si tel membre d'une législature provinciale, nonobstant sa disqualification tel que mentionné dans la section précédente, reçoit une majorité des votes à toute telle élection, cette majorité de votes sera mise de côté, et il sera du devoir de l'officier-rapporteur de rapporter comme étant élue la personne qui aura le plus grand nombre de votes ensuite, pourvu qu'elle soit qualifiée autrement.

OTTAWA, MARDI, 28 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

164

No. 33.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 29 MAI 1872.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la table.

L'honorable Sir *F. Hincks*, du comité des banques et du commerce, rapporte les bills suivants avec des amendements (6e rapport) :

(No. 20) pour incorporer l'association de la bourse des céréales de Toronto ;
(No. 82) pour incorporer la compagnie d'assurances agricoles du Canada ;
(No. 126) pour incorporer la compagnie d'assurances du Canada contre les accidents.

Et les bills suivants sans amendements :

(No. 54) pour incorporer la chambre de commerce de Sorel ;
(No. 89) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis.

Aussi recommandant la suspension de la 60e règle (affichage des bills privés pendant trois jours au lieu de dix jours) pour le reste de la session.

L'honorable M. *Tupper* présente la réponse à une adresse du 20 du courant demandant copie des soumissions pour la fourniture d'huile de charbon pour les phares, pour les années 1870, 1871 et 1872, avec les rapports des inspecteurs sur les échantillons.

M. *Carter*, du comité des bills privés, présente le septième rapport du comité rapportant le bill (No. 93) pour incorporer la société des missionnaires de l'Eglise wesleyenne méthodiste en Canada, *avec des amendements*. Le comité désire attirer l'attention spéciale de la Chambre sur les 2e et 6e clauses du bill qui ont rapport au cessions volontaires d'immeubles et aux testaments et legs. Comme la session est déjà bien avancée, le comité recommande que l'affichage des bills privés en vertu de la 60e règle soit réduit de dix jours à trois pour le reste de la session.—La 60e règle est suspendue en conséquence.

M. *Gibbs*, du comité des comptes publics, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération l'item de $75,000 pour " service secret," et a adopté la résolution suivante y relative :

Résolu : Qu'attendu que des sommes considérables comme celle de $75,000 ont été votées par le parlement pour " service secret," et qu'il n'y a pas d'audition de la dépense de pareilles sommes comme dans le cas d'autres dépenses, votre comité est d'opinion qu'un compte de toutes sommes à être par la suite dépensées pour " service secret " devrait être tenu, comme en Angleterre, dans un livre spécialement préparé pour cet objet, et que ce livre devrait être annuellement inspecté par un comité confidentiel dont deux membres de l'opposition du jour feront partie ;

Votre comité a aussi pris en considération un état des paiements faits à l'honorable *F. G. Johnson*, comme juge de la cour supérieure dans le Bas-Canada, comme commissaire dans Manitoba, et comme recorder, comprenant les paiements pour frais de voyage, depuis le jour où il a été d'abord employé comme fonctionnaire public dans Manitoba jusqu'à présent comme suit :—

1870.

14 septembre.—Dépenses, Fort Garry, pour organiser l'administration de la justice	$1,000 00

1871.

13 avril.—Dépenses, Fort Garry, pour organiser l'administration de la justice	400 00
18 juillet.—Pour payer les frais des diverses commissions dont il est chargé	1,000 00
19 octobre.—Salaire comme recorder, du 3 septembre 1870 au 30 septembre 1871, à £800 sterling, (savoir, salaire de £700, et allocation £100)	4,196 13
Payé à Fort Garry, un trimestre expiré le 31 décembre 1871	973 33
Payé à Fort Garry, un trimestre expiré le 1er mars 1871	648 88
Salaire comme juge de la cour supérieure, payé trimestriellement jusqu'au 31 mars 1872, 1½ an à $3,200	4,800 00
	$13,018 34

(Signé,) JOHN LANGTON,
Par J. SIMPSON.

18-5-72

L'honorable Sir *John A. Macdonald*, présente la réponse à une adresse du 23 courant, demandant la correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et généralement tous rapports et représentations faits au gouvernement au sujet de l'introduction dans le Territoire du Nord-Ouest, par des personnes qui ne sont point sujets britanniques, de liqueurs enivrantes, d'armes, munitions et autres choses pour être vendus aux natifs et autres personnes y résidant.

Aussi, la réponse à une adresse du 20 du courant, demandant copie des lois de Manitoba, décretées durant la dernière session de la législature locale au sujet de l'inscription et des qualifications des électeurs, et de la constitution d'une cour suprême.

L'honorable M. *Howe* met devant la Chambre un rapport sommaire d'investigations géologiques, daté le 20 mai 1872.

La Chambre reprends les débats ajournés sur la motion de M. *Costigan*, pour une adresse à Son Excellence, représentant :

Qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Puissance du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfaite harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou par les législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie ;

Que la législature locale du Nouveau-Brunswick, dans sa session de 1871, a adopté une loi sur les écoles communes, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en praticulier ;

Que les catholiques Romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles crées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés comme le reste de la population de payer les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles ;

Que la susdite loi est injuste et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique Romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées,—et priant Son Excellence qu'elle veuille bien, en conséquence, désavouer au plutôt la susdite loi des écoles du Nouveau-Brunswick,—et sur l'amendement de l'honorable M. *Gray* à cette motion, lequel est à l'effet de retrancher tous les mots après "Canada," au commencement de la motion principale, et de les remplacer par les suivants : "que les droits constitutionels des diverses provinces ne devraient aucunement être altérés par l'action de ce parlement ;—que la loi passée par la législature locale du Nouveau-Brunswick relativement aux écoles communes était strictement dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels, et est susceptible d'être abrogée ou changée par la législature locale, si toutefois on trouve qu'elle opère d'une manière préjudiciable ou peu satisfaisante ;—que n'ayant pas encore été six mois en vigueur, et qu'aucune conséquence préjudiciable à la Puissance n'en ayant résulté, cette Chambre ne juge point qu'il soit à propos de s'immiscer dans l'avis qui pourra être donné à Son Excellence le gouverneur-général par les ministres responsables de la couronne au sujet de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick,—et sur l'amendement de l'honorable M. *Chauveau* au dit amendement à l'effet que tous les mots après "que," dans la résolution principale, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants, savoir : "il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, La priant de vouloir bien faire passer un acte amendant l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, dans le sens que cette Chambre croit qu'on avait l'intention qu'il eût lors de sa passation, en décrétant : que toute dénomination religieuse, dans les Provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, continuera de posséder tous les droits, avantages et priviléges à l'égard de ses écoles dont elle jouissait dans sa province lors de la passation du dit acte en dernier lieu mentionné, et au même degré que si ces droits, avantages et priviléges eussent été alors duement établis par la loi."

Et des débats continuant jusqu'à 6 heures, P. M., l'orateur quitte le fauteuil pour le reprendre 7½ heures P. M

7½ HEURES, P. M.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé.*)

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements :

No. 60. Pour incorporer la compagnie du télégraphe des mines d'Argent de la Baie du Tonnerre ;

No. 7. Pour incorporer la compagnie d'impressions et de publication de la " Malle " (limitée) ;

No. 21. Pour incorporer la compagnie d'équippement de chemins de fer du Canada ;

No. 31. Pour amender les chapitres 6 et 7 des statuts de 1871, relatifs aux banques d'épargne.

Le bill (No. 56) pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance est lu une troisième fois et passé.

La Chambre reprend alors les débats ajournés sur la motion de M. *Costigan*, pour une adresse à Son Excellence, au sujet de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick,—sur l'amendement de l'honorable M. *Gray* à cette motion,—et sur l'amendement de l'honorable M. *Chauveau* au dit amendement (tel que plus haut.)

Et l'amendement de l'honorable M. *Chauveau* au dit amendement étant mis au voix, est rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Abbott, Anglin, Archambeault, Beaubien, Bertrand, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Cayley, Chauveau, Currier, DeLorme (Provencher), Dugas, Gendron, Grant, Irvine, Kempt, Macdonald (Glengarry), Magill, Masson (Soulanges), McConkey, McGreevy, McKeagney, O'Connor, Pouliot, Power, Renaud, Ryan (Montréal Ouest), Scatcherd, Thompson, (Haldimand), Thompson (Ontario), Webb, Whitehead, Workman et Wright (comté d'Ottawa). —34.

Contre :

Messieurs Ault, Baker, Barthe, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman. Bown, Burpee, Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Sir G. Cartwright, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Coupal, Crawford, (Brockville,) Crawford (Leeds), Cumberland, DeCosmos, Delorme (St. Hyacinthe), Dobbie, Dorion, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortier, Fortin, Fournier, Gauche, Gaudet, Geoffrion, Gibbs, Godin, Gray, Grover, Hagar, Hincks, Sir F., Holton, Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Joly, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, Masson (Terrebonne), McCullum, McDougall, (Lanark) McDougall (Renfrew), McDougall, (Trois-Rivières), McMillan, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria, O.), Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, Oliver, Pâquet, Pelletier, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pozer, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King's N. B.), Rymal, Shultz, Scriver, Shanly, Smith (Wesmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Wells, White (Halton), Wilson, Wood, Wright, (York, Ontario, D. O.) et Young.—126.

Et l'amendement de l'honorable M. *Gray*, étant alors mis aux voix,

M. *Golby* propose pour amendement à cet amendement que tous les mots après " que, " soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants :

" Cette Chambre regrette que l'Acte des écoles récemment passé dans le Nouveau-Brunswick cause du mécontentement à une partie des habitants de cette Province, et espère qu'elle sera amendée, durant la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick, de manière à faire disparaître les justes sujets de mécontentement qui existent maintenant "

Adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bowman, Bown, Burpee, Cameron (Huron), Campbell, Carling, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright Chipman, Coffin, Colby, Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Gaucher, Gibbs, Gray, Grover, Hagar, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Howe, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Killam, Kirkpatrick, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald (Glengarry), Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McConkey, McGreevy, McKeagney, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morrison (Victoria O.), Morison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Oliver, Perry, Pickard, Pope, Pouliot, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Byan (King's N. B.), Rymal, Savary, Scatcherd, Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Wesmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White (Halton), Whitehead, Wilson, Wood, Workman et Young.—117.

Contre:

Messieurs Anglin, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Bourassa, Cameron (Inverness), Carmichael, Caron, Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortier, Fournier, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Joly, Lacerte, Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Power, Pozer, Renaud, Ross (Champlain), Rymal (Montréal ouest), Tremblay et Wright (comté d'Ottawa.)—42.

L'hon. M. *Dorion* propose alors que les mots suivants soient ajoutés à la motion de M. *Colby*, savoir : " Et cette chambre regrette en outre que, pour calmer un mécontentement si bien fondé, Son Excellenc le gouverneur-général n'ait pas été conseillé de désavouer l'Acte des Ecoles de 1871 passé par la législature du Nouveau-Brunswick. "

Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Bartae, Béchard, Bellerose, Benoit, Bourassa, Cameron (Inverness), Caron, Cayley, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, De Lorme (Provencher), De Lorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortier, Fournier, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Joly, Lacerte, Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Power, Pozer, Renaud, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Tremblay et Wright, (comté d'Ottawa.)—38.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambault Ault, Baker, Beaty, Beaubien, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bowell, Bown, Burpee, Cameron (Huron), Campbell, Carling, Carter, Cartier Sir G., Cartwright, Chauveau, Chipman, Coffin, Colby, Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Gaucher, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hincks Sir F., Houghton, Howe, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Kirkpatrick, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald (Glengarry), Macdonald Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McGreevy, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.),Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Oliver, Perry, Pickard, Pope, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ross (Wellington D. C.), Ryan (King, N.-B.), Rymal, Savary, Scatcherd, Scriver, Shanly, Smith (Westmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson (Cariboo), Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White (Halton), Whithead, Willson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—117.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

JEUDI, 30 mai 1872.

Et la motion principale tel qu'amendée, étant mise aux voix, l'honorable M. *McKenzie* propose que les mots suivant y soient ajoutés savoir :

Et que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient que l'opinion des officiers en loi de la couronne, en Angleterre, et, s'il est possible, l'opinion du comité judiciaire du conseil privé, soient obtenues quant au droit de la législature du Nouveau-Brunswick, de faire des changements à la loi des écoles qui prîvent les catholiques romains des privilèges dont ils jouissaient au moment de l'Union à l'égard de l'éducation religieuse dans les écoles communes, dans le but de constater si ce cas tombe sous l'effet des termes de la 4e sous section de la 93e clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, qui autorise le parlement du Canada à décréter des lois correctives pour la due exécution des dispositions touchant l'éducation dans le dit acte.—Adopté.

La motion principale, telle qu'amendée, est adoptée sur division, et est comme suit :

" Cette Chambre regrette que l'acte des écoles récemment passé dans le Nouveau-Brunswick cause du mécontentement à une partie des habitants de cette province, et espère qu'elle sera amendée, durant la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick, de manière à faire disparaître les justes sujets de mécontentement qui existent maintenant ; et que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient que l'opinion des officiers en loi, de la couronne, en Angleterre, et, s'il est possible, l'opinion du comité judiciaire du conseil privé, soient obtenues quant au droit de la législature du Nouveau-Brunswick de faire des changements à la loi des écoles qui privent les catholiques romains des privilèges dont ils jouissaient au moment de l'Union à l'égard de l'éducation religieuse dans les écoles communes, dans le but de constater si ce cas tombe sous l'effet des terme de la 4e sous-section de la 93e clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, qui autorise le parlement du Canada à décréter des lois correctives pour la due exécution des dispositions touchant l'éducation dans le dit acte."

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, il est

Résolu, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle le soit jusqu'à demain.

Ajournée à 12.30, A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Fournier*—Vendredi prochain—Motion pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, lui demandant de faire mettre devant cette Chambre les documents suivants, savoir :

1o. Copie de la commission nommant l'honorable *F. G. Johnson*, comme un des juges de la Cour Supérieure de la province de *Québec* ;

2o. Copie de la commission nommant le dit honorable *F. G. Johnson*, Recorder de Manitoba ;

3o. Copie de la commission nommant le dit honorable *F. G. Johnson*, au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba.

4o. Copie de la révocation de sa commission comme lieutenant-gouverneur de Manitoba.

5o. Copie de la commission nommant l'honorable *T. K. Ramsay*, juge assistant de la Cour Supérieure de Québec.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, samedi prochain, pour examiner la résolution suivante qu'il proposera alors :—

1. Qu'il est expédiant d'amender et étendre la cédule de l'acte 31 *Vic.*, ch. 33, de manière que :—

1o. Dans la province de Québec, il soit établi des dispositions pour les salaires de huit juges Puînés de la Cour Supérieure à $4,000 chacun par année ;

2o. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, il soit établi des dispositions pour les salaires de cinq juges Puînés de la Cour Suprême, à $3,200 chacun par année ;

3o. Dans la province de Manitoba, il soit établi des dispositions pour les salaires :

Du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, à.....$4,000 par année ;
De deux juges Puînés de la dite cour à.....$3,200 ch. p. ann. ;

4o. Dans la province de la Colombie Anglaise, il soit établi des dispositions pour les salaires ;

Du juge en chef de la Cour Suprême.....$5,820 par année.
D'un juge Puîné ..... 4,850 "

Aussi longtemps que les titulaires actuels resteront en charge.

D'un magistrat stipendiaire pour Victoria..... 2,250 "
D'un magistrat stipendiaire pour New-Westminster..... 2,425 "
D'un magistrat stipendiaire pour Cariboo..... 3,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Yale..... 3,000 "
D'un magistrat stipendiaire pour Lillouet et Clinton..... 2,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Nanaïmo et Connox..... 2,250 "

Aussi longtemps que chaque titulaire actuel gardera sa charge, ou, à la place de celle-ci, celle du juge de la cour de comté.

Et pour les pensions :

De *D. Cameron,* ci-devant juge en chef..... $2425 par année.
Du capitaine *Hankin*..... 2595. 55 "

(Aussi longtemps qu'ils n'accepteront aucune charge de même valeur ou d'une valeur plus grande).

2. Qu'il est expédient d'amender l'acte 32—33 *Vic.*, ch. 8, relatif aux salaires et frais de voyages des juges, en substituant ce qui suit aux dispositions qu'il établit pour les allocations de circuit ou de frais de voyage des juges de la cour supérieure pour la province de Québec assistant à toute autre cour, savoir :

A chacun des juges de la cour supérieure, lorsqu'il assistera, en tel qualité, à toute cour tenue en tout lieu autre que celui où il a ordre de résider, pour chaque jour qu'il sera absent du lieu de sa résidence, *six piastres ;*

Pourvu que tout juge de la cour supérieure, requis d'assister, en telle qualité, à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, ailleurs qu'au dit lieu de sa résidence, pendant toute la durée du terme, recevra la même allocation qu'un juge du Banc de la Reine remplissant le même devoir ; mais cette disposition ne s'appliquera pas à un juge de la cour supérieure, assistant à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, pour une partie seulement d'un terme, ou pour disposer de causes déjà entendues, et dans les deux cas en dernier lieu mentionnés, l'allocution sera de *six piastres* pour chaque jour qu'il s'absentera du lieu de sa résidence, sauf que trois jours d'absence au moins seront toujours payés.

Et de pourvoir à ce qu'à chacun des juges de la cour supérieure, dans la province de Manitoba et celle de la Colombie Anglaise, respectivement, il soit payé tels frais de voyage qui lui seront accordés par le gouverneur en conseil.

M. *Thompson* (Haldimand)—Vendredi prochain—Adresse demandant copie des termes et conditions de la vente du chemin d'Hamilton et port Dover, copie de toute correspondance et de tous arrangements qui peuvent avoir eu lieu entre le gouvernement et les acquéreurs du dit chemin, et copie de tous rapports de tout ingénieur ou de tous ingénieurs qui peuvent avoir été envoyés pour s'enquérir sur l'état de réparation du dit chemin et faire rapport.

No. 33.

OTTAWA, MERCREDI, 29 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 34.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 31 MAI 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De la chambre de commerce de la ville de St. Jean, province de Québec ; demandant que la compagnie de chemin de fer de jonction de Québec, soit autorisée à construire un pont sur la rivière Richelieu à ou près de l'Isle aux Coudres.

De *B. Burland* et autres, de la ville de St. Jean, province de Québec ; demandant certains amendements au bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec.

Du conseil de la chambre de commerce de Québec ; demandant que le bill pourvoyant à la nomination d'ajusteurs pour les cas d'avaries pour les principaux ports de la Puissance devienne loi.

De la banque de Toronto et d'autres banques, dans la cité de Toronto ; demandant que la taxe sur les lettres d'échange et les billets soit abolie.

Du révérend *M. A. Chouinard*, curé, et autres, de la Nouvelle (Paspébiac); du révérend *M. A. Chouinard*, curé, et autres, de Paspébiac ; de *John Fraser*, maire, et autres, du township de Mann, comté de Bonaventure ; de *George Oatman* et autres ; de *Barnabas McGie*, maire, et autres ; demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et des passagers du Canada aux Antilles et de là au Brésil.

Motion étant faite faite à l'effet que la pétition de *H. W. Dimon*, et autres, demandant une appropriation suffisante pour faire un havre de refuge à l'embouchure de Big Creek, soit reçue et lue.

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut être reçue parce qu'elle entrainerait une dépense de deniers publics.

M. l'Orateur met devant la Chambre un rapport, d'après les archives des élections des membres de la présente Chambre des Communes pour la Colombie Anglaise et Manitoba, indiquant le nombre total de votes enregistrés dans chaque division électorale (où il y a eu contestation), avec le nombre total de votes enregistrés dans chaque telle division, le nombre de votes inscrits sur les listes électorales de ces divisions respectivement, et la population de chaque collége électoral telle qu'indiquée par le dernier recensement, le dit rapport préparé par le greffier de la couronne en chancellerie en conformité d'un ordre de la Chambre du 20 du courant.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente la réponse à une adresse du 20 du courant, demandant copie de toute correspondance entre le secrétaire d'État pour las Provinces et toute partie ou parties, y compris les officiers de département, touchant le lot de front No. 51 de la réserve pour les Sauvages, à Sarnia, et toutes évaluations du dit lot ou autres documents y relatifs.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 22 du courant, demandant copie de toute correspondance, mémoires rapports et ordres en conseil depuis le premier jour de juillet 1867, au suiet des relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales.

Sur motion de M. *Pâquet*, la pétition de *D. E. Papineau* et autres, de la province de Québec, présentée ce jour, et demandant la permission de présenter une pétition pour l'incorporation d'une banque nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés ; et aussi la suspension de la règle relative à l'avis en ce qui concerne la dite pétition, est reçue et lue, et renvoyée au comité des ordres permanents.

M. *Carter*, du comité des bills privés, rapporte le bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti, avec des amendements.

Sur motion de l'honorable ~~Sir~~ *John A. Macdonald*, la Chambre décide de se former en comité, demain, pour examiner les résolutions suivantes :

1. *Résolu* : Qu'il est expédiant d'amender et étendre la cédule de l'acte 31 *Vic.*, ch. 33, de manière que :—

1o. Dans la province de Québec, il soit établi des dispositions pour les salaires de huit juges Puînés de la Cour Supérieure à $4,000 chacun par année ;

2o. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, il soit établi des dispositions pour les salaires de cinq juges Puînés de la Cour Suprême, à $3,200 chacun par année ;

3o. Dans la province de Manitoba, il soit établi des dispositions pour les salaires :

Du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, à ..... $4,000 par année ;
De deux juges Puînés de la dite cour à..... $3,200 ch. p. ann. ;

4o. Dans la province de la Colombie Anglaise, il soit établi des dispositions pour les salaires ;

Du juge en chef de la Cour Suprême..... $5,820 par année.
D'un juge Puîné ..... 4,850 "

Aussi longtemps que les titulaires actuels resteront en charge.

Et d'un autre juge Puîné, avec un salaire de..... ..... "
D'un magistrat stipendiaire pour Victoria..... 2,250 "
D'un magistrat stipendiaire pour New-Westminster..... 2,425 "
D'un magistrat stipendiaire pour Caribou..... 3,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Yale..... 3,000 "
D'un magistrat stipendiaire pour Lillouet et Clinton..... 2,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Nanaïmo et Connox..... 2,250 "

Aussi longtemps que chaque titulaire actuel gardera sa charge, ou, à la place de celle-ci, celle du juge de la cour de comté.

Et pour les pensions :

De *D. Cameron*, ci-devant juge en chef... ..... $2425 par année.
Du capitaine *Hankin*..... ..... 2595. 55 "

(Aussi longtemps qu'ils n'accepteront aucune charge de même valeur ou d'une valeur plus grande).

2. *Résolu* : Qu'il est expédient d'amender l'acte 32-33 *Vic.*, ch. 8, relatif aux salaires et frais de voyages des juges, en substituant ce qui suit aux dispositions qu'il établit pour les allocations de circuit ou de frais de voyage des juges de la cour supérieure pour la province de Québec assistant à toute autre cour, savoir :

A chacun des juges de la cour supérieure, lorsqu'il assistera, en tel qualité, à toute cour tenue en tout lieu autre que celui où il a ordre de résider, pour chaque jour qu'il sera absent du lieu de sa résidence, *six piastres ;*

Pourvu que tout juge de la cour supérieure, requis d'assister, en telle qualité, à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, ailleurs qu'au dit lieu de sa résidence, pendant toute la durée du terme, recevra la même allocation qu'un juge du Banc de la Reine remplissant le même devoir ; mais cette disposition ne s'appliquera pas à un juge de la cour supérieure, assistant à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, pour une partie seulement d'un terme, ou pour disposer de causes déjà entendues, et dans les deux cas en dernier lieu mentionnés, l'allocution sera de *six piastres* pour chaque jour qu'il s'absentera du lieu de sa résidence, sauf que trois jours d'absence au moins seront toujours payés.

Et de pourvoir à ce qu'à chacun des juges de la cour supérieure, dans la province de Manitoba et celle de la Colombie Anglaise, respectivement, il soit payé tels frais de voyage qui lui seront accordés par le gouverneur en conseil.

Sur motion de l'honorable Sir *F. Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, demain, pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant l'emprunt à l'effet de payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson (34 *Vict.* ch. 3, de manière à décrèter que l'intérêt de cinq pour cent par année sur toute somme émise à même le fonds consolidé du Royaume-Uni, en vertu de l'Acte impérial relatif au dit emprunt, aura le même rang que la somme principale comme charge sur le fonds consolidé de revenu du Canada, et que le placement et l'accumulation des sommes annuelles payées au fonds d'amortissement du dit emprunt se fera sous la direction de la Trésorerie du Royaume-Uni.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, *avec des amendements :*

No. 22. Pour incorporer la banque d'échange du Canada.

No. 11. Pour incorporer la banque d'Hamilton.

No. 16. Pour incorporer la banque du St. Laurent.

No. 41. Pour incorporer la banque de l'Acadie.

No. 91. Pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada.

Aussi, avec un bill du Sénat (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin*, auquel le concours de cette Chambre est demandé.

Aussi, communiquant les témoignages et documents sur lesquels est fondé le bill qui précède, avec une copie des procédures, jusqu'à jugement définitif, qui ont eu lieu dans la cour des plaids communs pour le Haut-Canada, maintenant la province d'Ontario, dans l'affaire de *Martin* vs. *Lount*, soumises au Sénat à l'appui du dit bill.

Le bill (No. 28) pour amender la loi relative aux marques frauduleuses des marchandises, est lu une troisième fois et passé.

L'ordre du jour, pour prendre en considération les amendements faits en comité général au bill (No. 52) relatif au chemin de fer canadien du Pacifique, étant lu.

Sur motion de l'hon. Sir *G. E. Cartier*, les dits amendements sont renvoyés de nouveau à un comité général, avec instruction de l'amender de suite.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité général sur le dit bill, lequel comité fait des amendements au même bill, qui sont rapportés.

A considérer à la séance d'aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements :

No. 86. Relatif au traité de Washington, 1871 ;

No. 48, Pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.

No. 77. Pour incorporer la compagnie de chasse de veaux marins et de pêche du Canada et de Terreneuve ;

No. 27. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires de Caughnawaga ;

No. 57. Pour légaliser un arrangement entre la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et la ville de Galt ;

No. 39. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du *tunnel* de la rivière Détroit, et pour d'autres fins ;

No. 50. Pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada des lignes de chemins de fer de la compagnie du chemin de fer de prolongement nord ;

No. 37. Pour amender l'acte incorporant l'association d'assurances mutuelles sur la vie, du Canada ;

Aussi, adoptant le bill (No. 106) relatif à la Banque d'Epargne de Toronto, *avec des amendements*. (Sur motion de l'hon. Sir *Francis Hincks*, les dits amendements sont adoptés.

Les résolutions adoptées en comité des subsibes, mardi, le 21 du courant, sont rapportées, et étant lues une seconde fois sont adoptées, et sont comme suit :

		$.	cts.
	FRAIS D'ADMINISTRATION.		
1.	1. Bureau de l'assistant receveur-général, Toronto	6,000	00
	2. do do do Montréal	5,000	00
	3. Auditeur et do do Halifax, N.-E	10,500	00
	4. do do do St. Jean, N.-B	7,500	00
	5. do do do Fort Garry	4,000	00
	6. do do do Victoria, B. C.	5,000	00
	7. Banques d'épargne de la campagne, Nouveaux-Brunswick et Nouvelle-Ecosse	6,000	00
	8. Inspecteur	600	00
	GOUVERNEMENT CIVIL.		
	Traitement du personnel des différents Départemen's à Ottawa.		
4.	Le département du Conseil Privé	11,350	00
5.	do de la Justice	8,650	00
6,	do de la Milice et de la défense	29,410	00
7.	do du Secrétaire d'Etat	26,567	50
8.	do do pour les Provinces	16,390	00
9.	do du Receveur-Général	16,550	00
10.	do des Finances	40,980	00
11.	do des Douanes	23,830	00
12.	do du Revenu de l'Intérieur	18,050	00
13.	do des Travaux Publics	40,600	00
14.	do des Postes	61,650	00
15.	do de l'Agriculture	27,280	00
16.	do de la Marine et des Pêcheries	17,530	00
17.	Le bureau de la Trésorerie	3,100	00
18.	Les bureaux des Finances à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick	2,000	00
19.	do de la Marine et des Pêcheries à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick	8,500	00
20.	Bureau des terres publiques, Manitoba	4,200	00
21.	Dépenses contingentes des Départements	150,000	00
22.	Bureaux de la papeterie, pour papeterie	15,000	00
23.	Pour faire face aux augmentations en vertu de l'acte du service civil ou aux nouvelles nominations exigées par une augmentation de personnel ou par quelque autre changement	25,000	00
	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.		
24.	Items divers	10,000	00
25.	Pour pourvoir à l'administration de la justice pour Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, et la Colombie Britannique	20,000	00

		$ cts.
	POLICE.	
26.	Police fédérale,.....	25,000 00
27.	Police du havre de Montréal.....	10,500 00
28.	Police de rade, Québec.....	10,500 00
	LEGISLATURE.	
	Sénat.	
29.	Traitements et dépenses contingentes du Sénat.....	41,118 00
	Chambre des Communes.	
30.	Traitements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du greffier.....	70,315 00
31.	Salaires et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent-d'armes.....	33,693 75
	Diverses dépenses.	
32.	Crédit pour la bibliothèque du parlement.....	6,000 00
33.	Impressions, relieure et distribution des lois	10,000 00
34.	Impressions, papier à imprimer et relieure.....	35,000 00
35.	Dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie.....	10,00 00
36.	Impressions diverses.....	2,000 00
	EXPLORATIONS GEOLOGIQUES ET OBSERVATOIRES.	
	Observatoires.	
37.	Observatoires, Québec.....	2,400 00
38.	do Toronto.....	4,800 00
39.	do Kingston.....	500 00
40.	do Montréal.....o.....	500 00
41.	do Halifax	1,500 00
42.	do Nouveau-Brunswick.....	1,000 00
43.	do Reconstruction de l'observatoire, Québec.....	5,000 00
44.	Octroi pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments.....	10,000 00
45.	Agmentation du crédit affecté aux explorations géologiques.....	15,000 00

L'ordre du jour pour prendre en considération une certaine résolution déclarant qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un préposé à l'engagement des matelots à chaque port de la Nouvelle-Ecosse où il y a une maison de douane, etc., étant lu,

L'honorable M. *Tupper* annonce à la Chambre que Son Excellence ayant été informée du sujet de la dite résolution la recommande à la Chambre.

La Chambre se forme alors en comité pour examiner la dite résolution.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'il est expédient de pourvoir à l'établissement d'un bureau pour l'engagement des matelots à chacun des ports de la Nouvelle-Ecosse où il y a une maison de douane ; et à ce qu'un honoraire de cinquante centins soit payable par chaque engagement, et de trente centins par chaque démission d'un matelot, effectué devant le préposé à l'engagement des matelots ou par son député ; Cet honoraire étant payable par le maître ou le propriétaire du navire pour lequel ou par lequel tel matelot est engagé ou déchargé ; et qu'un état de tous ces honoraires soit fourni annuellement au ministre de la marine et des pêcheries.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée en conséquence, et étant lue une seconde fois est adoptée.

L'honorable M. *Tupper* présente alors un bill (No. 132) relatif à l'engagement des matelots dans la Nouvelle-Ecosse : seconde lecture, demain.

L'ordre du jour pour considérer une certaine résolution déclarant qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un maitre de havre pour le port d'Halifax, etc., étant lu,

L'honorable M. *Tupper* annonce à la Chambre que Son Excellence ayant été informée du sujet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

La Chambre se forme alors en comité pour examiner la dite résolution.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, lequel recevra pour ses services comme tel un salaire n'excédant point seize cents piastres par année, payable seulement à même des honoraires sur les navires entrant dans le dit port, excepté les navires engagés dans le cabotage ou dans le commerce des pêcheries, lesquels honoraires seront fixés de temps à autre par ordre du gouverneur en conseil, et perçus par le maître de havre, et ne devront point excéder les taux suivants, savoir :

Pour chaque navire de 200 tonneaux (d'après sa feuille) ou moins, une piastre, de plus de 200 tonneaux, mais n'excédant point 300, deux piastres,—de plus de 300, mais n'excédant pas 400, trois piastres,—et pour tout navire de plus de 400 tonneaux, quatre piastres,—la balance (s'il en est) de ces honoraires, après déduction de son salaire, devant être versée annuellement dans le fonds consolidé de revenu, et ces honoraires n'étant payables qu'une fois dans douze mois de calendrier, par chaque navire.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois est adoptée.

L'honorable M. *Tupper* présente alors un bill (No. 133) pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax ; seconde lecture, demain.

Le bill du Sénat (No. 127) pour l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration est lu une seconde fois et renvoyé à un comité général pour demain.

7½ HEURES, P. M.

(*L'Ordre pour les Bills Privés est appelé.*)

Le bill (No. 20) pour incorporer l'association de la bourse des céréale de Toronto est lu une seconde fois, examiné en comité général et rapporté ; troisième lecture, lundi prochain.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :

No. 82. Pour incorporer la compagnie d'assurances agricoles du Canada ;

No. 126. Pour incorporer la compagnie d'assurances du Canada contre les accidents ;

No. 54. Pour incorporer la chambre de commerce de Sorel ;

No. 89. Pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis.

Le bill (No. 93) pour incorporer la société des missionnaires de l'Eglise Wesleyenne Méthodiste en Canada, est lu une seconde fois et examinés en comité général, il est fait rapport de progrès, et le comité obtient la permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

L'hon. Sir *G. E. Cartier* propose que les amendements faits, ce jour, en comité général au bill (No. 52) relatif au chemin de fer Canadien du Pacifique soit maintenannt lus une seconde fois.

L'hon. M. *Blake* propose pour amendements que les dits amendements ne soient pas maintenant lus une seconde fois, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'ajouter après les mots (dans la 1ère clause) : " ce chemin de fer s'étendra depuis quelque point situé sur le lac Nipissing ou près de ce Lac, et sur sa rive sud, " les mots suivants : " passant, s'il est possible, au sud et à l'ouest du dit lac. " Rejetée sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Ault, Beaty, Blake, Bodwell, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cartwright, Crawford (Leeds), Dobbie, Drew, Gibbs, Grant, Grover, Hagar, Jackson, Kempt, Lapum, Lawson, McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, McCullum, McConkey, McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria, O.), Munroe, Oliver, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stephenson, Stirton, Street, Thompson (Haldimand), Thompson, (Ontario), Wallace (Albert), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Wood, Wright, (York, Ontario, D. O.) et Young.—51.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bourassa, Burpee, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon. Coffin, Colby, Costigan, Coupal, Crawford, (Brockville), Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Delorme (St, Hyacinthe), Dorion, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortier, Fortin, Fournier, Galt, Sir A., Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Gray, Hincks, Sir F., Holton, Irvine, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Lacerte, Langevin, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Lanark), McDougall, (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, Morris, Nathan, Nelson, O'Connor, Pâquet, Pelletier, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.)- Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb et Workman.—91.

L'hon. M. *Dorion* propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité afin de pourvoir à ce que le terminus Est du dit chemin de fer du Pacifique soit placé à un point à l'ouest de la rivière des Outaouais qui puisse offrir la route praticable la plus courte depuis l'Océan Pacifique jusqu'à tel terminus Est, et non, tel que prescrit par le bill, à un point au Sud du lac Nipissing.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Béchard, Bourassa, Cheval Coupal, De Lorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Joly, Pâquet, Pelletier, et Smith (Westmoreland).—15.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Ault, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bowell, Bowman, Bown, Brown, Burpee, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Galt Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hagar, Hincks, Sir F., Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little. Macdonald, Sir J. A., Mcdonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall, (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Munroe, Nathan, Nelson, Oliver, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King's N. B.), Rymal, Scatcherd, Shanly, Simard, Simard (Selkirk), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tilley, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White (Halton), White (Hastinge Est), Whitehead, Wilson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—125.

L'honorable M. *Machenzie* propose que le rapport ne soit pas maintenant adopté, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'en amender les clauses qui donnent au gouverneur en conseil le pouvoir d'accorder à une compagnie de chemin de fer une charte qui a l'autorité et la valeur d'un acte de la législature ; et aussi les sections qui confèrent au gouverneur en conseil l'autorité de changer un acte du Parlement en en biffant toutes les dispositions dont l'adoption, qui aurait pour objet de conférer à l'exécutif de tels pouvoirs, serait une abdication par le Parlement de ses propres fonctions, et aurait pour effet d'introduire dans notre système politique un principe opposé au gouvernement parlementaire.

Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael. Cartwright, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Holton, Joly, Kempt, Mackenzie, Magill, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Whitehead, Wood, Wright (Comté d'Ottawa), Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—52.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambault, Ault, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Bown, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G. E., Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds) Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Galt Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Irvine, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria N. E.), Ryan (King's N. B.) Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Scriver, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vencouver), Walsh, Webb, White (Hastings Est) et Willson.—97

L'honorable M. *MacKenzie*, propose pour amendement que le rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de manière à décréter que les colons actuels pourront entrer en possession de toutes terres non vendues ou inoccupées appartenant, soit à la compagnie à qui l'on doit confier la construction du chemin de fer, soit au gouvernement, dans les blocs alternatifs réservés, aux termes et conditions dont on conviendra, lesquels termes et conditions seront sujets à l'approbation du parlement ; et de manière à décréter en outre que rien de contenu dans le bill n'empêchera d'établir des positions pour la mise à part d'une partie des terres réservées par le gouvernement, dans les blocs alternatifs ou ailleurs, pour être accordées gratuitement aux colons actuels.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Blake, Bourassa, Bowman, Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Godin, Holton, Joly, Kempt, Mackenzie, Magill, McConkey, Metcalfe. Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson, (Haldimand), White (Halton), Whitehead, Wood et Young.—33.

Contre :

Messieurs Abbott, Anglin, Archambeault, Ault, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Burpee, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier Sir G., Cartwright, Chauveau, Cimon, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Galt, Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hagar, Hincks Sir F., Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ryan, King's, N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, White (Hastings Est), Willson et Workman.—101.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

1er juin 1872.

L'honorable M. *Wood* propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé de manière qu'une somme aussi considérable que celle de $300,000, et qu'une quantité de terres aussi considérable que 10,000,000 d'acres ne soient pas laissées à la disposition du gouvernement du jour, et que cette somme et cette quantité de terres ne seront aliénées qu'en vertu de votes annuels du Parlement donnés de temps à autre, selon que le parlement le jugera à propos et juste, et que le parlement ne soit pas privé de sa fonction la plus importante, savoir, celle de contrôler la dépense publique du pays.—Rejeté sur division.

Les amendements sont alors lus une seconde fois et adoptés ; troisième lecture du bill à la prochaine séance aujourd'hui.

Ajourné à 12:30, a. m. jusqu'à 1 heure, p. m.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATA.

Dans les votes et délibérations de mercredi dernier, 29 du courant, le nom de M. *Drew* a été par erreur omis dans la division sur l'amendement de l'honorable M. *Chauveau* au sujet de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick (page 167).—M. *Drew* a voté pour la *négative*, et la division doit se lire comme suit :—

Pour :

Messieurs Abbott, Anglin, Archambault, Beaubien, Bertrand, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Cayley, Chauveau, Currier, DeLorme (Provencher), Dugas, Gendron, Grant, Irvine, Kempt, Macdonald (Glengarry), Magill, Masson (Soulanges), McConkey, McGreevy, McKeagney, O'Connor, Pouliot, Power, Renaud, Ryan (Montréal Ouest), Scatcherd, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Webb, Whitehead, Workman et Wrigh (comté d'Ottawa). —34.

Contre :

Messieurs Ault, Baker, Barthe, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Bown, Burpee, Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Connell, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, DeCosmos, Delorme (St. Hyacinthe, Dobbie, Dorion, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortier, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gibbs, Godin, Gray, Grover, Hagar, Hincks, Sir F., Holton, Houghton, Howe, Hurdon, Jackson, Joly, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Kirpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, Masson (Terrebonne), McCullum, McDougall (Lanak), McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), McMillan, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Munro, Nathan, Nelson, Oliver, Pâquet, Pelletier, Perry, Pickard, Pinsonnault, Pope, Pozer, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King's N. B.), Rymal, Shultz, Scriver, Shanly, Smith (Wesmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Wells, White (Halton), Wilson, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—127.

Et page 168 (le même jour), les noms de MM. *Bowman* et *Carmichael* ont été omis dans la division sur l'amendement de l'honorable M. *Dorion* (sur le même sujet). Ils ont voté pour la négative, et la division doit se lire comme suit :—

Pour :

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Bellerose, Benoit, Bourassa, Cameron (Inverness), Caron, Cayley, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, DeLorme (Provencher), DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortier, Fournier, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Joly, Lacerte, Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Power, Pozer, Renaud, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Tremblay et Wright, (comté d'Ottawa.)—38.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambault Ault, Baker, Beaty, Beaubien, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bolton, Bowell, Bowman, Bown, Burpee, Cameron (Huron), Campbell, Carling, Carmichael, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Chauveau, Chipman, Coffin, Colby, Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Gaucher, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Howe, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Kirkpatrick, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald (Glengarry), Macdonald Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McGreevy, McMonies, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Oliver, Perry, Pickard, Pope, Ray, Redford, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ross (Wellington D. C.), Ryan (King, N.-B.), Rymal, Savary, Scatcherd, Scriver, Shanly, Smith (Westmoreland), Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Sylvain, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White (Halton), Whithead, Willson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—119.

AVIS DE MOTIONS

—o—

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Mardi prochain—Bill pour amender l'acte 34 *Vic*, ch. 20, intitulé : " Acte pour établir des dispositions temporaires pour l'élection des membres devant siéger dans la Chambre des Communes du Canada.

M. *DeCosmos*—Mercredi prochain—Adresse demandant que des mesures soient prises pour étendre et appliquer à la côte du Pacifique dans la Puissance et aux Etats-Unis les dispositions du traité de Washington relatives aux droits réciproques de pêcher sur la côte de l'Atlantique.

M. *Masson*—(Soulanges)—Lundi prochoin—Demandera au gouvernement : Si une action intentée contre le gouvernement, par les héritiers de Beaujeu, réclamant certains droits de propriété sur les terrains de l'ordonnance, Fort du Côteau du Lac a été prise en considération et décidée par la cour—et si non, qu'elle est l'intention du gouvernement touchant cette cause pendante en cour depuis longtemps.

M. *Masson*—Soulanges—Lundi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour copie de toute correspondance ou de tous autres papiers et documents entre le gouvernement et les héritiers de Beaujeu relatif à certain prétendus droits de propriété sur un terrain faisant partie des terres de l'ordonnance, plus communément connu sous le nom de " *Fort du Côteau du Lac.*"

No. 34.

OTTAWA, VENDREDI, 31 MAI 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Kidea

1872.

No. 35.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 1er JUIN 1872.

1 HEURE, P. M.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Grant* attire l'attention de la Chambre sur le fait que dans la division prise sur la motion de l'honorable M. *Blake*, dans les votes et délibérations d'hier (pages 175 et 176), son nom parait parmi les *oui*, au lieu de paraître parmi les *non*.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de *D. E. Papineau* et autres, de la Province de Québec, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition ayant pour objet l'établissement d'une banque dans la cité de Montréal, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir des pétitions demandant la passation de bills privés.

Votre comité voit que les requérants sont actionnaires de la société permanente de construction du district de Montréal, institution qui a maintenant un bill devant votre honorable Chambre à l'effet qu'il lui soit octroyé une extension de ses pouvoirs, comprenant, entre autres, celui d'émettre des billets de banque ; et les pétitionnaires ont été informés que cette extension de pouvoirs serait une innovation dans le système de banque de la Puissance, et que ce qu'ils auraient de mieux à faire serait de demander une charte ordinaire de banque de la manière accoutumée. C'est ce qu'ils désirent faire, mais le délai fixé pour la réception de pétitions pour bills privés est expiré. Sous ces circonstances, votre comité recommande qu'il leur soit permis de présenter leur pétition ; et comme la mesure qu'ils demandent ne peut affecter les droits des particuliers, il recommande aussi une suspension de la 51e règle relative à la publication de l'avis.

Sur motion de M. *Pâquet*, la pétition de *D. E. Papineau* et autres, de la province de Québec, présentée ce jour, et demandant uu acte d'incorporation sous le nom de la banque de Ville-Marie, est reçue et lue, et la 51e règle est suspendue quant à un bill pour incorporer la banque de Ville-Marie.

Il présente alors le bill (No. 134) lequel est renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*, présente un bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes ; seconde lecture, mardi prochain.

L'honorable Sir *George E. Cartier* propose que le bill (No. 52) relatif au chemin de fer canadien du Pacifique soit maintenant lu une troisième fois.

L'honorable M. *Wood* propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau immédiatement à un comité général pour y être amendé de manière qu'une somme aussi considérable que celle de $300,000, et qu'une quantité de

terres aussi considérable que £ 0,000,000 d'acres ne soient pas laissées à la disposition du gouvernement du jour, et que cette somme et cette quantité de terres ne seront aliénées qu'en vertu de votes annuels du Parlement donnés de temps à autre, selon que le parlement le jugera à propos et juste, et que le parlement ne soit pas privé de sa fonction constitutionnelle la plus importante, savoir, celle de contrôler la dépense publique du pays.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Magill, McConkey, Metcalfe, Mills, Oliver, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Wells, Wood et Young.—33.

Contre :

Messieurs Abbott, Anglin, Ault, Barthe, Beaty, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowell, Bown, Brown, Cameron (Inverness), Carling, Caron, Carter, Cartier Sir G., Cartwright, Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Connell, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Dorion, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks Sir F., Holton, Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pâquet, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Victoria, N. E.), Ryan, King's, N. B.,) Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Sproat, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, Willson et Workman.—100.

M. *Mills*, propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé de manière que le gouvernement n'ait pas le pouvoir d'accorder à une compagnie qui compte, parmi ses actionnaires, un membre ou des membres du parlement, les deniers publics et les terres publiques appropriés par ce bill pour la construction du chemin de fer du Pacifique.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Burpee, Carmichael, Cheval, Connell, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Magill, Metcalfe, Mills, Munroe, Oliver, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Wells, Willson, Wood et Young.—42.

Contre :

Messieurs Abbott, Ault, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Cameron (Inverness), Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G. E., Cartwright, Chauveau, Cimon, Coffin, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Drew, Ferguson, Fortin, Galt Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McKeagney Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nelson, O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Victoria N. E.), Ryan (King's N. B.) Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Sproat, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Isle Vencouver), Walsh, Webb et Workman.—83.

Le bill est alors une troistème fois et passé.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution ayant pour objet d'amender l'acte relatif à l'emprunt pour payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson, etc.

(En Comité.)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu : Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant l'emprunt à l'effet de payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson (34 *Vict.* ch. 3, de manière à décrèter que l'intérêt de cinq pour cent par année sur toute somme émise à même le fonds consolidé du Royaume-Uni, en vertu de l'Acte impérial relatif au dit emprunt, aura le même rang que la somme principale comme charge sur le fonds consolidé de revenu du Canada, et que le placement et l'accumulation des sommes annuelles payées au fonds d'amortissement du dit emprunt se fera sous la direction de la Trésorerie du Royaume-Uni.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois est adoptée.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente alors un bill (No. 136) pour amender l'Acte 34 Vic., ch. 3, relatif à l'emprunt pour payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson ; seconde lecture, demain.

Le bill (No. 129) du Sénat relatif à la Quarantaine est lu une seconde fois, examinée en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité, pour examiner certaines résolution, pour amender et étendre la cédule de l'Acte 31 Vic., ch. 33, et pour établir des dispositions pour les salaires de certains juges et magistrats stipendiaires dans les Provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de Manitoba et de la Colombie Anglaise.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

1. *Résolu* : Qu'il est expédiant d'amender et étendre la cédule de l'acte 31 *Vic.*, ch. 33, de manière que :—

1o. Dans la province de Québec, il soit établi des dispositions pour les salaires de huit juges Puînés de la Cour Supérieure à $4,000 chacun par année ;

2o. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, il soit établi des dispositions pour les salaires de cinq juges Puînés de la Cour Suprême, à $3,200 chacun par année;

3o. Dans la province de Manitoba, il soit établi des dispositions pour les salaires:

Du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, à.....$4,000 par année;
De deux juges Puînés de la dite cour à.....$3,200 ch. p. ann.;

4o. Dans la province de la Colombie Anglaise, il soit établi des dispositions pour les salaires;

Du juge en chef de la Cour Suprême.....$5,820 par année.
D'un juge Puîné ..... 4,850 "
Aussi longtemps que les titulaires actuels resteront en charge.
Et d'un autre juge Puîné, avec un salaire de..... ..... "
D'un magistrat stipendiaire pour Victoria..... 2,250 "
D'un magistrat stipendiaire pour New-Westminster..... 2,425 "
D'un magistrat stipendiaire pour Caribou..... 3,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Yale..... 3,000 "
D'un magistrat stipendiaire pour Lillouet et Clinton..... 2,400 "
D'un magistrat stipendiaire pour Nanaïmo et Connox ..... 2,250 "

Aussi longtemps que chaque titulaire actuel gardera sa charge, ou, à la place de celle-ci, celle du juge de la cour de comté.

Et pour les pensions:
De *D. Cameron*, ci-devant juge en chef... ..... $2425 par année.
Du capitaine *Hankin*..... ..... 2595. 55 "

(Aussi longtemps qu'ils n'accepteront aucune charge de même valeur ou d'une valeur plus grande).

2. *Résolu*: Qu'il est expédient d'amender l'acte 32-33 *Vic.*, ch. 8, relatif aux salaires et frais de voyages des juges, en substituant ce qui suit aux dispositions qu'il établit pour les allocations de circuit ou de frais de voyage des juges de la cour supérieure pour la province de Québec assistant à toute autre cour, savoir:

A chacun des juges de la cour supérieure, lorsqu'il assistera, en tel qualité, à toute cour tenue en tout lieu autre que celui où il a ordre de résider, pour chaque jour qu'il sera absent du lieu de sa résidence, *six piastres;*

Pourvu que tout juge de la cour supérieure, requis d'assister, en telle qualité, à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, ailleurs qu'au dit lieu de sa résidence, pendant toute la durée du terme, recevra la même allocation qu'un juge du Banc de la Reine remplissant le même devoir; mais cette disposition ne s'appliquera pas à un juge de la cour supérieure, assistant à la cour du banc de la reine, siégeant comme cour d'appel ou comme cour criminelle, pour une partie seulement d'un terme, ou pour disposer de causes déjà entendues, et dans les deux cas en dernier lieu mentionnés, l'allocution sera de *six piastres* pour chaque jour qu'il s'absentera du lieu de sa résidence, sauf que trois jours d'absence au moins seront toujours payés.

Et de pourvoir à ce qu'à chacun des juges de la cour supérieure, dans la province de Manitoba et celle de la Colombie Anglaise, respectivement, il soit payé tels frais de voyage qui lui seront accordés par le gouverneur en conseil.

Résolution à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, et étant lues une seconde fois, sont adoptées.

L'honorable Sir *J. A. Macdonald* présente alors les deux bills suivants, dont la seconde lecture est fixée à mardi prochain;—

Bill (No. 137) pour amender l'acte 31 Vic., ch. 33;

Bill (No. 138) pour amender l'acte 32 et 33 Vic., ch. 8.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants avec des amendements.

Bill (No. 32) pour amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque. (Sur motion de l'honorable Sir *F. Hincks*, les dits amendements sont adoptés,)

Bill (No. 5) relatif au Grand Tronc de chemin de fer et au chemin de fer de Montréal et Champlain. (Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, les dits amendements sont adoptés.)

Bill (No. 90) pour incorporer la banque de St. Jean. (Sur motion de l'honorable M. *Tilley*, les dits amendements sont adoptés.)

Aussi, avec le bill du Sénat (No. 139) relatif aux terres publique de la Puissance, auquel le concours de cette Chambre est demandé.

Sur motion de l'honorable Sir *J. A. Macdonald*, le dit bill est lu une première fois; seconde lecture, mardi prochain.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

L'honorable M. *Langevin*—Lundi prochain—Bill relatif aux ponts.

M. *Cameron* (Inverness)—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le département des Sauvages au sujet des réclamations de médecins pour services rendus à des Sauvages malades, dans le comté d'Inverness, depuis le 1er juillet 1867.

M. *Fournier*.—Lorsque la Chambre siègera en comité pour examiner le bill intitulé : " Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes," proposera que toute la partie du dit bill qui établit que la paroisse de St. Félix sera détachée du comté de Portneuf et annexée au comté de Québec, en soit biffée et que les clauses suivantes y soient subtituées :

" La sous-section vingt-sept et le dernier paragraphe de la trente-unième sous-section du chapitre soixante-et-quinze des statuts refondus du Bas-Canada, intitulé: " Acte concernant la division du Bas-Canada en comtés et les délimitations de certaines cités et villes pour les fins de la représentation dans la législature," sont par le présent amendés en ce qui concerne les limites du comté de Québec et celles de la division électorale de Québec-Ouest—et à l'avenir, la paroisse de St Colomban telle qu'érigée civilement par proclamation du gouverneur général de la province du Canada, en date du huitième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-six, fera partie, à compter de la passation de cet acte, de la division électorale de Québec-Ouest pour les fins électorales, en ce qui concerne la Chambre des Communes du Canada ; et la dite paroisse qui, lors de la passation de cet acte, était incluse dans le comté de Québec, en sera détachée et annexée à la dite division électorale de Québec-Ouest pour les fins électorales susdites.

" Les sous-sections vingt-six et vingt-sept de la section première du chapitre soixante-quinze des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé : " Acte concernant la division du Bas-Canada en comté et les délimitations de certaines cités et villes pour les fins de la représentation dans la Législature," sont par le présent amendées en ce qui concerne les limites des comtés de Québec et de Portneuf, et à l'avenir, la paroisse de St. Félix du Cap Rouge telle qu'érigée civilement par proclamation du lieutenant-gouverneur, de la province de Québec, en date du onzième jour du mois de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-douze, fera partie, à compter de la passation de cet acte, du comté de Québec pour les fins électorales, en ce qui concerne la Chambre des Communes du Canada ; et toute partie de la dite paroisse qui, lors de la passation de cet acte, était incluse dans le comté de Portneuf, en sera détachée, et sera annexée au comté de Québec pour les fins électorales susdites."

No. 35.

OTTAWA, LUNDI, 1er JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 36.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 3 JUIN 1872.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De *Charles M. LeBrun* et autres, du comté de Chateauguay ; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale.

De *Joseph Urbain Bédard*, maire, et autres, électeurs du district électoral d Québec ; demandant que la municipalité de St. Colomban, dans le district électoral de Québec, en soit détachée et annexée au district électoral de Québec Ouest, pour les fins des élections à la Chambre des Communes.

De *James Smith, Reeve*, de Camden, et autres, des environs de la rivière Sydenham ; demandant l'adoption des mesures pour l'amélioration de la navigation de la rivière Sydenham et du chenal Ecarté.

Sur motion de M. *Fournier*, la pétition de *Joseph Urbain Bédard*, maire, et autres, électeurs du district électoral de Québec, demandant que la municipalité de St. Colomban, dans le district électoral de Québec, soit détachée de cette municipalité et annexée au district électoral de Québec Ouest, pour les fins des élections à la Chambre des Communes, est renvoyée au comité conjoint des impressions.

M. *Drew*, du comité des bills privés, rapporte le bill (No. 66) pour autoriser *Joseph E. Archer* à prendre un brevet pour l'invention comme sous le nom de " machine à tricoter et métier à tisser de *Hallen Roberts*, " avec un amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Gray*, le bill du Sénat (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin*, est lu une première fois.

L'honorable M. *Gray* propose que le dit bill soit renvoyé à un comité composé des honorables MM. *McDougall* (Lanark), *Cameron* (Peel), *Abbott* et *Smith* (Westmorland), et de MM. *Workman*, *Crawfvrd* (Leeds), *Colby*, *Scatcherd* et de l'auteur de la motion, et chargé de faire rapport avec toute la diligence possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers. Adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Abbott, Beaty, Blake, Bodwell, Bolton, Bowell, Bowman, Brown, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Carmichael, Carter, Cartwright, Chipman, Coffin, Connell, Crawford (Leeds), Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Howe, Jackson, Kirkpatrick, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, Magill, McCallum, McConkey, McDougall

(Lanark), McMoines, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria, O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Rymal, Scatcherd, Snider, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Ontario), Tilley, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Willson, Wood, Workman, Wright, (York, Ontario, D. O.) et Young.—75.

Contre :

Messieurs Anglin, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bourassa, Brousseau, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Caron, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Daoust, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Hurdon, Irvine, Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McKeagney, Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Perry, Pouliot, Power, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ryan (Montréal Ouest), Simard, Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Tourangeau, Tremblay, Webb, Whitehead et Wright (comté d'Ottawa).—64.

L'honorable M. *Gray* propose que la copie des procédures, jusqu'à jugement définitif, dans la cour des plaid communs pour le Haut Canada, maintenant la province d'Ontario, dans l'affaire de *Martin, vs. Lount*, avec ensemble les témoignages produits devant le Sénat à l'appui du dit bill, et toutes dépositions prises devant un comité du Sénat auquel le dit bill a été renvoyé, ainsi que tous exhibits y mentionnés, et communiqués à cette Chambre par message du Sénat, soient renvoyés au dit comité. Adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Abbott, Beaty, Blake, Bodwell, Bolton, Bowell, Bowman, Brown, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Carmichael, Carter, Cartwright, Chipman, Coffin, Connell, Crawford (Leeds), Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Howe, Jackson, Kirkpatrick, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg) Mackenzie, Magill, McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McMoines, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria N. E.), Rymal, Scatcherd, Snider, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Ontario), Tilley, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vencouver), Walsh, Wells, White (Halton), White (Hasting Est), Willson, Wood, Workman, Wright (Yorh Ontario), D. O.) et Young.—75.

Contre :

Messieurs Anglin, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bourassa, Brousseau, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Caron, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Daoust, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Hurdon, Irvine, Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McKeagney, Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Perry, Pouliot, Power, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ryan (Montréal Ouest), Simard, Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Tourangeau, Tremblay, Webb, Whitehead et Wright (comté d'Ottawa).—64.

L'honorable M. *Tilley* présente une réponse supplémentaire à une adresse du 1er du mois dernier, demandant toute correspondance et tous télégrammes échangés entre le gouvernement ou quelques uns de ses membres avec des officiers de douane de la Puissance ; et aussi toute correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, ou quelques uns de ses membres. ou quelques officiers de douane, avec le gouvernement des Etats-Unis, ou quelques uns de ses employés de douane, au sujet de la saisie faite entre les mains de M. *A. Hamel*, fils, d'une certaine quantité de marchandises appartenant à la maison de " *Jos, Hamel* et Frères" de Québec.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 23 *ultimo* ; demandant le rapport et les estimations concernant le canal de la Baie Verte.

L'honorable M. *Langevin* présente un bill (No. 140) relatif aux ponts ; seconde lecture demain.

Le bill (No. 20) pour incorporer l'association de la bourse des céréales de Toronto, est lu une troisième fois et passé.

Le bill (No. 93) pour incorporer la société des missionnaires de l'Eglise Wesleyenne Méthodiste en Canada, est de nouveau examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont examinés et adoptés :

No. 91. Pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada.

No. 22. Pour incorporer la banque d'échange du Canada.

No. 41. Pour incorporer la banque de l'Acadie.

No. 11. Pour incorporer la banque d'Hamilton.

No. 16. Pour incorporer la banque du St. Laurent.

Le bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti est lu une seconde fois, examiné en comité général et amendé. Les amendements à considérer, demain.

Sur motion de M. *Workman*, il est voté une adresse ; demandant toute correspondance entre Son Excellence le gouverneur général et M. *G. H. Ryland*, au sujet des réclamations de ce dernier contre le gouvernement de sa Majesté, avec la dernière dépêche de Sa Grâce le Duc de *Buckingham* sur le sujet ; aussi, copie de tous renvois au ministre de la justice, avec ses opinions en réponse, et les décisions sur le sujet par le conseil privé de la Puissance.

Aussi une autre adresse ; demandant copie de la correspondance entre les commissaires du havre de Montréal et le département des travaux publics au sujet de la discontinuation de certaines améliorations à ce havre, à l'endroit appelé *Wind Mill Point*, et les raisons de cette discontinuation.

Sur motion de M. *Drew*, il est voté une adresse ; demandant un état détaillé de toutes les réclamations des différentes personnes mentionnées dans le rapport de *F. G. Johnson*, le commissaire auquel ont été renvoyées, pour investigation, les

réclamations des personnes qui ont souffert de l'insurrection dans la Terre de Rupert, en 1869-70, indiquant item par item la nature de ces réclamations, la preuve produite par chaque personne à l'appui de ses réclamations, les noms des témoins entendus et de la part de qui ils l'ont été ; aussi, copie de leurs dépositions, copie de toute correspondance entre les différentes parties fesant tels réclamations, et le gouvernement au sujet de ces réclamations ; aussi, copie des instructions qui ont été données au dit commissaire *Johnson* ou à toute autre personne touchant ces réclamations, et copie de tous papiers ou autres documents touchant les mêmes réclamations.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada touchant les armes et munitions de guerre achetées du gouvernement impérial.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, lui demandant de faire mettre devant cette Chambre les documents suivants, savoir :

1o. Copie de la commission nommant l'honorable *F. G. Johnson* comme l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec ;

2o. Copie de la commission nommant le dit honorable *F. G. Johnson* Recorder de Manitoba ;

3o. Copie de la commission nommant le dit honorable *F. G. Johnson* au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba.

4o. Copie de la révocation de sa commission comme lieutenant-gouverneur de Manitoba.

5o. Copie de la commission nommant l'honorable *T. K. Ramsay* juge assistant de la Cour Supérieure de Québec.

Sur motion de M. *Thompson* (Haldimand), il est voté une adresse demandant copie des termes et conditions de la vente du chemin d'Hamilton et Port Dover, copie de toute correspondance et de tous arrangements non encore soumis qui peuvent avoir eu lieu entre le gouvernement et les acquéreurs du dit chemin, et copie de tous rapports de tout ingénieur ou de tous ingénieurs qui peuvent avoir été envoyés pour s'enquérir sur l'état de réparation du dit chemin et faire rapport.

L'ordre du jour pour considérer l'amendement fait en comité général au bill (No. 26) pour obliger les membres des législatures locales, dans toute province ou le double mandat n'est pas autorisé, de résigner leurs siéges avant de devenir candidats à la représentation dans le parlement de la Puissance, étant lu,

Sur motion de M. *Costigan*, le dit amendement est renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en y substituant ce qui suit dans la première clause du dit bill, savoir : "Aucune personne ne sera éligible, ou capable d'être nommée à l aChambre des Communes, ou de recevoir des votes ou d'être élue pour la dite Chambre, ou de siéger ou voter dans la dite Chambre, si, au jour de la nomination à toute élection pour la Chambre des Communes, elle est membre du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative d'une province dans laquelle, en vertu de la loi, les membres du Sénat ou de la Chambre des Communes sont rendus incapables d'être nommés au conseil législatif, ou de siéger ou voter dans le dit conseil législatif, ou d'être élus à la Chambre d'Assemblée, ou de siéger ou voter dans la dite Chambre d'Assemblée d'icelle ; ou si, au jour de toute telle nomination, elle est membre de l'Assemblée Législative dans une province dans laquelle, en vertu de la loi, après la dissolution de la présente Chambre des Communes, l'acte de siéger ou de voter comme membre de la Chambre des Communes, de la part de tel membre de l'Assemblée Législative, aura l'effet de rendre nulle son élection à l'Assemblée Législative d'icelle, et de rendre son siége vacant, ou de le rendre incapable de siéger ou de voter dans l'Assemblée Législative de telle province.

"Si tel membre d'une législature provinciale, nonobstant sa disqualification tel que mentionné dans la section précédente, reçoit une majorité de votes à toute telle élection, cette majorité de votes sera mise de côté, et il sera du devoir de l'officier-rapporteur de rapporter comme étant élue la personne qui aura le plus grand nombre de votes ensuite, pourvu qu'elle soit qualifiée autrement."

La Chambre se forme en comité sur le bill, lequel est amendé en conformité de l'instruction, et rapporté.

M. *Costigan* propose alors que les dits amendements soient maintenant considérés.

L'honorable M. *Blake* propose que le dit amendement ne soit pas maintenant considéré, mais que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction de décreter que toute personne qui est actionnaire de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, laquelle doit recevoir, à des conditions qui seront réglées par le gouvernement du jour, trente millions de piastres des deniers publics, et cinquante millions d'acres des terres publics,) sera inéligible à un siége en cette Chambre, et que tout membre de cette Chambre devenant tel actionnaire rendra par là son siége vacant.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Burpee, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Chipman, Connell, Coupal, DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Forbes, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Holton, Joly, Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Whithead, Willson, Wood, Wright (York, Ontario, D. C.) et Young.—55.

Contre :

Messieurs Abbott, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Victoria, N.-E.), Ryan (King, N.-B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, White (Hasting Est) et Wright (Comté d'Ottawa).—90.

M. *Bodwell* propose alors que le dit amendement ne soit pas maintenant pris en considération, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, afin de décréter que le bill est basé sur cette proposition, savoir: que dans les provinces où les membres du parlement du Canada sont empêchés de devenir candidats pour la législature locale, et il est désirable d'empêcher les membres de telles législatures locales de devenir candidats à la représentation dans la Chambre des Communes ; que ce principe, bien qu'il s'applique aux provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ne s'applique point à la province d'Ontario où les membres du Canada peuvent devenir candidats à la représentation dans l'Assemblée Législative ; et d'amender le dit bill en soustrayant Ontario à son opération.

Et des débats s'ensuivant, et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mardi, 4 juin 1872.

Et l'amendement de M. *Bodwell* étant mis aux voix, est rejeté sur division.

M. *Geoffrion* propose alors que l'amendement ne soit pas maintenant considéré, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour en effacer les mots :

" 2. Si tel membre d'une législature provinciale, nonobstant sa disqualification tel que mentionné dans la section précédente, reçoit une majorité des votes à toute telle élection, cette majorité de votes sera mise de côté, et il sera du devoir de l'officier-rapporteur de rapporter comme étant élue la personne qui aura le plus grand nombre de votes ensuite, pourvu qu'elle soit qualifiée autrement, " qui donnent à l'officier rapporteur le droit de décider de l'élection d'un membre de cette Chambre.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Joly, Mackenzie, Magill, Masson (Terrebonne), McDougall (Renfrew), Metcalfe, Mills, Oliver, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tremblay, Wells, White (Halton), Wood et Young.—42.

Contre:

Messieurs Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), McCullum, McDougall (Lanark), McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Hastings Est,) et Willson.—81.

Le dit amendement est alors considéré, lu une seconde fois, et adopté.

M. *Costigan* propose alors que le dit bill soit maintenant lu une troisième fois.

M. *Geoffrion* propose pour amendement que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour y être amendé de manière qu'il s'applique aux membres de toutes les législatures locales de cette Puissance,—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St, Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Godin, Holton, Joly, Mackenzie, Magill, McDougall (Renfrew), Metcalfe, Mills, Oliver, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. E.) Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Tremblay, Wells, White (Halton), Wood et Young.—43.

Contre :

Messieurs Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon. Coffin, Costigan, Crawford, (Brock, ville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron-Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Lanark), McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, White (Hastings Est) et Willson.—77.

Et la motion pour la troisième lecture du bill étant mise aux voix,

Et objection étant faite à cette motion par M. *Mills* député de *Bothwell*, que le principe de ce bill est précisément le même que celui d'un autre bill sur lequel on a voté auparavant, devant cette session, savoir : " Bill (No. 12) pour rendre les membres des conseils législatifs et des assemblées législatives des provinces maintenant comprises ou qui pourront à l'avenir être comprises dans la Puissances du Canada, inéligibles pour siéger ou voter dans la Chambre des Communes du Canada," et que le fait ne s'applique qu'à trois Provinces n'en fait pas un bill différent en principe, puisqu'il propose de traiter le même sujet, et disqualifié comme candidats à la représentation dans la Chambre des Communes la même classe de personnes.

M. l'Orateur se prononce contre l'objection attendu qu'il la considère purement comme technique, et que substantiellement les questions sont différentes.

La motion pour la troisième lecture du bill étant alors mise aux voies, est adoptée sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Barthe, Beaty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brousseau, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford

(Brockville), Cumberland, Currier, Dobbie, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Lapum, Macdonald, Sir J. A., Mcdonald (Lunenburg), Masson (Soulanges), McDougall (Lanark), McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross, (Victoria N.-E.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand), Tilley, Tupper, Walsh, White (Halton) et White (Hastings Est),—70.

Contre :

Messieurs Anglin, Beaubien, Béchard, Bodwell, Bowman, Carmichael, Cartier, Sir G., Cheval, Coupal, Crawford (Leeds), DeLorme (St. Hyacinthe), Drew, Fortier, Fournier, Godin, Holton, Joly, Langevin, Lawson, Mackenzie, Magill, Masson (Terrebonne), Mills, Oliver, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Scatcherd, Simard, Stirton, Tourangeau, Wells, Willson, Wood et Young.—36.

Le bill est alors lu une troisième fois et passé.

L'ordre du jour pour considérer ultérieurement la motion de l'honorable M. *Holton* au sujet de la nomination de l'honorable M. *F. G. Johnson* à la place de lieut.-gouverneur de Manitoba est déchargé.

Ajourné à 1 A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATA.

Dans les votes de vendredi dernier, 31 ultimo, lors du concours dans les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, 21 ultimo, page 174, la 23e résolution, savoir:—Pour faire face au montant probable pour les augmentations de salaires en vertu de l'acte du service civil ou pour des nominations nouvelles probables exigées par l'augmentation du personnel, ou par tout a autre changement $25,000.00 a été par erreur insérée comme ayant été adoptée tandis que la considération de cette résolutions a été remise à mardi (demain.)

Et page 181, dans les votes de samedi dernier, 1er du courant, le blanc à la fin de la ligne dans l'item relatif à la nomination, dans la cédule des salaires de juges, savoir : " Et un autre juge Puîné, avec un salaire de ..... doit-être rempli en insérant $ 3,200 par année.

AVIS DE MOTIONS

M. *Fournier.*—Lorsque la Chambre siègera en comité pour examiner le bill intitulé : "Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes," proposera que toute la partie du dit bill qui établit que le paroisse de St. Félix sera détachée du comté de Portneuf et annexée au comté de Québec, en soit biffée et que les clauses suivantes y soient subtituées :

" Les sous-sections vingt-six et vingt-sept de la section première du chapitre soixante-quinze des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé : " Acte concernant la division du Bas-Canada en comté et les délimitations de certaines cités et villes pour les fins de la représentation dans la Législature," sont par le présent amendées en ce qui concerne les limites des comtés de Québec et de Portneuf, et à l'avenir, la paroisse de St. Félix du Cap Rouge telle qu'érigée civilement par proclamation du lieutenant-gouverneur, de la province de Québec, en date du onzième jour du mois de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-douze, fera partie, à compter de la passation de cet acte, du comté de Québec pour les fins électorales, en ce qui concerne la Chambre des Communes du Canada ; et toute partie de la dite paroisse qui, lors de la passation de cet acte, était incluse dans le comté de Portneuf, en sera détachée, et sera annexée à la division électorale de Québec Ouest pour les fins électorales susdites."

" La sous-section vingt-sept et le dernier paragraphe de la trente-unième sous-section du chapitre soixante-et-quinze des statuts refondus du Bas-Canada, intitulé: " Acte concernant la division du Bas-Canada en comtés et les délimitations de certaines cités et villes pour les fins de la représentation dans la législature," sont par le présent amendés en ce qui concerne les limites du comté de Québec et celles de la division électorale de Québec-Ouest—et à l'avenir, la paroisse de St Colomban telle qu'érigée civilement par proclamation du gouverneur général de la province du Canada, en date du huitième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-six. fera partie, à compter de la passation de cet acte, de la division électorale de Québec-Ouest pour les fins électorales, en ce qui concerne la Chambre des Communes du Canada ; et la dite paroisse qui, lors de la passation de cet acte, était incluse dans le comté de Québec, en sera détachée et annexée à la dite division électorale de Québec-Ouest pour les fins électorales susdites.

M. *Béchard*—Mercredi prochain—Si le gouvernement serait disposé à faire adresser la *Gazette du Canada* aux greffiers de la Cour de Circuit, dans la province de Québec.

M. *Chipman*—Mercredi prochain—1o. Si le gouvernement a l'intention d'aider à la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et, dans le cas contraire, si le gouvernement permettra la fermeture du dit chemin ?

2o. Si la législature et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ont fait un appel au gouvernement de la Puissance afin qu'il vienne en aide à la dite compagnie ?

3o. Si, dans le cas ou le chemin en question serait fermé, le gouvernement sera disposé à rembourser à la Neuvelle-Ecosse le million et quart de piastres accordé par cette Province et les localités par ou passe le dit chemin ?

M. *Chipman*—Si c'est l'intention du gouvernement de voter une somme d'argent pour la constrnction de travaux fédéraux cette année, à ou près Scotts Bay, Wells Cove, Ross's Creek, Bennett's Cove, Black Hole, Baxter's Harbor, Halls Harbor, Chipman's Brook, Canada Creek, Harborville, et des brise-lames et jetées dans la baie de Fundy, ou à Apple Tree Landing, ou à Oak Point, Bassin Minas, dans le comté de King, un ingénieur ayant fait rapport sur ces travaux.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Mercredi prochain—Qu'il proposera, vendredi prochain, que la Chambre se forme alors en comité pour examiner la résolution suivante :

Que, pour faire bon au fonds consolidé de revenu de la somme votée par le Parlement pour être employée, sous la surintendance du département des travaux publics, à l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent, entre Québec et Montréal, il est expédient de décréter qu'une somme aussi égale que possible à l'intérêt, au taux de cinq pour cent par année, de la somme ainsi votée, et aux taux d'un pour cent en sus, à l'effet de former un fonds d'amortissement pour payer la dite somme, sera prélevée,—une moitié, au moyen de droits de tonnage sur les navires de mer entrant dans le havre de Montréal, venant de ports au-delà des limites de la Puissance du Canada, ou laissant ce havre pour se rendre à de tels ports, et d'un tirant d'eau de seize pieds ou plus, et pour chaque fois qu'ils entreront dans le dit havre ou qu'ils en sortiront,—et l'autre moitié, au moyen de l'addition d'un égal percentage à tous les quaiage maintenant payables sur les marchandises débarquées, embarquées ou déposées dans le dit havre,—tels droits de tonnage et percentages devant être fixés de temps à autre par le gouverneur en conseil, et prélevés et perçus par les commissaires du havre, avec l'aide des collecteurs de douane, de la même manière qu'à présent, et avec les droits de tonnage et de quaiage maintenant payables, et devant être payés de temps à autre par les commissaires, au revenu général pour les fins susdites,—les dits droits de tonnage et percentage devant être prélevés à compter prochain.

No. 36.

OTTAWA, LUNDI, 3 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 18

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Ridc
1872.

No. 37.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 4 JUIN 1872.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* communique le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :

LISGAR.

Le gouverneur général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes de la Puissance du Canada, félicitant Sa Majesté au sujet de la guérison de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, de sa maladie récente.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 4 juin 1872.

L'honorable Sir *Francis Hincks* communique le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :

LISGAR,

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes, le budget supplémentaire des sommes requises pour le service de l'année expirant le 30 juin 1873, et conformément aux dispositions de l'acte de l'Amérique du Nord Britannique, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 4 juin 1872.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, le dit message et le budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

Sur motion de l'honorable M. *Chauveau*, la pétition de *John Sharples*, maire, de la paroisse de St. Colomban, présentée ce jour, et demandant que le bill pour détacher la paroisse de St Colomban, qui fait maintenant partie du comté de Québec de ce comté, et l'annexer à la division électorale de Québec Ouest devienne loi, est reçue et lue, et renvoyée au comité conjoint des impressions.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comité des banques et du commerce, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votse comité a examité les bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill (No. 110) pour incorporer la compagnie de dépôts de la Puissance ;

Bill (No. 108) pour incorporer la banque de Manitoba ;

Bill (No. 102) pour incorporer la compagnie de transport d'Ontario ;

Bill (No. 114) pour changer le nom de la "Société permanente de construction de district, de Montréal," en celui de "Banque de prêts et de crédits fonciers," et pour accorder certains pouvoirs à cette banque ;

Bill (No. 4) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham ;

Bill (No. 117) pour incorporer la banque supérieure du Canada, et

Bill (No. 123) pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir : bill (No. 24) pour incorporer la compagnie du pont et du *tunnel* de chemin de fer de la rivière St. Clair ; bill (No. 29) pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit ; bill (No. 67) pour incorporer la compagnie du pont international du St. Laurent ; bill (No. 92) pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale, et bill (No. 46) pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En Comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

Arts, Agriculture, et Statistiques.

46.	Traitements et dépenses contingentes du bureau de la statistique d'Halifax	3,950 00
47.	Traitements de 316 sous-régistrateurs dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et allocation pour les rapports de mariages	1,880 00
48.	Pour faire face à la dépense qu'il faudra faire pour le recensement durant l'année fiscale au moyen de la balance restante de 1871–72, qui doit être rapportée et qui est estimée à $190,000	190,00 00

Immigration et Quarantaine.

49.	Traitements des agents et employés de l'immigration	17,712 00
50.	do des agents voyageurs	12,000 00
51.	Inspection médicale, port de Québec	2,600 00
52.	Quarantaine, Grosse Ile	12,700 00
53.	do St. Jean, N.-B	3,900 00
54.	do Halifax ($1,000 à revoter)	4,460 00
55.	Pour faire face aux dépenses que nécessiteront d'autres mesures concernant la salubrité publique	20,000 00
56.	Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres régulières	14,000 00
57.	Frais de route des agents voyageurs	14,000 00
58.	Octrois aux provinces pour les aider à encourager l'immigration	70,000 00
59.	Octroi comme aide d'émigration britannique et colonial	5,051 39
60.	Octroi comme aide à la société d'émigration de travailleurs et à la ligne nationale	1,369 00
61.	Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses	150,000 00

Hopitaux de la Marine.

62.	Hôpital de la marine et des émigrés, Québec	21,000 00
63.	Hôpitaux de la marine, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, hôpital Ste. Catherine et secours aux marins malades et dans la détresse aux divers ports de la Puissance, et aux marins naufragés	27,000 00

Pensions.

64.	Samuel Waller, ci-devant greffier, chambre d'Assemblée	400 00
65.	L. Gagné, messager do do	72 00
66.	John Bright do do	80 00
67.	Mme Antrobus	800 00
68.	Mme Caroline McEachern, et 4 enfants	292 00
69.	Jane Lakey	146 00
70.	Rhoda Smith	110 00
71.	Janet Alderson	110 00
72.	Margaret McKenzie	80 00
73.	Mary Anne Richey, et 2 enfants	336 00
74.	Mary Morrison	80 00
75.	Louise Prud'homme, et 2 enfants	110 00
76.	Virginie Charron, et 4 enfants	150 00

77. Paul M. Robins	146 00
78. Charles T. Bell	73 00
79. Alex. Oliphant	109 50
80. Charles Lugsden	91 25
81. John White	109 50
82. Thomas Charters	91 25
83. Charles T. Robertson	110 00
84. Percy G. Routh	400 00
85. Richard S. King	400 00
86. George A. McKenzie	73 00
87. Edward Hilder	146 00
88. Fergus Scofield	73 00
89. John Bradley	109 50
90. Richard Penticost	91 25
91. James Bryan	109 50
92. Jacob Stubbs	73 00
93. Mary Connor	110 00
94. Mary Hodgins et 3 enfants	191 00
95. John Martin	110 00
96. A. W. Stevenson	110 00
97. Mme. J. Thorburn	150 00
98. Mme. P. T. Worthington, et enfants	378 00
99. Mme. J. H. Elliot, et enfants	130 00
100. Mme. George Prentice, et enfants	400 00
101. Ellen Kirkpatrick, et trois enfants	266 00
102. Enseigne Feahy	200 00

Compensation aux Pensionnaires

103. Au lieu de terres	9,000 00

TRAVAUX PUBLICS ET EDIFICES PUBLICS (Imputables sur le compte du Capital).

Chemins de fer de la Puissance.

104. Chemin de fer intercolonial	5,400,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir demain, et permis au comité de siéger de nouveau aujourd'hui.

Un message reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements :

No. 36. Pour amender l'acte chap. 47 des statuts refondus du Haut-Canada relatif aux rivières et cours d'eau ;

No. 95. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes dite des Ancres.

No. 23. Pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurances américaine britannique, et les actes subséquents concernant la dite compagnie.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité pour examiner certaines résolutions relatives à l'amélioration et à l'agrandissement des canaux de la Puissance, étant lu,

L'honorable M. *Langevin* informe la Chambre que Son Excellence ayant été informée du sujet des dites résolutions, elle les recommande à la Chambre.

La Chambre se forme alors en comité pour examiner les dites résolutions.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. *Résolu :* Que dans les résolutions adoptées par le huitième parlement provincial du Canada, sur lesquelles fu fondée une adresse à Sa Majesté, demandant l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, il était affirmé que les améliorations requises pour le développement du commerce du grand Ouest avec les bords de la mer étaient de la plus haute importance, et qu'il était déclaré que ces améliorations devraient être commencées aussitôt que l'état des finances le permettraient.

2. *Résolu :* Que le temps est arrivé où l'état des finances et la condition matérielle de la Puissance demandent et permettent l'amélioration complète de notre système de canalisation, de manière à suffire au commerce croissant du pays, et à donner de plus grandes facilités au transport du trafic et du commerce de la Puissance.

3. *Résolu :* Que cette Chambre est d'opinion que le gouvernement du Canada devrait procéder de suite à l'amélioration et à l'agrandissement des canaux du Canada, d'après les dimensions et dans la mesure recommandées dans le rapport de la commission des canaux, mis devant cette Chambre durant la dernière session.

4. *Résolu :* Que prenant en considération la valeur et le volume du commerce entre les provinces de l'intérieur et les provinces maritimes de la Puissance, cette Chambre est en outre d'opinion que la construction d'un canal par lequel des navires de mer puissent passer du golfe St. Laurent à la Baie de Fundy, sans rompre charge ou faire un voyage long et souvent périlleux, autour des côtes de la Nouvelle-Ecosse, est d'une importance nationale, et que ce canal devrait être commencé sans délai.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, et étant lues une seconde fois sont adoptées.

La Chambre se forme de nouveaau en comité des subsides.

(En Comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

105.	Pour construire un chemin de fer d'embranchement depuis les mines de fer, Acadiennes, Londonderry, N.-E., jusqu'au chemin de fer Intercolonial...	14,000 00	
	Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse		
106.	Prolongement du terminus du chemin de fer à Halifax y compris le quai du chemin de fer au terminus en eau profonde à Richmond ($150,000 à revoter	250,000 00	
	Chemin de fer Européen et Nord Américain.		
107.	1. Augmentation du service à St. Jean et Pointe-du-Chêne, (à revoter).....	150,000 00	
	2. Quai en eau profonde à St. Jean.....	84,000 00	
		234,000 00	
	Canaux.		
109.	Amélioration au fleuve St. Laurent entre Québec et Montréal (la moitié de la dépense devant être payée par les commissaires du havre de Montréal....	200,000 00	
110.	*Edifices Publics*.....	361,500 00	
	Travaux et Edifices Publics (Imputables sur le compte du Revenu).		
	Chemins de fer.		
	Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse :—		
111.	1. Matériel roulant pour le traffic du charbon.....	67,000 00	
	2. Voies d'évitement, eau, locomotives, remises, ballast, etc..... ..	43,600 00	
			110,600 00
	Chemin de fer Européen et Nord Américain :—		
112.	1. Voies d'évitement.....	6,000 00	
	2. Magasins.....	4,500 00	
	3. Matriel roulant.....	49,750 00	
	4. Nouveaux rails.....	22,000 00	
	5. Nouveaux pilliers, pont du chemin de fer à Sackville.....	17,000 00	
			99,250 00
	Canaux.		
	Canal Lachine :—		
113.	1. Canal, rivière St. Pierre, (à revoter),.....	13,000 00	
	2. Déversoir et coursier pour maintenir le niveau de l'eau à l'écluse St. Gabriel.....	30,000 00	
			43,000 00
	Canal Welland :—		
114.	1. Déversoir, Dunnville.....	19,000 00	
	2. Approfondissement du havre, Port Dalhousie.....	25,000 00	
	3. do " Port Colborne.....	37,000 00	
	4. Surveillance, et dépenses contingentes.....	8,000 00	
	5. Fossés latéraux.....	4,000 00	
	6. Pour l'alimentation temporaire de l'eau.....	70,000 00	
			163,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Mercredi, 5 juin 1872.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

	Ecluse Ste. Anne :—		
115.	Amélioration du chenal	15,000 00	
	Canal Rideau :—		
116.	Alimentation additionnelle et amélioration du bassin du canal, Ottawa.....	20,000 00	
	Canal Chambly :—		
117.	Maisons pour le contrôleur et le maître éclusier	2,000 00	
	Canal du Sault Ste. Marie :		
118.	*Travaux divers*.....	15,200 00	
	Améliorations aux rivières		
119.	1. Pour faire enlever le roc au Cap à la Roche, St Laurent.....	12,000 00	
	2. Pour faire enlever le roc à la rivière Richelieu, Québec.....	5,000 00	
	3. Pour faire enlever le roc désigné sous le nom " The two Sisters," rivière Fraser, Colombie Britannique.....	7,000 00	
	4. Voie de hâlage, rivière St. Jean N.-B.....	1,000 00	
			25,000 00

Chemins et ponts.

120.	1. Témiscouata, Métapédiac, et Huntingdon et chemin du Port St. Louis (chemins militaires)	10,000 00	
	2. Pont, Portage du Fort (à revoter)	8,000 00	
			18,000 00

Chemin de la Rivière Rouge.

121.	Outillage et travaux	165,000 00	

Edifice Publics.

	1. Ottawa, bureau de poste, de douane, et bureau du revenu de l'intérieur, douane, banque d'épargne	40,000 00	
	2. Toronto, maison de douane, banque d'épargne, entrepôt et bureau du revenu de l'intérieur (à revoter)	114,000 00	
	3. Toronto, bureau de poste, de Québec et London, (à revoter $30,000).	50,000 00	
	4. London, maison de douane, (à revoter)	20,000 00	
	5. Kingston, station des émigrants	4,000 00	
	6. Pour la construction du bureau de poste de Montréal (à revoter $40,000)	120,000 00	
	7. Maison de douane de Trois-Rivières et bureau du revenu de l'intérieur	12,000 00	
	8. Station de la Quarantaine, Grosse Ile	18,000 00	
	9. Station des émigrants à Lévis	4,000 00	
	10. do do Montréal	3,000 00	
	11. do do Sherbrooke	1,000 00	
	12. Maison de douane et bureau du revenu de l'intérieur de Pictou, N.-E.	12,000 00	
122.	13. Stations de la Quarantaine, Nouvelle-Ecosse	14,000 00	
	14. Bureau de poste de St. Jean, Nouveau-Bruuswick, pour sa construction (à revoter $36,000	50,000 00	
	15. Banque d'épargne de St. Jean. Nouveau-Brunswick	40,000 00	
	16. Maison de douane de Chatham et Newcastle, Nouveau-Brunswick, et du revenu de l'intérieur	18,000 00	
	17. Stations de la Quarantaine, Nouveau-Brunswick	8,000 00	
	18. Maison de douane de Manitoba et bureau du revenu de l'intérieur	13,000 00	
	19. Bureau de poste	10,000 00	
	20. Bureau des terres et bureau de l'assistant receveur-général	13,000 00	
	21. Colombie Britannique, maison de douane, bureau de poste et bureau du revenu de l'intériur	25,000 00	
	22. do Hôpital de la marine	20,000 00	
	23. do Pénitencier, (explorations, plans, etc.)	5,000 00	
	24. Edifices publics généralement	30,000 00	
			644,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance, aujourd'hui.

Ajourné à 1 heure, A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Barthe.*—Vendredi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour copie d'une réclamation de MM. *Paul Frs. Lemoine* et *Augustin Lemoine* relative à une vente d'un lopin de terre dans la concession N. O. 3me Rivière Pot-au-beurre, dans la paroisse de Sorel comté de Richelieu, consentie par le gouvernement *avec garantie* en faveur des dits *Lemoine*, le 8 mai 1868, avec ensemble copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, les dits *Lemoine*, leurs procureurs ou représentants ; aussi, la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, l'hon. *Jean-Baptiste Guévremont*, sénateur, et l'hon. juge *Armstrong*, alors avocat de la couronne, et chargés des intérêts du gouvernement en cette affaire ; copie de tous reçus pour mémoires de frais payés par le gouvernement à aucunes des parties, à leurs procureurs, ou à aucune autre personne, et de toute correspondance s'y rattachant, dans des causes mises en cour de circuit, en cour supérieure, de révision et d'appel, concernant cette affaire, et dans lesquelles causes *Narcisse Salvas*, *Joseph Salvas*, ainsi que les dits *Lemoine* étaient parties ; copie de toutes réclamations pour frais *extra*, faites au gouvernement par toutes personnes concernant cette affaire ; copie de tous rapports adressés au gouvernement par toutes personnes, ainsi que de la correspondance qui en est résultée entre le gouvernement et ces personnes ; avec ensemble copie de toutes lettres, documents ou pièces justificatives se rattachant à la dite réclamation des dits *Lemoine*, aux procès qui en sont résultés entre les dits *Lemoine* et *Salvas* et dans lesquele le gouvernement avait intérêts et s'est trouvé concerné.

L'hon M. *Langevin*—Jeudi prochain—Bill pour lever les doutes à l'égard de l'Acte relatif aux travaux publics du Canada.

M. *Sproat*—Que lorsque le bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes sera renvoyé à un comité général, proposera qu'il soit donné instruction au dit comité d'amender le dit bill en donnant un membre de plus au comté de Bruce au lieu de le donner à la cité d'Ottawa.

M. *Hurdon*—Proposera en comité général sur le bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, que la disposition du dit bill qui donne un membre de plus à la cité d'Ottawa soit retranchée, et que le comté de Bruce soit divisé en trois districts électoraux, de manière qu'un membre additionnel soit donné à ce comté.

M. *Keeler*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'affecter, durant cette session, une somme d'argent pour la construction du canal Murray ?

M. *Keeler*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans le Budget, cette année, une autre somme d'argent pour draguer l'entrée du havre de Presqu'Isle ?

No. 37.

OTTAWA, MARDI, 4 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.
Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 38.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 5 JUIN 1872.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a reçu un état indiquant la dépense encourue pour procurer des voitures et des hommes à l'endroit appelé *Prince Artkur's Landing* pour le transport des émigrants à Fort Garry; aussi, la dépense encourue pour le même service depuis le terminus ouest du lac Supérieur et le chemin de Shebandowan jusqu'au côté nord du Lac des Bois; aussi, un état semblable indiquant le montant dépensé depuis le Lac des Bois jusqu'au Fort Garry pour ce service; aussi, le nombre d'émigrants transportés sur la dite route, en conformité de l'ordre de la Chambre du 22 d'avril dernier.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

La pétition de MM. *Gibb, Lane* et Cie., et autres, marchands et commerçants de la cité de Québec, demandant que le bill pour l'inspection de certains des principaux articles soit amendé de manière à rendre obligatoire l'inspection du poisson, de l'huile de poisson, du beurre et du lard.

M. *Eown*, du comité des ordres permanents, présente le 14e rapport du dit comité, informant la Chambre que le comité a examiné l'avis donné quant au bill du Sénat (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin*, et l'a trouvé suffisant.

M. *Brousseau*, du comité conjoint des impressions, présente le 5e rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés :

Réponse à une adresse-correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement Impérial au sujet de l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, du Port de Gaysboro', dans la Nouvelle-Ecosse, en septembre dernier, de la goëlette pêcheuse américaine, "*C. H. Horton,*" saisie en violation des lois canadiennes sur les pêcheries;

Correspondance et sentence des arbitres en rapport avec les édifices provinciaux à Halifax, (comme papiers de la session seulement) ;

Rapport sommaire des investigations géologiques, daté le 20 mai 1872, etc., comptes des deniers dépensés sous l'autorité de l'acte 31 *Vic.*, ch. 67, pour l'exploration géologique du Canada,, pour l'année expirée le 30 juin 1871, (comme papiers de la session seulement) ;

Rapports par M. *Perley*, I. C., relatif à la navigation de la rivière St. Jean, (pour distribution seulement) ;

Correspondance relative à l'acte des écoles passé par la législature locale du Nouveau-Brunswick entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick, etc. ;

Réponse supplémentaire à une adresse—correspondance entre le gouvernement et les douanes, etc., au sujet de la saisie entre les mains de M. *Hamel*, jr., de marchandises appartenant à *Joseph Hamel* et frères, marchands importateurs de la cité de Québec, (pour distribution seulement) ;

Etat donnant les noms, l'origine, la croyance religieuse, la position et le salaire de tous les employés du gouvernement de la Puissance, y compris les départements publics, le Sénat, les Communes et la commission du chemin de fer intercolonial ;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de Québec, et l'hon. juge *Bossé*, au sujet du refus de ce dernier de résider à Montmagny ; avec la pétition de *Prudent Têtu* et autres ; demandant que des mesures soient prises pour obliger l'hon. juge *Bossé* à fixer sa résidence à St. Thomas de Montmagny, (pour distribution seulement) ;

Plans, rapports, etc., relatifs à l'amélioration de la navigation des rivières Thames et Sydenham, depuis 1867, (pour distribution seulement) ;

Correspondance, rapports et plans relatifs à la rade de Paspébiac, avec une carte ;

Rapports d'ingénieurs ou autres, nommés pour s'enquérir sur la localisation du canal sur la batture St. Clair, du du côté canadien du chenal, par le gouvernement des Etats-Unis ;

Etat du nombre de causes qui, durant les trois dernières années, ont été portées devant le conseil privé de Sa Majesté, ou appel de jugements rendus dans chacune des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, (pour distribution seulement) ;

Etat de toutes les sommes reçues pour services *extra*, etc., par les députés chefs et officiers des départements à Ottawa, et par les inspecteurs des bureaux de poste des différentes provinces pour l'année expirée le 31 mars 1872, (pour distribution seulement) ;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario, au sujet de la limite nord-Ouest d'Ontario ;

Correspondance depuis le 1er Novembre dernier entre le gouvernement, l'agent à Caughnawaga et les Sauvages Iroquois au sujet de la conduite des chefs de ces Sauvages, etc., (pour distribution seulement) ;

Comptes pour les impressions départementales et confidentielles depuis la date des derniers états soumis ; aussi, pour la reliure, etc., (comme papiers de la session seulement) ;

Etat de toutes les causes ou la sentence de punition corporelle a été mise à effet en Canada, (pour distribution seulement, et substituant les initiales aux noms des parties ;

Copie des lois de Manitoba décrétées, durant la dernière session de la législature locale, au sujet de l'inscription et des qualifications des électeurs et de la constitution d'une cour suprême, (pour distribution seulement) ;

Etat, d'après les archives des élections à la présente Chambre des Communes, dans la Colombie Anglaise et Manitoba, indiquant le nombre total de votes donnés dans chaque division électorale où il y a eu contestation, avec la population de chaque collége électoral, etc., (l'édition étant dans les deux langues) ;

Correspondance entre le secrétaire d'Etat pour les provinces et toutes parties au sujet du lot de front 51 de la réserve des Sauvages à Sarnia, (pour distribution seulement) ;

Correspondance relative aux relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales ;

Pétition de *J. U. Bédard*, maire, et autres, du comté de Québec, demandant que la municipalité de St. Colomban, dans le dit comté, en soit détachée et qu'elle soit annexée au district électoral de Québec Ouest pour les fins des élections à la Chambre des Communes.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à une adresse relative à la mort d'*Albert Prider*, employé sur un chemin de fer, procédure à l'enquête du coroner, et verdict du jury, et état de tous accidents de chemin de fer, etc. ;

Correspondance au sujet du partage du surplus de la dette de la ci-devant province du Canada entre les provinces de Québec et d'Ontario, et au sujet de l'arbitrage qui a eu lieu à l'égard de ce partage, et au sujet de demandes à l'effet qu'il soit accordés aux provinces de la Puissance, où à aucune d'elles, des subventions additionnelles et des conditions financières plus favorables ;

Correspondance entre le maître de poste d'Halifax, N. E, et le maître général des postes au sujet de la soustraction de lettres d'argent du bureau de poste ;

Etat de tous droits de douane perçus aux ports de la Baie d'Hudson, sur la Baie d'Hudson, 1868–69, 86 [illegible]-7 et 1870–71 ;

Correspondance relative à l'établissement d'un service postal quotidien entre Joliette, St. Ambroisse de Kildare, et Ste Mélanie d'Aillebout, dans le comté de Joliette ;

Rapports par l'ingénieur au département des travaux publics sut l'exploration du canal Welland en 1871 ; aussi, rapports sur le même sujet par l'ingénieur en chef du dit département ;

Correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de Manitoba et des Territoires de Nord-Ouest au sujet de l'introduction dans le Territoire du Nord-Ouest de liqueurs enivrantes par des personnes qui ne sont point des sujets britanniques.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 22 ultimo, demandant copie de toute correspondance, de tous ordres en conseil, rapports, estimation, plans, devis et autres papiers relatif au creusement du Ravin de Shippegan.

Un message est reçu du Sénat adoptant les amendements faits à son bill (No. 129) relatif à la Quarantaine, sans amendements,

Aussi, adoptant le bill (No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la Frontière de Québec, sans amendements. (Sur motion de l'honorable M. Holton, les dits amendements sont lue une première fois ; seconde lecture, demain.)

Sur motion de M. *Barthe*, il est voté une adresse demandant la correspondance entre Lévi Larue, surintendant, de l'écluse de St. Ours, et le gouvernement, au sujet de la rémunération des personnes employées à la dite écluse.

L'honorable Sir *George E. Cartier*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente le 9e rapport du dit comité, rapportant les bills,

No, 101. Pour accorder à certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal.

No. 45. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer central du Canada, et

No. 35. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec.

Le bill (No. 103) pour diviser certains districts de votation dans le comté d'Inverness, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et pour pourvoir à des listes électorales pour icelui, est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

M. *O'Connor* propose que le bill (No. 18) pour étendre la loi quand au port d'armes dangereuses soit maintenant lu une seconde fois.—Rejeté sur division.

M. *Carter* propose que le bill (No. 51) pour amender la loi relative aux annonces concernant des effets volés soit maintenant lu une seconde fois.

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés sur motion de l'honorable M. *Holton*.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, du comité des banques et du commerce, présente le huitième rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No. 113) pour incorporer la compagnie du Nord-Ouest; bill (No. 71) pour amender ultérieurement l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'Ouest; bill (No. 83) pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts; bill (No. 109) pour incorporer la compagnie d'assurances de Manitoba; bill (No. 124) pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada, et bill (No. 131) pour incorporer la canque Ville-Marie.

Quant à ce dernier bill, votre comite désire faire remarquer que ses auteurs sont actionnaires de la société permanente de construction de district, de Montréal, et qu'ils ont devant votre honorable Chambre un bill pour conférer à cette société certains priviléges de banques qu'il n'est point jugé à propos de lui conférer, et qu'ils ont en conséquence présenté ce bill de banque sous ces circonstanees, votre comité recommande que l'honoraire de cent piastres payé sur le bill de la société permanente de construction de district, de Montréal, soit remboursé.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, l'honoraire de $100 sur le bill (No. 114) en dernier lieu mentionné est remboursé.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, demain, pour examiner la résolution suivante :

Résolu, Qu'il est expédient que tous les droits de douane, soit spécifiques, soit *ad valorem*, maintenant payables sur le thé et le café importés en Canada soient abolis le et après le 1er jour de juillet de la présente année 1872; pourvu que le thé et le café sur lesquels tels droits ont été payés pourront être entreposés et emmagasinés de nouveau en tout temps avant le vingt neuvième jour de juin de la dite année, sous tels règlements (s'il en est) que le gouverneur en conseil pourra juger à propos de faire, et que lorsqu'ils seront ainsi remis en entrepôt et emmagasinés de nouveau, le montant du droit spécifique payé sur ce thé ou ce café sera remboursé au propriétaire sous forme de remise de droit par le collecteur de la douane au port où ils sont ainsi remis en entrepot et emmagasinés ainsi de nouveau, ou par le receveur-général; pourvu que si en aucun temps un droit de douane plus élevé était payable aux Etats-Unis d'Amérique sur le thé importé du Canada que sur le thé importé de tout autre pays, alors le gouverneur en conseil pourra imposer sur le thé importé en Canada des Etats-Unis, un droit de douane égal à celui payable dans les Etats-Unis sur le thé importé du Canada.

M. *Tremblay* propose que le bill (No. 63) pour pourvoir à la votation au scrution aux élections parlementaires soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose pour amendemant que le dit bill soit lu une seconde fois d'hui en trois mois.—Adopté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Abbott, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bown, Brousseau, Brown, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), Merritt, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry Pinsonneault, Pope, Pouliot, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ryan (Montréal Ouest), Scatcherd, Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand), Tilley, Tupper, Walsh, Webb, White (Halton), White (Hasting Est) Willson, Workman, et Wright (Comté d'Ottawa).—104.

Contre :

Messieurs Anglin, Béchard, Bertrand, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowman, Burpee, Cheval, DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Joly, Mackenzie, Magill, McMonies, Metcalfe, Mills, Oliver, Pelletier, Pozer, Ross (Wellington D. C.), Rymal, Smith (Westmoreland), Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Tourangeau, Tremblay, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Wells, Whithead, Wood, Wright (York, Ontario, D. C.) et Young.—43.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No. 74) pour assimiler la loi de la Nouvelle-Ecosse relative à l'intérêt à celle d'Ontario et Québec est déchargé, et le bill est retiré.

M. *Fournier* propose que le bill (No. 104) pour pourvoir a la nomination d'officiers rapporteurs pour la prochaine élection générale de membres de la Chambre des Communes du Canada soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le bill soit lu une seconde fois d'hui en trois mois.

Et des débats s'ensuivant, et étant 6 heures, P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7½ P. M.

7½ HEURES, P. M.

(*L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de la 19e règle.*)

Les amendements faits en comité général au bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti sont pris en considération et adoptés ; troisième lecture du bill, demain.

Le bill (No. 2) pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de Montréal et pour d'autres fins, est examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :

Bill (No. 110) pour incorporer la compagnie de dépôts de la Puissance ;

Bill (No. 108) pour incorporer la banque de Manitoba ;

Bill (No. 102) pour incorporer la compagnie de transport d'Ontario ;

Bill (No. 114) pour changer le nom de la "Société permanente de construction de district, de Montréal," en celui de "Banque de prêts et de crédits fonciers," et pour accorder certains pouvoirs à cette banque ;

Bill (No. 4) pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham ;

Bill (No. 117) pour incorporer la banque supérieure du Canada, et

Bill (No. 123) pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

Bill (No. 24) pour incorporer la compagnie du pont du *tunnel* de chemin de fer de la rivière St. Clair ;

Bill (No. 29) pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit ;

Bill (No. 67) pour incorporer la compagnie du pont international du St. Laurent ;

Bill (No. 92) pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale, et

Bill (No. 46) pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais.

Un message reçu du Sénat adoptant le bill (No. 43) pour incorporer la chambre de commerce de St. Catherine (Ontario), *sans amendements.*

La Chambre reprend alors la considération de la motion de M. *Fournier* à l'effet que le bill (No. 104) pour pourvoir à la nomination d'officiers rapporteurs pour la prochaine élection générale de membres de la Chambre des Communes du Canada soit maintenant lu une seconde fois, et de l'amendement de l'hon. Sir *J. A. Macdonold* à l'effet que le dit bill soit lu une seconde fois d'hui en trois mois.

Et l'amendement étant mis aux voix est adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Abbott, Archambault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Brown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Colby, Connell, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Holmes, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson(Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McGreevy, McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Simard, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vencouver), Walsh, Webb, White (Holton), Willson et Wright (comté d'Ottawa).—95.

Contre :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Chipman, Coffin, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion,Godin, Holton, Joly, Kempt Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King, N. B.) Scatcherd, Snider, Stirton,Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wells, White (Hasting Est), Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—52.

Les bills suivants sont lus une seconde fois examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :—

No. 115. Pour amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissoires (amendé) ;

No. 120. Pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections à la Chambre des Communes dans un certain district de votation du comté de Victoria, Nouvelle-Écosse.

Sur motion de l'hon. Sir *Francis Hincks*, la Chambre décidé de se former en comité, vendredi prochain, pour examiner la résolution suivante ;—

Résolu : Que, pour rembourser au fonds consolidé de revenu la somme votée par le Parlement pour être employée, sous la surintendance du département des travaux publics, à l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent, entre Québec et Montréal, il est expédient de décréter qu'une somme aussi égale que possible à l'intérêt, au taux de cinq pour cent par année, de la somme ainsi votée, et au taux d'un pour cent en sus, à l'effet de former un fonds d'amortissement pour payer la dite somme, sera prélevée,—une moitié, au moyen de droits de tonnage sur les navires de mer entrant dans le havre de Montréal, venant de ports au-delà des limites de la Puissance du Canada, ou laissant ce havre pour se rendre à de tels ports, et d'un tirant d'eau de seize pieds ou plus, et pour chaque fois qu'ils entreront dans le dit havre ou qu'ils en sortiront,—et l'autre moitié, au moyen de l'addition d'un égal percentage à tous les droits de quaiage maintenant payables sur les marchandises débarquées, embarquées ou déposées dans le dit havre,—tels droits de tonnage et percentage devant être fixés de temps à autre par le gouverneur en conseil, et prélevés et perçus par les commissaires du havre, avec l'aide du collecteur de la douane de la même manière avec les droits de tonnage et de quaiage maintenant payables, et devant être payés de temps à autre par les commissaires, au receveur-général pour les fins susdites,—les dits droits de tonnage et percentage devant être prélevés à compter du 1er jour de janvier prochain.

La Chambre reprend la considération de la résolution 23, savoir : "Pour faire face au montant probable pour des augmentations de salaires en vertu de l'Acte du service civil, ou pour de nouvelles nominations probables exigées par

une augmentation du personnel, ou autres changements $25,000 telle qu'adoptée en comité des subsides, mardi, le 21 ultimo.

Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, le montant de $25,000 est réduit à $10,000; et la dite résolution est alors adoptée, comme suit:

23. Pour faire face au montant probable pour des augmentations de salaires en vertu de l'acte du service civil, ou pour de nouvelles nominations probables exigées par une augmentation du personnel, ou par d'autres changements..... .....$10,000.00

Les résolutions adoptées en comité des subsides durant la première partie de la séance, hier, sont rapportées et sont comme suit:—

ARTS, AGRICULTURE, ET STATISTIQUES.

46.	Traitements et dépenses contingentes du bureau de la statistique d'Halifax	3,950 00
47.	Traitements de 316 sous-régistrateurs dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et allocation pour les rapports de mariages..... ...	1,880 00
48.	Pour faire face à la dépense qu'il faudra faire pour le recensement durant l'année fiscale au moyen de la balance restante de 1871-72, qui doit être rapportée et qui est estimée à $190,000.....	190,00 00

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

49.	Traitements des agents et employés de l'immigration.....	17,712 00
50.	do des agents voyageurs.....	12,000 00
51.	Inspection médicale, port de Québec.....	2,600 00
52.	Quarantaine, Grosse Ile.....	12,700 00
53.	do St. Jean, N.-B.....	3,900 00
54.	do Halifax ($1,000 à revoter).....	4,460 00
55.	Pour faire face aux dépenses que nécessiteront d'autres mesures concernant la salubrité publique.....	20,000 00
56.	Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres régulières	14,000 00
57.	Frais de route des agents voyageurs	14,000 00
58.	Octrois aux provinces pour les aider à encourager l'immigration.....	70,000 00
59.	Octroi comme aide d'émigration britannique et colonial.....	5,051 39
60.	Octroi comme aide à la société d'émigration de travailleurs et à la ligne nationale	1,369 00
61.	Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses.....	150,000 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

62.	Hôpital de la marine et des émigrés, Québec	21 000 00
63.	Hôpitaux de la marine, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, hôpital Ste. Catherine et secours aux marins malades et dans la détresse aux divers ports de la Puissance, et aux marins naufragés..... ..	27,000 00

PENSIONS.

64.	Samuel Waller, ci-devant greffier, chambre d'Assemblée.....	400 00
65.	L. Gagné, messager do	72 00
66.	John Bright do do	80 00
67.	Mme Antrobus.....	800 00
68.	Mme Caroline McEachern, et 4 enfants.....	292 00
69.	Jane Lakey.....	146 00
70.	Rhoda Smith.....	110 00
71.	Janet Alderson.....	110 00
72.	Margaret McKenzie.....	80 00
73.	Mary Anne Richey, et 2 enfants.....	336 00
74.	Mary Morrison.....	80 00
75.	Louise Prud'homme, et 2 enfants.....	110 00
76.	Virginie Charron, et 4 enfants.....	150 00
77.	Paul M. Robins.....	146 00
78.	Charles T. Bell	73 00
79.	Alex. Oliphant	109 50
80.	Charles Lugsden.....	91 25
81.	John White.....	109 50
82.	Thomas Charters	91 25
83.	Charles T. Robertson.....	110 00
84.	Percy G. Routh.....	400 00
85.	Richard S. King.....	400 00
86.	George A. McKenzie.....	73 00
87.	Edward Hilder.....	146 00
88.	Fergus Scofield.....	73 00
89.	John Bradley.....	109 50
90.	Richard Penticost.....	91 25
91.	James Bryan.....	109 50
92.	Jacob Stubbs.....	73 00
93.	Mary Connor.....	110 00
94.	Mary Hodgins et 3 enfants.....	191 00
95.	John Martin	110 00

96. A. W. Stevenson ..	110 00	
97. Mme. J. Thorburn	150 00	
98. Mme. P. T. Worthington, et enfants	378 00	
99. Mme. J. H. Elliot, et enfants	130 00	
100. Mme. George Prentice, et enfants	400 00	
101. Ellen Kirkpatrick, et trois enfants	266 00	
102. Enseigne Fealy	200 00	
Compensation aux Pensionnaires		
103. Au lieu de terres	9,000 00	

TRAVAUX PUBLICS ET EDIFICES PUBLICS (Imputables sur le compte du Capital).

Chemins de fer de la Puissance.

104. Chemin de fer intercolonial 5,400,000 00

Les résolutions 46 à 57, inclusivement étant lues une seconde fois sont adoptées.
La résolution 58 étant lue une seconde fois, est adoptée, sur division.
Les résolutions 59 à 103, inclusivement, étant lues une seconde fois, sont adoptées.
Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Jeudi, 6 juin 1872.

La résolution 104, chemin de fer intercolonial $5,400,000.00 étant lue une seconde fois,
La considération en est remise.
Les résolutions adoptées en comité des subsides durant la seconde partie de la séance, hier, sont rapportées, et sont comme suit :—

105. Pour construire un chemin de fer d'embranchement depuis les mines de fer, Acadiennes, Londonderry, N.-E., jusqu'au chemin de fer Intercolonial...		14,000 00	
Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse			
106. Prolongement du terminus du chemin de fer à Halifax y compris le quai du chemin de fer au terminus en eau profonde à Richmond ($150,000 à revoter		250,000 00	
Chemin de fer Européen et Nord Américain.			
107. 1. Augmentation du service à St. Jean et Pointe-du-Chêne, (à revoter).....	150,000 00		
2. Quai en eau profonde à St. Jean.....	84,000 00		
		234,000 00	
Canaux.			
109. Amélioration au fleuve St. Laurent entre Québec et Montréal (la moitié de la dépense devant être payée par les commissaires du havre de Montréal....		200,000 00	
110. *Edifices Publics*		361,500 00	

Travaux et Edifices Publics (Imputables sur le compte du Revenu).

Chemins de fer.

Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse :—			
111. 1. Matériel roulant pour le traffic du charbon.....	67,000 00		
2. Voies d'évitement, eau, locomotives, remises, ballast, etc.....	43,600 00		
			110,600 00
Chemin de fer Européen et Nord Américain :—			
112. 1. Voies d'évitement.....	6,000 00		
2. Magasins.....	4,500 00		
3. Matriel roulant.....	49,750 00		
4. Nouveaux rails.....	22,000 00		
5. Nouveaux pilliers, pont du chemin de fer à Sackville.....	17,000 00		
			99,250 00
Canaux.			
Canal Lachine :—			
113. 1. Canal, rivière St. Pierre, (à revoter),.....	13,000 00		
2. Déversoir et coursier pour maintenir le niveau de l'eau à l'écluse St. Gabriel.....	30,000 00		
			43,000 00
Canal Welland :—			
114. 1. Déversoir, Dunnville.....	19,000 00		
2. Approfondissement du havre, Port Dalhousie.....	25,000 00		
3. do " Port Colborne.....	37,000 00		
4. Surveillance, et dépenses contingentes.....	8,000 00		
5. Fossés latéraux.....	4,000 00		
6. Pour l'alimentation temporaire de l'eau.....	70,000 00		
			163,000 00

	Ecluse Ste. Anne :—		
115.	Amélioration du chenal	15,000 00	
	Canal Rideau :—		
116.	Alimentation additionnelle et amélioration du bassin du canal, Ottawa	20,000 00	
	Canal Chambly :—		
117.	Maisons pour le contrôleur et le maître éclusier	2,000 00	
	Canal du Sault Ste. Marie :		
118.	*Travaux divers*	15,200 00	
	Améliorations aux rivières		
119.	1. Pour faite enlever le roc au Cap à la Roche, St Laurent	12,000 00	
	2. Pour faire enlever le roc à la rivière Richelieu, Québec	5,000 00	
	3. Pour faire enlever le roc désigné sous le nom " The two Sisters," rivière Fraser, Colombie Britannique	7,000 00	
	4. Voie de hâlage, rivière St. Jean N.-B	1,000 00	25,000 00
	Chemins et ponts.		
120.	1. Témiscouata, Métapédiac, et Huntingdon et chemin du Port St. Louis (chemins militaires)	10,000 00	
	2. Pont, Portage du Fort (à revoter)	8,000 00	18,000 00
	Chemin de la Rivière Rouge.		
121.	Outillage et travaux	165,000 00	
	Edifice Publics.		
122.	1. Ottawa, bureau de poste, de douane, et bureau du revenu de l'intérieur, douane, banque d'épargne	40,000 00	
	2. Toronto, maison de douane, banque d'épargne, entrepôt et bureau du revenu de l'intérieur (à revoter)	114,000 00	
	3. Toronto, bureau de poste, de Québec et London, (à revoter $30,000)	50,000 00	
	4. London, maison de douane, (à revoter)	20,000 00	
	5. Kingston, station des émigrants	4,000 00	
	6. Pour la construction du bureau de poste de Montréal (à revoter $40,000)	120,000 00	
	7. Maison de douane de Trois-Rivières et bureau du revenu de l'intérieur	12,000 00	
	8. Station de la Quarantaine, Grosse Ile	18,000 00	
	9. Station des émigrants à Lévis	4,000 00	
	10. do do Montréal	3,000 00	
	11. do do Sherbrooke	1,000 00	
	12. Maison de douane et bureau du revenu de l'intérieur de Pictou, N.-E.	12,000 00	
	13. Stations de la Quarantaine, Nouvelle-Ecosse	14,000 00	
	14. Bureau de poste de St. Jean, Nouveau-Bruuswick, pour sa construction (à revoter $36,000	50,000 00	
	15. Banque d'épargne de St. Jean. Nouveau-Brunswick	40,000 00	
	16. Maison de douane de Chatham et Newcastle, Nouveau-Brunswick, et du revenu de l'intérieur	18,000 00	
	17. Stations de la Quarantaine, Nouveau-Brunswick	8,000 00	
	18. Maison de douane de Manitoba et bureau du revenu de l'intérieur	13,000 00	
	19. Bureau de poste	10,000 00	
	20. Bureau des terres et bureau de l'assistant receveur-général	13,000 00	
	21. Colombie Britannique, maison de douane, bureau de poste et bureau du revenu de l'intériur	25,000 00	
	22. do Hôpital de la marine	20,000 00	
	23. do Pénitencier, (explorations, plans, etc.)	5,000 00	
	24. Edifices publics généralement	30,000 00	644,000 00

Les résolutions 105 et 107, inclusivement, étant lues une seconde fois, sont adoptées. (Résolution 108. Pour travaux de construction ayant été précédemment remise en comité).

La résolution 109. Amélioration de la navigation du St. Laurent entre Québec et Montréal (moitié du coût total à payer par les commissaires du Havre).....$200,000.00 étant lue une seconde fois, la considération en est remise.

La résolution 110 étant lue une seconde fois, est adoptée.

Les résolutions 111 à 119, inclusivement, étant lues une seconde fois, sont adoptées.

La résolution 120 étant lue une seconde fois, est adoptée sur division.

La résolution 121 étant lue une seconde fois, est adoptée.

La résolution 122 étant lue une seconde fois, comme suit :—

Edifices Publics.

1.	Ottawa, bureau de poste, de douane, et du bureau du revenu de l'intérieur, douane, banque d'épargne	40,000 00
2.	Toronto, maison de douane, banque d'épargne, entrepôt et bureau du revenu de l'intérieur (à revoter)	114,000 00
3.	Toronto, bureau de poste, de Québec et London, (à revoter $30,000)	50,000 00
4.	London, maison de douane, (à revoter)	20,000 00
5.	Kingston, station des émigrants	4,000 00
6.	Pour la construction du bureau de poste de Montréal (à revoter)	120,000 00
7.	Maison de douane de Trois-Rivières et bureau du revenu de l'intérieur	
8.	Station de la Quarantaine, Grosse Ile	18,000 00
9.	Station des émigrants à Lévis	4,000 00
10.	do do Montréal	3,000 00
11.	do do Sherbrooke	1,000 00
12.	Maison de douane et bureau du revenu de l'intérieur de Pictou, N.-E.	12,000 00
13.	Stations de la Quarantaine, Nouvelle-Ecosse	14,000 00
14.	Bureau de poste de St. Jean, Nouveau-Brunswick, pour sa construction (à revoter $36,000	50,000 00
15.	Banque d'épargne de St. Jean, Nouveau-Brunswick	40,000 00
16.	Maison de douane de Chatham et Newcastle, Nouveau-Brunswick, et du revenu de l'intérieur	18,000 00
17.	Stations de la Quarantaine, Nouveau-Brunswick	8,000 00
18.	Maison de Manitoba et bureau du revenu de l'intérieur	13,000 00
19.	Bureau de poste	10,000 00
20.	Bureau des terres et bureau de l'assistant receveur-général	13,000 00
21.	Colombie Britannique, maison de douane, bureau de poste et bureau du revenu de l'intérieur	25,000 00
22.	do Hôpital de la marine	25,000 00
23.	do Pénitencier, (explorations, plans, etc	5,000 00
24.	Edifices publics généralement	30,000 00
		644,000 00

122.

La considération de la dite résolution est remise.
Ajourné à 12.15, A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Oliver.*—Proposera pour amendement au bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, que le bill soit modifié de manière à donner au comté d'Oxford et Bruce les deux membres additionnels accordés aux cités d'Ottawa et d'Hamilton.

No. 38.

OTTAWA, MERCREDI, 5 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.

No. 39.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 6 JUIN 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Marcus Gunn*, du comté de Middlesex, province d'Ontario, demandant une indemnité pour emprisonnement et perte par suite de la mise à exécution d'un cautionnement donné par lui pour un Dr. *Potts*, soit reçue et lue,—

M. l'Orateur décide que cette pétition ne peut être reçue, attendu que l'octroi de ces conclusions entraînerait une dépense de deniers publics.

L'honorable M. *Gray*, du comité auquel a été renvoyé le bill (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin*, présente le rapport suivant:—

"Le comité a examiné le dit bill ainsi que la copie des procédures, jusqu'à jugement définitif, dans la cour des plaids communs pour le Haut-Canada, maintenant la province d'Ontario, dans l'affaire de *Martin* contre *Lount*, avec les témoignages produits devant le Sénat à l'appui du dit bill, et toutes les dépositions prises devant un comité du Sénat auquel a été renvoyé le dit bill, et les exhibits y mentionnés, et il est convenu de le rapporter *sans amendements*."

L'honorable M. *Langevin* présente un bill (No. 141) pour lever les doutes à l'égard de l'acte relatif aux travaux publics du Canada; seconde lecture, demain.

L'honorable M. *Tilley* présente la réponse à une adresse du 1er ultimo, demandant copie de toute correspondance relative à des honoraires exigés par des officiers américains sur des denrées et produits passant par les Etats-Unis en entrepôt.

Aussi, la réponse à une adresse du 29 avril dernier, demandant un état indiquant le nombre de charrues à double soc entrées au port de Guelph, la valeur de ces charrues, le nombre de celles qui ont payé un droit, le montant de ce droit, le nombre (s'il en est) qui n'ont point payé de droit, et les raisons pour lesquelles il a été fait une remise de droit sur ces dernières.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 22 ultimo, demandant copie de toute correspondance, mémoires, rapports et ordres en conseil depuis le premier jour de juillet 1867, au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, *avec des amendements*.

No. 72. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes et contre le feu, du Canada. (Sur motion de M. *Kirkpatrick*, les dits amendements sont adoptés);

No. 55. Pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, incorporant la compagnie de Londres et canadienne de prêts et d'agence (limitée) (Sur motion de M. *Gibbs*, les dits amendements sont adoptés).

L'honorable Sir *F. Hincks* présente la réponse à une adresse du 23 ultimo; demandant un état détaillé de toutes les réclamations de *John Schultz*, Ecr., filées, soit entre les mains du gouvernement, soit entre celles du *Recorder Johnson*, indiquant item par item la nature de ces réclamations, la preuve qui en a été faite, ainsi que les noms des témoins entendus, copie de leurs dépositions, et copie de toute correspondance entre le dit *John Schultz* et le gouvernement au sujet de ces réclamations ; aussi, copie des instructions qui ont pu être données au dit *Recorder Johnson*, ou à toutes autres personnes touchant ces dites réclamations ; en un mot, copie de tous les papiers ou autres documents ayant rapport aux réclamations du dit *John Schultz*, Ecr.

Aussi, la réponse à une adresse du 3 du courant, demandant un état détaillé de toutes les réclamations des différentes personnes mentionnées dans le rapport de *F. G. Johnson*, le commissaire auquel ont été renvoyées, pour investigation, les réclamations des personnes qui ont souffert de l'insurrection dans la Terre de Rupert, en 1869–70, indiquant item par item la nature de ces réclamations, la preuve produite par chaque personne à l'appui de ses réclamations, les noms des témoins entendus et de la part de qui ils l'ont été ; aussi, copie de leurs dépositions, copie de toute correspondance entre les différentes parties fesant tels réclamations, et le gouvernement au sujet de ces réclamations ; aussi, copie des instructions qui ont été données au dit commissaire *Johnson* ou à toute autre personne touchant ces réclamations, et copie de tous papiers ou autres documents touchant les mêmes réclamations.

Sur motion de l'honorable Sir *F. Hincks*, les deux états qui précèdent sont renvoyés au comité des comptes publics.

L'honorable Sir *Francis Hincks* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

L'honorable M. *Holton* propose pour amendement que tous les mots après " que " soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " il appert par un état maintenant devant la Chambre que l'honorable *F. G. Johnson*, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, a reçu entre le 1er septembre 1870 et le 31 mars 1872, savoir :

1o. Un salaire comme juge à raison de $3200 par année	$ 4800 00
2o. Un salaire comme Recorder de Manitoba, du 3 septembre 1870 au 1er mars 1872, à raison de £800 sterling par année	5818 34
3o. Dépenses, Fort Garry, pour organiser l'administration de la justice	1400 00
4o. Pour payer les dépenses se rattachant aux différentes commissions dont il est chargé	1000 00
Formant une somme totale de	$13018 34

Et que, dans l'opinion de cette Chambre, ces paiements qui excèdent si considérablement les émoluments fixés par la loi, et qui comprennent, comme ils le font, un second salaire excédant celui qui est payables, en vertu de la loi au dit juge, lequel lui a été payé en sus de ce dernier pendant une longue période de près d'un an et demi, sont propres à nuire l'indépendance des juges, et sont contraires à l'esprit de nos lois qui sont faites dans le but d'assurer l'indépendance des juges." Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cameron (Peel), Carmichael, Cartwright, Cheval, Connell, Coupal, DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Kirkpatrick, Lawson, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Scriver, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—58.

Contre :

Messieurs Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Leeds), Cumberland, Daoust, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Holmes, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McGreevy, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—89.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des subsides.

Et étant six heures, P. M., M. l'Orateur reprend le fauteuil.

7½ HEURES, P. M.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant du Sénat (No. 142) pour amender l'acte relatif au droit d'auteur, auquel le concours de cette Chambre est demandé (Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, le dit bill est lu une première fois ; seconde lecture, demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti est déchargé, et le bill est renvoyé de nouveau à un comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

L'ordre du jour pour que Chambre se forme en comité sur le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, province du Nouveau-Brunswick, incorporée par acte de l'assemblée, 30 *Vic.*, ch. 54, étant lu.

L'honorable M. *Gray* propose qu'il soit donné instruction au dit comité d'insérer ce qui suit dans le dit bill " Il sera loisible à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton d'accepter et recevoir, et de faire accepter et recevoir par les habitants de la ville de St. Stephens, dans le comté de Charlotte, ou de toute partie de la

dite ville, une subvention ou aide en argent, en terres, ou en effets publics payables de la manière, aux termes et conditions et aux endroits, dans St. Stephens, ou ailleurs, qui seront prescritsou qui pourront avoir été prescrits par la législature du Nouveau-Brunswick, par un acte passé dans la 33e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de débentures sur le crédit du district de ville dans la paroisse de St. Stephens, dans le comté de Charlotte," ou par tout autre acte qui pourra à l'avenir être passé par la dite législature du Nouveau-Brunswick y relatif, pour rendre telles subventions, aide, ou tels effets publics valablas en loi."

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés sur motion de l'hon. M. *Holton*.

Les amendements faits par le Sénat au bills (No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec sont lus une seconde fois et adoptés, et sur motion de M. *Scriver*, l'amendement suivant est fait aux amendements du Sénat au dit bill comme suit :

Après " 1868, " à la fin du sixième amendement, insérez : " ni le pouvoir de construire le dit pont sur la dite rivière ne sera exercé par la dite compagnie, à moins que par proclamation, préalablement lancée sous l'autorité d'un ordre du gouverneur en conseil, elle n'ait été autorisée à exercer ce pouvoir. "

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :

No. 113. Pour incorporer la compagnie de commerce du Nord-Ouest ;

No. 71. Pour amender de nouveau l'Acte d'incorporation de la compagnie d'assurances de l'Ouest ;

No. 83. Pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts (amendé) ;

No. 124. Pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada ;

No. 134. Pour incorporer la banque de Ville-Marie.

No, 101. Pour accorder certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal.

No. 45. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer central du Canada, et

No. 35. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec. (Amendé.)

L'hon. Sir *Francis Hincks*, du comité des banques et du commerce, présente le 9e rapport du dit comité, informant la chambre que les auteurs du bill (No. 112) pour incorporer la compagnie des producteurs et fabricants de betteraves à sucre ne désirent point procéder ultérieurement avec leurs bill. Le comité recommande en conséquence que l'honoraire payé sur icelui soit remboursé.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, l'honoraire est en conséquence remis.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des subsides.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

Havres et quais.

123.	1. Lac Erié et Huron (à revoter $150,000)	225,000 00	
	2. Presqu'île, Lac Ontario (à revoter)	9,000 00	
	3. Draguage	55,000 00	
	4. Havre-aux-Maisons, Ile de la Madeleine, (à revoter)	2,000 00	
	5. Havre Amherst do	2,500 00	
	6. Rivière du Loup en haut (à revoter) les autorités locales fournissant une égale somme)	4,000 00	
	7. Havre Mabou, Nouvelle-Ecosse	25,000 00	
	8. Liverpool Nouvelle-Ecosse, Havre de Refuge (à revoter)	20,000 00	
	9. Port Maitland, Shubenacadie, Nouvelle-Ecosse, à revoter)	3,000 00	
	10. Anse McNair, Nouvelle-Ecosse Havre, (à revoter $8,000)	15,000 00	
	11. Port Hood, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse, réparations du quai	14,000 00	
	12. Havre de Bathurst, Nouveau-Brunswick (à revoter)	2,000 00	
	13. Havre de Miramichi, Nouveau-Brunswick	2,000 00	
	14. Havre de Richibucto, Nouveau-Brunswick	2,500 00	
	15. do do pour lever les navires naufragés	3,000 00	
	16. Havre de Refuge de Quaco, (à revoter $11,000)	16,000 00	
	17. Havre du Grand Manan, débarcadaire public (les autorités locales fourniasant une égale somme)	2,000 00	
	18. Havre de refuge de Herring Cove, N.-Brunswick pour sa construction.	15,000 00	
	19. Améliorations aux dragueurs et chalands, Nouveau-Brunswick	4,000 00	
	20. Colombie Britannique, dragueurs, remorqueurs et chalands	10,000 00	
			431,000 00

Explorations et inspections.

124.	1. Explorations et inspections	45,000 00	
	2. Achat d'instruments de photographie	3,000 00	
			48,000 00
125.	*Arbitrage et sentences arbitrales*		10,000 00
126.	*Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu*		10,000 00

Loyers, réparations, chauffage, etc., etc.

127.	1. Loyers, réparations et meubles	60,000 00	
	2. Chauffage des édifices publics, Ottawa	35,000 00	
	3. Réparation à la douane de St. Jean, etc	5,000 00	
	4. Pour faire enlever la neige, édifices publics, Ottawa	2,000 00	
			102,000 00

Phares.

128. Protection du phare à Little Hope, Nouvelle-Ecosse, (à revoter) 10,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Vendredi, 7 *juin* 1872.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

Glissoires et estacades.

129.	1. St. Maurice (à revoter $15,000)	20,000 00	
	2. Rivière Ottawa, glissoire aux rapides de la Roche Capitaine	27,000 00	
	3. Divers	15,000 00	
			62,000 00

SERVICE SUR MER ET A L'INTÉRIEUR PAR PAQUEBOTS ET BATEAUX-A-VAPEUR.

Vapeurs du Gouvernement.

130.	Entretien du vapeur *Napoléon III, Lady Head, Druid et Sir James Douglas*	85,000 00

Subventions postales.

131.	Moitié payable à la ligne Allan, entre Halifax et Cork	39,541 64
132.	Communication à la vapeur entre Québec et les Provinces Maritimes	15,000 00
133.	Communication à la vapeur entre l'Ile du Prince Edouard et les ports de la Puissance	3,000 00
134.	Communication par paquebot entre Pictou et les Iles de la Magdeleine	400 00
135.	Communication à la vapeur entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince Edouard	1,000 00
136.	Communication à la vapeur Halifax et St. Jean via Yarmouth	10,000 00
137.	Communication de St. Jean au ports du Bassin de Minas	2,000 00
138.	Communication à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur	18,750 00

Remorquage, Haut-St. Laurent.

139.	Entre Montréal et Kingston	12,000 00

PENITENCIERS.

140.	Pénitencier, Kingston, Ontario	116,950 00
141.	Asile de Rockwood, Ontario	54,565 42
142.	Pénitencier, Halifax, Nouvelle-Ecosse	21,207 40
143.	do St. Jean, Nouveau-Brunswick	47,131 00
144.	Directeurs des Pénitenciers	9,000 00
145.	Pour mettre à effet le système de gratifications eux détenus lors de leur élargissement	3,000 00
146.	Pour subvenir aux frais d'organisation du pénitencier de Montréal	14,000 00

MILICE.

Service ordinaire.

147.	Salaires pour la division militaire et l'état-major de district	33,740 00
148.	do majors de brigade	30,000 00
149.	Allocation pour l'instruction militaire	50,000 00
150.	Ecoles militaires, y compris la solde du surintendant et de son commis	65,000 00
151.	Munitions y compris $69,858 37, 2me versement sur la réserve de munitions achetée du gouvernement impérial	130,560 00
152.	Uniformes	120,000 00
153.	Approvisionnements militaires y compris $28,967 87, 2me versement sur le prix de la réserve de munitions achetée du gouvernement impérial, aussi, $20,000 pour l'achat de fourniments, et $27,500 pour 10,000, couvertes et $4,500 pour marmites de camp, ci-devant inscrits au compte du crédit pour les exercices et campements	132,000 00
154.	Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des garde-magasin, gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux	60,600 00
155.	Solde des exercices, frais de campement, et autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice, y compris les dépenses pour les exercices de 23,000 hommes en camps spéciaux de brigade durant 16 jours, $500,000 et pour les exercices de 10,000 autres hommes en camp de brigade durant 16 jours $50,000	550,000 00
156.	Dépense contingentes et service général auxquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux réunions des associations de carabines et les musiques des corps efficaces.	75,000 00
157.	Cibles	5,000 00
158.	Salles d'exercice et champ de tir	12,000 00

Service extraordinaire.

159.	Enrôlement	50,000 00
160.	Casernement	3,000 00

Inspection :—

161.	Réparation des armes brisées, etc	3,000 00
162.	Canonnières	20,000 00
163.	Soins et entretiens des propriétés transférées de l'artillerie et du gouvernement impérial	12,500 00
164.	Armes à feu perfectionnées (carabines Henri Martini et Snider) y compris $26,166 58, 2me versement sur le prix des carabines Snider achetées comme réserve du gouvernement impérial	77,000 00
165.	Artillerie et équipement pour batteries de campagne et batterie d'artillerie de place, y compris $19,913 12, 2me versement, en paiement des canons, etc., achetés du gouvernement impérial	40,000 00

Batteries "A" et "B" d'artillerie de place.

166.	Solde, entretien et équipement des batteries de place A et B, et des écoles d'artille à Kingston et Québec, y compris le salaire et les allocations de l'inspecteur d'artillerie et des munitions, du commandant de la batterie A de Kingston, et du commandant de la batterie B et de l'inspecteur d'artillerie, etc., pour la Province de Québec	80,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance, aujourd'hui.

Ajourné à 12.45., A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATA.

Dans les votes et délibérations d'hier, page 198, le nom de M. *Ryan* (King's) a été inséré par erreur à la place de celui de M. *Rimal* dans la liste des votes négatifs, sur la motion à l'effet que le bill (No. 104) pour pourvoir à la nomination d'officiers rapporteurs pour la prochaine élection générale de membres de la Chambre des Communes du Canada, soit lu une une seconde fois d'hui en trois mois. La division doit être comme suit :—

Pour :

Messieurs Abbott, Archambault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Brown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Colby, Connell, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, Daoust, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hincks, Sir F., Holmes, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson(Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McGreevy, McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Simard, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vencouver), Walsh, Webb, White (Holton), Willson et Wright (comté d'Ottawa).—95.

Contre :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Chipman, Coffin, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Joly, Kempt, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wells, White (Hasting Est), Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—52.

Et page 201, la 109e résolution : "Amélioration de la navigation du fleuve entre Québec et Montréal, etc.," telle que rapportée du comité des subsides, a été par erreur insérée comme ayant été remise, tandis que cette résolution a été lue une seconde fois et adoptée.

AVIS DE MOTIONS

—o—

L'honorable M. *Morris*—Demain—Proposera que la Chambre se forme en comité pour examiner la résolution suivante :

Résolu : Que la législature de la Colombie Anglaise ayant (dans et par l'acte passé le 27e jour de mars maintenant dernier,—conformément aux conditions d'Union entre la Puissance du Canada et la Colombie Anglaise, telles que confirmées par Sa Majesté en conseil, par un ordre en conseil, en date du 16e jour de mai 1871,) décidé d'accepter le tarif de droits de douane et les lois d'accise du Canada, il est expédient que les droits de douane et d'accise maintenant établis par la loi en force dans la Puissance du Canada, soient étendus et considérés comme ayant été étendus à la Province de la Colombie Anglaise et y avoir été en force à compter du dit 27e jour de mars dernier.

M. *Mills*—Samedi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement d'Ontario et celui du Canada, au sujet des limites nord et ouest de cette province, depuis le premier de mai dernier.

L'hon. M. *Morris*—Proposera en comité général sur le bill (No. 139) relatifs aux terres publiques de la Puissance, d'amender le dit bill comme suit :

Page 12, ligne 32. Après " local, " insérez : " et sur paiement à lui fait d'un honoraire de dix piastres (pour lequel il recevra un reçu de l'agent). "

Page 13, lignes 10. Après " terre," insérez : " sur paiement des honoraires d'office. "

Page 29, ligne 30. Après " faits, " insérez : " et paiement de l'honoraire d'admission fixé par le 4e paragraphe de la 84e clause de cet Acte. "

Page 29, ligne 38. Après " dernier, " insérez : " avec un honoraire de deux piastres pour la réception et le dépôt de ce document. "

Page 30, ligne 25. Après " bureau, " insérez : " accompagnant cet avis l'honoraire de deux piastres, " et ensuite les clauses A et B.

CLAUSE A.

Les honoraires suivants seront payés en vertu des dispositions du présent acte : —

1. Au secrétaire des bureaux d'examinateurs, par chaque élève, au moment de la transmission au secrétaire, du brevet de cet élève, *deux piastres.*

2. Au secrétaire du bureau, par chaque candidat à l'examen, avec son avis à cet égard, *deux piastres.*

3. Au secrétaire du bureau, par chaque candidat obtenant une commission, son honoraire sur cette commission, *deux piastres.*

4. Au secrétaire du bureau, un honoraire d'admission par chaque candidat recevant une commission, *vingt piastres ;* mais ce montant sera payé à l'arpenteur général, et il en sera tenu compte de la même manière que pour les autres deniers publics reçus par lui.

CLAUSE B.

Chacun des membres assistant au dit bureau durant des examens, ainsi que le secrétaire recevront *cinq piastres* pour chaque jour de séance et pour les frais de route et de pension, encourus par chaque tel membre pour assister au bureau comme susdit ; et le secrétaire d'Etat est par le présent autorisé à payer ces sommes et tenu de les payer ;

Pourvu qu'aucun membres du bureau (si, au moment de la réunion, il réside à plus de *cent* milles de distance du lieu de la réunion) ne recevra d'allocation pour assister à telle réunion, à moins que tel membres n'ait été au préalable notifié par le secrétaire d'assister à la réunion.

Page 31, ligne 22. Après " possession," insérez " sur paiement pour ce d'un honoraire de *trois piastres.*"

Page 36, ligne 3. Après " requis, " insérez ce qui suit : " pour chacune desquelles il lui est par le présent accordé une somme *d'une piastre,* si le nombre de mots y contenue n'excède pas quatre cents, mais si le nombre de mots excède quatre cents, il recevra *dix centins* en sus pour chaque cent mots au delà de quatre cents."

CLAUSE C.

" Il sera accordé à chaque député arpenteur assigné à comparaître devant toute cour, civile ou criminelle, pour rendre témoignage en sa qualité professionnelle comme arpenteur, pour chaque jour qu'il assistera ainsi à telle cour (en sus de ses frais raisonnables de route et de pension), lesquels frais seront taxés et payés de la manière prescrite à l'égard du paiement de témoins assistant à telle cour, *cinq piastres.*"

Dans la cédule du bill. Page 39, ligne 39. Retranchez " 85," et insérez " 87."

M. *Workman*—Samedi prochain—S'il y a eu des négociations entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et le gouvernement, ou entre la dite compagnie et les commissaires du havre de Montréal, pour l'acquisition par cette compagnie de la voie de chemin de fer le long des quais et du havre de Montréal, et si le gouvernement est convenu de permettre, ou a l'intention de permettre à la dite compagnie de mettre à effet ses intentions à cet égard tel que mentionné par le président de cette compagnie, dans son discours annuel prononcé le 25 avril dernier, savoir : de payer pour la dite voie de chemin de fer et de devenir seule propriétaire de cette voie le long des quais et du havre de Montréal, et par là d'acquérir seule le droit de se servir de la dite voie pour son trafic ?

L'hon. M. *Tilley*—Samedi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, mardi prochain, pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'étendre l'Acte 32-33 Vic., ch. 40, au Port de Collingwood, dans la Province d'Ontario, de manière à autoriser le gouverneur en conseil, à imposer par proclamations, un droit de tonnage n'excédant point dix centins par tonneau de mesurages enregistré sur les navires entrant dans le dit Port, afin de pourvoir à l'amélioration du havre et du chenal du dit port.

L'honorable Sir *Francis Hincks*—Samedi prochain—Proposera que la Chambre se forme en comité, mardi prochain, pour examiner la résolution suivante :—

1o. Qu'il est expédient de décréter que, sujet à l'appprobatiou de Sa Majesté en conseil, les ouvrages à l'égard desquels le droit d'auteur existe dans le Royaume-Uni, mais non en Canada, pourront être réimprimés, publiés et vendus en Canada aux conditions suivantes :

La personne réimprimant tout tel ouvrage obtiendra un permis à cette effet du gouverneur, et donnera en cautionnement pour le paiement du droit ci-après mentionné, et enregistrera tout ouvrage ainsi réimprimé avant de le publier au bureau du ministre de l'agriculture, et paiera une piastre pour cet enregistrement.

2o. Qu'il sera imposé sur les ouvrages réimprimés, au profits des possesseurs du droit d'auteur, obtenu en Angleterre, un droit d'accise de 12½ pour cent sur la valeur en gros des ouvrages réimprimés, lequel droit sera prélevé conformément à des règlements qui seront faits par le gouverneur en conseil, et distribué aux parties intéressées conformément à des règlements faits de la même manière, et approuvés par un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

Au moment de l'entrée en vigueur des dites dispositions, l'importation d'ouvrages réimprimés à l'égard desquels le droit d'auteur existera alors dans le Royaume-Uni, et qui sont enregistrés comme susdit comme réimprimés en Canada, sera prohibée ; et tous ouvrages publiés dans le Royaume-Uni seront considérés, quant à leur importations en Canada, comme étant des ouvrages à l'égard desquels a été obtenu le droit d'auteur en Angleterre, qu'ils soient ou ne soient pas mentionnés dans les listes fournies aux collecteurs de douane à l'endroit d'importation, à moins que l'importateur ne fasse une déclaration solennelle qu'ils ne sont pas de tels ouvrages.

L'honorable M. *Anglin*—Lundi prochain—Pourquoi les casernes et les terrains militaires à St. Jean, Nouveau-Brunswick, qui ne sont plus occupés par les troupes impériales, n'ont pas été transférés aux autorités de la Puissance, comme les casernes, les fortifications et autres propriétées semblables, dans Ontario et Québec, l'ont été ; aussi, si c'est l'intention du gouvernement canadien, dans le cas où ce transport serait fait, de prendre des arrangements satisfaisants avec la corporation de la cité de St. Jean, qui prétend que la plus grande partie de ces terrains militaires devrait lui retourner d'après les termes de la charte de la cité ?

No. 39.

OTTAWA, JEUDI, 6 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 40.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 7 JUIN 1872.

La pétition de *William Hyman*, maire, et autres, de la municipalité du Cap Rosier, comté de Gaspé, demandant l'établissement d'une ligne de steamers pour le transport des malles et passagers du Canada aux Indes Occidentales et de là au Brésil, est reçue et lue.

M. *Magill*, du comité nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur l'étendue et l'état des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, présente le second rapport du dit comité.

M. *Magill* propose que 750 exemplaires en anglais, et 250 exemplaires en français du dit rapport soient imprimés pour l'usage des membres, et que le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint des impressions. Et la dite motion est renvoyée au dit comité.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 105) pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne et européenne de télégraphe, *sans amendement*.

Sur motion de l'hon. M. *Cameron* (Peel), il est *résolu* : Que M. l'Orateur soit autoriser à pourvoir à la continuation de l'Index des journaux, et à payer ce service à même les contingents de cette Chambre, au même taux que pour l'index précédent.

L'hon. Sir *G. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., présente le dixième rapport du dit comité rapportant les bills suivants, *avec des amendements*.

No. 68. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique du Canada ;

No. 69. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer inter-océanique du Canada.

Sur motion de l'hon. Sir *J. A. Macdonald*, il est *ordonné* que les dits bills Nos. 68 et 69, tels que rapportés ci-dessus, soient placés sur l'ordre de ce jour pour les bills privés à 7½ heures, P. M.

L'honorable M. *Tupper* présente la réponse à une adresse du 26 ultimo ; demandant copie de toute correspondance depuis le 1er juillet 1869, entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande Bretagne ou tout gouvernement étranger, ou échangée avec des chambres de commerce, des particuliers, ou des proposés à l'engagement des matelots, au sujet de l'engagement ou de la désertion des matelots, ou de ce qui est connu sous le nom d'embauchage.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, avec des amendements :

No. 58. Pour autoriser la compagnie du Grand chemin de fer Occidental à étendre et améliorer ses moyens de correspondance. (Sur motion de l'honorable M. *Cameron* (Peel), les dits amendements sont adoptés) ;

No. 56. Pour incorporer la compagnie d'Aqueduc de la Puissanc (Sur motion de l'honorable M. *Mackenzie*, les dits amendements sont adoptés).

L'honorable M. *Pope* propose que le bill (No. 98) relatif aux brevets d'invention soit maintenant lu une troisième fois.

L'honorable M. *Chauveau* propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de retrancher la 7e clause et de lui substituer ce qui suit : —

" Aucune patente obtenue pour une invention brévetée dans un autre pays n'opérera contre aucun manufacturier de bonne foi de l'article breveté dans la Puissance lors de la passation du présent acte, et cette patente expirera dans le même temps que la patente de l'étranger, à moins que cette dernière ne soit renouvellée, dans lequel cas elle existera aussi longtemps que la patente renouvellée." Rejeté sur division.

L'honorable M. *Chauveau*, propose de nouveau pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour en amender la 7e clause en insérant les mots "cinq ans" au lieu de "douze mois," et en ajoutant les mots suivants : " mais le renouvellement d'une patente dans un autre pays sera considéré pour toutes les fins de cette clause de la même manière que l'octroi primitif de cette patente."

Pour :

Messieurs Barthe, Beaubien, Bellerose, Blanchet, Brousseau, Cameron (Huron), Chauveau, Colby Connell, Costigan, Dugas, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Tourangeau, Webb et Workman.—25.

Contre :

Messieurs Abbott, Anglin, Ault, Baker, Beaty, Béchard, Benoit, Blake, Bodwell, Bolton, Bourassa, Bowell, Bowman, Bown, Brown, Burpee, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir G. E., Cartwright, Cayley, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Coupal, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dobbie, Dorion, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Grant, Grover, Hincks, Sir F., Holton, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, Magill, McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKeagney, McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria, O.), Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Oliver, Pelletier, Perry, Pinsonneault, Pope, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.) Ryan (King's N. B.), Rymal, Scatcherd, Smith (Selkirk). Snider, Sproat, Stephenson, Stirton, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand) Thompson (Ontario), Tilley, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Willson, Wright (comté d'Ottawa), Wright, (York, Ontario, D. O.) et Young.—119.

Le bill est alors lu une troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés.

No. 130. Relatif à la nomination et aux pouvoirs de commissaiaes de pilote pour les côtes et havres du comté de Charlotte ;

No. 132. Relatif à l'engagement des matelots dans la Nouvelle-Ecosse ;

No. 133 Pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax.

Le bill du Sénat (No. 139) relatif aux terres publiques de la Puissance est lu une seconde fois, examiné en comité général, il est fait rapport de progrés, et le comité obtient la permsssion de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'hon. Sir *G. E. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., présente le onzième rapport du dit comité, comme suit :

Votre comité a examiné le bill (No. 107) pour incorporer la compagnie du *tunnel* et du pont du Canada et de New-York ; le bill (No. 111) pour amender l'acte incorporant la compagnie du Pont Suspendu de Queenstown, et le bill (No. 116) pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer et du pont du Sault Ste Marie, et il est convenu de les rapporter *avec des amendements*. Votre comité a aussi examiné le bill (No. 122) du Sénat pour amender l'acte du chemin de fer de St. François et de Mégantic, et le bill (No. 49) pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erie, et il est convenu de les rapporter *sans amendements*.

L'hon. M. *Chaaveau* propose que le bill (No. 66) pour autoriser *Joseph E. Archer* à prendre une patente pour une invention connue sous le nom de métier à tisser et machine à tricoter de *Hollen Roberts* soit maintenant lu une seconde fois.

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés, sur motion de l'hon. Sir *J. A. Macdonald*.

Le bill (No. 109) pour incorporer la compagnie d'assurances de *Manitoba* est lu une seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

L'hon. M. *Gray* propose que le bill du Sénat (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin* soit maintenant lu une seconde fois.

L'hon. M. *Dorion* propose pour amendement qu'il soit lu une seconde fois d'hui en trois mois.

Adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Archambault, Barthe, Beaubien, Béchard, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bourassa, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Caron, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Connell, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Daoust, DeLorme (Provencher), DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortier, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Godin, Holton, Hurdon, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McDougall (Trois Rivière), McGreevy, McKeagney, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pouliot, Power, Pozer, Redford, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Scatcherd, Simard, Sproat, Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Tourangeau, Tremblay, Webb, et Wright (Comté d'Ottawa).—67.

Contre :

Messieurs Abbott, Beaty, Blake, Bolton, Bowell, Bowman, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Cartwright, Chipman, Coffin, Crawford (Leeds,) DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferris, Forbes, Gibbs, Gray, Grover, Heath,

Hincks, Sir F., Jackson, Kirkpatrick, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.), Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Selkirk), Snider, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Halton), White (Hastings Est), Willson, Workman et Young.—61.

No. 68. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique ;

No. 69. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer Océanique du Canada.

Le bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, les amendements soit lus une première fois ; seconde lecture des amendements demain.

Les bills suivants sont lus une seconde fois examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :—

No. 140. Relatif aux ponts.

No. 136. Pour amender l'acte 34 *Vic.*, ch. 3, relatif à l'emprunt pour payer une certaine somme à la compagnie de la baie d'Hudson.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution relative à la dépense pour améliorer la navigation du St. Laurent entre Québec et Montréal.

La résolution suivante est adoptée.

(En Comité)

Résolu : Que, pour rembourser au fonds consolidé de revenu la somme votée par le Parlement pour être employée, sous la surintendance du département des travaux publics, à l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent, entre Québec et Montréal, il est expédient de décréter qu'une somme aussi égale que possible à l'intérêt, au taux de cinq pour cent par année, de la somme ainsi votée, et au taux d'un pour cent en sus, à l'effet de former un fonds d'amortissement pour payer la dite somme, sera prélevée,—une moitié, au moyen de droits de tonnage sur les navires de mer entrant dans le havre de Montréal, venant de ports au-delà des limites de la Puissance du Canada, ou laissant ce havre pour se rendre à de tels ports, et d'un tirant d'eau de seize pieds ou plus, et pour chaque fois qu'ils entreront dans le dit havre ou qu'ils en sortiront,—et l'autre moitié, au moyen de l'addition d'un égal percentage à tous les droits de quaiage maintenant payables sur les marchansdises débarquées, embarquées ou déposées dans le dit havre,—tels droits de tonnage et percentage devant être fixés de temps à autre par le gouverneur en conseil, et prélevés et perçus par les commissaires du havre, avec l'aide du collecteur de la douane, de la même manière avec les droits de quaiage maintenant payables, et devant être payés de temps à autre par les commissaires, au receveur-général pour les fins susdites,—les dits droits de tonnage et percentage devant être prélevés à compter du 1er jour de janvier prochain.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, est adoptée.

L'honorable Sir *F. Hincks* présente alors un bill (No. 144) pour élever les droits de tonnage et de quaiage pour l'amélioration du fleuve St. Laurent entre Montréal et Québec ; seconde lecture, lundi prochain.

Le bill (No. 85) pour amender l'acte d'immigration de 1869 est examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

Le bill (No. 141) pour lever les doutes quant à l'acte relatif aux travaux publics du Canada est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées ;

PHARES ET SERVICE COTIER.

167.	Construction de phares, trompettes d'alarmes, etc.....	157,000 00	
	Québec.		
168.	1. Salaires des gardiens de phares, etc.....	30,645 00	
	2. Entretien des phares, etc.....	29,900 00	
	Entre Québec et Montréal.		60,545 00
169.	1. Salaire des gardiens de phares.....	4,184 00	
	2. Entretien, etc., des phares.....	14,068 00	
	3. Vapeur "Richelieu".....	8,104 00	26,356 50
	Maison de la Trinité, Québec.		
170.	Salaires et dépenses contingentes.....	8,021 00	
	Maison de la Trinité, Montréal.		
171.	Salaires et dépenses contingentes.....	5,569 00	
	Phares, etc., au-dessus de Montréal.		
172.	1. Salaires et allocations.....	27,176 00	
	2. Entretien.....	40,924 00	
	Nouvelle-Ecosse.		68,100 00
173.	1. Salaires et allocations.....	35,504 00	
	2. Entretien.....	51,200 00	86,704 00

Nouveau-Brunswick.

174.	1. Salaires et allocations	12,897 00	
	2. Entretien	17,030 00	
	3. Bouées et balises	4,500 00	
			34,427 00

Colombie Britannique.

175.	1. Salaires et allocations	5,975 00	
	2. Entretien	10,587 00	
			16,562 00
176.	Etablissements de sec, aux îles de Sables et aux Phoques	8,000 00	
177.	Phare du Cap Race	300 00	

PÊCHERIES.

178.	1. Ontario	7,400 00	
	2. Québec	8,000 00	
	3. Nouvelle-Ecosse	9,755 00	
	4. Nouveau-Brunswick	7,080 00	
			32,235 00
179.	Entretien et réparation de la goëlette *La Canadienne*	9,000 00	
180.	Passes-migratoires, bancs d'huîtres et pour la proportion du poisson	7,500 00	
181.	Police maritime	65,000 00	

INSPECTION ET MESURAGE DES BOIS DE CONSTRUCTION.

182.	Salaires et dépenses contingentes des bureaux des inspecteurs-mesureurs de bois	78,225 00	
183.	Inspection des bateau à vapeur	11,900 00	

SAUVAGES.

184.	Allocation annuelle aux Sauvages, Québec	400 00	
185.	do do Nouvelle-Ecosse	3,300 00	
186.	do do Nouveau-Brunswick	3,200 00	
187.	Achat de couvertures de laine pour les Sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec	1,400 00	
188.	Annuités payables au Sauvages du Nord-Ouest en vertu du traité No. 1	6,639 00	
189.	do do No. 2	1,863 00	
190.	Provisions à fournir en vertu de ces traité	4,500 00	
191.	Salaires, frais de voyage et dépenses contingentes du commissaire et de l'agent des Sauvages du Territoire du Nord-Ouest	4,000 00	
192.	Dépenses se rattachant à la protection des Sauvages dans la Colombie Britannique	20,000 00	
193.	Impressions de la Gazette Officielle	2,500 00	
194.	Frais de port de la do	1,200 00	
295.	Impressions diverses	5,000 00	
196.	Dépenses imprévues, devant être faites en vertu d'un ordre en conseil, et leur compte détaillé sera mis devant le parlement dans les premiers 15 jours de la prochaine session	75,00 000	
197.	Dépenses à faire pour connaître l'heure exacte à Ottawa et faire tirer le coup de canon de midi	400 00	
198.	Frais des enquêtes relatives aux naufrages	1,400 00	
199.	Commutation au lieu d'une remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, devant être fait par un ordre en conseil	10,000 00	
200.	Examen et classement des capitaines et seconds de navire (marine marchande)	7,000 00	
201.	La moitié de la dépense faite par l'Angleterre pour le tracé de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, 49me parallèle de latitude nord. (Revoté.)	50,000 00	
202.	Pour l'achat et l'entret. de bat. et de ceintures de sauvetages et pour donner des récomp. dans le sauvetage de personnes	6,000 00	
203.	La moitié de la dépense pour le tracé de la ligne frontière entre Ontario et les territoires du Nord-Ouest. (Revoté)	15,000 00	
204.	Arpentage à Manitoba, territoire du Nord-Ouest	250,000 00	
205.	Solde et entretien de 322 officiers et soldats pendant une année, y compris les frais de casernement, dépenses contingentes et frais de retour du corps expéditionnaire de Manitoba	150,000 00	
206.	Pour constater la longitude de Fort Garry	3,000 00	

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Les résolutions suivantes sont adoptées :— Samedi, 8 juin 1872.

DOUANES.

Traitements et dépenses contingentes des différents ports, savoir :

207.	1.	Dans la Province d'Ontario	172,346 25	
	2.	do Québec	168,147 00	
	3.	do Nouveau-Brunswick	72,376 50	
	4.	do Nouvelle-Ecosse	93,313 25	
	5.	do Manitoba et le Nord-Ouest	8,000 00	
	6.	do Colombie Britannique	20,000 00	
	7.	Traitements et dépenses contingentes des inspecteurs de ports, et services spéciaux	10,000 00	
				544,183 00
208.		Dépenses contingentes du bureau principal, y compris les impressions, la papeterie, les annonces, etc., pour les différents ports d'entrée	15,000 00	

REVENU DE L'INTERIEUR.

209.	Traitement des officiers du services extérieur et inspecteurs de l'accise	142,100 00	
210.	Frais de route, loyer, combustible, papeterie, frais de port, meubles, etc	32,500 00	
211.	Surveillance	4,000 00	
212.	Pour pourvoir au service extérieur du département de l'accise, selon qu'il sera jugé nécessaire	6,400 00	
213.	Pour payer les percepteurs dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, allocations sur droits perçus par eux, estimés à	2,700 00	

POSTES.

Service postal d'Ontario et Québec :—

214.	1.	Chemin de fer Grand Tronc	167,000 00	
	2.	Chemin de fer Grand Oriental	45,000 00	
	3.	Autres chemins de fer	70,000 00	
	4.	Service par bateaux à vapeur	40,000 00	
	5.	Service par voie de mer	10,000 00	
	6.	Traitement des officiers du service extérieur : commis sur les chemins de fer, etc	110,000 00	
	7.	Service postal ordinaire	250,000 00	
	8.	Divers	30,000 00	
	9.	Service postal de la Nouvelle-Ecosse	125,000 00	
	10.	do du Nouveau-Brunswick	97,000 00	
	11.	do de Manitoba	18,000 00	
	12.	do de la Colombie-Britannique	44,000 00	
				1,006,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

Entretien et réparations :—

215.	Ontario et Québec	375,000 00	
216.	Chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse	403,500 00	
217.	Frais d'exploitation du chemin de fer Européen Nord Américain et de l'embranchement Est	279,851 00	
218.	Chemin de fer Intercolonial	321,000 00	
219.	Salaires et dépenses contingentes des officiers préposés aux canaux	28,750 00	
220.	Perception des droits de glissoire et d'estacade	14,075 00	
221.	Lignes de télégraphe, Colombie Britannique	29,000 00	
222.	Petits revenus	10,000 00	

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.
Ajourné à 12.50, A. M., jusqu'à 1 heure, P. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATA.

Dans les votes et délibérations d'hier, pages 204, 205, la motion de l'hon. M. *Gray* pour une instruction au comité général sur le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, etc., devrait avoir été insérée comme suit :

L'honorable M. *Gray* propose qu'il soit donné instruction au dit comité d'insérer ce qui suit dans le dit bill : " Il sera loisible à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton d'accepter et recevoir, et de faire accepter et recevoir par les habitants de la ville de St. Stephens, dans le comté de Charlotte, ou de toute partie de la dite ville, une subvention ou aide en argent, ou en débentures, ou en effets publics payables aux époques, aux termes et conditions et aux endroits, dans St. Stephens, ou ailleurs, qui seront prescrits ou qui pourront avoir été prescrits par la législature du Nouveau-Brunswick, par un acte passé dans la 33e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de débentures sur le crédit du district de ville dans la paroisse de St. Stephens, dans le comté de Charlotte," ou par tout autre acte qui pourra à l'avenir être passé par la dite législature du Nouveau-Brunswick y relatif, pour rendre telles subventions, telle aide, ou tels effets publics valables en loi."

Et page 206, les items relatifs à la milice, 149, 154 et 155, devraient se lirent comme suit :

149.	Allocations pour l'instruction militaire étendues jusqu'au 1er novembre 1873, y ayant impossibilité de se procurer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année financière.....	50,000 00
154.	Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des garde-magasin, gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux étendues jusqu'au 1er novembre 1873, y ayant impossibilité de se procurer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année financière.....	60,600 00
155.	Solde des exercices, frais de campement, et autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice, y compris les dépenses pour les exercices de 23,000 hommes en camps spéciaux de brigade durant 16 jours, $500,000 et pour les exercices de 10,000 autres hommes en camp de brigade durant 16 jours $50,000, étendues jusqu'au 1er novembre 1873, y ayant impossibilité de se procurer toutes les réclamations sous ce titre avant l'expiration de l'année financière.....	550,000 00

AVIS DE MOTIONS.

—o—

M. *Magill.*—Lundi prochain—Adoption du second rapport du comité nommé pour s'enquérir sur l'étendue et l'état des intérêts manufacturiers.

M, *Fournier.*—Lundi prochain—Demandera au gouvernement si, conformément à la déclaration de l'honorable Ministre de la justice, il a été enjoint par le gouvernement de la Puissance à l'honorable Juge *Bossé* de se conformer à l'ordre du gouvernement de Québec, en date du 7 avril 1869, fixant sa résidence à Montmagny.—Et si un délai, et lequel, lui a été prescrit pour se conformer au dit ordre.

M. *Carter*—Lundi prochain—Qu'il soit recommandé au comité conjoint des impressions que 2000 exemplaires de l'Acte relatif aux créanciers et débiteurs, 1872, soient imprimés pour l'usage des membres des deux Chambres, de manière que chaque membres en ait sept exemplaires.

No. 40.

OTTAWA, VENDREDI, 7 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 41.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 8 JUIN 1872.

1 heure, P. M.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Chauveau*, la pétition de MM. *R. R. Dobell* et Cie., et autres, électeurs de St. Colomban de Sillery, comté de Québec, et la pétition de *William Power* et autres, électeurs de St. Colomban de Sillery, comté de Québec, présentées ce jour, et demandant que le bill pour détacher du comté de Québec, St Colomban qui en fait maintenant partie, et l'annexer à la division électorale de Québec Ouest ne devienne pas loi, sont reçues et lues, et renvoyées au comité conjoint des impressions.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

Du conseil municipal de la paroisse de St. Guillaume d'Upton, comté de Drummond ; demandant que la paroisse de St. Guillaume d'Upton soit détachée du district d'Arthabaska et du comté de Drummond, et annexée au district de Richelieu et au comté d'Yamaska pour toutes fins quelconques.

Du conseil municipal de la paroisse de St. Bonaventure, comté de Drummond ; demandant que la paroisse de St. Bonaventure soit détachée du district d'Arthabaska et du comté de Drummond, et annexée au district de Richelieu et au comté d'Yamaska pour toutes fins quelconques.

De *E. F. Stephenson* et autres, du district de Muskoka ; demandant que le district de Muskoka avec les townships situés au nord de ce district soit constitué en une nouvelle division électorale.

M. *Bown*, du comité des ordres permanents, présente le 15e rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné l'avis donné quant à la pétition du président, des directeurs et compagnie de la banque centrale du Nouveau-Brunswick, demandant la passation d'un acte pour leur permettre de régler les affaires de la dite banque. Le comité trouve que l'avis local n'a été publié que pendant un court espace de temps, et qu'aucun avis n'a été publié dans la gazette officiel ; mais la demande ayant été faite sur l'autorité d'une résolution passée à une assemblée générale des actionnaires, votre comité recommande que l'avis soit considéré suffisant.

L'honorable Sir *G. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., rapporte (12e rapport) les bills suivants *avec des amendements*.

No. 47. Pour incorporer la compagnie du Pont de Jonction du Pacifique ;

No. 64. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Fort Garry ;

No. 70. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de Manitoba ;

No. 84. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Manitoba ;

No. 119. Pour remettre en vigueur et amender l'Acte passé par la législature de la ci-devant Province du Haut Canada incorporant la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie ;

No. 125. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnepeg.

L'Honorable M. *Morris* présente la réponse à une adresse du 23 ultimo, demandant un état donnant le tarif des honoraires, en vertu de l'Acte chap. 46 des statuts refondus du Canada, qui sont maintenant exigés des fabricants de bois pour la confection des spécifications, et payés aux inspecteurs de bois, etc.

Sur motion de M. *Carter*, il est *ordonné* que 2000 exemplaires du Bill relatif aux débiteurs et créanciers, 1872, soient imprimés pour être distribués aux membres des deux Chambres, et que cette motion soit renvoyée au comité conjoint des impressions.

Un message est reçu du Sénat adoptant les Bills suivants avec des amendements :—

No. 82. Pour incorporer la compagnie d'assurances agricoles du Canada. (Sur motion de l'honorable M. *Pope*, les dits amendements sont adoptés.)

No. 54. Pour incorporer la chambre de commerce de Sorel. (Sur motion de l'honorable M. *Blanchet*, les dits amendements sont adoptés.)

No. 89. Pour inorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis. (Sur motion de l'honorable M. *Blanchet*, les dits amendements sont adoptés.)

M. *Pickard* présente un bill (No1 43) pour permettre au président, aux directeurs et compagnie de la banque centrale du Nouvrau-Brunswick de régler les affaires de la dite banque, lequel est renvoyé au comité des banques, etc., et la 60e règle est suspendue quant à ce bill.

L'hon. M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 20 ultimo, demandant copie des soumissions reçues pour l'appareil de chauffage du bureau de poste de Québec, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics et tous les ordres en conseils et papiers y relatifs.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient que les droits de douane et d'accise maintenant en force dans la Puissance du Canada soient étendus à la province de la Colombie Anglaise.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu : Que la législature de la Colombie Anglaise ayant (dans et par l'acte passé le 27e jour de mars maintenant dernier,—conformément aux conditions d'Union entre la Puissance du Canada et la Colombie Anglaise, telles que confirmées par Sa Majesté en conseil, par un ordre en conseil, en date du 16e jour de mai 1871,) décidé d'accepter le tarif de droits de douane et les lois d'accise du Canada, il est expédient que les droits de douane et d'accise maintenant établis par la loi en force dans la Puissance du Canada, soient étendus et considérés comme ayant été étendus à la Province de la Colombie Anglaise et y avoir été en force à compter du dit 27e jour de mars dernier.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, est adoptée.

L'honorable M. *Morris* présente un bill (No. 145) pour étendre le tarif de droits de douane et d'accise, et certaines dispositions y relatives, à la Colombie Anglaise ; seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, la Chambre décide de se former en comité, lundi prochain, pour examiner les résolutions suivantes :—

1. *Résolu :* Qu'il est expédient de décréter que, sujet à l'appprobatiou de Sa Majesté en conseil, les ouvrages à l'égard desquels le droit d'auteur existe dans le Royaume-Uni, mais non en Canada, pourront être réimprimés, publiés et vendus en Canada aux conditions suivantes :

La personne réimprimant tout tel ouvrage obtiendra un permis à cette effet du gouverneur, et donnera un cautionnement pour le paiement du droit ci-après mentionné, et enregistrera tout ouvrage ainsi réimprimé avant de le publier au bureau du ministre de l'agriculture, et paiera une piastre pour cet enregistrement.

2. *Résolu :* Qu'il sera imposé sur les ouvrages réimprimés, au profit des possesseurs du droit d'auteur, obtenu en Angleterre, un droit d'accise de 12½ pour cent sur la valeur en gros des ouvrages réimprimés, lequel droit sera prélevé conformément à des règlements qui seront faits par le gouverneur en conseil, et distribué aux parties intéressées conformément à des règlements faits de la même manière, et approuvés par un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

3. *Résolu :*—Qu'au moment de l'entrée en vigueur des dites dispositions, l'importation d'ouvrages réimprimés à l'égard desquels le droit d'auteur existera alors dans le Royaume-Uni, et qui sont enregistrés comme susdit comme réimprimés en Canada, sera prohibée ; et tous ouvrages publiés dans le Royaume-Uni seront considérés, quant à leur importation en Canada, comme étant des ouvrages à l'égard desquels a été obtenu le droit d'auteur en Angleterre, qu'ils soient ou ne soient pas mentionnés dans les listes fournies aux collecteurs de douane à l'endroit d'importation, à moins que l'importateur ne fasse une déclaration solennelle qu'ils ne sont pas de tels ouvrages.

Sur motion de l'honorable M. *Tilley*, la Chambre décide de se former en comité, lundi poochain, pour examiner la résolution suivante :—

Résolu : Qu'il est expédient d'étendre l'Acte 32-33 Vic., ch. 40, au Port de Collingwood, dans la Province d'Ontario, de manière à autoriser le gouverneur en conseil à imposer, par proclamation, un droit de tonnage n'excédant point dix centins par tonneau de mesurage enregistré sur les navires entrant dans le dit Port, afin de pourvoir à l'amélioration du havre et du chenal du dit port.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald* propose que les amendements faits en comité général, hier, au Bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes soient maintenant lus une seconde fois.

L'Honorable M. *Mackenzie* propose pour amendement de retrancher tous les mots après "que" et de las remplacer par les suivants :

"Simcoe Nord contient une population de 33,917 âmes, Essex, de 32,697, Lambton, de 31,994 Bruce Sud de 31,332, donnant 4 membres à 129,940 âmes ; que plusieurs autres districts, dans Ontario, contiennent beaucoup plus qu'une moyenne de 18,315 âmes par membre ; que l'on propose de donner, à raison d'un membre par district, trois nouveaux membres à des districts de 10,710 âmes chacun, en moyenne, donnant ainsi cinq membres à 53,550 âmes et les 6 membres additionnels qui doivent être donnés à Ontario sont dus à l'auugmentation de la poplation de cette

province, et devraient être répartis en égard à cette population ; que le Bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruc- tion de l'amender de manière à répartir les nouveaux membres pour Ontario, de manière à donner autant que possible, une représentation à ces parties de la population qui seraient par les présentes dispositions exclues de leur juste part de pouvoir politique ".—Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Cheval, Connell, Coupal, DeLorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson, (Haldimand), Thompson, (Ontario), Tremblay, Wells, White, (Halton), Whitehead, Wood, Workman, Wright, (York, Ontario, D. O.), et Young.—47.

Contre :

Messeurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Brown, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds,) Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme, (Provencher) Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Magill, Masson, (Soulanges) Masson, (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDougall (Trois Rivières), McKeagney, Merritt, Morris, Munroe, Nathan, O'Connor, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.), Ryan, Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, Webb, White, (Hasting Est), Willson, et Wright, (Comté d'Ottawa).—97.

M. *Mills* propose pour amendement de retrancher tous les mots après " que, " et de les remplacer par les suivants : " Le comté de Stormont est divisé en deux districts électoraux comprenant Stormont avec 11,873 âmes, et Cornwall et le township de Cornwall avec 7,114 âmes ; que le comté de Lincoln est divisé en deux districts électoraux comprenant Lincoln avec 20,672 âmes et Niagara et la ville de Niagara avec 3,693 âmes ; qu'ainsi deux membres sont donnés à Cornwall et à Niagara avec une population totale de 10,807 âmes, ou à raison de 5,404 âmes par membre, tandis que la population moyenne dans toute la province est de 18,315 âmes par membre, et tandis que Simcoe Nord, Bruce Sud, Essex et Lambton avec 4 membres contiennent 129,940 âmes, ou à raison de 32,485 âmes par membre ; que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général afin de considérer s'il ne pourrait pas être amendé de manière à redresser autant que possible ces inégalités manifeste."—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cartwright, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wells, White (Halton), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—44.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Magill, Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), McDongall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, O'Conner, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Victoria, N.-E.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, Webb, White (Hasting Est), Willson et Wright (comté d'Ottawa).—94.

M. *Thompson* (Haldimand). propose pour amendement de retrancher tous les mots après " que " et de les remplacer par les suivants : " Lincoln contient 20,672 âmes, Niagara 3.693, Stormont 11,873 âmes, Cornwall 7,114, Elgin Ouest 12,796 âmes, Elgin Est 20,870, Brant Nord 11,439 âmes et Brant Sud 20,766 ; que ces irrégalités et d'autres encore sont beaucoup plus manifestes que l'inégalité entre Monck avec 15,130 âmes et Haldimand avec 20,091 ; que la Chambre a refusé de remédier à d'autres inégalités, et qu'il n'est pas juste, lorsqu'elle refuse ainsi de remédier à ces inégalités de déranger Monck et Haldimand tel que proposé par le dit Bill afin de remédier à une inégularité moins considérable dans le but de donner plus de force au candidat du gouvernement dans Monck ; et que le dit Bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de manière à rétablir les districts de Monck et Haldimand dans leur premier état," Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Pince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tremblay, Wells, White, (Halton), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—43.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Delorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lupum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Magill, Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lenark), McDougall (Trois Rivières), McKeagney. Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa.—94.

M. *Power* propose pour amendement que le Bill soit de nouveau renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender de manière à pourvoir à ce que l'un des membres additionnels assignés à la Nouvelle-Ecosse soit donné à Halifax. Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Holton, Mackenzie, McConkey, Metcalfe, Mills, O'Connor, Pâquet, Power, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Wells, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—32.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Hurdon, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Morris, Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, White (Halton), White (Hastings Est) et Willson.—90.

M. *Cameron* (Huron) propose de retrancher tous les mots aprés "que" et qu'ils soient remplacés par les suivants: "le township de Tuckersmith est situé presqu'au centre de la division sud du comté de Huron, et que par ses limites naturelles et sa position géographique il devrait appartenir à cette division ; que partie du township de Goderich, dans la dite division sud, est située entre les township de Colborne et de Hullett dans la division centre, et s'étend sur cette division, et la coupe en deux ; que par sa situation ses limites naturelles et sa position géographique par rapport à d'autres townships, le dit township de Goderich devant faire partie de la dite division centre ; que les municipalités de la ville de Goderich et des townships de Tuckersmitn qui formaient partie de l'ancienne division sud du comté de Huron, mais que l'on propose maintenant d'inclure dans la dite division centre, ne sont point contigue, mais sont séparées par le dit township de Goderich ; que les dites divisions seraient plus compactes si le dit township de Tuckersmith formait partie de la dite division sud, et si le dit township de Goderich avec la ville de Goderich qui forme partie du dit township de Goderich formaient partie de la dite division centre ; qu'il soit en conséquence résolu que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de manière que le dit township de Tuckersmith continue à faire partie de la dite division sud, et que le township de Goderich soit ajouté à la dite division centre."—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Mackenzie, McConkey, McDougall (Lanark), Metcalfe, Mills, Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—41.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, DeCosmos, Delorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Jackson, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Trois Rivière), McKeagney, Merritt, Morris, Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Ile Vancouver), Walsh, Webb, White (Hastings Est,) et Willson.—86.

M. *Carmichael* prppose que le dit Bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en divisant le comté de Pictou en deux divisions, chacune devant élire un membre.—Rejeté sur division.

M. *McConkey* propose que les amendements ne soient pas maintenant lus une seconde fois, mais qu'ils soient renvoyés de nouveau à un comité général afin de décréter que le comté de Simcoe, vu sa population de près de 58,000 âmes et ses intérêts manufacturiers considérables, recevra l'un des six membres additionnels auxquels la Province d'Ontario a maintenant droit.—Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Ault, Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Connell, Coupal, Delorme (St, Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion Godin, Holton, Kempt, Little, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria O.) Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, White (Halton), Whitehead, Willson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.), et Young.—48.

Contre:

Messieurs Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds, Cumberland, Currier, DeCosmos, Delorme (Provencher), Dobbie, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Hurdon, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Magill, Masson (Soulanges), Masson, (Terrebonne), McCallum McDougall (Lanark), McDougall (Trois Rivières) McKeagney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.) Ryan (King's N. B.) Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh et White—83.

L'honorable M. *Dorion* propose de retrancher tous les mots après "que," et d'insérer les suivants : "le comté de Québec contient 19,607 habitants, au quel comté on propose par ce Bill d'ajouter la paroisse St. Félix du Cap Rouge tandis que Québec Est ne contient que 13,206 habitants, Québec contre 18,188, et Québec Ouest 28,305 ; qu'en ajoutant à Québec Est 3,185 habitants de la population suburbaine voisine de St. Colomban, tel que demandé par les habitants du comté de Québec, la population du comté de Québec, serait de 16,422 habitants, et celle de Qaébec Est de 16,391, ce qui donnerait à ces divisions électorales une plus grande population, par rapport à celles des divisions électorales de la province de Québec en général, qui est en moyenne de 18,346 habitants, que celle proposée par ce bill, et qu'en conséquence le dit bill soit de nouveau renvoyé à un comité général avec pouvoir de l'amender en conséquence."—Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Snider, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—38.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Keeler, Kirpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain, Ross (Dundas), Ross, (Victoria, N. E.), Ryan (King's, N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Vancouver) Walsh, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—85.

L'honorable M. *MacKenzie* propose que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de déviser chacune des cités d'Ottawa et Hamilton en deux districts électoraux, chaque dsitrict élisant un membre, au lieu de l'arrangement proposé par ce bill, lequel, contrairement au principe général qui prévaut dans Ontario et Québec, fait de chaque cité un district électoral élisant deux membres.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmicheal, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Mackenzie, McConkey, McMonies, Metcalfe, Mills, Morison (Victoria, O.), Oliver, Pâquet, Pelletier, Power, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Snider, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontoria), Wells, Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—38.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Brousseau, Brown, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, DeLorme (Provencher), Dobbie, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Houghton, Keeler, Kirpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Munroe, Nathan, Nelson, O'Connor, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.) Ryan (King's, N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Ile Wancouver) Walsh, White (Hastings Est), Willson et Wright (Comté d'Ottawa).—85.

Les amendements sont alors lus une seconde fois, et adoptés ; troisième lecture du bill, lundi prochain,

Ajourné à lundi prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Brousseau*—Lundi prochain—Que les 3e, 4e et 5e rapports du comité conjoint des impressions soient adoptés.

M. *White* (Hastings) —Lundi prochain—Proposera la résolution suivante: Que, dans l'opinion de cette Chambre il est à propos, dans l'intérêt du pays, que des commissaires soient nommés pour s'enquérir et faire rapport sur la valeur des terres situées dans les limites de la réserve des Sauvages, dans le township de Tyendinaga, dans le comté d'Hastings, maintenant louées, dans le but de faire vendre les dites terres et d'en appliquer le produit de la vente au profit de la tribu.

M. *Masson* (Soulanges)—Lorsque la Chambre sera en comité sur le bill pour amender le chapitre 20 des statuts du Canada de 1871, proposera d'ajouter à la fin de la clause 9 de l'acte en dernier lieu mentionné, les mots suivants :

Et s'il est prouvé devant le tribunal compétent que les candidats qui n'auront pas été proclamés élus se sont rendus coupables de s'être servi, dans la dite élections, d'aucun des moyens de corruption ou autres énumérés dans la clause par le présent amendée, ils seront inhabiles à se porter candidats, ou à être élus pendant le même parlement, et seront de plus passibles d'une amende de pas moins de $10000 et n'excédant pas $20000 qui pourra être recouvrée devant toute cour de juridiction compétente.

No. 41.

OTTAWA, SAMEDI, 8 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1

VOTES ET DELIBERATIO

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue

1872.

No. 42.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 10 JUIN 1872.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Mackenzie*, les pétitions de *James Asher* et autres du township de Caistor, dans le district électoral de Monck,—d'*Elias Melich* et autres, du township de Canboro', dans le district électoral de Monck,—de *Peter Hendershot*, et autres du township de Wainfleet, dans le district électoral de Monck,—et d'*Aaron Braith* et autres, du township de Moulton, dans le district électoral de Monck, présentées ce jour, et demandant que le township de Dunn, dans le comté d'Haldimand, ne soit pas annexé au district électoral de Monck, sont reçues et lues.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 20 ultimo, demandant copie de toutes soumissions reçues par le département des travaux publics pour l'excavation dans le sol et dans le roc à l'effet de creuser et améliorer le havre de Port Colborne sur le lac Erié, l'année dernière.

Aussi, la réponse à une adresse du 19 avril dernier, demandant un état indiquant toutes les causes qui ont été décidées par le bureau des arbitres de la Puissance, depuis la confédération, les sentences rendues, et tous les montants payés aux dits arbitres comme salaires et frais de voyage, ou pour tout autre objet.

Aussi, la réponse à une adresse du 20 ultimo, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui de la Puissance au sujet de l'arrangement proposé pour obtenir une partie de l'arsenal du port de Sa Majesté à Halifax, pour en faire un terminus du chemin de fer intercolonial.

L'honorable M. *Pope* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1871.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, *sans amendements :*

No. 93. Pour incorporer la société des missionnaires de l'église wesléyenne méthodiste en Canada;

No. 123. Pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

Aussi, adoptant l'amendement fait à ses amendements au bill No. 44) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec, *sans amendements.*

Le Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de l'hon. M. *Cahuveau* pour la seconde lecture du bill (No. 66) pour autoriser *J. E. Archer* à prendre des patentes pour une invention connue sous le nom de "Métier à tricotter et à tissir de *Hollen-Roberts.*

Et la question étant mise aux voix, est rejetée sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Archambeault, Bellerose, Benoit, Blanchet, Brousseau, Caron, Carter, Cayley, Chauveau, Colby, Coupal, Delorme (Provencher), Dugas, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Heath, Houghton, Lacerte, Langevin, McDonald (Lunenburg), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Trois Rivière), McKeagney, Morrison (Niagara), Nathan, O'Connor, Pinsonneault, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Simard, Tourangeau, Walsh et Webb—40.

Contre:

Messieurs Anglin, Ault, Baker, Béchard, Blake, Bolton, Bowell, Bowman, Bown, Brown, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Cheval, Chipman, Coffin, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), DeCosmos, Delorme (St. Hyacinthe), Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Fournier, Geoffrion, Godin, Grant, Grover Holmes Holton, Jones (Leeds et Grenville), Kempt, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., Mackenzie, Magill, McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McMonies, Metcalfe, Morrison, (Victoria O.), Munroe, Oliver, Pâquet, Pelletier, Pickard, Pozer, Ray, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Scatcherd, Schultz, Shanly, Snider, Stephenson, Stirton, Street, Thompson (Haldimand), Tilley, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Willson, Workman, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—76.

L'ordre du jour pour la reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable *Gray* pour une instruction au comité général sur le bill (No. 94) pour rendre justice aux porteurs de bons dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Houlton, de la province du Nouveau-Brunswick, incorporé par acte de l'assemblée, 30 *Vict.*, chap. 54, est déchargé, et les amendements et le bill sont rejetés.

M. *Gibbs*, du comité des comptes publics, présente le 5e rapport du dit comité, informant la Chambre que le comité a eu devant lui les réclamations du Dr *Schultz* et autres, pour pertes encourues durant la rébellion à la Rivière Rouge, et qu'il a nommé un sous-comité pour les examiner et faire rapport au dit comité, lequel rapport il a l'honneur de soumettre à la Chambre.

(*Pour le rapport du sous-comité, voir appendice No. 2.*

Le bill (No. 107) pour incorporer la compagnie du Pont et du *tunnel* du Canada et de New-York est lu une seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, *avec des amendements* :—

No. 126. Pour incorporer la compagnie d'assurances du Canada contre les accidents. (Sur motion de M. *Carter*, les amendements sont adoptés) ;

No. 42. Pour incorporer la compagnie de commerce de banque d'Halifax. (Sur motion de l'hon. M. *Tupper* les amendements sont adoptés.)

L'honorable Sir *G. Cartier*, du comité des chemins de fer, etc., présente le 13e rapport du comité rapportant les bills suivants, *avec des amendements* :

No. 65. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba ;

No. 75. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer des mines de fer de la Baie du Tonnerre.

Aussi, informant la Chambre qu'ayant reçu un rapport de son greffier sur le progrès des grandes cartes, le comité a nommé un sous-comité pour examiner le progrès fait dans la confection de ces grandes cartes de la Puissance, lequel sous-comité est convenu unanimement de recommander l'emploi d'un dessinateur additionnel, afin que, sans retarder l'achèvement de la carte des provinces maritimes maintenant en voie de confection, les informations obtenus d'Ontario et de Québec puissent être portées sur les cartes de ces province de manière à les compléter à venir jusqu'au temps présent.

Le comité soumet à la considération de la Chambre le rapport de son greffier, avec le rapport du sous-comité (qu'il a adopté) avec une estimation de la somme requise en rapport avec l'ouvrage pour le service de l'année expirant le 30 juin 1873, se montant à $3,300, qu'il recommande au gouvernement d'inclure dans le budget supplémentaire.

(Pour le rapport de son greffier, et le rapport du sous-comité, voir Appendice No. 5.)

Sur motion de l'honorable Sir *G. Cartier*, il est *ordonné* que les dits bills Nos. 65 et 75, tels que rapportés ci-dessus, soient placés sur l'ordre pour les bills privés de ce jour. Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés :—

No. 111. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de Queenstown ;

No. 116. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer et du pont du Sault Ste Marie ;

No. 122. Pour amender l'acte du chemin de fer de St. François et de Mégantic ;

No. 49. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erie ;

No. 47. Pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique ;

No. 64. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Fort Garry ;

No. 70. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de Manitoba (amendé) ;

No. 119. Pour remettre en vigueur et amender l'acte passé par la législature de la ci-devant province du Haut-Canada incorporant la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie ;

No. 125. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac supérieur et Winnipeg ;

No. 65. Pour incorporer la compagine du chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba (amendé ;

No. 75. Pour incorporer la compagnie du chemin fer des Mines d'Argent de la Baie du Tonnerre.

Sur motion de M. *Fortin*, il est voté une adresse, demandant la correspondance entre le département de la marine et des pechêries et la chambre de commerce en Angleterre, au sujet de la question de permettre que les services des pilotes du St. Laurent soient considérés comme leur donnant droit d'être examinés comme maîtres, de la même manière que s'ils eussent servi le même espace de temps que les seconds.

Sur motion de M. *Masson* (Soulanges), il est voté une adresse, à Son Excellence le gouverneur-général pour copie de toute correspondance ou de tous autres papiers et documents entre le gouvernement et les héritiers de Beaujeu

relatif à certains prétendus droits de propriété sur un terrain faisant partie des terres de l'ordonnance, plus communément connu sous le nom de " *Fort du Côteau du Lac.*"

Sur motion de M. *Mills*, il est voté une adresse, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement d'Ontario et celui du Canada, au sujet des limites nord et ouest de cette province, depuis le 16 mai dernier.

L'ordre du jour pour la seconde lecture des bills suivants est déchargé, et les bills sont retirés, savoir :

No. 73. Pour amender de nouveau l'acte relatif aux devoirs des juges de paix, hors des sessions, en ce qui concerne les convictions et ordres sommaires ;

No 81. Pour détacher du comté de Québec cette partie de la paroisse de St. Félix du Cap Rouge qui est maintenant incluse dans le comté de Portneuf, et l'annexer au comté de Québec pour les fins électorales ;

No. 87. Pour pourvoir à la nomination d'ajusteurs pour les cas d'avaries dans les principaux ports de la Puissance.

No. 128. Pour faciliter le recouvrement des réclamations contre les navires.

La Chambre se forme en comité pour examiner certaines résolutions au sujet du droit d'auteur.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. *Résolu :* Qu'il est expédient de décréter que, sujet à l'appprobation de Sa Majesté en conseil, les ouvrages à l'égard desquels le droit d'auteur existe dans le Royaume-Uni, mais n'est pas assuré et n'existe pas en Canada en vertu d'aucun acte canadien ou provincial, pourront être réimprimés, publiés et vendus en Canada aux conditions suivantes :

La personne réimprimant tout tel ouvrage obtiendra un permis à cette effet du gouverneur, et donnera un cautionnement pour le paiement du droit ci-après mentionné, et enregistrera tout ouvrage ainsi réimprimé avant de le publier au bureau du ministre de l'agriculture, et paiera une piastre pour cet enregistrement.

2. *Résolu :* Qu'il sera imposé sur les ouvrages réimprimés, au profit des possesseurs du droit d'auteur, obtenu en Angleterre, un droit d'accise de 12½ pour cent sur la valeur en gros des ouvrages réimprimés, lequel droit sera prélevé conformément à des règlements qui seront faits par le gouverneur en conseil, et distribué aux parties intéressées conformément à des règlements faits de la même manière, et approuvés par un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

3. *Résolu :*—Qu'au moment de l'entrée en vigueur des dites dispositions, l'importation d'ouvrages réimprimés à l'égard desquels le droit d'auteur existera alors dans le Royaume-Uni, et qui sont enregistrés comme susdit comme réimprimés en Canada, sera prohibée ; et tous ouvrages publiés dans le Royaume-Uni seront considérés, quant à leur importation en Canada, comme étant des ouvrages à l'égard desquels a été obtenu le droit d'auteur en Angleterre qu'ils soient ou ne soient pas mentionnés dans les listes fournies aux collecteurs de douane à l'endroit d'importation, à moins que l'importateur ne fasse une déclaration solennelle qu'ils ne sont pas de tels ouvrages.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, lues une seconde fois et adoptées.

Le Bill du Sénat (No. 142,) intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif au droit d'auteur" est lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général pour aujourd'hui, et les résolutions précédentes sont renvoyées au même comité.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution déclarant qu'il est expédient d'étendre l'Acte 32 et 33 Vic., ch. 40, au Port de Collingwood, dans la province d'Ontario.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

Résolu : Qu'il est expédient d'étendre l'Acte 32-33 Vic., ch. 40, au Port de Collingwood, dans la province d'Ontario, de manière à autoriser le gouverneur en conseil à imposer, par proclamation, un droit de tonnage n'excédant point dix centins par tonneau de mesurage enregistré sur les navires entrant dans le dit Port, afin de pourvoir à l'amélioration du havre et du chenal du dit port.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée.

L'hon. M. *Tilley* présente un bill (No. 146) pour étendre l'Acte 33 Vic., ch. 20, au Port de Collingwood ; seconde lecture, demain.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* propose que le bill (No.135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, soit lu une troisième fois.

M. *Workman* propose pour amendement :

Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général afin d'en retrancher tous les mots dans la clause commançant par les mots " La cité de Montréal " et finissant par les mots " et Ste. Marie," laissant par là les divisions électorales de la cité de Montréal exactement telles qu'elles sont à présent.

Pour :

Messieurs Bolton, Bowell, Connell, DeLorme (St. Hyacinthe), Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Jones (Leeds et Grenville), Lapum, Magill, Munroe, Pâquet, Pelletier, Redford, Ross (Prince-Edouard), Scriver, Stirton, White, (Hasting Est), Workman, et Young.—21.

Contre :

Messeurs Anglin, Archambeault, Baker, Béchard, Bellerose, Benoit, Blake, Blanchet, Bowman, Bown, Brousseau, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds,) Cumberland, Currier, Drew, Dugas

Ferguson, Forbes, Fortier, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Keeler, Kempt, Lacerte, Langevin, Lawson, Little, Macdonald (Glengarry,) Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, Masson, (Soulanges) Masson, (Terrebonne), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougald (Renfrew). McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), O'Connor, Oliver, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N.-E.), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King N.-B.), Ryan, Montréal Ouest), Scatcherd, Snider, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Thompson, (Haldimand), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, Webb, Wells, White, (Halton), Wright, (Comté d'Ottawa) et Wright, (York, Ontario, D. O.)—95.

Le bill est alors lu nne troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

LEGISLATION.

Bibliothèque.

223. Pour certains ouvrages publiés en Canada et acheté pour être distribués aux bibliothèques étrangères..... 1,000 00

EXPLORATION GEOLOGIQUE ET OBSERVATOIRES.

224. 1. Frais encourus pour l'exploration géologique préléminaire faite l'été dernier dans la Colombie Britannique..... 5,485 67
2. Pour la collection et distribution de bulletins de la température par télégraphes, salaires des observateurs Météorologiques, compilation des bulletins ci-dessus, papeteries, etc..... 3,000 00 — 8,485 67

IMMIGRATION.

225. Nouvelles dépenses pour les agences, agents voyageurs, etc., etc., et pour obtenir et répandre des renseignements pour le service de l'immigration, et pour rembourser aux sociétés de charité les sommes payées pour la taxe de la capitation..... 25,000 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

226. 1. Autres dépenses à faire pour les hôpitaux de la marine et les marins infirmes et dans la détresse..... 7,000 00
2. Pour rembourser à la chambre de commerce de Québec les dépenses qu'elle a faites pour faire sauver les équipages naufragés dans le bas du St. Laurent, à la fin de la saison..... 769 51 — 7,769 51

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS.

(Imputables sur le capitale.)

Exploration du Chemin de Fer du Pacifique.

227. 1. Autre somme pour l'exploration, la balance restante devant être rapportée. 250,000 00

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS.

(Imputables sur le revenu.)

228. 1. Edifices de l'immigration, Montréal et Pointe-Lévis..... 8,000 00
2. do do Manitoba (balance restante à reporter..... 9,000 00
3. Chaufages des édifices publics, Ottawa..... 6,000 00
4. Edifices de la Nouvelle-Ecosse (balance payable)..... 17,615 00
5. do do changements et améliorations..... 15,000 00 — 55,615 00

STEAMERS FEDERAUX.

229. Pour les réparations nécessaires aux steamers fédéraux..... 6,000 00

MILICE ET DEFENSE.

Manitoba.

230. Exercices annuels et campements..... 4,000 00

Colombie Britannique.

231. 1. Uniformes..... 10,000 00
2. Munitions..... 16,000 00 — 26,000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

232. Pour subvenir à une dépense additionnelle et inattendue, causée par l'augmentation des prix des matériaux et de la maind'œuvre, dans le service des phares pour cette année..... 15,000 00

PÊCHERIES.

233.	1. Pour revêtir en cuivre "La Canadienne" et autres réparations nécessaire.	3,000 00	
	2. Pour les dépenses nécessaires au service des pêcheries, Nouvelle-Ecosse...	2,000 00	

SAUVAGES.

234.	1. Pour rembourser les paiements suivants faits lors de la signature du traité No. 1, territoires du Nord-Ouest, dépense.....	4,076 72	
	2. Paiements faits lorsque le traité fut signé (1,890 personnes).....	5,670 00	
	3. Annuités pour 1871-72 avancées à 2,454 personnes.....	7,362 00	
	4. Paiements à faire aux Sauvages absents lors de l'adoption du traité.....	2,214 00	
			19,322 72
235.	1. Pour rembourser les paiements suivants faits lors de la signature du traité No. 2, territoires du Nord-Ouest, dépenses.....	1,494 43	
	2. Paiements faits lorsque le traité fut signé (517 personnes).....	1,551 00	
	3. Annuités pour 1871-72 avancées	1,551 00	
	4. Paiements à faire aux Sauvages absents lors de l'adoption du traité.....	620 40	
			5,216 83
	Pour payer les provisions suivantes fournies à l'occasion du traité :—		
236.	1. Département de la milice, lard.....	3,150 00	
	2. Provisions de la compagnie de la Baie d'Hudson.....	3,324 44	
	3. Divers.....	669 50	
			7,143 94
237.	Salaires, dépenses de voyage, etc, du commissaire, de l'agent et de l'interprète.		4,151 30

DIVERS.

1. Conpensation pour pertes provenant de l'Insurrection dans la Terre de Rupert.

238.	1. Aux parents de feu *Thomas Scott*.....	2,000 00	
	2. Nouvelle somme nécessaire pour payer les sommes adjugées par l'hon. Recorder de Manitoba sur les réclamations à lui présentées.....	48,000 00	
			50,000 00

Corps Expéditionnaire de Manitoba.

239.	Solde et entretien de 216 officiers et soldats, du 15 mars au 30 juin 1872, y compris dépenses contingentes.....	35,000 00

Arpentages dans Manitoba.

240.	Pour faire face aux dépenses faites pour ce service avant le crédit pour 1872-73.	70,000 00

PERCEPTION DES REVENUS.

Postes.

241.	Somme requise pour compléter le service de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, par suite de ce que les salaires des bureaux de poste de cité sont payés cette année par un crédit au lieu d'être déduits sur le revenu comme auparavant.....	25,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

Chemin de Fer de la Nouvelle-Ecosse.

242.	1. Pour payer à la famille de feu Jos. Guynan, garde-frein, tué sur le chemin de fer en décembre 1869	380 00	
	2. Pour payer à la famille de feu Alfred Trider, chauffeur, tué le 26 août dernier	500 00	
	3. Réparations des dommages causés par la tempête du 12 octobre dernier.	10,000 00	
	4. Frais des trains de charbon (trains de nuit).....	18,000 00	
			28 880 00

Chemin de Fer Européen et Nord Américain.

243.	1. Pour nouvelles lisses.....	8,000 00	
	2. Nouvelle somme pour subvenir aux frais d'exploitation.....	32,000 00	
			40,000 00

I. ITEMS AUXQUELS IL N'EST PAS POURVU.

Gouvernement Civil.

244.	Bons fédéraux, Nouvelle-Ecosse, excédant de la dépense sur le crédit.....	195 43

PÉNITENCIERS.

245. Directeurs des pénitenciers, excédant de la dépense sur le crédit $218 97

POLICE.

Police de Rade, Montréal.

246. Pour faire face à l'augmentation des gages..... 1,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

247. Pour faire face aux dépenses pour la garde des Archives..... 4,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—(Imputable sur le capital.)

Chemin de Fer.—Chemin de Fer Intercolonial.

248. Ligne d'embranchement de la station Dorchester à l'Ile Dorchester..... 25,000 00

Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

349. Pour les explorations..... 250,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—(Imputables sur le revenu.)

Glissoires et Estacades pour faciliter le flottage des bois.

250. Travaux de la rivière St. Maurice (à revoter, $10,000)..... 15,000 00

Amélioration de Rivières.

251.
1. Amélioration de la navigation de la Rivière Rouge, Manitoba..... 5,000 00
2. Pour faire face aux frais de draguage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames..... 10,000 00
3. Amélioration de rivières..... 10,000 00

25,000 00

Réparations et Changements.

252. Hôtel des douanes, Montréal..... 5,000 00

Edifices Publics.

253. Pour l'achat d'un emplacement et la construction d'un édifice pour une station des immigrants à London, Ontario..... 4,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—*Suite.*

Havres et Quais.

254.
1. Quai pour le phare et phare, Port Stanley, lac Erié..... 7,000 00
2. Havre de Kingston, Ontario..... 10,000 00
3. Nouveau brise-lame et travaux de draguage à Collingwood, baie Georgienne, la compagnie du chemin de fer du nord devant fournir une égale somme..... 35,000 00
4. Brise-lame, Cheverie, Nouvelle-Ecosse..... 2,000 00
5. Réparations des brèches faites dans la Barre à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse..... 9,000 00
6. Réparations du quai et draguage à Meteghan, N.-E..... 4,500 00
7. Travaux de havre, Ingonish sud, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse..... 25,000 00
8. Brise-lame à l'île Tancook, comté de Lunenburg, N.-E., les autorités locales devant fournir une égale somme..... 2,000 00
9. Réparation du brise-lame à Port Williams, N.-E..... 2,000 00
10. Pour compléter les travaux à Margaretville, N.-E..... 2,000 00
11. Travaux du havre de la Pointe-aux-Chênes, N.-E..... 3,000 00
12. Brise-lame à la batture Wilson, Campobello, N.-B., les autorités locales devant fournir une égale somme..... 1,000 00
13. Pour des améliorations à Richibouctou, N.-B..... 8,000 00
14. Petitcodiac, N.-B., amélioration du chenal jusqu'à Moncton (havre du chemin de fer)..... 11,000 00

121,500 00

Canaux.

255.
1. Construction de pompes foulantes pour fournir l'eau aux moulins, Canal Welland..... 8,300 00
2. Pour l'agrandissement des canaux de Carillon et de la Chûte à Blondeau, et construction d'une digue et de glissoires pour le passage des bois.. 200,000 00
3. Pont au-dessus du canal Rideau à l'écluse Lower Brewer..... 2,000 00
4. Ecluse aux rapides de la Culbute, rivière Ottawa..... 25,000 00

235,300 00

SERVICES A LA VAPEUR SUR MER ET A L'INTÉRIEUR.

Subvention Postale.

256. Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C. B..... 54,000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

Ontario.

257.
1. Cloche d'alarme à Toronto..... 1,000 00
2. Phare Owen Sound..... 1,000 00
3. Nouveau phare, Mississagua, extrémité nord-ouest de l'île Manitouline, faisant face au lac Huron..... 1,500 00

3,500 00

Nouveau-Brunswick.

258.	1. Pour compléter la construction de phares commencés à Southern Wolves, havre Bliss, Pointe Cassies, et Goulet de Shippegan	$ 2,800 00	$
	2. Sifflet d'alarme pour l'île au Phoque de Machias	10,000 00	
			12,800 00

Nouvelle-Ecosse.

	1. Sifflet d'alarme de l'île Sambro	8,000 00	
	2. Phare de port Mouton	1,000 00	
	3. " Arichat Ouest	1,000 00	
	4. " du havre de Shelburne	1,000 00	
	5. " de l'île Verte	2,000 00	
259.	6. " du lac du Bras d'Or	2,000 00	
	7. " du havre de Walton	1,000 00	
	8. " de Yarmouth	3,000 00	
	9. Pour terminer la construction des phares commencés à Liscomb, Country Harbour, Cheticamp, Cranberry Island, Canso, Negro Island, Chebucto Head, Digby, et à l'Ile de Sable	16,200 00	
			35,200 00

SAUVAGES.

	Pour payer les sommes suivantes en rapport avec le traité No. 2 :—		
	1. Bande de Riding Mountain	222 00	
	2. Bande du lac Manitoba	462 00	
260.	3. Bande de la Poule d'Eau et de la rivière aux Grues	348 00	
	4. Bandes de Fairford	519 00	
	5. Sauvages à la rivière Berens	4,023 00	
	6. Sauvages de Fort Ellice et d'autres lieux	3,600 00	
			9,174 00
261.	Salaire de l'agent, frais de route, loyer de bureau, etc., etc		3,300 00
262.	Provisions à fournir conformément aux traités et paiements aux Sauvages de Fort Francis		6,000 00

ITEMS DIVERS.

263.	Pour payer les sommes adjugées pour prétendus dommages causés par la construction de la digue à la tête du canal Beauharnois	5,000 00

PERCEPTION DES REVENUS.

Service Postal.

264.	Autre somme exigée pour le service postal ordinaire, Colombie Britannique	6,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

265.	Pour subvenir à une augmentation de personnel et à d'autres frais d'entretien	30,000 00

CANAUX.

108.	Pour travaux de construction, etc	3,490,000 00

RÉSOLUTIONS A RAPPORTER.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau, demain.

L'honorable Sir *John A. Macdonald* présente un bill (No. 147) pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires, 1871 ; seconde lecture, demain.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Brousseau*,—Adoption des 3e, 4e et 5e rapports du comité conjoint des impressions.

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Adresse demandant que certaines réclamations, de la part de ceux qui ont souffert de la rébellion de la Rivière-Rouge, et qui n'étaient pas compris dans les instructions données au juge Johnston, soient prises en considération dans le but de les indemniser.

L'honorable M. *McDougall* (Lanark)— Demain—Attendu que cette Chambre, durant la première session du présent Parlement, dans le but de diminuer ses dépenses, a réduit les salaires de certains de ses officiers et commis de 12½ pour cent par année, et qu'aucune augmentation des dits salaires n'a eu lieu depuis, excepté dans un petit nombre de cas,

Résolu : Que dans l'opinion de cette Chambre, les officiers et commis dont les salaires ont été ainsi réduits ont droit à une augmentation annuelle à compter de la dite réduction, au moins égale à celle qui a été assurée à d'autres officiers du service civil de la même classe ou du même rang par l'acte du service civil, 1868.

L'honorable M. *Chauveau*—Que l'honoraire payé par *J. E. Archer*, sur le bill (No. 66) lui soit remboursé.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*—Demain—Proposera qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général à l'occasion de son prochain départ.

L'honorable M. *Tupper*—Demain—Que la Chambre se forme en comité pour examiné la résolution suivante :—

Résolu : Qu'il est expédient d'étendre à la province de la Colombie Anglaise les actes suivants :

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 58, relatif à la navigation des eaux canadiennes ;

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 59, relatif aux phares, bouées et balises ;

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 64, relatif au traitement et au secours des marins malades et en détresse, et

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 65, relatif à l'inspection des bâteaux à vapeur, et pour la plus grande sûreté des passagers à bord de ces bateaux,— et d'autoriser l'imposition des mêmes droits de tonnage et la perception des mêmes honoraires que ceux en vertu des deux actes en dernier lieu mentionnés, afin de payer les dépenses et de rénumérer les services requis pour mettre à effet leurs dispositions

No. 42.

OTTAWA, LUNDI, 10 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 43.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 11 JUIN 1872.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

L'honorable M. *Tilley*, du comité des banques et du commerce, présente le dixième rapport du dit comité, rapportant le bill (No. 143) relatif à la banque centrale du Nouveau-Brunswick, *sans amendement.*

Sur motion de l'honorable M. *Tilley*, le dit bill est fixé pour sa seconde lecture aujourd'hui.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 20 ultimo, demandant la correspondance et le rapport concernant la construction d'une digue à la décharge du lac dit *Mudd Lake*, dans le township de Bedford, dans le comté d'Addington, Ontario, en l'année 1871.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution à l'effet d'étendre certains actes relatifs à des matières se rattachant à la navigation, à la Province de la Colombie Anglaise.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu : Qu'il est expédient d'étendre à la province de la Colombie Anglaise les actes suivants :

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 58, relatif à la navigation des eaux canadiennes ;

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 59, relatif aux phares, bouées et balises ;

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 64, relatif au traitement et au secours des marins malades et en détresse, et

L'Acte 31 *Vic.*, ch. 65, relatif à l'inspection des bateaux à vapeur, et pour la plus grande sûreté des passagers à bord de ces bateaux,— et d'autoriser l'imposition des mêmes droits de tonnage et la perception des mêmes honoraires que ceux en vertu des deux actes en dernier lieu mentionnés, afin de payer les dépenses et de rémunérer les services requis pour mettre à effet leurs dispositions

Résolutions à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée.

L'hon. M. *Tupper* présente un bill (No. 148) pour étendre certains actes relatifs à des matières se rattachant à la navigation, à la province de la Colombie Anglaise ; seconde lecture, demain.

Sur motion de l'honorable Sir *J. A. Macdonald*, il est *résolu :* Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, exprimant le regret de cette Chambre de ce que les relations officielles de Son Excellence avec le Canada sont sur le point de se terminer, et de ce qu'elle se retire de ses hautes fonctions de gouverneur-géuéral, félicitant en même temps Son Excellence de ce que son administration á été signalée par le grand développement de la Puissance, sa prospérité remarquable et l'extension de ses limites depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique, et assurant Son Excellence qu'elle emportera avec elle notre profond respect et notre haute estime, enfin, exprimant notre espoir que Son Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa Majesté, et qu'elle pourra encore, pendant de longues années donner, comme membre du grand conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habilité éprouvée au maintien du bien-être et de l'intégrité de l'empire.

La dite résolution est alors renvoyée à un comité spécial composé des honorables Sir *J. A. Macdonald*, Sir *Geo. E. Cartier*, *Blake*, *Tilley*, *Holton* et *Tupper*, pour préparer le projet d'une adresse à Son Excellence basée sur la dite résolution.

L'honorable Sir *J. A. Macdonald*, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse, lequel est comme suit :—

A Son Excellence, le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de Lisgar et Baillieborough, dans le comté de Cavan, Irlande, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant en chef de l'Isle du Prince-Edouard.

Nous les loyaux et respectueux sujets de Sa Majesté, Chambre des Communes du Canada, en parlement assemblés, avons l'honneur d'exprimer à Votre Excellence notre sincère regret de voir que vos relations officielles avec le Canada sont sur le point de se terminer.

A l'habile et remarquable accomplissement des charges confiées à Votre Excellence par Notre Gracieuse Souveraine dans d'autres parties des possesions de Sa Majesté, Votre Excellence a su heureusement ajouter celle du gouvernement du Canada.

En exprimant notre regret de la retraite prochaine de votre seigneurie de la charge élevée de gouverneur-général, nous prendrons la liberté d'ajouter nos félicitations sur le fait que l'administration de Votre Excellence a été signalée par le grand développement de la Puissance, et sa prospérité remarquable, de même que par l'extension de ses frontières de l'Atlantique à l'Océan Pacifique,

Votre Excellence emportera avec elle notre profond respect et notre haute estime. Nous espérons que Votre Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa Majesté, et qu'elle pourra encore pendant de longues années donner, comme membre du grand conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habileté éprouvée au maintien du bien-être et l'intégrité de l'Empire Britannique.

La dite adresse étant une seconde fois, et adoptée, le grossoiement en est ordonné, et il est *ordonné* qu'elle soit communiquée au Sénat.

Le Bill (No. 143) relatif à la Banque Central du Nouveau-Brunswick est lue une seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité pour examiner une Résolution déclarant qu'il est expédient d'abolir les droits sur le thé et le café, etc.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu, Qu'il est expédient que tous les droits de douane, soit spécifiques, soit *ad valorem*, maintenant payables sur le thé et le café importés en Canada soient abolis le et après le 1er jour de juillet de la présente année 1872 ; pourvu que le thé et le café sur lesquels tels droits ont été payés pourront être entreposés et emmagasinés de nouveau en tout temps avant le vingt neuvième jour de juin de la dite année, sous tels règlements (s'il en est) que le gouverneur en conseil pourra juger à propos de faire, et que lorsqu'ils seront ainsi remis en entrepôt et emmagasinés de nouveau, le montant du droit spécifique payé sur ce thé ou ce café sera remboursé au propriétaire sous forme de remise de droit par le collecteur de la douane au port où ils sont ainsi remis en entrepot et emmagasinés ainsi de nouveau, ou par le receveur-général ; pourvu que si en aucun temps un droit de douane plus élevé était payable aux Etats-Unis d'Amérique sur le thé ou le café importé du Canada que sur le thé ou le café importé de tout autre pays, alors le gouverneur en conseil pourra imposer sur le thé ou le café importé en Canada des Etats-Unis, un droit de douane égal à celui payable dans les Etats-Unis sur le thé ou le café importé du Canada. Pourvu que le thé ou le café importé de tout pays autre que les Etats-Unis mais passant en entrepôt par les Etats-Unis, sera libre de droit :

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée sur division.

L'honorable Sir *F. Hincks* présente alors un Bill (No. 149) pour permettre au gouverneur en conseil d'imposer un droit sur le thé et le café importé des Etats-Unis ; seconde lecture, demain.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants *avec des amendements :*

No. 52. Relatif au chemin de fer canadien du Pacifique ;

No. 102. Pour incorporer la compagnie de transport d'Ontario. (Sur motion de l'honorable M. *Abbott*, le dit amendement est adopté)

No. 4. Pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham. (Sur motion de M. *Stephenson*, le dit amendement est adopté)

Aussi, adoptant les amendements faits par cette Chambre au bill du Sénat (No. 127) pour l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration, *sans amendements.*

Aussi, adoptant les bills suivants *sans amendements :*

No. 108. Pour incorporer la banque de Manitoba ;

No. 24. Pour incorporer la compagnie du pont du *tunnel* de chemin de fer de la rivière St. Clair ;

No. 92. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du pont du Côteau et de la ligne provinciale ;

No. 117. pour incorporer la banque supérieure du Canada ;

No. 2. Pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de Montréal et pour d'autres fins ;
No. 67. Pour incorporer la compagnie du pont international du St. Laurent :
No. 29. Pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit ;
No. 20. Pour incorporer l'association de la bourse des céréales de Toronto ;
No. 28. Pour amender la loi relative aux marques frauduleuses des marchandises ;
No. 103. Pour diviser certains districts de votation dans le comté d'Inverness, dans la province de la Nouvelle-Ecosse et pour pourvoir à des listes électorales pour icelui ;
No. 120. Pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections à la Chambre des Communes dans un certain district de votation du comté de Victoria, Nouvelle Ecosse ;
No. 114. Pour changer le nom de la "Société permanente de construction de district, de Montréal," en "Banque de prêts et de crédits fonciers," et pour accorder certains pouvoirs à cette banque.

L'ordre du jour pour la considération ultérieure de la résolution 104. Chemin de fer Intercolonial $5,400,000.00

L'honorable Sir *Francis Hincks* propose que la Chambre concourre dans la dite résolution.—Adopté sur division.

L'ordre du jour pour la considération ultérieure de la résolution suivante, savoir :—

Edifice Publics.

		$ cts.	$ cts.
122.	1. Ottawa, bureau de poste, de douane, et bureau du revenu de l'intérieur, douane, banque d'épargne	40,000 00	
	2. Toronto, maison de douane, banque d'épargne, entrepôt et bureau du revenu de l'intérieur (à revoter)	114,000 00	
	3. Toronto, bureau de poste, de Québec et London, (à revoter $30,000).	50,000 00	
	4. London, maison de douane, (à revoter)	20,000 00	
	5. Kingston, station des émigrants	4,000 00	
	6. Pour la construction du bureau de poste de Montréal (à revoter $40,000)	120,000 00	
	7. Maison de douane de Trois-Rivières et bureau du revenu de l'intérieur	12,000 00	
	8. Station de la Quarantaine, Grosse Ile	18,000 00	
	9. Station des émigrants à Lévis	4,000 00	
	10. do do Montréal	3,000 00	
	11. do do Sherbrooke	1,000 00	
	12. Maison de douane et bureau du revenu de l'intérieur de Pictou, N.-E.	12,000 00	
	13. Stations de la Quarantaine, Nouvelle-Ecosse	14,000 00	
	14. Bureau de poste de St. Jean, Nouveau-Bruuswick, pour sa construction (à revoter $36,000	50,000 00	
	15. Banque d'épargne de St. Jean. Nouveau-Brunswick	40,000 00	
	16. Maison de douane de Chatham et Newcastle, Nouveau-Brunswick, et du revenu de l'intérieur	18,000 00	
	17. Stations de la Quarantaine, Nouveau-Brunswick	8,000 00	
	18. Maison de douane de Manitoba et bureau du revenu de l'intérieur	13,000 00	
	19. Bureau de poste	10,000 00	
	20. Bureau des terres et bureau de l'assistant receveur-général	13,000 00	
	21. Colombie Britannique, maison de douane, bureau de poste et bureau du revenu de l'intériur	25,000 00	
	22. do Hôpital de la marine	20,000 00	
	23. do Pénitencier, (explorations, plans, etc.)	5,000 00	
	24. Edifices publics généralement	30,000 00	
			644,000 00

étant lu,

L'honorable Sir *Francis Hincks*, propose que la Chambre adopte la dite résolution.—Adopté sur division.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, jeudi dernier, le 6 du courant, sont rapportées et sont comme suit :—

Havres et quais.

		$ cts.	$ cts.
123.	1. Lac Erié et Huron (à revoter $150,000)	225,000 00	
	2. Presqu'île, Lac Ontario (à revoter)	9,000 00	
	2. Draguage	55,000 00	
	4. Havre-aux-Maisons, Ile de la Madeleine, (à revoter)	2,000 00	
	5. Havre Amherst do	2,500 00	
	6. Rivière du Loup en haut (à revoter) les autorités locales fournissant une égale somme)	4,000 00	
	7. Havre Mabou, Nouvelle-Ecosse	25,000 00	
	8. Liverpool Nouvelle-Ecosse, Havre de Refuge (à revoter)	20,000 00	
	9. Port Maitland, Shubenacadie, Nouvelle-Ecosse, (à revoter)	3,000 00	
	10. Anse McNair, Nouvelle-Ecosse, Havre, (à revoter $8,000)	15,000 00	
	11. Port Hood, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse, réparations du quai	14,000 00	
	12. Havre de Bathurst, Nouveau-Brunswick (à revoter)	2,000 00	
	13. Havre de Miramichi, Nouveau-Brunswick	2,000 00	
	14. Havre de Richibucto, Nouveau-Brunswick	2,500 00	
	15. do do pour lever les navires naufragés	3,000 00	
	16. Havre de Refuge de Quaco, (à revoter) $11,000)	16,000 00	
	17. Havre du Grand Manan, débarcadère public	2,000 00	
	18. Havre de refuge de Herring Cove, N.-Brunswick pour sa construction	15,000 00	
	19. Améliorations aux dragueurs et chalands, Nouveau-Brunswick	4,000 00	
	20. Colombie Britannique, dragueurs, remorqueurs et chalands	10,000 00	
			431,000 00

		$ cts.	$ cts.
	Explorations et inspection.		
124.	1. Explorations et inspections	45,000 00	
	2. Achat d'instruments de photographie	3,000 00	
			48,000 00
125.	*Arbitrage et sentences arbitrales*		10,000 00
126.	*Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu*		10,000 00
	Loyers, réparations, chauffage, etc., etc.		
127.	1. Loyers, réparations et meubles	60,000 00	
	2. Chauffage des édifices publics, Ottawa	35,000 00	
	3. Réparation à la douane de St. Jean, etc	5,000 00	
	7. Pour faire enlever la neige, édifices publics, Ottawa	2,000 00	
			102,000 00
	Phares.		
128.	Protection du Phare à Little Hope, Nouvelle-Ecosse, (à revoter)		10,000 00
	Glissoires et estacades		
129.	1. St. Maurice (à revoter $15,000)	20,000 00	
	2. Rivière Ottawa, glissoire aux rapides de la Roche Capitaine	27,000 00	
	3. Divers	15,000 00	
			62,000 00
	SERVICE SUR MER ET A L'INTERIEUR PAR PAQUEBOTS ET BATEAUX-A-VAPEUR.		
	Vapeurs du Gouvernement.		
130.	Entretien du vapeur *Napoléon III, Lady Head, Druid et Sir James Douglass*	85,500 00	
	Subventions postales		
131.	Moitié payable à la compagnie Allan, entre Halifax et Cork	39,541 64	
132.	Communication à la vapeur entre Québec et les Provinces Maritime	15,000 00	
133.	Communication à la vapeur entre l'Ile du Prince Edouard et les ports de la Puissance	3,000 00	
134.	Communication par paquebot entre Pictou et les Iles de la Magdeleine	400 00	
135.	Communication à la vapeur entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile de Prince Edouard	1,000 00	
136.	Communication à la vapeur entre Halifax et St. Jean via Yarmouth	10,000 00	
137.	Communication de St. Jean au port du Bassin de Minas	2,000 00	
138.	Communication à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur	18,750 00	
	Remorquage, Haut St. Laurent.		
139.	Entre Montréal et Kingston	12,000 00	
	PENITENCIERS.		
140.	Pénitencier, Kingston, Ontario	116,950 00	
141.	Asile de Rockwood, Ontario	5 ,565 42	
142.	Pénitencier Halifax, Nouvelle-Ecosse	21,207 40	
143.	do St. Jean, Nouveau-Brunswick	47,131 00	
144.	Directeurs des Pénitenciers	9,000 00	
145.	Pour mettre à effet le système de gratifications eux détenus lors de leur élargissement	3,000 00	
146.	Pour subvenir aux frais d'organisation du pénitencier de Montreal	14,000 00	
	MILICE.		
	Service ordinaire.		
147.	Salaire pour la division militaire et l'état-major de district	33,740 00	
148.	do major de brigade	30,000 00	
149.	Allocations pour l'instruction militaire doivent être dépensés jusqu'au 1er novembre 1873, car ils est impossible d'obtenir toutes les réclamations sous ces chefs avant l'expiration de l'année fiscale	50,000 00	
150.	Ecoles militaires, y compris la solde du surintendant et de son commis	65,000 00	
151.	Munitions y compris $69,858 37, 2me versement sur la réserve de munitions achetée du gouvernement impérial	130,560 00	
152.	Uniformes	120,000 00	
153.	Approvisionnement militaires y compris $28,967 87, 2me versement sur le prix de la réserve de munitions achetées du gouvernement impérial, aussi $20,600 pour l'achat de fourniments, et $27,500 pour 10,000 couvertes, et $1,500 pour marmites de camp, ci-devant inscrits au compte du crédit pour les exercices et campements	132,000 00	
154.	Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des garde magasin, gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux doivent être dépensés jusqu'au 1er novembre 1873, car il est impossible d'obtenir toutes les réclamations sous ces chefs avant l'expiration de l'année fiscale	60,600 00	

		$ cts.
155.	Solde des exercices, frais de campement, et autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice, y compris les dépenses pour les exercices de 23,000 hommes en camps spéciaux de brigade durant 16 jours, $500,000 et pour les exercices de 10,000 autres hommes en camp de brigade durant 16 jours $50,000, doivent être dépensés jusqu'au 1er novembre 1873, car il est impossible d'obtenir toutes les réclamations sous ces chefs avant l'expiration de l'année fiscale	550,000 00
156.	Dépense contingentes et service général auxquels ils n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux réunions des associations de carabines et les musiques des corps efficaces	75,000 00
157.	Cibles	5,000 00
158.	Salles d'exercice et champ de tir	12,000 00
	Service extraordinaire.	
159.	Enrôlement	50,000 00
160.	Casernement	3,000 00
	Inspection :—	
161.	Réparation des armes brisées, etc	3,000 00
162.	Canonnières	20,000 00
163.	Soins et entretiens des propriétés transférées de l'artillerie et du gouvernement impérial	12,500 00
164.	Armes à feu perfectionnées (carabines Henri Martini et Snider) y compris $26,166.58, 2me versement sur le prix des carabines Snider achetées comme réserve du gouvernement impérial	77,000 00
165.	Artillerie et équipement pour batteries de campagne et batterie d'artillerie de place, y compris $19,913.12, 2me versement, en paiement des canons, etc., achetés du gouvernement impérial	40,000 00
	Batteries "A" et "B" d'artillerie de place.	
166.	Solde, entretien et équipement des batteries de place A et B., et des écoles d'artillerie à Kingston et Québec, y compris le salaire et les allocations de l'inspecteur d'artillerie et des munitions, du commandant de la batterie A de Kingston, et du commandant de la Batterie B et de l'inspecteur d'artillerie, etc., pour la province de Québec	80,000 00

Les résolutions 123 et 124 étant lues une seconde fois, sont adoptées.

La résolution 125 : Arbitrage et sentences d'arbitres.....$10,000 00 étant lue une seconde fois.

L'hon. M. *Mackenzie* propose qu'aucune partie des deniers ainsi votés ne sera employée au paiement des salaires des arbitres de la Puissance, savoir : des salaires de l'honorable *P. Vankoughnet*, *William Compton*, *James Cowan*, et *J. Hurteau*, auxquels la somme de $14,987.24 a été payée à venir au 1er Mars 1872, vu que les arbitrages à propos de contrats exigent des connaissances techniques ou professionnelles, et que le département des travaux publics a été obligé à plusieurs reprises, durant l'année dernière, de confier le règlement des différends des entrepreneurs à l'arbitrage d'un expert du département, dispensant ainsi les dits arbitres de remplir aucun de leurs devoirs pendant les deux années dernières.—Rejeté sur division.

La dite résolution est alors adoptée.

Les résolutions 126 et 146, inclusivement, étant lues une seconde fois, sont adoptées.

La résolution 147 : salaires pour la divison militaire et l'état major de district $33,740.00 étant lue une seconde fois.

M. *Fournier*, propose que cette Chambre ne concourre pas maintenant dans la dite résolution, mais qu'il soit *résolue* : Que rien, dans les présentes circonstances de la Puissance, ne peut justifier la dépense d'une somme aussi considérable que $1,579,400.00 demandé pour le service de la milice, et que cette Chambre se forme en comité pour prendre en considération l'opportunité de diminuer considérablement la dite dépense.—Rejeté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Béchard, Blake, Bourassa, Cheval, Coupal, Crawford (Brockville), DeLorme (St. Hyacinthe), Forbes, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Kempt, Killam, Macdonald (Glengarry,) Mackenzie, Metcalfe, Mills, Pâquet, Pozer, Ross (Wellington, D. C.), Rymal, Snider, Stirton, Whitehead et Young.—27.

Contre :

Messieurs Ault, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bolton, Bowell, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Cumberland, Currier, DeCosmos, Drew, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg) Magill, Masson (Soulanges) Masson, (Terrebonne), McCallum, McConkey, McDougall (Lanark), McDougald (Renfrew), McDougall (Trois-Rivières), Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, O'Connor, Pope, Ray, Redford, Ross (Champlain), Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ryan (King N.-B.), Ryan, (Montréal Ouest), Scatcherd, Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Selkirk), Street, Thompson, (Haldimand), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, White, (Halton), White, (Hasting Est), Wilson et Wright, (Comté d'Ottawa)—75.

La dite résolution est alors adoptée.

Les résolutions 148 à 165 inclusivement, étant lues une seconde fois, sont adoptées.

La résolution 166 étant lue ane seconde fois, est adoptée sur division.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 115) pour amender l'acte relatif aux lettres d'échange et aux billets promissoires, *avec des amendements.*

Les dits amendements sont adoptés.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants *avec des amendements :*

No. 118. Pour abolir les droits sur le thé et le café. (Sur motion de l'honorable M. *Tilley*, les dits amendements sont adoptés.)

No. 85. Pour amender l'acte d'immigration de 1869. (Sur motion de l'honorable M. *Tupper*, les dits amendements sont adoptés.)

Les résolutions passées en comité des subsides, vendredi dernier, le 7 du courant, sont rapportées, et sont comme suit :—

		$ cts.	$ cts.
	PHARES ET SERVICE COTIER.		
167.	Construction de phares, trompettes d'alarmes, etc	157,000 00	
	Québec.		
168.	1. Salaires des gardiens de phares, etc	30,645 00	
	2. Entretien des phares, etc	29,900 00	
			60,545 00
	Entre Québec et Montréal.		
169.	1. Salaire des gardiens de phares	4,184 00	
	2. Entretien, etc., des phares	14,068 00	
	3. Vapeur "Richelieu"	8,104 00	
			26,356 50
	Maison de la Trinité, Québec.		
170.	Salaires et dépenses contingentes	8,021 00	
	Maison de la Trinité, Montréal.		
171.	Salaires et dépenses contingentes	5,569 00	
	Phares, etc., au-dessus de Montréal.		
172.	1. Salaires et allocations	27,176 00	
	2. Entretien	40,924 00	
			68,100 00
	Nouvelle-Ecosse.		
173.	1. Salaires et allocations	35,504 00	
	2. Entretien	51,200 00	
			86,704 00
	Nouveau-Brunswick.		
174.	1. Salaires et allocations	12,897 00	
	2. Entretien	17,030 00	
	3. Bouées et balises	4,500 00	
			34,427 00
	Colombie Britannique.		
175.	1. Salaires et allocations	5,975 00	
	2. Entretien	10,587 00	
			16,562 00
176.	Etablissements de sec, aux îles de Sables et aux Phoques	8,000 00	
177.	Phare du Cap Race	300 00	
	PÊCHERIES.		
178.	Ontario		
	2. Québec	7,400 00	
	3. Nouvelle-Ecosse	8,000 00	
	4. Nouveau-Brunswick	9,755 00	
		7,080 00	
			32,235 00
179.	Entretien et réparation de la goëlette *La Canadienne*	9,000 00	
180.	Passes-migratoires, bancs d'huîtres et pour la proportion du poisson	7,500 00	
181.	Police maritime	65,000 00	
	INSPECTION ET MESURAGE DES BOIS DE CONSTRUCTION		
182.	Salaires et dépenses contingentes des bureaux des inspecteurs-mesureurs de bois	78,225 00	
183.	Inspection des bateau à vapeur	13,250 00	
	SAUVAGES.		
184.	Allocation annuelle aux Sauvages, Québec	400 00	
185.	do do Nouvelle-Ecosse	3,300 00	
186.	do do Nouveau-Brunswick	3,200 00	
187.	Achat de couvertures de laine pour les Sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec	1,400 00	

		$ cts.	$ cts.
188.	Annuités payables au Sauvages du Nord-Ouest en vertu du traité No. 1.....	6,639 00	
189.	do do No. 2.....	1,863 00	
190.	Provisions à fournir en vertu de ces traité.....	4,500 00	
191.	Salaires, frais de voyage et dépenses contingentes du commissaire et de l'agent des Sauvages du Territoire du Nord-Ouest.....	4,000 00	
192.	Dépenses se rattachant à la protection des Sauvages dans la Colombie Britannique.....	20,000 00	
193.	Impressions de la Gazette Officielle.....	2,500 00	
194.	Frais de port de la do	1,200 00	
295.	Impressions diverses.....	5,000 00	
196.	Dépenses imprévues, devant être faites en vertu d'un ordre en conseil, et leur compte détaillé sera mis devant le parlement dans les premiers 15 jours de la prochaine session.....	75,00 000	
197.	Dépenses à faire pour connaître l'heure exacte à Ottawa et faire tirer le coup de canon de midi.....	400 00	
198.	Frais des enquêtes relatives aux naufrages.....	1,400 00	
199.	Commutation au lieu d'une remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, devant être fait par un ordre en conseil.....	10,000 00	
200.	Examen et classement des capitaines et seconds de navire (marine marchande).....	7,000 00	
201.	La moitié de la dépense faite par l'Angleterre pour le tracé de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, 49me parallèle de latitude nord. (Revoté.)	50,000 00	
202.	Pour l'achat et l'entret. de bat. et de ceintures de sauvetages et pour donner des récomp. dans le sauvetage de personnes.....	6,000 00	
203.	La moitié de la dépense pour le tracé de la ligne frontière entre Ontario et les territoires du Nord-Ouest. (Revoté).....	15,000 00	
204.	Arpentage à Manitoba, territoire du Nord-Ouest.....	250,000 00	
205.	Solde et entretien de 322 officiers et soldats pendant une année, y compris les frais de casernement, dépenses contingentes et frais de retour du corps expéditionnaire de Manitoba.....	150,000 00	
206.	Pour constater la longitude de Fort Garry.....	3,000 00	

DOUANES.

Traitements et dépenses contingentes des différents ports, savoir :

207.	1.	Dans la Province d'Ontario.....	172,346 25	
	2.	do Québec.....	168,147 00	
	3.	do Nouveau-Brunswick.....	72,376 50	
	4.	do Nouvelle-Ecosse.....	93,313 25	
	5.	do Manitoba et le Nord-Ouest.....	8,000 00	
	6.	do Colombie Britannique.....	20,000 00	
	7.	Traitements et dépenses contingentes des inspecteurs de ports, et services spéciaux.....	10,000 00	
				544,183 00
208.		Dépenses contingentes du bureau principal, y compris les impressions, la papeterie, les annonces, etc., pour les différents ports d'entrée.....	15,000 00	

REVENU DE L'INTERIEUR.

209.	Traitement des officiers du services extérieur et inspecteurs de l'accise.....	142,100 00	
210.	Frais de route, loyer, comsbustible, papeterie, frais de port, meubles, etc	32,500 00	
211.	Surveillance.....	4,000 00	
212.	Pour pourvoir au service extérieur du département de l'accise, selon qu'il sera jugé nécessaire.....	6,400 00	
213.	Pour payer les percepteurs dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, allocations sur droits perçus par eux, estimés à.....	2,700 00	

POSTES.

Service postal d'Ontario et Québec :—

214.	1.	Chemin de fer Grand Tronc.....	167,000 00	
	2.	Chemin de fer Grand Oriental.....	45,000 00	
	3.	Autres chemins de fer.....	70,000 00	
	4.	Service par bateaux à vapeur.....	40,000 00	
	5.	Service par voie de mer.....	10,000 00	
	6.	Traitement des officiers du service extérieur : commis sur les chemins de fer, etc.....	110,000 00	
	7.	Service postal ordinaire.....	250,000 00	
	8.	Divers.....	30,000 00	
	9.	Service postal de la Nouvelle-Ecosse.....	125,000 00	
	10.	do du Nouveau-Brunswick.....	97,000 00	
	11.	do de Manitoba.....	18,000 00	
	12.	do de la Colombie-Britannique.....	44,000 00	
				1,006,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

		$ cts.	$ cts.
	Entretien et réparations :—		
215.	Ontario et Québec	375,000 00	
216.	Chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse	403,500 00	
217.	Frais d'exploitation du chemin de fer Européen Nord Américain et de l'embranchement Est	279,851 00	
218.	Chemin de fer Intercolonial	321,000 00	
219.	Salaires et dépenses contingentes des officiers préposés aux canaux	28,750 00	
220.	Perception des droits de glissoire et d'estacade	14,075 00	
221.	Lignes de télégraphe, Colombie Britannique	29,000 00	
222.	Petits revenus	10,000 00	

Les résolutions 167 et 168 étant lues une seconde fois, sont adoptées.
La résolution 169, savoir :

169.	1. Salaire des gardiens de phare	4,184 50	
	2. Entretien, etc., des phares	14,068 00	
	3. Vapeur " Richelieu "	8,104 00	
			26,356 50

étant lue une seconde fois,—

L'honorable M. *Mackenzie* propose que cette Chambre est d'opinion que le paiement des salaires d'un maître de havre à Québec, Gaspé, Sorel et Amherst devrait, comme dans tous les autres havres de la Puissance, être fait à même les ressources locales, et non à même les fonds généraux de la Puissance. Rejetée sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bolton, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Cartwright, Cheval, Coffin, Connell, Coupal, Fortier, Godin, Holton, Kempt, Little, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Renfrew), Metcalfe, Mills, Morison (Victoria, O.), Munroe, Oliver, Pâquet, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N.-E.), Ross (Wellington D. C.), Rymal, Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Wells, White (Hasting Est), Whitehead, Workman et Young.—42.

Contre :

Messieurs Abbott, Archambeault, Baker, Barthe, Bellerose, Benoit, Bowell, Bown, Brousseau, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Colby, Crawford (Brockville), Cumberland, Daoust, DeCosmos, Dobbie, Dugas, Ferguson, Gaucher, Gaudet, Gendron, Harrison, Hincks, Sir F., Keeler, Killam, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Lanark), Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, O'Connor, Perry, Pope, Pouliot, Pozer, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (King's, N.-B.), Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Shanly, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Walsh, Webb et Wright (comté d'Ottawa).—66

La dite résolution est alors adoptée.
Les résolutions 170 à 222, inclusivement, étant lues une lues seconde fois, sont adoptées.
Les Résolutions passées en comité des subsides, hier, sont rapportées et sont comme suit :—

LEGISLATION.

BIBLIOTHÈQUE.

223.	Pour certains ouvrages publiés en Canada et acheté pour être distribués aux bibliothèques étrangères		1,000 00

EXPLORATION GEOLOGIQUE ET OBSERVATOIRES.

224.	1. Frais encourus pour l'exploration géologique préléminaire faite l'été dernier dans la Colombie Britannique	5,485 67	
	2. Pour la collection et distribution de bulletins de la température par télégraphes, salaires des observateurs Météorologiques, compilation des bulletins ci-dessus, papeteries, etc	3,000 00	
			8,485 67

IMMIGRATION.

225.	Nouvelles dépenses pour les agences, agents voyageurs, etc., etc., et pour obtenir et répandre des renseignements pour le service de l'immigration, et pour rembourser aux sociétés de charité les sommes payées pour la taxe de la capitation		25,000 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

226.	1. Autres dépenses à faire pour les hôpitaux de la marine et les marins infirmes et dans la détresse	7,000 00	
	2. Pour rembourser à la chambre de commerce de Québec les dépenses qu'elle a faites pour faire sauver les équipages naufragés dans le bas du St. Laurent, à la fin de la saison	769 51	
			7,769 51

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS.

(Imputables sur le capitale.)

		$ cts.	$ cts.
	EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE		
227.	Autre somme pour l'exploration, la balance restante devant être rapportée.		250,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.

(Imputables sur le revenu.)

228.	1. Edifices de l'immigration, Montréal et Pointe-Lévis	8,000 00	
	2. do do Manitoba (balance restante à reporter	9,000 00	
	3. Chaufages des édifices publics, Ottawa	6,000 00	
	4. Edifices de la Nouvelle-Ecosse (balance payable)	17,615 00	
	5. do do changements et améliorations	15,000 00	
			55,615 00

STEAMERS FEDERAUX.

229.	Pour les réparations nécessaires aux steamers fédéraux	6,000 00

MILICE ET DEFENSE.

MANITOBA.

230.	Exercices annuels et campements	4,000 00

COLOMBIE BRITANNIQUE.

231.	1. Uniformes	10,000 00	
	2. Munitions	16,000 00	
			26,000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

232.	Pour subvenir à une dépense additionnelle et inattendue, causée par l'augmentation des prix des matériaux et de la maind'œuvre, dans le service des phares pour cette année	15,000 00

PECHERIES.

233.	1. Pour revêtir en cuivre "La Canadienne" et autres réparations nécessaire.	3,000 00	
	2. Pour les dépenses nécessaires au service des pêcheries, Nouvelle-Ecosse...	2,000 00	

SAUVAGES.

234.	1. Pour rembourser les paiements suivants faits lors de la signature du traité No. 1, territoires du Nord-Ouest, dépense	4,076 72	
	2. Paiements faits lorsque le traité fut signé (1,890 personnes)	5,670 00	
	3. Annuités pour 1871-72 avancées à 2,454 personnes	7,362 00	
	4. Paiements à faire aux Sauvages absents lors de l'adoption du traité	2,214 00	
			19,322 72
235.	1. Pour rembourser les paiements suivants faits lors de la signature du traité No. 2, territoires du Nord-Ouest, dépenses	1,494 43	
	2. Paiements faits lorsque le traité fut signé (517 personnes)	1,551 00	
	3. Annuités pour 1871–72 avancées	1,551 00	
	4. Paiements à faire aux Sauvages absents lors de l'adoption du traité	620 40	
			5,216
	Pour payer les provisions suivantes fournies à l'occasion du traité :—		
236.	1. Département de la milice, lard	3,150 00	
	2. Provisions de la compagnie de la Baie d'Hudson	3,324 44	
	3. Divers	669 50	
			7,143 94
237.	Salaires, dépenses de voyage, etc, du commissaire, de l'agent et de l'interprète.		4,151 30

DIVERS.

COMPENSATION POUR PERTES PROVENANT DE L'INSURRECTION DANS LA TERRE DE RUPERT

238.	1. Aux parents de feu *Thomas Scott*	2,000 00	
	2. Nouvelle somme nécessaire pour payer les sommes adjugées par l'hon. Recorder de Manitoba sur les réclamations à lui présentées	48,000 00	
			50,000 00

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE MANITOBA.

239.	Solde et entretien de 216 officiers et soldats, du 15 mars au 30 juin 1872, y compris dépenses contingentes	35,000 00

ARPENTAGES DANS MANITOBA.

240.	Pour faire face aux dépenses faites pour ce service avant le crédit pour 1872-73.	70,000 00

		$ cts.	$ cts.
	PERCEPTION DES REVENUS.		
	POSTES.		
241.	Somme requise pour compléter le service de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, par suite de ce que les salaires des bureaux de poste de cité sont payés cette année par un crédit au lieu d'être déduits sur le revenu comme auparavant		25,000 00
	TRAVAUX PUBLICS.		
	CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ECOSSE.		
242.	1. Pour payer à la famille de feu Jos. Guynan, garde-frein, tué sur le chemin de fer en décembre 1869	380 00	
	2. Pour payer à la famille de feu Alfred Trider, chauffeur, tué le 26 août dernier	500 00	
	3. Réparations des dommages causés par la tempête du 12 octobre dernier.	10,000 00	
	4. Frais des trains de charbon (trains de nuit)	18,000 00	
			28 880 00
	CHEMIN DE FER EUROPÉEN ET NORD AMÉRICAIN.		
243.	1. Pour nouvelles lisses	8,000 00	
	2. Nouvelle somme pour subvenir aux frais d'exploitation	32,000 00	
			40,000 00
	ITEMS AUXQUELS IL N'EST PAS POURVU.		
	GOUVERNEMENT CIVIL.		
244.	Bons fédéraux, Nouvelle-Ecosse, excédant de la dépense sur le crédit	195 43	
	PÉNITENCIERS.		
245.	Directeurs des pénitenciers, excédant de la dépense sur le crédit		$218 97
	POLICE.		
	Police de Rade, Montréal.		
246.	Pour faire face à l'augmentation des gages		1,000 00
	ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.		
247.	Pour faire face aux dépenses pour la garde des Archives		4,000 00
	TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—(Imputable sur le capital.)		
	Chemin de Fer.—Chemin de Fer Intercolonial.		
248.	Ligne d'embranchement de la station Dorchester à l'Ile Dorchester		25,000 00
	Chemin de Fer Canadien du Pacifique.		
349.	Pour les explorations		250,000 00
	TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—(Imputables sur le revenu.)		
	Glissoires et Estacades pour faciliter le flottage des bois.		
250.	Travaux de la rivière St. Maurice (à revoter, $10,000)		15,000 00
	Amélioration de Rivières.		
251.	1. Amélioration de la navigation de la Rivière Rouge, Manitoba	5,000 00	
	2. Pour faire face aux frais de draguage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames	10,000 00	
	3. Amélioration de rivières	10,000 00	
			25,000 00
	Réparations et Changements.		
252.	Hôtel des douanes, Montréal		5,000 00
	Edifices Publics.		
253.	Pour l'achat d'un emplacement et la construction d'un édifice pour une station des immigrants à London, Ontario		4,000 00
	TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.—*Suite.*		
	Havres et Quais.		
254.	1. Quai pour le phare et phare, Port Stanley, lac Erié	7,000 00	
	2. Havre de Kingston, Ontario	10,000 00	
	3. Nouveau brise-lame et travaux de draguage à Collingwood, baie Georgienne, la compagnie du chemin de fer du nord devant fournir une égale somme	35,000 00	
	4. Brise-lame, Cheverie, Nouvelle-Ecosse	2,000 00	
	5. Réparations des brèches faites dans la Barre à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse	9,000 00	
	6. Réparations du quai et draguage à Meteghan, N.-E.	4,500 00	
	7. Travaux de havre, Ingonish sud, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse	25,000 00	

		$ cts.	$ cts.
	8. Brise-lame à l'île Tancook, comté de Lunenburg, N.-E., les autorités locales devant fournir une égale somme	2,000 00	
	9. Réparation du brise-lame à Port Williams, N.-E	2,000 00	
	10. Pour compléter les travaux à Margaretville, N.-E	2,000 00	
	11. Travaux du havre de la Pointe-aux-Chênes, N.-E	3,000 00	
	12. Brise-lame à la batture Wilson, Campobello, N.-B., les autorités locales devant fournir une égale somme	1,000 00	
	13. Pour des améliorations à Richibouctou, N.-B	8,000 00	
	14. Petitcodiac, N.-B., amélioration du chenal jusqu'à Moncton (havre du chemin de fer)	11,000 00	
			121,500 00

Canaux.

255.	1. Construction de pompes foulantes pour fournir l'eau aux moulins, Canal Welland	8,300 00	
	2. Pour l'agrandissement des canaux de Carillon et de la Chûte à Blondeau, et construction d'une digue et de glissoires pour le passage des bois	200,000 00	
	3. Pont au-dessus du canal Rideau à l'écluse Lower Brewer	2,000 00	
	4. Ecluse aux rapides de la Culbute, rivière Ottawa	25,000 00	
			235,300 00

SERVICES A LA VAPEUR SUR MER ET A L'INTÉRIEUR.

Subvention Postale.

256. Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C. B 54 000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

Ontario.

257.	1. Cloche d'alarme à Toronto	1,000 00	
	2. Phare Owen Sound	1,000 00	
	3. Nouveau phare, Mississagua, extrémité nord-ouest de l'île Manitouline, faisant face au lac Huron	1,500 00	
			3,500 00

Nouveau-Brunswick.

258.	1. Pour compléter la construction de phares commencés à Southern Wolves, havre Bliss, Pointe Cassies, et Goulet de Shippegan	$ 2,800 00	$
	2. Sifflet d'alarme pour l'île au Phoque de Machias	10,000 00	
			12,800 00

Nouvelle-Ecosse.

259.	1. Sifflet d'alarme de l'île Sambro	8,000 00	
	2. Phare de port Mouton	1,000 00	
	3. " Arichat Ouest	1,000 00	
	4. " du havre de Shelburne	1,000 00	
	5. " de l'île Verte	2,000 00	
	6. " du lac du Bras d'Or	2,000 00	
	7. " du havre de Walton	1,000 00	
	8. " de Yarmouth	3,000 00	
	9. Pour terminer la construction des phares commencés à Liscomb, Country Harbour, Cheticamp, Cranberry Island, Canso, Negro Island, Chebucto Head, Digby, et à l'Ile de Sable	16,200 00	
			35,200 00

SAUVAGES.

	Pour payer les sommes suivantes en rapport avec le traité No. 2 :—		
	1. Bande de Riding Mountain	222 00	
	2. Bande du lac Manitoba	462 00	
260.	3. Bande de la Poule d'Eau et de la rivière aux Grues	348 00	
	4. Bandes de Fairford	519 00	
	5. Sauvages à la rivière Berens	4,023 00	
	6. Sauvages de Fort Ellice et d'autres lieux	3,600 00	
			9,174 00
261.	Salaire de l'agent, frais de route, loyer de bureau, etc., etc		3,300 00
262.	Provisions à fournir conformément aux traités et paiements aux Sauvages de Fort Francis		6,000 00

ITEMS DIVERS.

263. Pour payer les sommes adjugées pour prétendus dommages causés par la construction de la digue à la tête du canal Beauharnois 5,000

PERCEPTION DES REVENUS.

Service Postal.

264. Autre somme exigée pour le service postal ordinaire, Colombie Britannique 6,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

265. Pour subvenir à une augmentation de personnel et à d'autres frais d'entretien 30,000 00

CANAUX.

108. Pour travaux de construction, etc $3,490,000 00

Les résolutions 223 à 265, inclusivement, sont adoptées.

La résolution 108 : travaux de construction $3,490,000.00 étant lue une seconde fois.

M. *McConkey*, propose que la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit renvoyée de nouveau à un comité général dans le but de considérer l'opportunité d'accorder une subvention, soit en terres, soit en argent, pour la construction du canal projeté de la baie Georgienne, ouvrage qui est, dans l'opinion de cette Chambre, d'une grande importance nationale pour cette Puissance, et destiné, s'il est une fois terminé, à développer ses ressources.

M. l'orateur provisoire *Forbes*, député de Queen's, N. E., décide que comme l'acquiescement à cette résolution entraînerait une taxe sur le peuple, et qu'elle n'est point recommandée par la couronne, cette motion n'est pas dans l'ordre.

La motion est en conséquence retirée.

Les dites résolutions sont alors adoptées et renvoyées au comité de voies et moyens.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 76) pour incorporer la compagnie d'Anticosti *avec des amendements*. (Sur motion de M. *Tourangeau* les dits amendements sont adoptés.)

L'ordre du jour pour recevoir le rapport du comité des voies et moyens, de mardi, 30 avril dernier, est déchargé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes son adoptées :—

1. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année financière finissant le 30 juin 1872 (comprenant certaines sommes qui peuvent être en partie dépensées durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1873), la somme de $688,584.97 soit accordée à même le fonds de revenu consolidé du Canada.

2. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année financière finissant le 30 juin 1873, la somme de $20,724,060.85 soit accordée à même le fonds consolidé de revenu du Canada.

Résolution à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, lues une seconde fois et adoptées. — Permis au comité de siéger de nouveau, demain.

L'hon. Sir *Francis Hincks* présente alors un bill (No. 150) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service publics pour les années financières finissant respectivement le 30 juin 1872 et le 30 juin 1873, et pour d'autres fins relatives aux service public ; seconde lecture, demain.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 98) relatif aux brevets d'invention *avec des amendements*.

Les dits amendements sont adoptés.

L'honoroble Sir *Francis Hincks*, du comité des comptes publics, présente le sixième rapport du dit comité, informant la Chambre que le comité s'est procuré de la commission du chemin de fer intercolonial des informations au sujet de certaines réclamations en disputes de certains entrepreneurs. et qu'il a pris des témoignages à ce sujet qu'il soumet à la Chambre pour son information.

(*Pour les témoignages accompagnant ce rapport, voir Appendice No.* 2.)

Les amendements faits par le Sénat au bill (No. 52) relatif au chemin de fer canadien du Pacifique sont adoptés, sur motion de l'Hon. Sir *George Cartier*.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés, savoir :

No. 144 pour élever les droits de tonnage et de quaiage pour l'amélioration de la navigation du St. Laurent entre Montréal et Québec :

No. 137 pour amender l'acte 31 *Vic.*, ch. 33 (amendé) ;

No. 138 pour amender l'acte 32-33 *Vic.*, ch. 8.

Le bill du Sénat (No. 142) pour amender l'acte relatif au droit d'auteur est examiné en comité général (et les résolutions sur ce sujet renvoyées à ce comité), amendé, rapporté, adopté, lue uue troisième fois, et passé.

Sur motion de l'honorable Sir *George E. Cartier*, le 13e rapport du comité des chemins de fer, etc., est adopté.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mercredi, 12 juin 1872,

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :—

No. 96. Relatif aux Unions d'ouvriers (sur division.)

No. 97. Pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

Ajourné à 12.40, A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Le nom de M. *Oliver* a été omis de la liste des votes affirmatifs dans la division prise sur l'amendement de M. *Pewer* au Bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, dans les votes de samedi dernier, page 222. La division devrait se lire comme suit

Pour :

Messieurs Anglin, Blake, Bourassa, Bowman, Cameron (Huron), Carmichael, Cheval, Coupal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Holton, Mackenzie, McConkey, Metcalfe, Mills, O'Connor, Oliver, Pâquet, Power, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Scatcherd, Snider, Stirton, Thompson (Ontario), Wells, Wood, Wright (York, Ontario, D. O.) et Young.—33.

Contre :

Messieurs Archambeault, Ault, Baker, Beaty, Béchard, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Bown, Brousseau, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Colby Connell, Crawford (Brockville), Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeLorme (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks, Sir F., Hurdon, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McCallum, McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, Merritt, Morris, Munroe, Nathan, Nelson, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Shanly, Simard, Sproat, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, White (Halton), White (Hastings Est) et Willson.—90.

AVIS DE MOTIONS

—o—

M. *Schultz*—Jeudi—Adresse demandant que la distribution des terres des métis dans Manitoba soit faite dans le plus court délai possible, et que l'opportunité de permettre aux chefs des familles métisses de choisir leurs propres terres et celles de leurs enfants où ils le jugeront à propos soit considérée dans la vue d'un ordre en conseil à cet effet.

M. *Schultz*—Jeudi prochain—Adresse demandant qu'une énumération des habitants de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest soit faite de la même manière que celle qui vient d'être faite dans les autres Provinces

M. *Schultz*—Jeudi prochain—Adresse demandant que l'insuffisance de la présente force militaire dans Manitoba soit prise en considération dans le but d'augmenter cette force à 300 hommes d'infanterie et à 100 carabiniers à cheval.

M. *Tourangeau*—Jeudi prochain—Demandant au gouvernement : 1o de quelle manière la propriété impériale à Québec comme, par exemple, la citadelle, les casernes, les fortifications, etc., a été transférée à la Puissance du Canada; si elle a été confiée au soin du gouvernement, avec pouvoir d'en prendre possession en aucun temps, ou si elle a été donnée absolument à la Puissance du Canada : 2o si le quai de la Reine à Québec est ou n'est pas la propriété de cette Puissance, ou bien si elle est ou n'est pas sous le contrôle de notre gouvernement ?

No. 43.

OTTAWA, MARDI, 11 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 44.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 12 JUIN 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport annuel de la compagnie d'assurances mutuelles contre le feu du Castor et de Toronto, pour l'année expirant le 31 décembre 1871.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :

De l'association de la bourse des céréales de Toronto ; demandant queles droits de douane soient imposé ur la farine, le grain, les provisions, le bétail, les moutons, les cochons, les chevaux et l'huile bitumineuse importés en Canada des Etats-Unis.

De Sir *Hugh Allan* et autres, électeurs de la division centre de la cité de Montréal ; demandant que les limites des présentes divisions électorales de la dite cité ne soient pas changées.

Sur motion de M. *Currier*, la pétition de *William Oakley*, de Rochesterville, près d'Ottawa, présentée ce jour, et demandant à être nommé à une situation sous le gouvernement, est reçue et lue.

M. *Brousseau*, du comité conjoint des impressions, présente le 6e rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Listes des actionnaires des différentes banques du Canada. Présentées en conformité de l'Acte 34 Vic. ch. 5 sec. 12.

Rapport du progrès de l'exploration de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique (avec deux cartes.)

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, etc., pour documents de la session seulement.)

Réponse à une adresse (Sénat,) contenant des renseignements sur certaines transactions alléguées avoir eu lieu entre les commissaires du chemin de fer intercolonial et les propriétaires de maisons et terrains à Newcastle, Nouveau Brunswick, (pour document de la session seulement.)

Réponse à une adresse.—Rapports et estimation sur le canal de la Baie Verte.

Réponse à une adresse.—Correspondance, etc., et autres documents sur le creusement du Goulet de Shippegon, (pour distribution seulement).

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 22 avril 1872 ; demandant un état des dépenses de l'entretien d'hommes et de voitures au débarcadère du Prince *Arthur* pour le transport des émigrants au Fort Garry.

Réponse à une adresse. Correspondance au sujet des honoraires perçus par les agents américains sur les marchandises et les produits expédiés en transit par les Etats-Unis.

Réponse à une adresse. Tarif des honoraires sous le ch. 46 des statuts refondus du Canada, maintenant exigés des propriétaires de bois pour les spécifications et alloués aux inspecteurs pour les mesurages' etc. (Pour distribution seulement).

Réponse à une adresse (Sénat). Etat indiquant le nombre d'actions, d'oppositions, etc., qui ont été contestées et plaidées dans le district de Montmagny du 1er janvier 1858 au 1er janvier dernier, etc., etc. (Pour distribution seulement).

Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1871.

Réponse à une adresse (Sénat) : Correspondance entre le ministre de la marine et des pêcheries et le bureau de commerce impérial au sujet de la mitigation des règlements relatif à la concession aux pilotes de certificats de capacité pour le grade de capitaine.

Le comité recommande aussi de ne point imprimer les documents suivants :

Réponse à une adresse : Etat de détaillé de toutes les réclamations présentées par les différentes personne nommées dans le rapport de *F. G. Johnson*, commissaire chargé de faire l'examen des réclamations de ceux qui ont souffert de l'insurrection dans la Terre de Rupert en 1869-1870, etc.

Message du gouverneur-général, transmettant certaines informations d'après les états statistiques du recensement fait en 1871 en conformité de l'acte 33 *Vic.*, ch. 31.

Compte rendu de ce qui a été fait en exécution de la 27e section de l'acte du recensement.

Réponse à une adresse : Copie des soumissions reçues pour la réparation ou l'élargissement du canal de Grenville, ainsi que de tous les contrats passés, et autres documents relatifs à ces travaux.

Réponse à une adresse (Sénat) : au sujet de la question du droit de propriété littéraire et artistique.

Réponse à une adresse : Soumissions pour les fournitures d'huiles de charbon destinées à la consommation des phares, pour les années 1870-71 et 72, avec les rapports des inspecteurs, etc.

Réponse à une adresse : Etat du nombre de charrues de double sillon entrées au port de Guelph, avec dénonciation de la valeur de ces charrues, et du nombre de celles sur lesquelles il a été payé un droit, etc.

Réponse à une adresse : Etat détaillé de toutes les réclamations faites par *John Schultz*, écuier, et présentées soit au gouvernement ou au *Recorder Johnson.*

Réponse à une adresse : Correspondance entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne ou quelque gouvernement étranger, etc., au sujet de l'engagement ou de la désertion des matelots.

Réponse à une adresse : Soumission reçues pour les appareils calorifères du bureau de poste de Québec, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics sur ces appareils, etc.

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet de l'acquisition d'une partie du parc maritime de Sa Majesté à Halifax, pour le terminus du cheminde fer intercolonial.

Rapport supplémentaire à une adresse au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Indes-Occidentales.

Pétition de *R. R. Dobell* et Cie. et autres, électeurs de la paroisse de St. Colomban de Sillery, comté de Québec, —et

Pétition de *Wm. Power* et autres, électeurs de la paroisse de St. Colomban de Sillery comté de Québec, demandant que le bill pour détacher la paroisse de St. Colomban du comté de Québec et l'annexer à la division électorale de Québec-Ouest ne devienne pas loi.

Sur motion de l'honorable M. *Blanchet*, il est *résolu* que M. l'Orateur et les commissaires pour l'économie intérieure de la Chambre soient autoriser à publier, aux frais de la Chambre, les précédents et décisions des différents orateurs compilés par *A. Laperrière*, écuier, depuis l'Union des deux Canadas jusqu'à ce jour.

Sur motion de M. *Barthe*, il est voté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour copie d'une réclamation de MM. *Paul Hus. Lemoine* et *Augustin Lemoine* relative à une vente d'un lopin de terre dans la concession N. O. 3me Rivière Pot-au-beurre, dans la paroisse de Sorel, comté de Richelieu, consentie par le gouvernement *avec garantie* en faveur des dits *Lemoine*, le 8 mars 1848, avec ensemble copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, les dits *Lemoine*, leurs procureurs ou représentants ; aussi, la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, l'hon. *Jean-Baptiste Guévremont*, sénateur, et l'hon. juge *Armstrong*, alors avocat de la couronne, et chargés des intérêts du gouvernement en cette affaire ; copie de tous reçus pour mémoires de frais payés par le gouvernement à aucune des parties, à leurs procureurs, ou à aucune autre personne, et de toute correspondance s'y rattachant, dans des causes mues en cour de circuit, en cour supérieure, de révision et d'appel, concernant cette affaire, et dans lesquelles causes *Narcisse Salvas*, *Joseph Salvas*, ainsi que les dits *Lemoine* étaient parties ; copie de toutes réclamations pour frais *extra*, faites au gouvernement par toutes personnes concernant cette affaire ; copie de tous rapports adressés au gouvernement par toutes personnes, ainsi que de la correspondance qui en est résultée entre le gouvernement et ces personnes ; avec ensemble copie de toutes lettres, documents ou pièces justificatives se rattachant à la dite réclamation des dits *Lemoine*, aux procès qui en sont résultés entre les dits *Lemoine* et *Salvas* et dans lesquels le gouvernement avait intérêt et s'est trouvé concerné.

M. *White* (Hastings) propose : Que, dans l'opinion de cette Chambre il est à propos, dans l'intérêt du pays, que des commissaires soient nommés pour s'enquérir et faire rapport sur la valeur des terres situées dans les limites de la réserve des Sauvages, dans le township de Tyendinaga, dans le comté d'Hastings, maintenant louées, dans le but de faire vendre les dites terres et d'en appliquer le produit de la vente au profit de la tribu.

La dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements :

No. 124. Pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada ;

No. 134. Pour incorporer la banque de Ville-Marie.

No. 26 Pour obliger les membres des législatures, locales, dans toute province ou le double mandatn'est pas autorisé, de résigner leurs siéges avant de devenir candidats à la représention dans le parlement de la Puissance ;

No. 110. Pour incorporer la compagnie de dépôts de la Puissance ;

No. 101 Pour accorder certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal.

No. 136. Pour amender l'acte 34 *Vic.*, ch. 3, relatif à l'emprunt pour payer une certaine somme à la compagnie de la baie d'Hudson ;

No. 133. Pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax ;

No. 130. Relatif à la nomination et aux pouvoirs de commissaires de pilotes pour les côtes et havres du comté de Charlotte ;

No. 132. Relatif à l'engagement des matelots dans la Nouvelle-Ecosse ;

No. 141. Pour lever les doutes quant à l'acte des travaux publics du Canada ;

No. 46. Pour amender l'acte du chemin de fer du St. Laurent et de l'Outaouais ;

No. 109. Pour incorporer la compagnie d'assurance de Manitoba ;

No. 140. Relatif aux Ponts.

Aussi, informant cette Chambre qu'il a adopté l'adresse à Son Excellence le gouverneur général, exprimant le regret de cette Chambre de ce que les relations officiels de Son Excellence avec le Canada sontsur le point de se terminer, et de ce qu'elle se retire de ses hautes fonctions de gouverneur-général, félécitant en même temps Son Excellence de ce que son administration a été signalée par le grand développement de la Puissance, sa prospérité remarquable et l'extension de ses limites depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique, et assurant Son Excellence qu'elle emportera avec elle notre profond respect et notre haute estime, enfin, exprimant notre espoir que Son Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par sa Sa Majesté, et qu'elle pourra encore, pendant de longues années donner, comme membre du grand conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habilité éprouvée au maintien du bien-être et de l'intégrité de l'empire ; et qu'il a rempli le blanc par les mots " Sénat et," et a ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence au nom de cette Chambre par ceux de ses membres qui sont du Conseil Privé.

Sur motion de l'hon. Sir *J. A. Macdonald*, il est ordonné que la dite adresse soit présentée au nom de cette Chambre par ceux de ses membres qui sont du Conseil Privé.

Sur motion de M. *Brousseau*, les 3e, 4e, 5e et 6e rapports du comité conjoint des impressions sont adoptés.

L'honorable M. *McDougall* (Lanark), propose qu'attendu que cette Chembre, durant la 1ère session du présent parlement, dans le but d'économiser ses dépenses, a réduit les salaires de certains de ces officiers et commis de 12½ pour cent par an, et qu'aucune augmentation n'a été faites depuis à leurs salaires ou émoluments, excepté dans quelques cas, ceux des officiers et serviteurs de cette Chambre que les commissaires considèreront comme y ayant droit, vu la longueur de leurs services ou leur capacité, devraient recevoir une augmentation de salaire raisonnable et suffisante pour les rémunérer équitablement de leurs travaux l'année courante et jusqu'à ce que leurs cas soient considérés par cette Chambre.

Adopté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Barthe, Blanchet, Bolton, Brousseau, Cameron (Peel), Campbell, Carling, Carter, Cartier, Sir G., Cartwright, Cayley, Chauveau, Currier, Daoust, DeCosmos, Delorme (St. Hyacinthe), Fortin, Grant, Gray, Harrison, Heath, Hincks, Sir F., Holton, Houghton, Killam, Langevin, Langlois, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), Morris, Nathan, O'Connor, Pâquet, Pickard, Ray, Robitaille, Ross (Wellington D. C.), Ryan (Montréal Ouest), Schultz, Shanly, Simard, Smith (Selkirk), Snider, Stephenson, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Webb et Wright (comté d'Ottawa).—53.

Contre :

Messieurs Anglin, Baker, Bellerose, Bowell, Gaucher, Gaudet, Grover, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Lapum, Lawson, McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Munroe, Perry, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Scriver, Thompson (Ontario) et White (Hasting Est).—21.

Sur motion de l'honorable M. *Chauveau*, il est ordonné que l'honoraire payé sur le bill (No. 66) pour accorder des patentes à *J. E. Archer* pour une invention connue sous le nom de " métier à tisser et à tricoter de *Hollen Roberts*, soit remboursé.

M. *Schultz*, propose qu'il soit présenté une adresse demandant que certaines réclamations, de la part de ceux qui ont souffert de la rébellion de la Rivière-Rouge, et qui n'étaient pas compris dans les instructions données au juge *Johnston*, soient prises en considération dans le but de les indemniser.

Et des débats s'ensuivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Tupper* met devant la Chambre, par ordre du Son Excellence, le rapport du département des Sauvages.

Il présente aussi la réponse à une adresse du 20 ultimo, demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement des Etats-Unis et toute personne de la Puissance au sujet d'observations météorologiques, et le rapport sur le temps.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 25 avril dernier, demandant : 1o. Copie de toutes instructions données aux ingénieurs chargée des divisions B, C, D et E, de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien, de toute correspondances avec eux et de tous rapports de progrès faits par eux ; 2o. copie de toute correspondance entre le ministre des travaux publics ou l'ingénieur en chef de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien et toute personne engagée dans toute autre capacité dans l'exploration d'aucune des dites divisions ; 3o. copie de tout rapport d'investigation sur la cause de la suspension de l'exploration de la division C, des minutes des témoignages pris, et des papiers soumis comme preuve dans la dite investigation, et de toute correspondance entre le ministre des travaux publics, l'ingénieur en chef et l'ingénieur en charge de la division au sujet de la dite investigation.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No. 19) pour étendre le droit d'appel en matières criminelles et pour d'autres fins, est déchargé, et le bill est retiré.

Le bill (No. 51) pour amender la loi relative aux annonces concernants les effets volés, est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois et passé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture des bills suivants est déchargé, et les bills sont retirés.

No. 61. Pour amender l'acte relatif aux offenses contre la personne.

No. 62. Pour amender de nouveau l'acte de la faillite de 1869.

(Sur motion de l'honorable M. *Harrison*, ce bill est renvoyé au comité conjoint des impressions).

No. 79. Pour l'arrestation plus facile des criminels fugitifs.

No. 80. Pour faciliter des arrangements entre débiteurs et créancier, pour punir les débiteurs frauduleux, et pour abolir les préférences en faveur des créanciers judiciaires.

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général rapportés, lus une troisième fois, et passés :

No. 148. Pour étendre certains actes, relatifs à des matières se rattachant à la navigation, à la Province de la Colombie Anglaise (amendé.)

No. 146. Pour étendre l'acte 33 *Vic.*, ch. 20, au port de Collingwood.

Le bill (No. 145) pour étendre le tarif des droits de douane et d'accise et certaines dispositions y relatives à la Colombie Anglaise est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

Le bill (No. 147) pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires, 1871, est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé et rapporté.

Et la question de concours dans les dits amendements étant mise aux voix,

L'hon. M. *Chauveau* propose que le rapport ne soit pas maintenant reçu, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général afin d'y ajouter la clause suivante :

Tout occupant d'une maison d'une valeur annuelle de plus de vingt piastres, du village Sauvage de Lorette, dans le comté de Québec, aura droit de voter au poll ou à l'un des polls de la paroisse de St. Ambroise, comme il y avait droit avant l'adoption des dispositions relatives aux listes municipales ; pourvu qu'une liste de tels occupants âgés de plus de vingt et un ans sera faite et assermentée devant un juge de paix par deux des chefs du dit village et remise au régistrateur du dit comté avant l'émission du writ, et cette liste aura le même effet quant aux dits occupants que les listes municipales peuvent avoir par rapport, aux autres électeurs.—Rejeté sur la division suivante :

Pour :

Messieurs Anglin, Archambeault, Bellerose, Blanchet, Brousseau, Cayley, Chauveau, Cimon, Daoust, Fortin, Gaucher, Gendron, Heath, Lacerte, Langevin, Langlois, Masson (Soulanges), McKeagney, Perry, Robitaille, Ross (Champlain), Simard et Tourangeau.—23.

Contre :

Messieurs Ault, Bolton, Bourassa, Bowell, Campbell, Connell, DeLorme (St. Hyacinthe), Dobbie, Ferguson, Gaudet, Godin, Harrison, Hincks, Sir F., Houghton, Keeler, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Mackenzie, McDougall (Trois-Rivières), Morris, Morrison (Niagara), Nathan, Pope, Pozer, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (Montréal Ouest), Scriver, Snider, Street, Thompson (Ontario), Tupper, Walsh, Whitehead et Workman.—38.

Les amendements sont alors adoptés ; troisième lecture du bill, demain.

Le bill du Sénat (No. 139) relatif aux terres publiques de la Puissance, est de nouveau examiné en comité général, amendé, rapporté et adopté ; troisième lecture, demain.

Le bill (No. 149 pour permettre au gouverneur en conseil d'imposer un droit sur le thé et le café importé des Etats-Unis, dans certains cas y mentionnés, est lu une seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants *sans amendements* :—

No. 69. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada.

No. 91. Pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurances de l'Ouest ;

No. 107. Pour incorporer la compagnie du Pont et du *tunnel* du Canada et de New-York ;

No. 45. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer central du Canada ;

No. 68. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ;

No. 119. Pour expliquer et amender l'acte du chemin de fer et du pont du Sault Ste Marie ;

Fo. 111. Pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du Pont Suspendu de Queenstown ;

No. 49. Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'Ontario et Erié ;

No. 75. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer des mines d'argent de la Baie du Tonnerre ;

No. 47. Pour incorporer la compagnie du Pont de Jonction du Pacifique ;

No. 119. Pour incorporer la compagnie de Navigation de Gananoque et Wiltsie.

Aussi, adoptant les bills suivants *avec des amendements.*

No. 35. Pour incorporer la compagnie du Canada du chemin de fer du Pacifique. (Sur motion de l'honorable Sir *George Cartier*, les dits amendements sont adoptés.)

No. 83. Pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts. (Sur motion de l'honorable Sir *F. Hincks* les dits amendements sont adoptés.

Aussi adoptant les amendements faits par cette Chambre au bill du Sénat (No. 142) pour amender l'acte relatif au droit d'auteur, *avec des amendements.*

Sur motion de l'honorable Sir *F. Hincks*, les dit amendements sont adoptés.

Le bill (No. 150) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public pour les années financières finissant respectivement le 30 juin 1872 et le 30 juin 1873, et pour d'autres fins relatives aux service public, est lu une seconde fois ; troisième lecture, demain.

Ajourné.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Le nom de l'honorable M. *Mackenzie*, a été omis par erreur dans les votes d'hier (page 234) du comité spécial auquel a été renvoyée une résolution pour servir de base à un projet d'adresse à Son Excellence.

La motion doit se lire comme suit :

La dite résolution est alors renvoyée à un comité spécial composé des honorables Sir *J. A. Macdonald*, Sir *Geo. E. Cartier*, *Mackenzie*, *Blake*, *Tilley*, *Holton* et *Tupper*, pour préparer le projet d'une adresse à Son Excellence basée sur la dite résolution.

Et page 244, les résolutions adoptées en comité des voies et moyens ont été incorrectement entrées; elles doivent se lire comme suit :

1. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année financière finissant le 30 juin 1872 (comprenant certaines sommes qui peuvent être en parties dépensées durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1872) la somme de $688,999.37 soit accordée à même le fonds de revenu consolidé du Canada.

2. *Résolu :* Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année financière finissant le 30 juin 1873, la somme de $20,729,060.85 soit accordée à même le fonds consolidé de revenu du Canada.

No. 44.

OTTAWA, MERCREDI, 12 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

252

No. 45.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 13 JUIN 1872.

La pétition d'*Emile Bonnemant*, Chevalier de la Légion d'Honneur, demandant la passation d'un acte pour exempter de droit, pendant l'espace de 15 années, tout le sucre de betterave manufacturé par lui dans la province de Québec, est reçue et lue.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 137) pour amender de nouveau l'acte 31 *Vict.*, chap. 33, sans amendements.

Aussi, adoptant les bills suivants, *avec des amendements :*—

No. 143. Relatif à la banque central du Nouveau-Brunswick. (Sur motion de l'honorable M. *Gray*, les dits amendements sont adoptés).

No. 84. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Manitoba. (Sur motion de M. *Morrison* (Niagara), les dits amendements sont adoptés).

No. 125. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnipeg. (Sur motion de M. *Nathan*, les dits amendements sont adoptés).

No. 64. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Manitoba. (Sur motion de M. *Nathan*, les dits amendements sont adoptés).

No. 70. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de Manitoba. (Sur motion de M. *Schultz*, les dits amendements sont adoptés).

No. 65. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba. (Sur motion de M. *Schultz*, les dits amendements sont adoptés).

Sur motion de M. *O'Connor*, il est ordonné que l'honoraire payé sur le bill (No. 113) pour incorporer la compagnie de commerce du Nord-Ouest, soit remis.

L'honorable Sir *John A. Macdonald*, propose qu'il soit donné instruction aux commissaires nommés en vertu de l'acte relatif à l'économie intérieure de la Chambre, de prendre des arrangements pour l'achat de 600 exemplaires des rapports des discours parlementaires publiés sous le nom de " *Hansard Canadian*" pour les années 1870 et 1871, pour l'usage des membres, le coût en devant être payé à même les contingents de cette Chambre.—Adopté sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs Abbott, Brousseau, Campbell, Carter, Cartier, Sir G., Cayley, Daoust, DeCosmos, Ferguson, Gaucher, Grant, Gray, Grover, Harrison, Hincks, Sir F., Keeler, Langevin, Langlois, Lawson, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), McDougall (Lanark), McKeagney, Morris, Morrison (Niagara), O'Connor, Perry, Pope, Robitaille, Ross, (Dundas), Ryan (King N.-B.), Schultz, Shanly, Smith (Selkirk), Street, Tilley, Tourangeau, Tupper et Wright, (Comté d'Ottawa)—41.

Contre.

Messieurs Ault, Bourassa, Cartwright, Delorme (St. Hyacinthe), et Mackenzie.—5.

L'odre du jour pour la troisième lecture du Bill (No. 147,) pour amender l'acte provisoires des élections parlementaires, 1871, étant lu,

Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, le dit ordre est déchargé, et le bill est renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé en y insérant ce qui suit :—

Il sera du devoir des officiers rapporteurs de la division Nord de Norfolk, et de la division sud d'Oxford, respectivement, sur la réception des brefs d'élection pour la prochaine élection générale, d'extraire de la liste électorale de la ville de Pilsonburg les noms des divers électeurs portés sur cette liste comme ayant droit de voter dans les divisions respectives des dits officiers-rapporteurs, et de placer ces noms sur des listes supplémentaires qui devront être signées par les dits officiers rapporteurs, respectivements, et être remises par eux aux députés officiers-rapporteurs qu'il appartient afin de permettre aux personnes nommées dans ces listes de voter à la prochaine élection.

La Chambre se forme en conséquence en le dit comité sur le dit bill, lequel est amendé conformément à la dite instruction, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

Le bill (No. 150) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public pour les années financières finissant respectivement le 30 juin 1872 et le 30 juin 1873, et pour d'autres fins relatives aux service public, est lu une troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat adoptant le bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, *avec des amendements*.

Les dits amendements sont adoptés.

M. *Schultz* propose qu'il soit présenté une adresse, demandant que l'insuffisance de la présente force militaire à Manitoba soit prise en considération dans le but de porter cette force à 300 hommes d'infanterie, et à 100 carabiniers à cheval.

Et des débats s'ensuivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill du Sénat (No. 139) relatif aux terres publiques de la Puissance, étant lu,

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, le dit ordre est déchargé, et le bill est renvoyé à un comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé

Sur motion de l'honorable Sir *J. A. Macdonald* il est *résolu* que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle le soit jusqu'à demain, à 11 heures, a. m.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

ERRATUM.

Ce qui suit a été omis, page 227 des votes de lundi dernier 10 du courant :

" L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (Mo. 121) pour détacher la paroisse de St. Colomban, qui fait maintenant partie du comté de Québec, de ce comté, et l'annexer à la division électorale de Québec Ouest, est déchargé, et le bill est retiré.

No. 45.

OTTAWA JEUDI, 13 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1872.

No. 46.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 14 JUIN 1872.

11 HEURES, A. M.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de la corporation de la ville de Cobourg, demandant de l'aide pour l'entretien et l'amélioration du havre de Cobourg, soit maintenant reçue,—

M. l'Orateur décide, qu'elle ne peut être reçue, attendu que sa réception entraînerait une dépense des deniers publics.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les Bills suivant, sans amendements :—

No. 144. Pour imposer des droits de tonnage et de quaiage pour faire face au coût de l'amélioration de la navigation du St. Laurent, entre Montréal et Québec ;

No. 138. Pour amender l'acte 32 et 33 *Victoria*, chapitre 8 ;

No. 51. Pour amender la loi relative aux annonces, relatives aux effets volés ;

No. 149. Pour amender l'acte de la présente session, pour permettre au gouverneur en conseil d'imposer un droit sur le thé et le café importé des Etats-Unis, dans le cas y mentionné ;

No. 97. Pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation ;

No. 96. Relatif aux unions d'ouvriers ;

No. 146. Pour étendre les actes 32 et 33 *Victoria*, chapitre 40, et 33 *Vict.*, chap. 20, au Port de Collingwood ;

No. 148. Pour étendre certaines lois relatives à des matières se rattachant à la navigation à la province de la Colombie Anglaise ;

No. 145. Pour étendre le tarif canadien de droits de douane et d'accise et certains actes relatifs à la douane et au revenu à la province de la Colombie Anglaise ;

No. 150. Pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public pour les années financières finissant respectivement le 30 juin 1872 et le 30 juin 1873, et pour d'autres fins relatives aux service public.

Aussi, adoptant le Bill (No. 147), pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires 1871, *avec des amendements.* (Sur motion de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, les dits amendements sont adoptés.

L'honorable M. *Tupper* présente la réponse à une adresse du 10 du courant, demandant copie de toute correspondance entre le département de la marine et des pêcheries et la chambre de commerce en Angleterre, au sujet de la question de permettre que les services des pilotes du St. Laurent leur donnent droit d'être examinés comme maître de navire, de même que s'ils eussent servi le même temps que les seconds.

Un message est reçue de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *R. Kimber*, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge Noire, désirant la présence de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les membres présents se rendent au Sénat, où il plait à Son Excellence sanctionner les bills suivants, au nom de Sa Majesté, savoir :

Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et sur le café.

Acte pour amender l'acte concernant les Statuts du Canada.

Acte à l'effet de ratifier une convention faite entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du Pont International, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres.

Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du Canada.

Acte pour corriger une erreur cléricale qui s'est glisée dans l'acte concernant les dommages malicieux à la propriété.

Acte pour continuer et prolonger l'exploration géologique du Canada, et pour le maintien du musée géologique.

Acte pour naturaliser Anson Greene Phelps Dodge.

Acte pour amender l'acte à l'effet de règlementer l'émission des billets de la Puissance.

Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement.

Acte pour amender l'acte concernant le service civil du Canada.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du canal de Caughnawaga.

Acte pour amender l'Acte incorporant la compagnie du tunnel de la rivière Détroit, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse.

Acte pour incorporer la compagnie du Canada et de Terreneuve pour la chasse du loup-marin (phoque) de l'exploitation des pêcheries.

Acte relatif au traité de Washington 1871.

Acte exonérant les membres du gouvernement exécutif et autres de toute responsabilité à l'égard de la dépense inévitable de deniers publics, sans crédit parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une expédition militaire à Manitoba, en 1871.

Acte relatif à la Quarantaine.

Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque.

Acte relatif à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de Montréal et Champlain.

Acte pour incorporer la banque d'Acadie.

Acte relatif à la banque d'épargne de Toronto.

Acte pour amender le chapitre 47 des Statuts Refondus du Haut-Canada, intitulé : " Acte concernant les rivières et cours d'eau. "

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, et les actes subséquents y relatifs.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime de l'Ancre.

Acte pour amender les chapitres six et sept des statuts de 1871, relatifs aux banques d'épargne.

Acte pour incorporer la compagnie de télégraphe des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du *Mail*, (responsabilité limitée).

Acte pour incorporer la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer.

Acte pour incorporer l'acte incorporant l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada.

Acte pour légaliser une certaine convention conclue à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la corporation de la ville de Galt, et pour d'autres fins y mentionnés.

Acte pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada des lignes de chemins de fer de la compagnie dite " Northern Extention Railway Company."

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (Responsabilité limitée.)

Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer Occidental d'étendre et perfectionner ses moyens de correspondance.

Acte pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie.

Acte pour incorporer la chambre de commerce de Ste. Catherine (Ontario).

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne et européenne de télégraphe.

Acte pour incorporer la banque de St. Jean.

Acte pour incorporer la banque maritime de la Puissance du Canada.

Acte pour incorporer la banque d'Hamilton.

Acte pour incorporer la banque St. Laurent.

Acte pour incorporer la banque d'échange du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du Canada.

Acte pour incorporer la chambre de commerce de St. Jean.

Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Lévis.

Acte pour incorporer la société des missions de l'église méthodiste wesléyenne en Canada.

Acte pour incorporer la chambre de commerce de Sorel.

Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises.

Acte pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections à la Chambre des Communes dans un certain district de votation du comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Acte pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit.

Acte pour incorporer la compagnie du pont et du tunnel de chemin de fer de la rivière St. Clair.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de la ligne provinciale.

Acte pour incorporer la compagnie du pont international du St. Laurent.

Acte pour incorporer la banque de Manitoba.

Acte pour changer le nom de la " société permanente de construction du district de Montréal " en celui de " compagnie de prêt et crédit foncier " et lui accorder certains pouvoirs.

Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la banque Supérieure du Canada.
Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de Toronto.
Acte pour diviser certains districts de votation dans le comté d'Inverness, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait des listes électorales en conséquence.
Acte concernant les ponts.
Acte pour amender l'acte du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.
Acte pour faire disparaître les doutes surgissant de l'acte concernant les travaux publics du Canada.
Acte concernant l'engagament des matelots dans la province de la Nouvelle-Ecosse.
Acte concernant la nomination et les pouvoirs de commissaires des pilotes pour les côtes et les havres du comté de Charlotte.
Actes pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax.
Acte pour amender l'acte 34 Victoria, chapitre 3, concernant l'emprunt autorisé dans le but de payer une certaine somme d'argent à la compagnie de la baie d'Hudson.
Acte pour conférer certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal.
Acte pour incorporer la compagnie de fidéicommis de la Puissance.
Acte pour obliger les membres des législatures locales dans les provinces où le double mandat n'est pas permis de résigner leurs siéges avant de se porter candidats à la représentation dans le parlement fédéral.
Acte pour incorporer la banque Ville-Marie.
Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada.
Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869.
Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada contre les accidents.
Acte pour incorporer la compagnie de navigation et de transport d'Ontario.
Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de Chatham.
Acte relatif aux lettres de change et aux billets promissoires.
Acte concernant le chemin de fer canadien du Pacifique.
Acte pour amender l'acte du chemin de fer St. François et Mégantic.
Acte concernant les brevets d'invention.
Acte pour incorporer la compagnie de banque d'Halifax.
Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de Manitoba.
Acte pourvoyant à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration.
Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Jonction de Manitoba.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Winnipeg.
Acte pour ncorporer la compagnie du chemin du Nord-Ouest de Manitoba.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Central de Manitoba.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur de Manitoba.
Acte concernant la banque centrale du Nouveau-Brunswick.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec.
Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêt.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel du Canada et de New-York.
Acte pour amender de nouveau l'acte 31, Vict., ch. 33.
Acte pour amender et expliquer l'acte du chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie.
Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de Queenston.
Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal d'Ontario et Erié.
Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Ouest.
Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du Canada central.
Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer des mines d'argent de la Baie du Tonnerre.
Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique.
Acte pour incorporer la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie.
Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Interocéanique du Canada.
Acte pour amender l'acte 32 et 33 Victoria, chapitre 8.
Acte pour amender la loi concernant les annonces relatives aux effets volés.
Acte pour amender certain acte de la présente session et pour autoriser le gouverneur en conseil à imposer un droit sur le thé et le café importés des Etats-Unis dans les cas y mentionnés.
Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.
Acte concernant les associations ouvrières (Trade Unions.)
Acte pour étendre les actes 32, 33 Vic., ch. 40, et 33 Vic., ch. 20 au port de Collingwood.
Acte pour étendre à la province de la Colombie Britannique certaines lois relatives aux matières du ressort de la navigation.
Acte pour prélever des droits de tonnage et de quaiage pour l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent entre Montréal et Québec.
Acte pour étendre le tarif canadien des droits de douane et d'excise et certaines dispositions relatives à la douane et au revenu à la province de la Colombie Britannique.
Acte pour incorporer la compagnie d'Anticosti.
Acte pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires, 1871.
Acte concernant les terres publiques de la Puissance.
Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général réserver le bill suivant pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui:

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique.

Alors l'Orateur de la Chambre des Communes dit :

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les Communes du Canada ont voté les deniers requis pour le service public.

En leur nom, je présente un bill intitulé : "Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public pour les années fiscales finissant respectivement le trentième jour de juin 1872 et le trentième jour de juin 1873," auquel je prie respectueusement Votre Excellence de donner sa sanction.

Ce bill est alors sanctionné dans les termes suivants :—

Au nom de Sa Majesté, le gouverneur-général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.

Il plait alors à Son Excellence de s'adresser aux deux Chambres dans les termes suivants :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous décharge de vos travaux parlementaires, qui ne peuvent être qu'une source d'inconvénients pour plusieurs d'entre vous à cette époque de l'année. C'est pourquoi je vous remercie d'autant plus du temps et de l'attention que vous avez diligemment donnés à l'accomplissement de vos devoirs publics.

L'intérêt et l'importance des diverses questions qui ont été discutées et résolues, rendront la session mémorable dans les annales du pays.

Votre adhésion aux articles du traité de Washington affectant les intérêts canadiens a mis au grand jour votre détermination de suivre la fortune de l'Angleterre. La disposition généreuse que vous avez montrée dans ces circonstances critiques a renforcé la position honorable du Canada, à la fois, par rapport à l'empire Britannique et aux Etats-Unis.

Le vaste projet dont vous avez si sagement mûri les conditions pour construire un chemin de fer jusqu'aux rives du Pacifique, ouvrira à l'Angleterre, en temps de guerre comme en temps de paix, une nouvelle voie de communication avec l'Orient, et produira, je l'espère, les avantages les plus importants pour la Puissance en facilitant le trafic dans toutes les branches, en augmentant la valeur des terres publiques et en favorisant leur établissement, et en resserrant davantage les liens qui attachent les Sœurs Provinces ensemble par un accès plus facile et en multipliant les relations entre elles.

Bien peu de ceux qui n'ont pas soigneusement considéré le sujet, ont pu suffisamment concevoir l'étendue des avantages économiques découlant de la possession de grandes rivières navigables comme le St. Laurent et ses tributaires. Les crédits que vous avez ouverts pour leur amélioration et celle des canaux auxiliaires sont un placement sûr, qui sera amplement et promptement remboursé par l'accroissement du commerce descendant toutes les voies ouvertes à son cours, car il sera augmenté par l'accumulation de vos propres productions ainsi que de celles de vos voisins de l'Ouest.

Il est très-satisfaisant que l'état prospère du revenu vous permette de promouvoir les intérêts du pays, en commençant dès maintenant la construction de ces ouvrages sans retard ou sans crainte.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie au nom de Sa Majesté des subsides que vous avez si libéralement votés.

Je vous félicite de tout cœur de l'état prospère du Revenu et de ce que vous avez pu, par le rappel des droits sur le thé et le café, diminuer les charges du peuple.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messsieurs de la Chambre des Communes.

L'adresse conjointe que vous m'avez fait l'honneur, de me présenter, à la veille de mon départ, me flatte des plus agréablement.

Je garderai toute ma vie, je vous l'assure, un souvenir reconnaissant de cette expression de votre respect et de votre estime.

En ma qualité officielle, j'ai suivi avec un profond intérêt les délibérations de quatre sessions, et sous d'autres rapports je me suis mis au courant des vues et des désirs du Parlement et du peuple du Canada, et j'espère bien fermement que la bonne intelligence qui règne entre eux et le peuple d'Angleterre ne s'altérera jamais.

J'ai présentement l'honneur de vous faire mes adieux, pénétré des pensées sérieuses que ce mot d'adieu éveille naturellement, et en reconnaissant de toute manière vos nombreux actes de courtoisie, et l'assistance effective que j'ai reçue de vous, et en formant les vœux les plus sincères et les plus ardents pour le bien-être de la Puissance, à laquelle je me réjouis de penser que mon humble nom a été attaché par un lien honorable durant plus de trois années.

Le parlement de la Puissance du Canada est alors prorogé à mercredi, le 24 juillet prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

No. 46.

OTTAWA VENDREDI, 14 JUIN 1872.

5me Session, 1er Parlement, 35 Vict., 1872.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. Taylor, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1872.